ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ, DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ, LES MOEURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, SCIENCES ET ARTS, COMMERCE ET MANUFACTURES;

PAR J.-F. LAHARPE.

NOUVELLE ÉDITION,

ORNÉE DE SOIXANTE VIGNETTES ET D'UN ATLAS IN-4°.

TOME SEPTIÈME.



PARIS,

ACHILLE JOURDAN, LIBRAIRE,

RUE GÎT-LE-COEUR, N°. 4.

1822.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

SECONDE PARTIE.
ASIE.

LIVRE TROISIÈME.
PARTIE ORIENTALE DES INDES.

CHAPITRE II.
Tonquin.

Dans la description de ce pays, dont l'intérieur est peu connu, nous avons l'avantage de trouver un guide auquel il ne manque rien pour exciter la confiance, et dont le témoignage est capable même d'ôter toute espèce

de crédit aux voyageurs dont les relations ne s'accordent point avec la sienne. C'est l'idée sous laquelle on nous présente l'Anglais Baron, en nous apprenant qu'il est né au Tonquin, qu'il y a passé une grande partie de sa vie, et qu'il joignait une rare probité aux lumières que donne l'étude.

La découverte du Tonquin est postérieure de quelque temps à celle de la Chine. Les Portugais n'envoyèrent leurs vaisseaux sur les côtes de Tonquin qu'après avoir visité les Chinois. A la vérité, cette contrée était anciennement une province de la Chine, et lui paie même encore un tribut; mais ce n'est pas cette raison qui a retardé la connaissance d'un pays qui était gouverné depuis quatre cents ans par ses propres rois, lorsque les Portugais commencèrent leurs découvertes dans les Indes. Il y a plus d'apparence que ce retardement est venu du caractère des Tonquinois, qu'aucun motif de commerce ou de confédération ne peut faire sortir de leur patrie : ils tiennent beaucoup de la vanité des Chinois, dont ils imitent d'ailleurs le gouvernement, les sciences et les caractères d'écriture, quoiqu'ils haïssent leur nation.

Ce pays est situé sous le tropique, et même plus au nord, dans quelques parties. Cependant Baron assure qu'il est fort tempéré, ce qu'il attribue au grand nombre de rivières dont il est arrosé, et aux pluies régulières qu'il reçoit. D'ailleurs on n'y voit point de ces grandes

montagnes stériles et sablonneuses qui causent une chaleur extrême dans plusieurs endroits du golfe Persique. Il est vrai que les pluies qui tombent régulièrement aux mois de mai, de juin, de juillet et d'août, et quelquefois plus tôt, rendent la terre fort humide; mais la chaleur est insupportable pendant le cours de juillet et d'août. On ne saurait douter que le pays ne fût très-fertile en fruits, si tant d'habitans, qui font leur principale nourriture du riz, ne se croyaient pas plus obligés d'employer leurs terres et leur industrie à la culture de ces grains.

Le royaume est bordé au nord-est par la province de Canton; à l'ouest, par le royaume de Laos; au nord, par deux autres provinces de la Chine, Yun-nan et Quang-si; au sud et au sud-est, par la Cochinchine.

Le climat est sain et tempéré depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; quelquefois très-froid aux mois de janvier et de février, quoiqu'on n'y voie jamais de neige ni de glace; assez malsain pendant le cours d'avril, de mai et de juin, autant à cause des pluies et des brouillards que parce que le soleil arrive alors à son zénith. Les vents sont ici divisés entre le nord et le sud, c'est-à-dire qu'ils durent six mois de chaque côté. Le pays est délicieux depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août : les arbres sont alors dans leur verdure, et les campagnes offrent une perspective charmante.

Les vents impétueux, que les matelots européens nomment *ouragans*, et qui portent ici le nom de *typhons*, exercent leur empire avec des ravages terribles sur cette côte et dans les mers voisines ; mais le temps de leur arrivée est fort incertain. Quelquefois ils ne s'élèvent qu'une fois en cinq ou six ans, et même en huit ou neuf. Quoiqu'ils ne soient pas connus sous le même nom dans les autres mers orientales, celui qu'on appelle *éléphant*, dans la baie de Bengale et sur la côte de Coromandel, ne leur est pas fort inférieur, et se fait redouter aussi des matelots par ses funestes effets.

Pour l'étendue, Baron n'en accorde pas plus au Tonquin que nos cartes n'en donnent au Portugal ; mais on y compte quatre fois le même nombre d'habitans. Si l'on excepte la ville de Kécho, il n'y en a pas trois dans tout le royaume qui méritent la moindre attention ; mais les villages, que les habitans nomment *aldeas* ou *aldées*, sont si proches l'un de l'autre, qu'il est impossible d'en fixer le nombre, quand on ne s'est pas fait une étude de les compter.

Kécho, capitale du Tonquin, est située au 21e. degré de latitude nord, à quarante lieues de la mer : elle peut être comparée, pour la grandeur, à plusieurs villes fameuses de l'Asie; mais elle l'emporte sur presque toutes par le nombre de ses habitans, surtout le premier et le quinzième jour de leur nouvelle lune, qui est le jour du marché ou du grand bazar. Tout le peuple des villages voisins y est amené par

son commerce, et le nombre en est presque incroyable. Il reste si peu de passage dans les rues, quoique fort larges, que, suivant le témoignage de Baron, et dans ses propres termes, « c'est avancer beaucoup que d'y faire cent pas dans une demi-heure. » Cependant il règne un ordre admirable dans la ville; chaque marchandise qu'on y vend a sa rue qui lui est assignée, et ces rues appartiennent à un, deux ou plusieurs villages, dont les habitans ont droit seuls d'y tenir boutique.

C'est à Kécho que le roi fait sa résidence ordinaire avec ses généraux, les princes, tous les grands du royaume, et toutes les cours de justice. Quoique le palais et les édifices publics occupent un terrain spacieux, ils n'ont rien de plus éclatant qu'un grand bâtiment de bois, qui en fait la principale partie. Le reste, comme toutes les maisons de la ville, est bâti de bambous et d'argile, à l'exception des comptoirs étrangers qui sont de brique, et qui font une figure distinguée au milieu d'un si grand nombre de chaumières. Cependant les triples murs de la vieille ville et du vieux palais donnent par leurs débris une haute idée de ce qu'ils devaient renfermer dans le temps de leur splendeur. Le palais seul embrassait dans sa circonférence un espace de six ou sept milles. Ses cours pavées de marbre, ses portes et les ruines de ses appartemens rendent témoignage de son ancienne magnificence, et font regretter la destruction d'un des plus beaux édifices

de l'Asie; mais, en attribuant cette disgrâce aux ravages de la guerre, Baron n'explique pas les raisons qui empêchent de la réparer.

Kécho est aussi le quartier perpétuel d'un corps formidable de milice, que le roi tient prêt pour toutes sortes d'occasions. L'arsenal et les autres magasins de guerre occupent le bord de la rivière, près d'une petite île sablonneuse, où l'on conserve le Thecada. Cette rivière, que les habitans nomment *Song-koï*, ou la *grande rivière*, prend sa source dans l'empire de la Chine. Après un fort long cours, elle vient traverser Kécho, d'où elle va se décharger dans la baie de Haynan, par huit ou neuf embouchures, dont la plupart reçoivent des vaisseaux médiocres. Elle est d'une extrême commodité pour la capitale, où elle fait régner continuellement l'abondance, par la multitude infinie de barques et de bateaux qu'elle y amène, chargés de toutes sortes de marchandises et de provisions. Cependant les habitans des provinces, qui font leur principale occupation de ce commerce, ont tous leurs maisons dans quelque village, et n'habitent point dans leurs barques, comme Tavernier l'assure faussement.

Le Tonquin devrait être compté parmi les puissances redoutables, si la force de l'état ne consistait que dans le nombre des hommes. Il entretient continuellement une armée de cent quarante mille combattans, bien exercés à l'usage des armes; et dans l'occasion, ce grand corps peut être augmenté du double; mais, comme le

nombre sert peu sans le courage, Baron avoue qu'il n'y a point de soldats moins à craindre que les Tonquinois. D'ailleurs la plupart de leurs chefs sont des eunuques qui ne conservent dans l'âme aucun reste de leur virilité.

La cavalerie monte à huit ou dix mille hommes, et le nombre des éléphans à trois cent cinquante. Les forces maritimes consistent dans deux cent vingt bâtimens, grands et petits, plus propres à la rivière qu'à la mer, et qui ne servent guère aussi qu'aux fêtes et aux exercices d'amusement. Chaque bâtiment est armé à la proue d'un canon de quatre livres de balles. Ils n'ont pas de mâts, et tous leurs mouvemens se font à force de rames. Les rameurs sont exposés à la mousqueterie et à tous les instrumens de guerre. La cour entretient avec cette flotte environ cinq cents barques, qui se nomment *touinghes*, et qui sont assez légères à la voile, mais trop faibles pour la guerre, quoiqu'elles servent fort bien au transport des vivres et des troupes.

L'arsenal de Kécho est fourni de toutes sortes d'artillerie de tous les calibres, soit de la fabrication des habitans, soit achetée des Portugais, des Anglais et des Hollandais. Il ne manque pas non plus de toutes les munitions convenables.

Outre la mollesse naturelle des soldats de Tonquin, rien ne contribue tant à leur ôter le courage que la nécessité de passer toute la vie dans une condition pénible, sans aucune espé-

rance de s'élever au-dessus de leur premier grade. La valeur même, dans ceux qui peuvent avoir l'occasion de se distinguer, ne change rien à leur état, ou du moins ces exemples sont si rares, qu'ils ne peuvent inspirer d'émulation. L'argent ou la faveur de quelque mandarin du premier ordre sont les seules voies qui puissent conduire aux distinctions.

Leurs guerres ne consistent que dans le bruit et dans un grand appareil de bagage. La moindre querelle les fait entrer dans la Cochinchine, où ils passent le temps, soit à considérer les murs des villes, soit à camper sur le bord des rivières. Mais une légère maladie qui emporte quelques-uns de leurs gens les rebute aussitôt, et leur fait crier que la guerre est cruelle et sanglante. Ils se hâtent alors de retourner vers leurs frontières.

Ils ont quelquefois des guerres civiles que l'adresse termine plutôt que la valeur. Dans leurs anciens démêlés avec les Chinois, on les a vus combattre avec assez de résolution; mais ils y étaient forcés par la nécessité. Cependant on ne cesse pas de les exercer au maniement des armes, et cet exercice continuel fait la plus grande partie de leur profession. Ils reçoivent chaque jour une portion de riz pour leur nourriture, et leur paie annuelle n'est que d'environ trois écus; mais ils sont exempts de toutes sortes de taxes. Ceux qui n'ont pas leurs quartiers dans la capitale sont dispersés dans les aldées, sous le commandement des mandarins, qui sont

chargés de pourvoir à leur subsistance. Chaque mandarin est revêtu de l'autorité du roi pour commander dans un certain nombre d'aldées.

On ne voit dans le Tonquin ni châteaux ni places fortifiées. L'état se glorifie de n'avoir pas besoin d'autre appui que ses troupes : ce qui ne serait pas sans fondement, si leur courage répondait à leur nombre.

Quoique la valeur ne soit pas une qualité commune au Tonquin, la douceur et le goût de la tranquillité font moins le caractère général des habitans qu'une humeur inquiète et turbulente qui demande le frein continuel de la sévérité pour les contenir dans l'union. Les révoltes et les conspirations y sont fréquentes. Il est vrai que la superstition à laquelle tout le peuple est malheureusement livré a souvent plus de part aux désordres publics que les entreprises de l'ambition, et que rarement les mandarins et les autres seigneurs prennent part à ces attentats.

Les Tonquinois n'ont pas l'humeur emportée; mais ils sont la proie de deux passions beaucoup plus dangereuses, qui sont l'envie et la malignité. Autrefois le premier de ces deux vices leur faisait désirer toutes les richesses et les curiosités des nations étrangères; mais leurs désirs se réduisent aujourd'hui à quelques pièces d'or et d'argent du Japon et au drap de l'Europe. Ils ont toujours eu cette espèce d'orgueil qui ôte la curiosité de visiter les autres pays. Leur estime se borne à leur patrie ; et

tout ce qu'on leur raconte des pays étrangers passe à leurs yeux pour une fable.

Ils ont la mémoire heureuse et la pénétration vive; cependant ils n'aiment pas les sciences pour elles-mêmes, mais parce qu'elles les conduisent aux charges et aux dignités publiques. Leur ton en lisant est une espèce de chant. Leur langage, comme celui des Chinois, est plein de monosyllabes, et quelquefois ils n'ont qu'un seul mot pour exprimer onze ou douze choses différentes. L'unique distinction consiste à prononcer pleinement, à presser leur haleine, à la retenir, à peser plus ou moins sur l'accent. Aussi rien n'est-il si difficile aux étrangers que d'atteindre à la perfection de leur langue. Il n'y a point de différence entre celle de la cour et celle du peuple. Mais, dans les matières qui regardent les lois et les cérémonies, ils emploient la langue chinoise comme on se sert en Europe des langues grecque et latine.

Les deux sexes ont la taille bien proportionnée, mais petite plutôt que grande. En général, ils sont d'une constitution faible; ce qui vient peut-être de leur intempérance et de l'excès avec lequel ils se livrent au sommeil. La plupart ont le teint aussi brun que les Chinois et les Japonais; mais les personnes de qualité sont presque aussi blanches que les Portugais et les Espagnols. Ils ont le nez et le visage aussi plats que les Chinois. Leurs cheveux sont noirs, et c'est un ornement que de les avoir longs. Les

soldats, pendant leurs exercices, et les artisans, dans les fonctions de leur métier, les relèvent sous leur bonnet, ou les lient au sommet de leur tête. Quoique les enfans des deux sexes aient les dents fort blanches, ils n'arrivent pas plus tôt à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, qu'ils se les noircissent comme les Japonais. Ils laissent croître leurs ongles, suivant l'usage de la Chine, et les plus longs passent pour les plus beaux; cependant ce dernier usage est borné aux personnes de distinction.

Leurs habits sont de longues robes, peu différentes de celles des Chinois. Il leur est défendu, par une ancienne tradition, de porter des sandales ou des souliers, à l'exception des lettrés et de ceux qui sont parvenus au degré de *tuncys* ou de docteurs. Cette coutume néanmoins s'observe aujourd'hui avec moins de rigueur.

La condition du peuple est assez misérable. On lui impose de grosses taxes et des travaux pénibles.

Un jeune homme est assujetti, dès l'âge de dix-huit ou de vingt ans, dans quelques provinces, à payer trois, quatre, cinq, six piastres chaque année, suivant la fertilité du terroir de son aldée. Ce tribut se lève à deux termes, aux mois d'avril et d'octobre, qui sont le temps de la moisson du riz. Il n'y a d'exempts que les princes du sang royal, les domestiques de la maison du roi, les ministres d'état, les officiers publics, les lettrés, depuis le grade de

singdo ; les officiers de guerre et les soldats, avec un petit nombre, qui ont obtenu ce privilége par faveur ou à prix d'argent, et seulement pour la durée de leur propre vie. Un marchand qui s'est établi dans la capitale n'en est pas moins taxé dans l'aldée d'où il tire son origine. Il demeure sujet au vecquan, qui est le service du seigneur; c'est-à-dire qu'il est obligé de travailler par lui-même, ou par des personnes à ses gages, aux réparations des murs, des grands chemins, des palais du roi, et de tous les ouvrages publics.

Les artisans de toutes les professions doivent employer six mois de l'année au vecquan, sans aucun espoir de récompense pour leur travail, à moins que la bonté du maître ne le porte à leur accorder la nourriture : ils peuvent disposer d'eux-mêmes pendant les six autres mois; temps bien court, observe l'auteur, lorsqu'ils sont chargés d'une nombreuse famille.

Dans les aldées dont le terroir est stérile, les pauvres habitans, qui ne sont pas en état de payer la taxe en riz ou en argent, sont employés à couper de l'herbe pour les éléphans et la cavalerie de l'état, à quelque distance qu'ils puissent être des lieux où l'herbe croît, ils doivent la transporter dans la capitale, tour à tour et à leurs propres frais. L'auteur observe que l'origine de ces usages vient de la politique des rois du pays pour contenir dans la dépendance un peuple si remuant, qui ne laisserait pas de repos à ses maîtres, s'il n'était forcé sans

cesse au travail. Chacun jouit d'ailleurs de ce qu'il peut acquérir par son industrie, et laisse paisiblement à ses héritiers le bien dont il se trouve en possession.

L'aîné des fils succède à la plus grande partie de l'héritage. Le roi donne quelque chose aux filles, mais presque rien lorsqu'elles ont un frère.

C'est une ambition commune au Tonquin d'avoir une famille opulente et nombreuse. De là vient l'usage des adoptions, qui s'étend indifféremment aux deux sexes. Les enfans adoptés entrent dans toutes les obligations de la nature. Ils doivent rendre, dans l'occasion, toutes sortes de services à leur père d'adoption, lui présenter les premiers fruits de la saison, et contribuer de tout leur pouvoir au bonheur de sa vie. De son côté, il doit les protéger dans leurs entreprises, veiller à leur conduite, s'intéresser à leur fortune; et lorsqu'il meurt, ils partagent presque également sa succession avec ses véritables enfans. Ils prennent le deuil comme pour leur propre père, quoiqu'il soit encore en vie.

La méthode de l'adoption est fort simple. Celui qui aspire à cette faveur fait proposer ses intentions au père de famille dont il veut l'obtenir; et s'il est satisfait de sa réponse, il se présente à lui avec deux flacons d'arak, que le patron reçoit. Quelques explications font le reste de cette cérémonie.

Les étrangers que le commerce ou d'autres

raisons amènent au Tonquin ont eu souvent recours à cet usage pour se garantir des vexations et de l'injustice des courtisans. L'auteur raconte qu'il avait reçu l'honneur de l'adoption d'un prince qui était alors héritier présomptif du grand-général de la couronne, mais qu'après lui avoir fait quantité de présens, par lesquels il croyait s'être assuré une longue protection, il perdit sa dépense et ses peines, parce que ce prince devint fou.

La plupart des aïdéens ou des paysans composent un peuple grossier et si simple, qu'il se laisse aisément conduire par l'excès de sa crédulité et de sa superstition. Avec ce caractère mobile, il est extrêmement bon ou extrêmement mauvais, suivant la différence des impressions qu'il reçoit. C'est une grande erreur, dans les relations européennes du Tonquin, que de représenter ce peuple comme une troupe de vagabonds qui vivent dans leurs bateaux sur des rivières, et qui passent d'un lieu à l'autre avec leurs femmes et leurs enfans, sans autre motif que l'indigence, qui leur fait chercher continuellement de quoi satisfaire leurs besoins. L'occasion ordinaire de toutes ces courses est le commerce intérieur du royaume, et la nécessité de s'acquitter du service public. Mais il arrive quelquefois aussi que la grande rivière qui vient de la Chine, et les grosses pluies des mois de mars, d'avril et de mai, causent des inondations si terribles, que le pays paraît menacé de sa ruine. Des provinces entières se

trouvent couvertes d'eau, avec une perte infinie pour les habitans, qui sont alors forcés d'abandonner leur demeure et de se retirer dans leurs bateaux.

Les Tonquinois peuvent se marier sans le consentement de leurs pères et de leurs mères. Le temps ordinaire du mariage pour les jeunes filles est l'âge de seize ans. Toute la cérémonie consiste à les demander en faisant quelques présens au père; et si la demande est acceptée, on s'explique de bonne foi sur les richesses mutuelles. Le mari envoie chez la fille tout ce qu'il destine à son usage; on convient d'un jour où, dans une procession solennelle de tous les parens et de tous les amis, elle est portée avec tout ce qu'elle a reçu de son mari dans la maison qu'il a fait préparer pour sa demeure. On s'y réjouit le soir : les prêtres et les magistrats ne s'en mêlent point.

Quoique la polygamie soit tolérée au Tonquin, c'est la femme dont les parens sont les plus qualifiés qui prend le premier rang entre les autres, et qui porte seule le titre d'épouse. La loi du pays permet le divorce aux hommes; les femmes n'ont pas le même privilége, et l'auteur ne connaît point d'autres cas où elles puissent quitter leur mari sans son consentement que celui de l'autorité d'une famille puissante, dont elles abuseraient pour l'emporter par la force. Un mari qui veut répudier sa femme lui donne un billet signé de sa main et de son sceau, par lequel il reconnaît qu'il

abandonne tous ses droits, et qu'il lui rend la liberté de disposer d'elle-même. Sans cette espèce de certificat, elle ne trouverait jamais l'occasion de se remarier; mais, lorsqu'elle y est autorisée par l'acte de sa séparation, ce n'est point une tache d'avoir été au pouvoir d'un autre et d'en être abandonnée. Elle emporte, avec ce qu'elle a mis dans la société du mariage, tout ce que son mari lui a donné en l'épousant. Ainsi sa disgrâce n'ayant fait qu'augmenter son bien, elle en a plus de facilité à former un nouvel engagement. Les enfans qu'elle peut avoir eus demeurent au mari. Cette compensation d'avantages rend les divorces très-rares.

Un homme de qualité qui surprend sa femme dans l'action de l'adultère est libre de la tuer, elle et son amant, pourvu que cette sanglante exécution se fasse de ses propres mains; s'il remet sa vengeance à la justice, la femme est écrasée par un éléphant, et le suborneur reçoit la mort par quelque autre supplice. Dans les conditions inférieures, le mari offensé doit recourir aux lois, qui traitent sévèrement les coupables, mais qui exigent des preuves du crime, qu'il n'est pas toujours aisé d'apporter.

La civilité chinoise a fait beaucoup de progrès au Tonquin; mais, en reconnaissant sa source, l'auteur y fait observer des différences qui viennent d'un mélange d'anciens usages, et qui rendent les Tonquinois moins esclaves de la cérémonie que les Chinois.

Toutes leurs visites se font le matin. C'est une incivilité de se présenter dans une maison de distinction vers l'heure du dîner, à moins qu'on n'y soit invité. Les seigneurs se rendent même à la cour de fort grand matin; ils y remplissent leur devoir jusqu'à huit heures, ensuite se retirant chez eux, ils s'y occupent de leurs affaires domestiques, et le temps qui reste jusqu'à l'heure du dîner est réservé pour la retraite et le repos, comme une préparation nécessaire avant de donner au corps la réfection des alimens.

Entre les personnes de qualité, les princes et les grands mandarins ne sortent que sur des éléphans ou dans de riches palanquins, suivis d'un grand nombre d'officiers, de soldats et de valets. C'est le rang ou la dignité qui règle la grandeur du cortége. Ceux d'un degré inférieur sortent à cheval, et ne sont jamais escortés de plus de dix personnes; mais il est rare aussi qu'ils en aient moins, parce que l'escorte fait une grande partie de leur faste.

Si celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, on doit se garder de lui offrir les moindres rafraîchissemens, sans en excepter le bétel, à moins qu'il ne fasse au maître de la maison l'honneur de lui en demander. L'usage des seigneurs est de faire toujours porter avec eux leur eau et leur bétel; les boîtes où le bétel est renfermé sont ordinairement de laque noire ou rouge; cependant les princes et princesses du sang royal en ont d'or massif,

enrichies de pierres précieuses et d'écaille de tortue.

Dans la conversation, chacun doit éviter les sujets tristes, et faire tourner tous les discours à la joie, qui est le caractère naturel des habitans. C'est par la même raison qu'ils visitent rarement les malades, et qu'à l'extrémité même de la vie ils n'avertissent point leurs parens de mettre ordre à leurs affaires. Cet avis passerait pour une offense; aussi meurent-ils la plupart sans avoir disposé de leur héritage par un testament; ce qui donne lieu à des procès continuels pour la succession de ceux qui meurent sans enfans.

Les salles des grands ont plusieurs alcôves où chacun est assis sur des nattes, les jambes croisées. La distinction du rang est réglée par la hauteur des places; les tapis et les coussins ne sont pas connus, même à la cour. On n'y voit pas d'autres lits que des nattes, avec une sorte d'oreiller, fait aussi de joncs ou de roseaux, qui sert de chevet ou d'appui.

Les alimens des seigneurs sont assez recherchés, quoique leurs préparations et leurs assaisonnemens ne paraissent point agréables aux étrangers. Le peuple vit de légumes, de riz et de poisson salé. On ne se sert ni de nappes ni de serviettes; cette dépense, qui n'a pour objet que la propreté, serait inutile dans un pays où les doigts ne touchent jamais aux plats ni aux mets. Toutes les viandes sont coupées avant le service, et l'on mange, sui-

vant la mode chinoise, avec deux petits bâtons, qui tiennent lieu des fourchettes de l'Europe. Les plats ne sont pas de bois vernissé, comme Tavernier l'assure, mais de porcelaine du Japon ou de la Chine, qui est fort estimée. Les personnes de qualité mangent avec une sorte de décence ; mais le commun des habitans, que l'auteur représente comme les plus gourmands de tous les hommes, ne pensent qu'à se remplir avidement l'estomac, et ne répondraient pas même aux questions qu'on leur ferait à table, comme s'ils craignaient, dit l'auteur, que le temps qu'ils emploieraient à parler ne diminuât leur plaisir ou leur portion d'alimens. Autant l'excès des liqueurs fortes est rare dans le peuple, autant il est en honneur à la cour et parmi les gens de guerre. Un bon buveur y passe pour un galant homme. Dans les repas qu'ils se donnent entre eux, les convives ont la liberté de demander tout ce qu'ils désirent, et celui qui traite regarde cette occasion de les obliger comme une faveur. Leurs complimens, lorsqu'ils se rencontrent, ne consistent point à se demander comment ils se portent, mais où ils ont été, et ce qu'ils ont fait ; s'ils remarquent à l'air du visage que quelqu'un soit indisposé, ils ne lui demandent point s'il est malade, mais combien de tasses de riz il mange à chaque repas, et s'il a de l'appétit ou non. L'usage des grands et des riches est de faire trois repas par jour, sans y comprendre une légère collation dans le cours de l'après-midi.

De tous les passe-temps des Tonquinois, les plus communs et les plus estimés sont le chant et la danse. Ils s'y livrent ordinairement le soir, et souvent ils y emploient toute la nuit. C'est ce que Tavernier nomme des comédies; nom fort impropre, observe l'auteur, du moins s'il a prétendu les comparer à celles de l'Europe. On n'y a jamais vu, comme il le dit, des machines et de belles décorations. Les Tonquinois n'ont pas même de théâtres. Mais, outre les maisons des mandarins, qui ont quelques salles destinées à ces amusemens, on voit dans les aldées des maisons de chant où les habitans s'assemblent, surtout aux jours de fêtes. Le nombre des acteurs est ordinairement de quatre ou cinq, dont les gages montent à une piastre pour le travail d'une nuit; mais la libéralité des spectateurs y joint quelques présens, lorsqu'ils sont satisfaits de leur habileté. Leurs habits sont d'une forme bizarre. Ils ont peu de chansons. Elles roulent sur cinq où six airs; la plupart à l'honneur de leurs rois et de leurs généraux, mêlées néanmoins d'apostrophes amoureuses et d'autres figures poétiques. La partie de la danse est bornée aux femmes; mais elles chantent aussi : et, dans l'action même, elles sont souvent interrompues par un bouffon, le plus ingénieux de la troupe, qui s'efforce de faire rire l'assemblée par ses bons mots et ses postures comiques. Leurs instrumens de musique sont des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois,

des guitares et plusieurs espèces de violons. Ils ont une autre sorte de danse, avec un bassin rempli de petites lampes qu'une femme porte sur sa tête, et qui ne l'empêche pas de faire toutes sortes de mouvemens et de figures sans répandre l'huile des lampes, quoiqu'elle s'agite avec une légèreté qui fait l'admiration des spectateurs. Cette danse dure presqu'une demi-heure.

Les femmes ont aussi beaucoup d'habileté à danser sur la corde, et quelques-unes s'en acquittent avec beaucoup de grâce.

Les combats de coqs sont fort en honneur au Tonquin, particulièrement à la cour. Les seigneurs font des paris considérables contre les coqs du roi, qui doivent néanmoins être toujours victorieux; aussi cette manière de flatter appauvrit-elle les courtisans.

Ils prennent beaucoup de plaisir à la pêche; et la multitude de leurs rivières et de leurs étangs leur en offre continuellement l'occasion. A l'égard de la chasse, ils s'y exercent peu, parce qu'ils ont à peine une forêt qui convienne à cet amusement.

Mais le principal de leurs passe-temps est la fête du nouvel an, qui arrive vers le 25 janvier, et qui est célébrée pendant trente jours. C'est le temps auquel tous les plaisirs se rassemblent, soit en public, soit dans l'intérieur des maisons. On élève des théâtres au coin des rues. Les instrumens de musique retentissent de toutes parts. La gourmandise et la débauche

sont portées à l'excès. Il n'y a point de Tonquinois si misérable qui ne se mette en état de traiter ses amis, dût il se réduire à mendier son pain pendant toute l'année.

C'est un usage établi de ne pas sortir de sa maison le premier jour de cette fête, et de tenir les portes fermées, dans la crainte de voir ou de rencontrer quelque chose qui puisse être de mauvais augure pour le reste de l'année. Le second jour chacun visite ses amis, et rend ses devoirs aux supérieurs.

Quelques-uns comptent la nouvelle année depuis le 25 de leur dernière lune, parce qu'alors le grand sceau de l'état est mis dans une boîte pour un mois; le seul pendant lequel l'action des lois est suspendue; toutes les cours de judicature sont fermées; les débiteurs ne peuvent être saisis; les petits crimes, tels que les querelles et les vols, demeurent impunis, et la punition même des grands crimes est renvoyée à d'autres temps, avec la seule précaution d'arrêter les coupables; mais la nouvelle année commence proprement, comme on l'a dit, vers le 25 janvier, et la fête dure un mois, suivant l'usage de la Chine.

L'auteur fait remarquer, en concluant cet article, combien Tavernier se trompe dans la plupart de ses observations, surtout lorsqu'il représente les Tonquinois comme un peuple laborieux et plein d'industrie, qui fait un utile emploi de son temps. C'est un éloge, dit-il, qu'on ne peut refuser tout-à-fait aux femmes;

mais les hommes sont généralement paresseux, et ne penseraient qu'à satisfaire leur gourmandise, s'ils n'étaient forcés au travail.

C'est une autre erreur dans Tavernier de prétendre que les Tonquinois se font un déshonneur d'avoir la tête découverte : un inférieur ne paraît jamais que la tête nue devant son supérieur ; et ceux qui reçoivent quelque ordre du roi, verbal ou par écrit, ne peuvent l'entendre ou le lire sans avoir commencé par ôter leur robe et leur bonnet. A la vérité, les criminels qui sont condamnés à la mort ont la tête rasée, pour être reconnus facilement, s'ils échappaient à leurs gardes; mais cette raison est fort différente de celle qu'apporte Tavernier; il ne se trompe pas moins lorsqu'il parle des criminels écartelés ou crucifiés : ces supplices ne sont pas connus dans le pays.

La mémoire est, de toutes les facultés, la plus nécessaire pour l'espèce de science à laquelle ils aspirent; elle consiste particulièrement dans un grand nombre de caractères hiéroglyphiques. De là vient que parmi leurs lettrés il s'en trouve qui n'ont pris leurs degrés qu'après quinze, vingt ou trente ans d'étude, et que plusieurs étudient toute leur vie sans pouvoir y parvenir; aussi n'ont-ils pas de terme fixe pour le cours de leurs études : ils peuvent s'offrir à l'examen aussitôt qu'ils se croient capables de le soutenir. Le pays n'a pas d'écoles publiques. Chacun prend pour ses enfans le précepteur qui lui convient.

Ils n'ont adopté des sciences chinoises que la morale, dont ils puisent les principes dans la même source, c'est-à-dire dans les livres de Confucius. Leur ignorance dans la philosophie naturelle est extrême ; ils ne sont pas versés dans les mathématiques et dans l'astronomie; leur poésie est obscure; leur musique a peu d'harmonie. Enfin l'auteur, ne s'attachant qu'à la vérité dans le jugement qu'il porte de son pays, admire que Tavernier ait pu prendre les Tonquinois pour le peuple de l'Orient le plus versé dans toutes ces connaissances.

Les lettrés du Tonquin doivent passer par divers degrés, comme ceux de la Chine, pour arriver au terme de leur ambition. Ce n'est pas la noblesse, car les honneurs meurent ici avec la personne qui les a possédés ; mais toutes les dignités du royaume sont la récompense du mérite littéraire. Le premier degré est celui de *sindgo*, qui revient à celui de bachelier en Europe ; le second, celui de *rang-cong*, qu'on peut comparer à celui de licencié ; et le troisième, celui de *tuncy*, qui donne proprement la qualité de docteur. Entre les docteurs, on choisit le plus habile pour en faire le chef ou le président des sciences, sous le titre de *tranghivin*. La corruption, la partialité, et toutes les passions, qui ont tant de part à tout ce qui se fait au Tonquin, cèdent pour ce choix à l'amour de l'ordre et de la justice ; on y apporte tant de soins et de précautions, qu'il tombe toujours, dit Baron, sur les plus dignes sujets. Si cet éloge

est vrai, le Tonquin est un pays unique.

Ils réussissent peu dans la médecine, quoiqu'ils en étudient les principes dans les livres chinois, qui leur apprennent à connaître et à préparer les simples, les drogues et les racines. La confusion de leurs idées ne permet guère de se fier à leurs raisonnemens. L'expérience est la plus sûre de leurs règles; mais, comme elle ne leur donne pas la connaissance de l'anatomie et de tout ce qui entre dans la composition du corps humain, ils attribuent toutes les maladies au sang; et l'application de leurs remèdes ne suppose jamais aucune différence dans la constitution du corps. Tavernier a cru parler des médecins chinois lorsqu'il relève l'habileté de ceux du Tonquin à juger des maladies par le pouls.

La peste, la gravelle et la goutte sont des maux peu connus dans ces contrées. Les maladies les plus communes au Tonquin, sont la fièvre, la dysenterie, la jaunisse, la petite-vérole, etc., pour lesquelles on emploie différens simples, et surtout la diète et l'abstinence. La saignée s'y pratique rarement, et la méthode du pays ne ressemble point à celle de l'Europe; c'est du front que les Tonquinois se font tirer du sang avec un os de poisson, dont la forme a quelque ressemblance avec la flamme des maréchaux européens. On l'applique sur la veine; on la frappe du doigt, et le sang rejaillit aussitôt, mais leur grand remède est le feu dans la plupart des maladies. La matière

dont ils se servent pour cette opération est une feuille d'arbre bien séchée, qu'ils battent dans un mortier, et qu'ils humectent ensuite avec un peu d'encre de la Chine : ils la divisent en plusieurs parties de la grandeur d'un liard, qu'ils appliquent en différens endroits du corps : ils mettent le feu avec un petit papier allumé : et le malade a besoin d'une patience extrême pour résister à la douleur ; mais, quoique l'auteur ait vu pratiquer continuellement cette méthode, et qu'il en ait entendu louer les effets, il n'en a jamais vérifié la vertu par sa propre expérience. L'usage des ventouses n'y est pas moins commun, et s'exerce à peu près comme en Europe; mais on se sert de calebasses au lieu de verres.

Les Tonquinois entendent si peu la chirurgie, que, pour les dislocations et les fractures des os, ils n'emploient que certaines herbes dont l'auteur vante l'effet. Ils ont un autre remède, qui consiste à réduire en poudre les os crus d'une poule, dont ils font une pâte qu'ils appliquent sur la partie affectée, et qui passe pour un spécifique souverain. Ils prennent pour quelques maladies des coquillages de mer réduits en poudre, surtout des écailles de crabes, qu'ils croient convertis en pierres par la chaleur du soleil, et qu'ils avalent en potion.

Les grands ont l'usage du thé, mais sans y attacher beaucoup de vertu. Ils emploient particulièrement un thé du pays qu'ils appellent *chia-bang*, qui n'est composé que de feuilles ;

mais ils en ont un autre nommé *chiavay*, qui ne consiste que dans les bourgeons et les fleurs d'un certain arbre, qu'ils font bouillir après les avoir fait sécher et rôtir, et qui forme une liqueur fort agréable : elle se boit chaude, moins pour l'utilité que pour le plaisir. L'auteur accuse ici Tavernier d'une erreur grossière, lorsqu'il donne la préférence au thé du Japon sur celui de la Chine. « Qu'on en juge, dit-il, par la différence du prix, qui est de trente à cent. »

Il est certain que les Tonquinois ont été de tout temps une nation différente de celle des Chinois, qui les appellent *mansos* ou *barbares*, et leur pays *Annam*, parce qu'il est situé au sud de la Chine, et que les habitans ont beaucoup de ressemblance avec les autres Indiens dans leurs alimens, dans l'usage de colorier leurs dents et d'aller pieds nus, et dans la forme de leur gros orteil droit, qui s'écarte beaucoup des autres doigts du pied ; mais il ne faut point espérer d'éclaircissement sur la manière dont ce pays était gouverné avant qu'il devînt une province de la Chine, parce que les habitans, n'ayant alors aucun caractère d'écriture, n'ont pu conserver d'anciennes histoires, et que celles qu'ils ont composées depuis ne peuvent passer que pour autant de fictions et de fables.

Les Tonquinois, long-temps gouvernés par leurs propres rois, et souvent en guerre avec les empereurs de la Chine, avaient enfin été assujettis à ce grand empire.

On changea la forme de l'administration, et ils reçurent un général ou vice-roi qui les soumit à la plupart des lois chinoises. Une longue tranquillité servit à affermir une nouvelle constitution. Cependant le souvenir de l'ancienne liberté, réveillé par l'insolence du vainqueur, fit naître dans toute la nation le désir de se délivrer du joug. Elle prit les armes sous la conduite d'un vaillant capitaine nommé *Li :* elle tailla les Chinois en pièces, sans épargner le vice-roi, qui se nommait *Loutang*. La fortune ayant continué de se déclarer pour elle dans plusieurs batailles, tant de revers, et les guerres civiles qui désolèrent alors la Chine portèrent l'empereur Humveon à recevoir des propositions de paix. Il retira ses troupes à certaines conditions, qui n'ont pas cessé, depuis quatre cent cinquante ans, d'être exécutées fidèlement. Elles obligent les Tonquinois d'envoyer de trois ans en trois ans à Pékin, capitale de l'empire chinois, un présent qui porte le nom de *tribut*, et de rendre hommage à l'empereur pour leur royaume et leur liberté, qu'ils reconnaissent tenir de sa bonté et de sa clémence.

Entre les richesses et les raretés qui composent le présent, ils devaient autrefois porter des statues d'or et d'argent, en forme de criminels qui demandent grâce, pour marque qu'ils s'attribuaient cette qualité à l'égard des Chinois, depuis qu'ils avaient massacré un vice-roi de cette nation. Aujourd'hui le tribut

ne consiste plus qu'en barres d'or. Les rois du Tonquin reçoivent aussi leur sceau des empereurs de la Chine comme une marque de leur dépendance. D'un autre côté, les Chinois reçoivent aussi les ambassadeurs avec beaucoup de pompe et de magnificence, moins par affection, suivant la remarque de Baron, que pour donner une haute idée de leur propre grandeur en relevant celle de leurs vassaux. Au contraire, dans les ambassades qu'ils envoient quelquefois au Tonquin, s'ils font éclater la majesté de leur empire par l'appareil extraordinaire du cortége, le ministre impérial porte la fierté jusqu'à dédaigner de rendre visite au roi, et de le voir dans tout autre lieu que la maison qu'il occupe à Kécho.

Li trouva dans les Tonquinois toute la reconnaissance qu'ils devaient à ses importans services. Ils le reconnurent pour leur roi, et ses descendans lui succédèrent sans interruption pendant l'espace de deux siècles. Mais, ayant été détrônés par un rebelle, et rétablis par Tring, brigand courageux, tout leur pouvoir passa entre les mains de leur libérateur, qui ne leur laissa plus qu'une ombre de royauté. Il se réserva le titre de *chova*, qui signifie général de toutes les forces du royaume, et attira ainsi à lui toute l'autorité. Cette forme de gouvernement est demeurée si bien établie, que depuis ce temps-là toutes les prérogatives du pouvoir souverain ont résidé dans le chova. C'est lui qui fait la guerre et la paix, qui porte les

lois ou qui les abroge, qui pardonne ou qui condamne les criminels, qui crée ou qui dépose les officiers civils et militaires, qui impose les taxes; en un mot, qui jouit de l'exercice de la royauté. Les Européens ne font pas même difficulté de leur donner le nom de *roi ;* et pour mettre quelque distinction entre les rangs, ils donnent aux successeurs de Li la qualité d'empereurs. Ces faibles princes, qui portent dans le pays le titre de *bova*, passent leur vie dans l'enceinte du palais, environnés d'espions du chova. L'usage ne leur permet de sortir qu'une ou deux fois l'année, pour quelques fêtes solennelles qui regardent moins l'état que la religion. Leur pouvoir se réduit à confirmer les décrets du chova par de simples formalités. Ils les signent; ils y mettent leur sceau; mais il y aurait peu de sûreté pour eux à les contredire; et quoiqu'ils soient respectés du peuple, c'est au chova qu'on paie les tributs et qu'on rend les devoirs de l'obéissance.

Ainsi la dignité de général est devenue héréditaire au Tonquin comme la couronne. L'aîné des fils succède à son père. Cependant l'ambition a souvent fait naître des querelles fort animées entre les frères ; et l'état s'en est ressenti par de longues guerres : ce qui fait dire comme en proverbe que « la mort de mille » bovas n'est pas si dangereuse pour le Ton- » quin que celle d'un seul chova. »

Ce royaume est proprement divisé en six provinces , dont cinq ont leurs gouverneurs

particuliers ; mais celle de Ngheam, qui fait la sixième, et qui touche aux frontières de la Cochinchine, est gouvernée par les descendans d'Hoan-iong, autre usurpateur qui prit aussi le titre de chova dans le temps de la révolution qui détrôna la postérité de Li, titre que ses successeurs ont conservé avec un pouvoir absolu.

Les gouverneurs des provinces ont pour second officier un mandarin lettré qui partage les soins de l'administration civile, et qui veille au maintien des lois. Chaque province a plusieurs tribunaux de justice, dont l'un est indépendant de l'autorité du gouverneur, et ressortit immédiatement du tribunal souverain de Kécho. La connaissance des affaires criminelles appartient uniquement au gouverneur. Il punit sur-le-champ tous les délits légers ; mais sa sentence pour ceux qui méritent la mort est envoyée au chova, qui doit la confirmer.

Les affaires ou les querelles des grands sont jugées dans la capitale par divers tribunaux qui tirent leurs noms et leurs dignités de leurs différentes fonctions. Ainsi l'un juge des crimes d'état ; l'autre, des meurtres ; un autre, des différens qui s'élèvent pour les terres ; un autre, de ceux qui regardent les maisons, etc. Quoique les lois chinoises aient été reçues par les Tonquinois, et qu'elles composent le droit du pays, ils ont quantité d'édits et de constitutions particulières, anciennes et modernes, qui ont encore plus de force, et qui sont ré-

digées en plusieurs livres. Baron observe même que dans plusieurs des lois qui leur sont propres on reconnaît plus de justice et d'honnêteté naturelle que dans celles de la Chine. Telle est celle qui défend l'exposition des enfans, quelque difformes qu'ils puissent être; tandis qu'à la Chine cet usage barbare est non-seulement toléré, mais même ordonné par une ancienne loi. D'un autre côté, quelque sagesse et quelque fonds d'humanité qu'on soit obligé de reconnaître dans les anciennes constitutions du Tonquin, il s'est glissé une si étrange corruption dans tous les tribunaux de justice, qu'il y a peu de crimes dont on ne soit sûr de se faire absoudre à prix d'argent.

Si le chova se marie, ce qui n'arrive guère que dans les dernières années de sa vie, et lorsqu'il n'a plus d'espérance d'avoir d'enfans de la personne qu'il épouse, cette femme, qui est d'extraction royale, prend le nom de *mère du pays*. Son rang est supérieur à toutes les concubines, dont il entretient dès sa première jeunesse un nombre illimité, qu'on a vu monter quelquefois jusqu'à cinq cents. C'est moins à la beauté que les seigneurs tonquinois s'attachent dans le choix des femmes qu'aux talens pour la danse, le chant, les instrumens de musique, et pour tout ce qui peut servir à l'amusement. Celle qui donne le premier fils au chova reçoit des honneurs distingués. Cependant ils n'approchent point de la distinction avec laquelle sa dernière femme est traitée.

Les autres concubines qui ont des enfans de lui prennent le nom de *doueba*, qui signifie *excellente femme.* Tous les enfans mâles, à l'exception de l'aîné, portent celui de *doucong*, ou d'*excellent homme ;* et les filles celui de *batoua*, qui revient au titre européen de *princesse.*

Il ne manque rien du côté de la distinction et de l'opulence à tous les enfans du chova ; mais ses frères et ses sœurs sont réduits au revenu qu'il veut leur accorder, et qui diminue dans leurs familles à proportion qu'ils s'éloignent de la source commune de leur sang. Aux cinquième et sixième degrés, ils cessent de recevoir les pensions dont ils avaient joui jusqu'alors.

On a remarqué que le temps des visites entre les Tonquinois est la première heure du jour. Tous les seigneurs, les mandarins, et les officiers civils et militaires, se rendent alors au palais pour faire leur cour au chova ; mais l'empereur ou le bova ne reçoit leurs complimens que le premier et le quinzième jour de la lune. Ils paraissent devant lui en robes bleues, avec des bonnets de coton de leurs propres manufactures.

Le chova reçoit ses courtisans avec beaucoup de pompe : ses gardes, qui sont en grand nombre, occupent la cour du palais ; quantité d'eunuques dispersés dans les appartemens reçoivent les demandes des mandarins et leur portent ses ordres : les requêtes des plus puis-

sans sont présentés à genoux. C'est un spectacle digne de la curiosité des étrangers que cette multitude de seigneurs qui s'efforcent d'attirer les regards de leur maître et de se faire distinguer par leurs respects et leurs humiliations. Tout se passe, non-seulement avec décence, mais avec un air de majesté qui impose. Les salutations se font à la manière des Chinois. Il n'y a de choquant pour les Européens dans les usages de cette cour que la loi servile qui oblige les grands d'avoir les pieds nus. Ils sont traités d'ailleurs avec bonté. La plus grande punition pour leurs offenses, est une amende ou le bannissement ; il n'y a que le crime de trahison qui les expose au dernier supplice.

L'audience finit à huit heures. Il ne reste avec le chova que les capitaines de ses gardes et ses officiers domestiques, dont la plupart sont eunuques, du moins ceux qui entrent dans l'intérieur du palais et dans les appartemens des femmes. Leur nombre est de quatre ou cinq cents, la plupart fort jeunes, mais si fiers et si impérieux, qu'ils sont détestés de toute la nation. Cependant ils ont toute la confiance du chova, dans les affaires du gouvernement comme dans ses occupations domestiques. Après avoir servi sept ou huit ans au palais, ils s'élèvent par degrés à l'administration et aux principales dignités du royaume, tandis que les lettrés mêmes sont souvent négligés. Mais Baron observe que l'estime a moins de part à

leur faveur que l'intérêt. Lorsqu'ils meurent, les richesses qu'ils ont accumulées par toutes sortes d'injustices et de bassesses reviennent au chova; et leurs parens, qui n'ont contribué à leur grandeur qu'en leur ôtant la qualité d'hommes, n'obtiennent de leur succession que ce qu'il veut bien leur accorder. On peut remarquer que dans toutes les cours d'Orient les eunuques ont toujours eu un grand crédit; c'est qu'à mesure qu'on est moins homme, on est meilleur esclave. Cependant la vérité oblige Baron de reconnaître qu'il s'est trouvé entre ces eunuques des ministres et des officiers d'un mérite extraordinaire, tels, dit-il, qu'Ong-ia-tu-li, Ong-ia-ta-fo-bay et Ong-ia-ho-fatak, qui ont fait l'honneur et les délices du Tonquin. Mais il ajoute qu'ils avaient perdu la virilité par divers accidens, et qu'ils n'étaient pas nés pour la servitude.

Au commencement de chaque année, tous les mandarins et les officiers militaires renouvellent au chova leur serment de fidélité. Ils reçoivent ensuite le même serment de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs domestiques et de tous ceux qui sont dans leur dépendance.

Il se fait tous les ans une revue générale des forces du royaume, dans laquelle on a beaucoup d'égard à la taille des soldats : ceux de la plus haute sont réservés pour la garde du chova. On dispense de cette revue ceux qui ont quelque degré de littérature ou quelque mé-

tier. Les châtimens ne sont jamais cruels ; et Baron assure en général que les Tonquinois n'ont pas l'humeur sanguinaire. L'usage est d'étrangler les criminels du sang royal : on coupe la tête aux autres.

La demeure ou la cour du chova est toujours à Kécho, dans un palais fort spacieux et fermé de murs, qui forme presque le centre de la ville. Il est environné d'un grand nombre de petites maisons pour le logement des soldats ; mais les édifices intérieurs ont deux étages, avec des ouvertures qui servent au passage de l'air : les portes en sont hautes et majestueuses. On voit dans les appartemens du chova et dans ceux de ses femmes tout ce qu'une longue suite d'années peut avoir rassemblé de richesses. L'or y éclate de toutes parts sur les ouvrages de sculpture et du plus beau laque. La première cour offre les écuries des meilleurs chevaux et des plus gros éléphans. Derrière le palais, on trouve des jardins ornés d'allées, de bosquets, d'étangs et de tout ce qui peut servir à l'amusement d'un prince qui s'éloigne rarement de sa demeure.

A l'égard de la succession au trône, l'empereur même ignore souvent lequel de ses fils doit lui succéder, lorsqu'il en a plus d'un ; et s'il n'en a qu'un, il n'est pas plus certain de lui laisser sa couronne, parce que cette disposition dépend du chova, qui, n'étant borné par l'usage qu'à faire régner un prince du sang impérial, favorise celui qui convient le mieux à ses desseins.

Le Tonquin a diverses cérémonies empruntées de la Chine, qui donnent à l'empereur les seules occasions qu'il ait de se montrer au peuple. Telle est celle de la bénédiction des terres, que le prince solennise avec beaucoup de jeûnes et de prières, et dans laquelle il laboure la terre, comme l'empereur de la Chine, pour mettre l'agriculture en honneur. Cette fête se nomme *Le-can-ia.*

L'horreur de la mort, plus vive au Tonquin que dans tout autre pays du monde, a produit dans l'esprit des habitans quantité de notions superstitieuses, dont les grands ne sont pas plus exempts que le peuple. Ils croient que les enfans, dans le sein maternel, ne sont animés que par les esprits des enfans qui sont morts avant d'être parvenus à la maturité de la raison; que les âmes de tous les autres hommes deviennent autant de génies capables de faire du bien ou du mal; qu'elles seraient toujours errantes et sujettes à toutes sortes de besoins, si le secours de leurs familles ne les aidait à subsister, ou si, suivant leurs propres inclinations, elles ne se procuraient ce qui leur manque, par le mal qu'elles commettent, ou par le bien qu'elles font. De cette folle idée ils concluent que, pour ceux qui sont sortis de l'enfance, la mort est le plus grand mal de la nature humaine.

Ils observent avec une exactitude et des soins inviolables l'heure et le jour auxquels une personne expire. S'il arrive que ce soit au

même jour, à la même heure que son père ou ceux qui lui appartiennent de près par le sang sont venus au monde, c'est un très-malheureux présage pour ses héritiers et ses descendans. Ils ne permettent point alors que le corps soit enterré sans avoir consulté leurs devins et leurs prêtres pour choisir un jour favorable à cette cérémonie. Deux et trois ans se passent quelquefois avant qu'ils aient obtenu les lumières qui leur manquent. Le cercueil est renfermé, pour les attendre, dans quelque lieu propre à ce dépôt, et n'y doit point être autrement placé que sur quatre pieux qu'on dispose dans cette vue.

Baron ajoute néanmoins que cet usage ne s'observe que dans les conditions aisées, et que les pauvres, moins scrupuleux, font enterrer leurs parens douze ou quinze jours après leur mort. Il donne une forte raison de cette différence. Plus la sépulture est retardée, plus la dépense augmente, non-seulement pour la femme et les enfans, qui sont obligés d'offrir trois fois chaque jour au corps diverses sortes d'alimens, et d'entretenir continuellement dans le lieu du dépôt des flambeaux et des lampes, outre l'encens et les parfums qu'ils doivent brûler, avec quantité de papier doré, sous différentes formes de chevaux, d'éléphans et d'autres animaux; mais encore par tout le reste de la famille, qui doit contribuer aux frais de la fête funèbre. Rien n'est aussi plus fatigant pour tous les proches que l'usage indispensable

de venir se prosterner plusieurs fois le jour devant le corps, et de renouveler leurs lamentations avec des cérémonies fort ennuyeuses.

Les personnes riches apportent beaucoup de soin, dans leur vieillesse, à se préparer un cercueil, et n'y épargnent point la dépense. On observe une distinction pour le sexe. Un homme qui meurt est revêtu de sept de ses meilleurs habits; une femme, de neuf. On met dans la bouche des personnes de qualité de petites pièces d'or et d'argent, et de la semence de perles, pour les garantir de l'indigence dans une nouvelle vie. On remplit aussi la bouche des pauvres; mais de choses peu précieuses, et dans la seule vue d'empêcher par cette espèce de frein qu'ils ne puissent tourmenter les vivans. Quelques-uns placent dans leur cercueil un vase plein de riz qui est enterré avec eux. On n'emploie point de clous pour fermer le cercueil. Il est calfaté d'une espèce de ciment dont Baron parle avec admiration. L'usage du moindre clou passerait pour une insulte qu'on ferait au corps.

En le conduisant à la sépulture, les fils sont vêtus d'habits grossiers, et portent des bonnets qui ne le sont pas moins. Ils ont à la main des bâtons sur lesquels ils s'appuient, dans la crainte que l'excès de la douleur ne les fasse tomber. Les femmes et les filles ont la tête couverte d'un drap qui les dérobe à la vue, mais qui laisse entendre leurs cris et leurs gémisse-

mens. Dans la marche, l'aîné des fils se couche à terre par intervalles, et laisse passer le corps sur lui. Cette cérémonie est regardée comme la plus grande marque de respect filial. Lorsqu'il se relève, il pousse des deux mains le cercueil en arrière, comme s'il espérait engager le père à retourner au séjour des vivans. On porte dans le convoi diverses figures de papier peint ou doré, qui sont brûlées après l'enterrement, au bruit des timbales, des hautbois et d'autres instrumens de musique. L'appareil est proportionné aux richesses de la famille. Les seigneurs ont plusieurs cercueils l'un sur l'autre. Ils sont portés sous un riche dais, avec une escorte de soldats et une longue suite de mandarins qui s'empressent, dans ces occasions, de rendre au mort les mêmes honneurs qu'ils espèrent recevoir.

Pour le deuil, on se coupe les cheveux jusqu'aux épaules, on se couvre d'habits couleur de cendre, et l'on porte une sorte de bonnet de paille. Il dure trois ans pour un père et une mère. Le fils aîné y ajoute trois mois. Dans un si long intervalle, les enfans habitent peu leurs logemens ordinaires. Ils couchent à terre sur des nattes; non-seulement ils se réduisent aux alimens les plus simples, mais ils se font servir dans une vaisselle grossière. Ils se privent des liqueurs fortes; ils n'assistent à aucune fête. Le mariage même leur est interdit; et s'ils manquaient à des lois si sévères, ils perdraient leurs droits à la succession. Mais, lorsque la fin du

deuil approche, ils se relâchent par degrés de cette extrême rigueur.

Les tombeaux sont dans les diverses aldées, où chaque famille a quelques parens. On regarde comme le dernier malheur pour une famille qu'une personne du même sang soit privée de la sépulture. Le choix du lieu le plus favorable est un mystère qui importe beaucoup aussi au bonheur et à l'infortune des successeurs. Il demande ordinairement plusieurs années de consultation. Pendant le cours du deuil, on célèbre quatre fois l'an la fête des morts. Ces temps sont réglés aux mois de mai, de juin, de juillet et de septembre. Mais le sacrifice qui se fait à l'expiration des trois ans est le plus magnifique, et jette les Tonquinois dans une dépense qui ruine quelquefois leur fortune.

Quoique la principale religion des Tonquinois soit celle de Confucius, qu'ils ont reçue des Chinois, avec les livres qui en contiennent les principes, elle n'est point accompagnée au Tonquin d'un aussi grand nombre de cérémonies qu'à la Chine.

Les Tonquinois donnent à Confucius le nom d'*Ong-Tong ;* ils le regardent comme le plus sage de tous les hommes ; et, sans examiner d'où lui venait la sagesse, ils croient qu'il n'y a point de vertu et de vérité qui ne soit fondée sur ses principes ; aussi n'obtient-on parmi eux aucun degré d'honneur et d'autorité, si l'on n'est versé dans ses écrits. Le fond de sa

doctrine consiste dans des règles morales. Baron les réduit aux articles suivans : « Que chacun doit se connaître soi-même, travailler à la perfection de son être, et s'efforcer par ses bons exemples de conduire les créatures de son espèce au degré de perfection qui leur convient, pour arriver ensemble au bien suprême; qu'il faut étudier aussi la nature des choses, sans quoi l'on ne saurait jamais ce qu'il faut faire, ce qu'il faut fuir, et comment il faut régler ses désirs. »

Les sectateurs tonquinois de Confucius reconnaissent, dit-il, un Dieu souverain, qui dirige et qui conserve toutes les choses terrestres : ils croient le monde éternel; ils rejettent le culte des images; ils honorent les esprits jusqu'à leur rendre une sorte d'adoration; ils attendent des récompenses pour les bonnes actions, et des châtimens pour le mal; ils sont partagés dans l'opinion qu'ils ont de l'immortalité. Les uns croient l'âme immortelle sans exception, et prient même pour les morts; d'autres n'attribuent cette heureuse prérogative qu'à l'âme des justes, et croient que celle des méchans périt en sortant du corps; ils croient l'air rempli d'esprits malins qui s'occupent sans cesse à nuire aux vivans. Le respect pour la mémoire des morts est dans une haute recommandation; chaque famille honore les siens par des pratiques régulières qui approchent beaucoup de celles de la Chine. « Cette religion, ajoute Baron, est sans temples

et sans prêtres, sans forme établie pour le culte; elle se réduit à honorer le roi du ciel et à pratiquer la vertu. Chacun est libre dans sa méthode; ainsi jamais aucun sujet de scandale. C'est la religion de l'empereur, du chova, des princes, des grands et de toutes les personnes lettrées. Anciennement, l'empereur seul avait droit de faire des sacrifices au roi du ciel; mais, en usurpant l'autorité souveraine, le chova s'est mis en possession de cette prérogative. Dans les calamités publiques, telles que les pluies ou les sécheresses, la famine, la peste, etc., il fait un sacrifice dans son palais; ce grand acte de religion est interdit à tout autre, sous peine de mort. »

La seconde secte du Tonquin, qui est proprement celle du peuple, des femmes et des eunuques, se nomme *Bout* dans le pays, et n'est pas différente de celle de *Fo*, qui est une véritable idolâtrie. Ses partisans adorent quantité de statues, et sont partisans de la transmigration. Ils offrent des présens et des sacrifices au diable pour détourner le mal qu'il peut leur faire; cependant ils sont aussi sans prêtres. Tavernier se trompe, suivant Baron, lorsqu'il donne le nom de prêtres à leurs devins, qui ne sont qu'une espèce de moines dont toutes les fonctions se réduisent au service des pagodes et à l'exercice de la médecine: la plupart subsistent des aumônes du peuple. Le Tonquin a aussi ses religieuses qui mènent une vie retirée dans leurs cloîtres, d'où elles

ne sortent que pour jouer de leurs instrumens de musique aux funérailles.

On distingue d'autres sectes, mais qui ont fait peu de progrès; cependant celle de Lanzo, qui est la secte des magiciens, s'est acquis l'estime des grands et le respect du vulgaire. On consulte ses chefs dans les occasions importantes, et leurs réponses ou leurs prédictions passent pour des inspirations du ciel.

On en distingue plusieurs classes. Ceux qu'on appelle *thay-bou* sont consultés sur tout ce qui concerne les mariages, la construction des édifices et le succès des affaires. Leurs réponses sont payées libéralement; et pour soutenir le crédit de ces impostures, ils ont toujours l'adresse de les envelopper dans des termes équivoques qui paraissent s'accorder avec l'événement. Les magiciens de cette classe sont tous aveugles, ou de naissance, ou par accident, c'est-à-dire que tous ceux qui ont perdu la vue embrassent la profession de thay-bou. Avant de prononcer leurs oracles, ils prennent trois pièces de cuivre, sur lesquelles sont gravés certains caractères, et les jettent plusieurs fois à terre, dans un espace où leurs mains peuvent atteindre. Ils sentent chaque fois sur quelle face elles sont tombées; et, prononçant quelques mots dont le son ne passe pas leurs lèvres, ils donnent ensuite la réponse qu'on leur demande. Nos Quinze-Vingts ne feraient pas mieux.

Les *thay-bou-toni* sont ceux auxquels on

s'adresse pour les maladies ; ils ont leurs livres, dans lesquels ils prétendent trouver la cause et le résultat de tous les effets naturels ; mais ils ne manquent jamais de répondre que la maladie vient du diable ou de quelques dieux de l'eau. Leur remède ordinaire est le bruit des timbales, des bassins et des trompettes. Le conjurateur est vêtu d'une manière bizarre, chante fort haut, prononce au bruit des instrumens différens mots qu'on entend d'autant moins, qu'il tient lui-même à la main une petite cloche qu'il fait sonner sans relâche. Il s'agite, il saute ; et comme on n'a recours à ces imposteurs qu'à l'extrémité du mal, ils continuent cet exercice jusqu'au moment où le sort du malade se déclare pour la vie ou pour la mort. Il ne leur est pas difficile alors de conformer leur oracle aux circonstances ; mais si cette opération dure plusieurs jours, on a soin de leur fournir les meilleurs alimens du pays, qu'ils mangent sans crainte, quoiqu'ils feignent d'abord de les offrir au diable, comme un sacrifice capable de l'apaiser.

C'est aux magiciens de la même classe qu'on attribue le pouvoir de chasser les esprits malins d'une maison. Ils commencent par invoquer d'autres esprits avec des formules en usage. Ensuite, ayant appliqué sur le mur des feuilles de papier jaune, qui contiennent d'horribles figures, ils se mettent à crier, à sauter, à faire toutes sortes de mouvemens avec un bruit et des contorsions qui causent

de l'épouvante. Ils bénissent aussi les maisons neuves par une espèce de consécration.

Les *thay-de-lys* sont consultés sur les lieux favorables aux enterremens; et si l'on se rappelle de quelle importance ce choix est pour les Touquinois, on jugera que cette classe de magiciens est fort employée.

Les *ba-co-tes* sont une autre espèce d'imposteurs qui n'exercent la magie que pour le peuple, et dont le salaire est aussi vil que leurs fonctions.

Baron s'étend peu sur les temples du Tonquin. La religion des grands les exclut; et celle du peuple ne lui inspire pas assez de zèle pour l'avoir porté à le signaler par de grands édifices. Ce ne sont que de simples appentis ouverts de tous côtés, au milieu desquels on voit quelques idoles suspendues ou soutenues par quelques planches, sans autel et sans aucun ornement. Le pavé est élevé de quelques pieds pour le garantir des inondations; et l'on y monte ordinairement par quelques degrés qui règnent alentour, et qui donnent entrée par toutes les faces. La forme générale de ces temples est un carré long.

La plus grande partie de cette contrée est basse et plate, assez semblable aux Provinces-Unies par ses canaux et ses digues. Ses frontières sont des montagnes du côté du nord, de l'ouest et du sud. Elle est arrosée par le Song-Koï, grand fleuve dont il a déjà été question; mais elle en a plusieurs autres considérables,

et continuellement couverts de bateaux et de grandes barques, qui rendent le commerce très-florissant. A la vérité, il ne croît dans le pays ni vin ni blé; ce qu'il faut attribuer uniquement à l'indifférence des habitans qui ne les cultivent point, parce qu'ils en ignorent l'utilité. Leur principale nourriture est le riz, dont toutes les parties du pays produisent une quantité suffisante. On en distille l'arak comme partout ailleurs.

Les charrues du Tonquin, et la manière de s'en servir, diffèrent de celles des Chinois.

Tous les fruits n'y sont pas inférieurs dans leur espèce à ceux des autres pays de l'Orient; mais les oranges sont infiniment meilleures. Les cocos, outre leurs usages ordinaires, fournissent une huile excellente pour les lampes. Les goyaves, les papayes et les bancous y croissent en abondance. Le bétel et l'arec font les délices des habitans, comme dans toutes les autres parties de l'Inde. Ils ont une figue qui ressemble peu à celle de l'Europe, et qui approche de la carotte pour le goût, mais infiniment plus agréable.

On y trouve en abondance le *li-tchi* que les habitans nomment *bi-djaï*, et que nous décrirons en parlant des fruits de la Chine. Vers le temps de sa maturité, qui est au mois d'avril, les officiers du roi mettent leur sceau sur les arbres qui promettent le meilleur bi-djaï, sans examiner à qui ils appartiennent; et les propriétaires sont obligés, non-seulement de n'y

pas toucher, mais encore de veiller à la conservation des fruits qui sont réservés pour la cour.

L'ananas y croît aussi; mais on n'y trouve pas le durion, qui demande un climat plus chaud. On voit plusieurs sortes de prunes. Le myté, que Baron croit le plus gros fruit du monde, et que la nature ingénieuse, dit-il, fait sortir du tronc de son arbre, parce que les branches ne seraient pas capables de le porter, est plus gros encore au Tonquin que dans les autres pays, où il porte le nom de jak (fruit à pain). On en distingue plusieurs sortes, dont les plus secs, c'est-à-dire ceux qui ne s'attachent point aux doigts ni aux lèvres, passent pour les meilleurs.

Les Tonquinois font autant d'estime que les Chinois de ces petits nids d'oiseaux qui servent non-seulement à la bonne chère, avec différentes préparations qu'on leur donne en qualité d'alimens, mais qui ont la vertu de fortifier l'estomac, et même celle d'exciter les deux sexes à la propagation. Tavernier dit qu'il ne s'en trouve que dans la Cochinchine. C'est une erreur grossière. Baron soutient même qu'il n'y a point de ces nids dans la Cochinchine. Il ajoute, avec raison, que les oiseaux qui les font ne sont pas si gros que l'hirondelle.

Les vers à soie font une des richesses du Tonquin, et s'y élèvent avec autant d'habileté qu'à la Chine. Aussi les pauvres sont-ils vêtus d'étoffes de soie comme les riches, et les plus

belles n'y sont presque pas plus chères que les étoffes de coton.

Quoique les Tonquinois ne s'attachent point à la culture des fleurs, ils en ont de plusieurs sortes, telles qu'une espèce de belle rose d'un blanc mêlé de pourpre, et une autre qui est rouge et jaune, et qui croît sur un arbuste sans épines, mais qui n'a point d'odeur.

Le lis croît au Tonquin, comme dans les autres pays de l'Inde, blanc, assez semblable a celui de l'Europe ; mais la fleur est beaucoup plus petite, quoique la tige soit assez haute. Le jasmin qu'on appelle *de Perse* y est fort commun.

Les cannes à sucre croissent en abondance au Tonquin, mais les habitans s'entendent mal à raffiner le sucre.

Le pays produit toutes sortes de volailles, telles que des poules, des oies, des canards, etc. On y trouve en abondance des vaches, des pourceaux, et les autres espèces d'animaux domestiques. Les chevaux y sont petits, mais vifs et robustes. On en tirerait de grands services, si les habitans ne voyageaient par eau plutôt que par terre.

On voit dans le pays des tigres et des cerfs, mais en petit nombre. Les singes y sont fort communs. Il s'y trouve aussi beaucoup d'éléphans ; mais on ne les emploie qu'à la guerre.

Le pays a beaucoup de chats, mais peu disposés par la nature à prendre des souris. Ce

sont les chiens qui exercent ici cette guerre, et qui n'ont presque point d'autre emploi.

Les oiseaux de terre ne sont pas en grande abondance au Tonquin; mais on y voit beaucoup d'oiseaux de mer.

La principale richesse du pays, et la seule même qui serve au commerce étranger, est la soie écrue et travaillée. Les Portugais et les Castillans enlevaient autrefois toute la soie écrue. Aujourd'hui elle passe entre les mains des Hollandais et des Chinois, qui en portent beaucoup au Japon. La plus grande partie de la soie travaillée, c'est-à-dire en fil, est achetée par les Anglais et les Hollandais.

Les Tonquinois n'ont pas d'autre or que celui qui leur vient de la Chine. Leur argent vient des Anglais, des Hollandais et des Chinois, qui font le commerce du Japon. Ils ont des mines de fer et de plomb qui leur en fournissent autant qu'ils en ont besoin pour leur usage.

Le commerce domestique consiste dans le riz, le poisson salé et d'autres alimens, et dans la soie écrue et travaillée, qu'ils réservent pour leurs habits et leurs meubles. Ils font quelque trafic avec les Chinois, mais sans en tirer beaucoup de profit, parce qu'ils sont obligés de faire des présens considérables aux mandarins qui commandent sur les frontières. Les Chinois mêmes ne sont pas exempts de ces concussions; c'est une maxime politique dans toutes ces cours de ne pas souffrir que les sujets devien-

nent trop riches, de peur que l'ambition et l'orgueil ne leur fassent perdre le goût de la soumission : et les souverains ferment l'œil, par cette raison, sur les injustices de leurs officiers.

En un mot, le commerce est si peu florissant dans le royaume du Tonquin, que si les habitans achètent quelque chose des étrangers, c'est toujours en leur demandant trois ou quatre mois de crédit; et par conséquent avec quelque risque pour l'étranger de perdre sa marchandise, ou d'avoir beaucoup de peine à se faire payer. Baron reconnaît, au désavantage de la nation, qu'il n'y a point un seul marchand tonquinois qui ait le pouvoir ou le courage d'employer tout d'un coup deux mille écus en marchandises. Cependant il ajoute qu'on ne saurait leur reprocher d'être aussi trompeurs que les Chinois; ce qui vient peut-être, dit-il avec la même sincérité, de ce qu'ils ont moins d'esprit et de finesse.

Une autre raison qui s'oppose au commerce du Tonquin, c'est que la plus grande partie de l'argent qui entre dans le pays passe à la Chine pour y être échangé contre de la monnaie de cuivre, qui monte et qui baisse au gré de la cour. D'ailleurs la marque de cette monnaie s'altérant bientôt, elle cesse alors d'être courante; ce qui cause une perte considérable aux marchands, et d'autant plus de préjudice au bien public, que le pays n'a pas de monnaie de cuivre au coin du prince dans laquelle on puisse convertir l'autre à mesure qu'elle s'altère. Ba-

ron gémit d'une si mauvaise politique. C'est, dit-il, une extrême pitié que tant de choses qui pourraient enrichir le royaume et rendre son commerce florissant aient toujours été négligées. Si l'on considère qu'il est bordé par deux des plus riches provinces de la Chine, on jugera qu'il serait facile d'y faire passer une partie des productions de ce vaste empire. Il ne serait pas moins aisé d'y attirer les marchandises de l'Europe et des Indes; et la liberté qu'on pourrait accorder aux étrangers de porter leur commerce dans l'intérieur du pays tournerait également à l'avantage du roi et des habitans; mais la crainte de quelque invasion, qui n'est guère à redouter, éloigne la cour de toutes les communications qui pourraient faire pénétrer sur ses frontières.

CHAPITRE III.

Voyage du père Tachard à Siam.

De plusieurs relations du même voyage, qui doivent trouver place ici successivement, celle du père Tachard est en possession du premier rang dans l'estime du public, par les savantes observations dont elle est remplie, comme celle de l'abbé Choisy s'est fait estimer par son agrément. En général, on a peu de voyages aussi curieux, et peut-être n'en a-t-on pas de plus exacts que ceux qui se firent à Siam en 1685; et

la raison en paraîtra sensible, si l'on considère que leurs différens auteurs, écrivant dans le même temps et sur les mêmes sujets, se sont servis entre eux de censeurs et de guides.

Depuis l'établissement d'une académie des sciences à Paris, cette illustre compagnie n'avait rien imaginé de plus convenable aux vues de sa fondation que d'employer, sous la protection du roi, plusieurs de ses membres à faire des observations dans les pays étrangers, pour se mettre en état de corriger les cartes géographiques, de faciliter la navigation et de perfectionner l'astronomie. Elle avait envoyé les uns en Danemarck, d'autres en Angleterre, d'autres jusqu'en Afrique et aux îles de l'Amérique; tandis que ceux qui demeuraient à l'Observatoire de Paris travaillaient de concert avec eux par des correspondances établies. On cherchait l'occasion d'en faire passer quelques-uns aux Indes orientales, et l'arrivée d'un missionnaire jésuite qui revenait de la Chine fit naître les mêmes idées pour ce grand empire. Un heureux incident en avança beaucoup l'exécution. A la fin de l'année 1682, on vit arriver en France deux mandarins siamois, avec un prêtre des missions étrangères, nommé *Levacher*. Ils venaient de la part des ministres du roi de Siam pour apprendre des nouvelles d'un ambassadeur que le roi leur maître avait envoyé à la cour de France avec des présens magnifiques, sur un vaisseau de la compagnie des Indes, qu'on croyait perdu par le naufrage. Ces

avances d'amitié de la part d'un prince indien excitèrent Louis XIV à profiter d'une si favorable ouverture pour les progrès des sciences et pour la propagation du christianisme. M. de Louvois demanda aux jésuites, par ses ordres, six mathématiciens de leur compagnie, qui fnrent reçus, par un privilége particulier, dans celle des sciences. On leur fournit des mémoires touchant les remarques qu'ils devaient faire aux Indes, des cartes marines de la bibliothéque du roi, qui avaient servi à d'autres voyages, et toutes sortes d'instrumens de mathématiques. Leurs pensions furent réglées, et leurs patentes expédiées pour la qualité de mathématiciens du roi dans les Indes. Ils devaient partir avec le chevalier de Chaumont, nommé par le roi à l'ambassade de Siam.

Ils se rendirent à Brest, où devait se faire l'embarquement. Ces six mathématiciens jésuites étaient le père de Fontenay, revêtu de la qualité de supérieur; les pères Gerbillon, Le Comte, Bouvet, Visdelou, et Tachard, auteur de cette relation. Entre les personnes distinguées qui devaient composer le cortége de l'ambassadeur, on comptait l'abbé de Choisy, fort connu par sa naissance et son mérite, qui devait demeurer en qualité d'ambassadeur ordinaire auprès du roi de Siam, du moins jusqu'à son baptême, si ce prince remplissait l'espérance qu'on avait de sa conversion; espérance qui ne fut point remplie. Ils partirent sur *l'Oiseau*, vaisseau du roi de qua-

rante pièces de canon, accompagné de *la Maligne*, frégate de trente canons.

A mesure qu'on approchait de la ligne, les mathématiciens jésuites prenaient plaisir à remarquer combien les étoiles du pôle arctique s'abaissaient, et combien celles du pôle antarctique s'élevaient au-dessus de leurs têtes. De toutes les nouvelles étoiles qu'ils découvrirent du côté du sud, celles qui les frappèrent d'abord le plus, furent les étoiles de la croisade, ainsi nommées, parce que les quatre principales sont disposées en forme de croix. La plus grande est à 27 degrés du pôle; c'est sur elle que les pilotes se règlent, et prennent quelquefois la hauteur.

Tachard s'applaudit de n'avoir pas éprouvé au passage de la ligne toutes les incommodités dont il avait été menacé par d'autres voyageurs; faveur du ciel d'autant plus singulière, qu'un navire hollandais, parti d'Europe deux mois avant les deux vaisseaux français, essuya les plus affreuses disgrâces dans les mêmes climats, et perdit les trois quarts de son équipage. Il ne mourut qu'un homme sur *l'Oiseau* et sur *la Maligne*, dans toute la traversée de Brest au cap de Bonne-Espérance; et les chaleurs de la zone torride ne parurent guère plus grandes à Tachard que celles de France au fort de l'été.

Les jésuites observèrent plusieurs phénomènes qui, sans être particuliers à leur navigation, méritent d'être présentés.

Le 12 de mars ils découvrirent, au milieu du jour, un de ces jeux de la nature que leur figure a fait nommer *œil de bœuf* ou *œil de bouc*. On les regarde ordinairement comme un présage assuré de quelque orage. C'est un gros nuage rond, opposé au soleil, et sur lequel se peignent les mêmes couleurs que celles de l'arc-en-ciel, mais fort vives. Peut-être n'ont-elles ce grand éclat que parce que l'œil de bœuf est environné de nuées épaisses et obscures; mais Tachard accuse de fausseté tous les pronostics qu'on en tire. Il en vit deux, après lesquels le temps fut beau et serein pendant plusieurs jours.

Il peint soigneusement cette autre espèce de phénomène que les marins appellent *trombes*, *pompes* ou *dragons d'eau*, et qu'il eut occasion d'observer entre la ligne et le tropique du capricorne. Ce sont comme de longs tubes ou de longs cylindres formés de vapeurs épaisses, qui touchent les nues d'une de leurs extrémités, et de l'autre la mer, qui paraît bouillonner alentour. On voit d'abord un gros nuage noir, dont il se sépare une partie; et comme c'est un vent impétueux qui pousse cette portion détachée, elle change insensiblement de figure, et prend celle d'une longue colonne, qui descend jusque sur la surface de la mer, demeurant d'autant plus en l'air que la violence du vent l'y retient, ou que les parties inférieures soutiennent celles qui sont dessus : aussi, lorsqu'on vient à couper ce long tube

d'eau par les vergues et les mâts du vaisseau, qu'on ne peut quelquefois empêcher d'entrer dedans, ou à interrompre le mouvement du vent en raréfiant l'air voisin par des décharges redoublées d'artillerie, l'eau, n'étant plus soutenue, tombe en très-grande abondance, et tout le *dragon* se dissipe aussitôt. Cette rencontre est fort dangereuse, non-seulement à cause de l'eau qui tombe dans le navire, mais encore par la violence subite et par la pesanteur extraordinaire du tourbillon qui l'emporte, et qui est capable de démâter ou de faire tomber les plus grands vaisseaux. Quoique de loin ces *dragons d'eau* ne paraissent pas avoir plus de six ou sept pieds de diamètre, ils ont beaucoup plus d'étendue. Tachard en vit deux ou trois à la portée du pistolet, auxquels il trouva plus de cent pieds de circonférence.

Il remarqua d'autres phénomènes, qu'on nomme *siphons*, à cause de leur figure longue, assez semblable à celles de certaines pompes. On les voit paraître au lever du soleil, vers l'endroit où cet astre est alors; ce sont des nuages longs et épais, environnés d'autres nuages clairs et transparens : ils ne tombent point ; ils se confondent enfin tous ensemble, et se dissipent par degrés; au lieu que les *dragons* sont poussés avec impétuosité, durent longtemps, et sont toujours accompagnés de pluie et de tourbillons qui font bouillonner la mer et la couvrent d'écume.

Les iris de lune ont dans ces lieux des cou-

leurs bien plus vives qu'en France; mais le soleil en forme de merveilleuses sur les gouttes d'eau de mer que le vent emporte comme une pluie fort menue, ou comme une fine poussière, lorsque deux vagues se brisent en se choquant. Si l'on regarde ces iris d'un lieu élevé, elles paraissent renversées; il arrive quelquefois qu'un nuage passant par-dessus, et venant se résoudre en pluie, il se forme une seconde iris dont les jambes paraissent continuées avec celles de l'iris renversée, et composent ainsi un cercle d'iris presque entier.

La mer a ses phénomènes aussi-bien que l'air ; il y paraît souvent des feux, surtout entre les tropiques, sans parler du spectacle commun de ces petites langues de feu qui s'attachent aux mâts et aux vergues à la fin des tempêtes, et que les Portugais nomment feu *Saint-Elme*. Les mathématiciens virent plusieurs fois pendant la nuit la mer toute couverte d'étincelles lorsqu'elle était un peu grosse et que les vagues se brisaient. On remarquait aussi une grande lueur à l'arrière du navire, particulièrement lorsque le vaisseau allait vite ; sa trace paraissait un fleuve de lumière ; et si l'on jetait quelque chose dans la mer, l'eau devenait toute brillante. Tachard trouve la cause de cette lueur dans la nature même de l'eau de mer, qui, étant remplie de cette matière dont les chimistes font la principale partie de leurs phosphores, toujours prête à s'enflammer lorsqu'elle est agitée, doit aussi, par la

même raison, devenir brillante et lumineuse. Il faut si peu de mouvement à l'eau marine pour en faire sortir du feu, qu'en touchant une ligne qu'on y a trempée, il en sort une infinité d'étincelles semblables à la lueur des vers luisans, c'est-à-dire vive et bleuâtre.

Ce n'est pas seulement dans l'agitation de la mer qu'on y voit des brillans; le calme même les offre vers la ligne, après le coucher du soleil; on les prendrait pour une infinité de petits éclairs assez faibles qui sortent de l'eau, et qui disparaissent aussitôt. Les six mathématiciens n'en purent attribuer la cause qu'à la chaleur du soleil qui a rempli et comme imprégné la mer, pendant le jour, d'une infinité d'esprits ignés et lumineux.

Outre ces brillans passagers ils en virent d'autres pendant les calmes qui paraissent moins faciles à expliquer : on peut les nommer *permanens*, parce qu'ils ne se dissipent pas comme les premiers. On en distingue de différentes grandeurs et de diverses figures, de ronds, d'ovales, de plus d'un pied et demi de diamètre, qui passaient le long du navire, et qu'on pouvait conduire de vue à plus de deux cents pas. Quelques-uns les prirent simplement pour quelque substance onctueuse qui se forme dans la mer par quelque cause inconnue; d'autres pour des poissons endormis qui brillent naturellement. On crut même y reconnaître deux fois la figure du brochet.

Les diverses espèces d'herbes et d'oiseaux

qui commencèrent à se faire voir au 33e. degré de latitude australe, et au 19e. degré de longitude, suivant l'estime des pilotes, annoncèrent aux matelots le cap de Bonne-Espérance, à la vue duquel ils arrivèrent le 3 de mai. Ils y mouillèrent le lendemain à cent cinquante pas du fort.

Les mathématiciens jésuites obtinrent de Vanderstel, gouverneur du Cap, la liberté de faire porter leurs instrumens à terre, et toutes les facilités qu'ils pouvaient espérer d'un homme civil, pour faire quelques observations dont les Hollandais devaient partager l'utilité : leurs pilotes ne connaissaient encore la longitude du Cap que par leur estime : moyen douteux, et qui les trompait souvent. Tachard, choisi pour expliquer le service que les jésuites étaient capables de leur rendre, apprit au gouverneur que, par le moyen des instrumens qu'ils avaient apportés, et des nouvelles tables de Cassini, sans avoir besoin des éclipses de lune et de soleil, ils pouvaient observer par les satellites de Jupiter et fixer la longitude du Cap. Vanderstel, sensible à cette offre, non-seulement les combla de politesses, mais fit préparer pour leur logement un pavillon dans le célèbre jardin de la compagnie.

Ils furent surpris de trouver un des plus beaux jardins et des plus curieux qu'ils eussent jamais vus. « Sa situation est entre le bourg et la montagne de la Table, à côté du fort, dont il n'est éloigné que de deux cents pas. Il a qua-

torze cent onze pas communs de longueur, et deux cent trente-cinq de largeur. Sa beauté ne consiste pas, comme en France, dans des compartimens et des parterres de fleurs, ni dans des eaux jaillissantes. Il pourrait y en avoir, si la compagnie de Hollande voulait en faire la dépense, car il est arrosé par un ruisseau d'eau vive qui descend de la montagne; mais on y voit des allées, à perte de vue, de citronniers, de grenadiers, d'orangers plantés en plein sol, à couvert du vent par de hautes et épaisses palissades d'une espèce de laurier toujours vert et semblable au filaria, qui se nomme *spek*. Il est partagé, par la disposition des allées, en plusieurs carrés médiocres, dont les uns sont pleins d'arbres fruitiers, les autres de racines, de légumes, d'herbes et de fleurs. C'est comme un magasin de toutes sortes de rafraîchissemens pour les vaisseaux de la compagnie qui vont aux Indes, et qui ne manquent jamais de relâcher au cap de Bonne-Espérance. A l'entrée du jardin, on a bâti un grand corps-de-logis où demeurent les esclaves de la compagnie, au nombre de cinq cents, dont une partie est employée à cultiver le jardin, et le reste à d'autres travaux. »

Vers le milieu de la muraille, du côté qui regarde la forteresse, est un petit pavillon qui n'est point habité. L'étage d'en bas contient un vestibule percé du côté du jardin et du fort, accompagné de deux salons de chaque côté. Le dessus est un grand cabinet ouvert

de toutes parts, entre deux terrasses pavées de briques et entourées de balustrades, dont l'une regarde le septentrion et l'autre le midi. Ce pavillon convenait parfaitement au dessein des mathématiciens : on y découvrait tout le nord, dont la vue leur était surtout nécessaire, parce que c'est le midi pour le pays du Cap. Vanderstel leur abandonna la disposition d'un lieu si agréable et si commode, qu'il a porté depuis, parmi les Hollandais, le nom d'*observatoire*.

On remit à la voile le 7 juin. La navigation fut dangereuse et pénible jusqu'au 5 août, qu'on découvrit une grande terre que l'on reconnut pour l'île de Java, dont on se croyait fort éloigné.

L'ambassadeur français s'était flatté de se procurer des rafraîchissemens dans la rade de Bantam; mais les Hollandais, à demi maîtres de cette ville depuis qu'ils avaient prêté leurs forces au jeune roi pour faire la guerre à son père, furent alarmés de voir paraître le pavillon de France, et craignirent pour leur établissement, qu'ils travaillaient alors à affermir. Le gouverneur du fort refusa aux Français la liberté de descendre, et pour adoucir néanmoins un refus dont il n'osait expliquer les raisons, il le pria civilement de se rendre à Batavia, où les deux vaisseaux recevraient tous les secours qu'ils pouvaient attendre de sa nation. Ils mouillèrent le 18 août dans la rade de Batavia, au milieu de dix-sept

ou dix-huit gros vaisseaux de la compagnie hollandaise.

Le lundi, 26 août, les deux vaisseaux français sortirent de la rade de Batavia avec un vent favorable : ils eurent le même jour un sujet d'alarme extraordinaire. Entre huit et neuf heures du soir, la nuit étant assez obscure, ils aperçurent tout d'un coup, à deux portées de mousquet un gros navire qui venait sur eux vent arrière. Les gens du principal vaisseau crièrent en vain ; ils ne reçurent point de réponse. Cependant, comme le vent était assez fort, ce navire fut bientôt sur eux. Sa manœuvre leur fit juger d'abord qu'il venait les prendre en flanc, et voyant ses deux basses voiles carguées comme dans le dessein de combattre, ils ne doutèrent point qu'en les abordant il ne leur tirât toute sa bordée. Cette surprise les troubla un peu. Tout le monde se rendit sur le pont. L'ambassadeur voyant ce navire attaché au sien par son mât de beaupré, qui avançait sur le château de poupe, tandis qu'aucun ennemi ne paraissait, jugea qu'on n'avait pas dessein de l'attaquer. Il se contenta de faire tirer quelques coups de mousquet, pour apprendre à des inconnus, dont il admirait l'imprudence, à se tenir plus soigneusement sur leurs gardes. Leur navire endommagea le couronnement du vaisseau français, et se détacha de lui-même sans qu'il parût un seul de leurs matelots. Après quantité de raisonnemens sur cette étrange aven-

ture, elle fut attribuée à quelque méchante manœuvre. Mais, en arrivant à Siam, on apprit d'un navire hollandais, parti de Batavia depuis le départ des deux vaisseaux français, que c'était un vaisseau d'Amsterdam qui venait de Palimban, et dans lequel tout le monde était ivre ou endormi.

Le 5 septembre ils commencèrent à découvrir les terres de l'Asie, vers la pointe de Malacca. Les jésuites, qui étaient au nombre de sept, parce qu'ils avaient amené le père Fuciti de Batavia, « sentirent une joie secrète de voir ces lieux arrosés des sueurs de saint François Xavier, et de se trouver dans ces mers si fameuses par ses navigations et par ses miracles. » On rangea bientôt les côtes de Djohor, de Patane et de Pahan, dont les rois sont tributaires de Siam, et laissent aux Hollandais tout le commerce de leurs états.

Enfin, le 22 septembre, on aperçut l'embouchure de la rivière de Siam, et le lendemain on alla mouiller à trois lieues de la barre qui est à l'entrée. Aussitôt l'ambassadeur dépêcha le chevalier de Forbin, et M. Levacher, missionnaire déjà connu dans le pays, pour porter la nouvelle de son arrivée au roi de Siam et à ses ministres. Le premier ne devait pas passer Bancock, qui est la première place du royaume, sur le bord de la rivière, à dix lieues de l'embouchure, et l'autre devait prendre un ballon, qui est une sorte de bateau fort léger, pour se rendre promptement à la

capitale. Le gouverneur de Bancock, Turc de nation, apprenant que l'ambassadeur du roi de France était à la rade, se hâta de faire partir un exprès pour la cour. Mais on y avait déjà reçu cet avis de la côte de Coromandel, par une lettre adressée au seigneur Constance, alors ministre d'état. Tachard éclaircit l'origine et la fortune de ce célèbre aventurier.

Il se nommait proprement *Constantin Phaulkon*, et c'est ainsi qu'il signait. Il était Grec de nation, né à Céphalonie, d'un noble vénitien, fils du gouverneur de cette île, et d'une fille des plus anciennes familles du pays. La mauvaise conduite de ses parens ayant dérangé leur fortune, il sentit, dès l'âge de douze ans, qu'il n'avait rien d'heureux à se promettre que de son industrie. Il s'embarqua sur un vaisseau anglais qui retournait en Angleterre. Son esprit et l'agrément de ses manières lui firent obtenir quelque faveur à Londres; mais, ne la voyant pas répondre à ses espérances, il s'engagea au service de la compagnie d'Angleterre pour passer aux Indes. Après avoir été employé à Siam pendant quelques années, il résolut, avec le peu de bien qu'il avait acquis, de faire le commerce à ses propres frais. Il équipa un vaisseau, qui fut repoussé deux fois, par le mauvais temps, vers l'embouchure de la rivière de Siam, et qui périt enfin par le naufrage sur la côte de Malabar. Constance, n'ayant sauvé que son argent, qui consistait en deux mille écus, seul reste de sa fortune,

se coucha sur le rivage, accablé de tristesse, de fatigue et de sommeil. « Alors, soit qu'il fût endormi ou qu'il eût les yeux ouverts, car il a protesté plus d'une fois au père Tachard qu'il l'ignorait lui-même, il crut voir une personne pleine de majesté, qui, le regardant d'un œil favorable, lui dit avec beaucoup de douceur : *Retourne, retourne sur tes pas.* » Ce songe releva son courage. Le lendemain, lorsqu'il se promenait sur le bord de la mer, occupé des moyens de retourner à Siam, il vit paraître un homme dont les habits étaient fort mouillés, et qui s'avança vers lui d'un air triste et abattu : c'était un ambassadeur du roi de Siam, qui, revenant de Perse, avait fait naufrage dans la même tempête, et qui n'avait sauvé que sa vie. La langue siamoise, qu'ils parlaient tous deux, leur servit à se communiquer leurs aventures. Dans l'extrême nécessité où l'ambassadeur était réduit, Constance lui offrit de le reconduire à Siam; il acheta de ses deux mille écus une barque et des vivres. Ce secours, rendu avec autant de diligence que de générosité, charma l'ambassadeur, et ne lui permit plus de s'occuper que de sa reconnaissance.

En arrivant à Siam, il ne put raconter son naufrage au *barcalon*, qui est le premier ministre du royaume, sans relever le mérite de son bienfaiteur. La curiosité de voir Constance produisit un entretien qui fit goûter son esprit au barcalon, et la confiance succéda bien-

tôt à l'estime. Ce ministre était fort éclairé, mais ennemi du travail; il fut ravi d'avoir trouvé un homme habile et fidèle, sur lequel il pût se reposer de ses fonctions; il en parla même au roi, qui prit par degrés les mêmes sentimens pour Constance: d'heureux événemens servirent à les augmenter. Enfin, le barcalon étant mort, ce monarque résolut de lui donner Constance pour successeur. Il s'en excusa sans autre raison que la crainte de s'attirer l'envie des grands; mais il offrit de continuer ses services avec le même zèle, et cette modestie donna un nouveau lustre à son mérite. Tachard en réunit tous les traits dans un court éloge; il lui attribue « de la facilité pour les affaires, de la diligence pour les expédier, de la fidélité dans le maniement des finances, et un désintéressement qui lui faisait refuser jusqu'aux appointemens de sa charge. Tout lui passait par les mains: cependant sa faveur ne l'avait pas changé; il était d'un accès facile pour tout le monde, doux, affable, toujours prêt à écouter les pauvres et à leur faire justice; mais sévère pour les grands et pour les officiers qui négligeaient leur devoir. » Il avait embrassé la religion protestante en Angleterre; ensuite quelques conférences qu'il eut à Siam avec deux missionnaires jésuites le ramenèrent aux principes de l'église romaine dans lesquels il était né.

Si les Français obtinrent à Siam un accueil aussi favorable qu'ils auraient pu l'espérer

chez leurs plus fidèles alliés, il paraît qu'ils en furent redevables à l'estime du seigneur Constance pour leur nation, soit qu'elle vînt de la haute opinion qu'il avait de la France, ou de son goût particulier pour les sciences. Les ordres furent donnés pour recevoir l'ambassadeur avec une distinction extraordinaire; il fut complimenté par les principaux seigneurs du royaume; Constance alla marquer lui-même, dans la ville de Siam, la maison où l'ambassadeur devait être reçu, et fit bâtir dans le voisinage divers appartemens pour loger les gentilshommes de sa suite. On éleva de cinq en cinq lieues, sur le bord de la rivière, des maisons fort propres et magnifiquement meublées, jusqu'à la Tabanque, qui est à une heure de chemin de la ville de Siam, pour servir à son délassement dans la route. Les ballons de l'état furent préparés avec beaucoup de diligence, et la dépense fut aussi peu épargnée que le travail pour donner tout l'éclat possible à la fête.

Les grands mandarins, qui furent chargés du premier compliment, étant entrés dans le vaisseau de l'ambassadeur, le plus ancien, après l'avoir félicité de son heureuse arrivée, ajouta, suivant les idées de la métempsycose, dont la plupart des Orientaux sont fort entêtés, « qu'il savait bien que son excellence avait » autrefois été employée à de grandes affaires, » et qu'il y avait plus de mille ans qu'elle était » venue de France à Siam pour renouveler

» l'amitié des rois qui gouvernaient alors ces » deux royaumes. » L'ambassadeur, ayant répondu au compliment, ajouta « qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais été chargé d'une si importante négociation, et que c'était le premier voyage qu'il croyait avoir fait à Siam. » En rentrant dans la galère qui les avait apportés à bord, les mandarins écrivirent tout ce qu'ils avaient vu et tout ce qu'on leur avait dit sur le vaisseau français.

Tachard, ayant reçu ordre de prendre les devans avec deux de ses compagnons, se mit avec eux dans une chaloupe qui arriva le soir à l'entrée de la rivière. Sa largeur en cet endroit n'est que d'une petite lieue. Une demi-lieue plus loin, elle se rétrécit de plus de deux tiers; et de là, sa plus grande largeur n'est que d'environ cent soixante pas. Mais son canal est fort beau et ne manque pas de profondeur. La barre est un banc de vase qui se trouve à l'embouchure, où les plus hautes marées ne donnent pas plus de douze ou treize pieds d'eau. Tachard parle avec admiration de la vue de cette rivière. « Le rivage, dit-il, est couvert des deux côtés de grands arbres toujours verts. Au delà ce ne sont que de vastes prairies à perte de vue et couvertes de riz. Comme les terres que la rivière arrose, jusqu'à une journée au-dessus de Siam, sont extrêmement basses, la plupart sont inondées pendant la moitié de l'année; et ce débordement régulier est causé par les pluies, qui ne manquent

jamais de durer plusieurs mois. C'est à ces inondations que le royaume de Siam est redevable d'une si grande abondance de riz, qu'outre la nourriture de ses habitans, il en fournit à tous les états voisins. Elles donnent aussi la commodité de pouvoir aller en *ballon* jusqu'au milieu des champs; ce qui répand de toutes parts une prodigieuse quantité de ces petits bâtimens. On en voit de grands qui sont couverts comme des maisons. Ils servent de logement à des familles entières, et, se joignant plusieurs ensemble, ils forment en divers endroits comme des villages flottans. »

La nuit, qui surprit les trois jésuites, ne les empêcha point de continuer leur voyage. Ils eurent l'agréable spectacle d'une multitude innombrable de mouches luisantes, dont tous les arbres qui bordent la rivière étaient couverts; on les aurait pris pour autant de grands lustres chargés d'une infinité de lumières, que la réflexion de l'eau, unie alors comme une glace, multipliait à l'infini. Mais, tandis qu'ils étaient occupés de cette vue, ils se trouvèrent tout d'un coup enveloppés d'une prodigieuse quantité de mousquites ou de maringouins, dont l'aiguillon est si perçant, qu'il pénètre au travers des habits. Au point du jour ils découvrirent un grand nombre de singes et de sapajous qui grimpaient sur les arbres, et qui allaient par bandes. Mais rien ne leur parut plus agréable que les aigrettes dont les arbres sont couverts; il semble de

loin qu'elles en soient les fleurs. Le mélange du blanc des aigrettes et du vert des feuilles fait le plus bel effet du monde. L'aigrette de Siam, assez semblable à celle de l'Afrique, est un oiseau de la figure du héron, mais beaucoup plus petit; sa taille est fine, son plumage beau et plus blanc que la neige; il a des aigrettes sur le dos et sous le ventre, qui font sa principale beauté, et dont il tire son nom. Tous les oiseaux champêtres sont d'un plumage admirable : les uns jaunes, d'autres rouges, bleus, verts, et la quantité en est surprenante. Les Siamois, qui croient à la transmigration des âmes, ne tuent point d'animaux, dans la crainte, disent-ils, d'en chasser les âmes de leurs parens qui peuvent s'y être logées.

On ne fait pas une lieue sans rencontrer quelque pagode accompagnée d'un petit monastère de *talapoins*, qui sont les prêtres et les religieux du pays. Ils vivent en communauté, et leurs maisons sont autant de séminaires où les enfans de qualité reçoivent l'éducation. Pendant que ces enfans demeurent sous la discipline des talapoins, ils portent leur habit, qui consiste en deux pièces de toile de coton jaune, dont l'une sert à les couvrir depuis la tête jusqu'aux genoux; de l'autre ils se font une écharpe qu'ils passent en bandoulière, ou dont ils s'enveloppent comme d'un petit manteau. On leur rase la tête et les sourcils, comme à leurs maîtres, qui croiraient

offenser le ciel et blesser la modestie s'ils les laissaient croître.

Après avoir ramé toute la nuit, les trois jésuites arrivèrent sur les dix heures du matin à Bancok. C'est la plus importante place du royaume, parce qu'elle défend le passage de la rivière par un fort qui est sur l'autre rive. L'un et l'autre côté étaient bien pourvus d'artillerie, mais peu fortifiés. M. de La Marre, ingénieur français, qui fut laissé à Siam, reçut ordre du roi de les fortifier régulièrement.

Depuis Bancok jusqu'à Siam, on rencontre quantité d'aldées ou de villages dont la rivière est bordée. Ce n'est qu'un amas de cabanes élevées sur de hauts piliers pour les garantir de l'inondation : elles sont composées de bambous, arbre dont le bois est d'un grand usage dans toutes les Indes. Le tronc et les grosses branches servent à former les piliers et les solives, et les petites branches à former le toit et les murailles. On voit près de chaque village un bazar ou un marché flottant, dans lequel ceux qui descendent ou qui montent la rivière trouvent toujours leur repas prêt, c'est-à-dire du fruit, du riz cuit, de l'arak, et divers ragoûts à la siamoise, dont les Européens ne peuvent goûter.

Le lendemain, troisième jour d'octobre, Tachard entra dans Siam, sept mois après son départ de Brest. Il se fit conduire d'abord à la maison du père Suarez, le seul jésuite qui fût alors dans cette ville, et de là au comptoir

français, où il fut bien reçu par les officiers de la compagnie. Ensuite, rendu au palais que le roi faisait préparer pour l'ambassadeur, il trouva le seigneur Constance, premier ou plutôt unique ministre du royaume, dont le mérite, quoique universellement reconnu, lui parut, dit-il, au-dessus de sa réputation.

Ce palais était une des plus belles maisons de la ville, que le ministre avait fait meubler magnifiquement. Il prit plaisir à faire voir les appartemens au père Tachard. Entre ceux du premier étage, il y avait deux salles de plain-pied, tapissées de toile peinte très-belle et très-fine. La première était garnie de chaises de velours bleu, et l'autre de velours rouge à franges d'or. La chambre de M. l'ambassadeur était entourée d'un paravent du Japon, d'une beauté singulière; mais rien n'avait tant d'éclat que la salle du divan. C'était une grande pièce lambrissée, séparée des autres appartemens par une grande cour, et bâtie pour prendre le frais pendant l'été. L'entrée était ornée d'un jet d'eau : le dedans offrait une estrade avec un dais et un fauteuil très-riche. Dans les enfoncemens, on découvrait les portes de deux cabinets qui donnaient sur la rivière, et qui servaient à se baigner. De toutes parts on voyait des porcelaines de toutes sortes de grandeurs, agréablement rangées dans des niches. On entre dans ces détails, parce qu'il peut paraître étonnant de trouver

à l'extrémité du monde les inventions utiles et commodes du luxe européen.

Le père Suarez, jésuite portugais, âgé de soixante-dix ans, dont il avait passé plus de trente dans les Indes, n'était point en état de loger ses confrères, parce que son logement n'était composé que d'une chambre et d'un cabinet, tous deux si pauvres et si mal fermés, que les toquets, espèce de lézards fort venimeux, y étaient partout derrière ses coffres et parmi ses meubles. Le seigneur Constance faisait bâtir aussi pour les sept jésuites étrangers sept petites chambres et une galerie pour leurs instrumens. Près de cent ouvriers y étaient occupés, avec deux mandarins qui les pressaient nuit et jour.

Pendant qu'on poussait ces préparatifs avec la dernière ardeur, le roi fit partir deux des principaux seigneurs de sa cour, avec dix mandarins, chacun dans un *ballon* d'état, pour aller prendre celui qui était destiné à l'ambassadeur, et le conduire à l'entrée de la rivière. Il était magnifique, entièrement doré, long de soixante-douze pieds, mené par soixante-dix hommes de belle taille, avec des rames couvertes de lames d'argent; la chirole, qui est une espèce de petit dôme placé au centre, était couverte d'écarlate et enrichie de brocart d'or de la Chine, avec des rideaux de même étoffe. Les balustres étaient d'ivoire, les coussins de velours, et le fond était couvert d'un tapis de Perse. Ce ballon était accompagné de seize au-

tres, dont quatre, ornés aussi d'un tapis de pied et de couverture d'écarlate, devaient servir aux gentilshommes de l'ambassade, et les douze autres au reste de l'équipage. Le gouverneur de Bancok s'y joignit avec les principaux mandarins du voisinage; de sorte que le cortége était d'environ soixante-six ballons lorsqu'il se rendit à l'entrée de la rivière.

Aussitôt que les Français eurent fait leur entrée dans Siam, le seigneur Constance, qui demeurait auparavant dans le quartier des Japonais, vint se loger dans une belle maison qu'il avait près de l'hôtel de l'ambassadeur; et pendant tout le temps que les Français furent à Siam, il tint table ouverte, non-seulement pour eux, mais, en leur faveur, pour toutes les autres nations. Sa maison était fort bien meublée. Au lieu de tapisseries, dont les Siamois n'aiment pas l'usage, il avait fait étendre autour du divan un grand paravent du Japon, d'une hauteur et d'une beauté surprenantes. Il entretenait deux tables de douze couverts, qui étaient servies avec autant d'abondance que de délicatesse, et où l'on trouvait toutes sortes de vins d'Espagne, du Rhin, de France, de Céphalonie et de Perse. On y était servi dans de grands bassins d'argent, et le buffet était garni de très-beaux vases d'or et d'argent du Japon fort bien travaillés.

A la cour de Siam, on ne donne jamais que deux audiences aux ambassadeurs, celle de l'arrivée, et celle du congé. Souvent même on n'en

accorde qu'une, et toutes les affaires sont remises au barcalon, qui doit en rendre compte au roi. Mais ce prince, pour distinguer cette ambassade de toutes les autres, fit dire à l'ambassadeur que, chaque fois qu'il souhaiterait une audience, il était prêt à la lui donner. En effet, huit ou dix jours après l'audience d'entrée, il lui en donna une seconde, qui fut suivie d'un grand festin. On avait dressé à l'ombre des arbres, dans la première cour du palais, sur le bord d'un canal, une grande table de vingt-quatre couverts, avec deux buffets garnis de très-beaux vases d'or et d'argent du Japon, et plusieurs cassolettes où le précieux bois d'aigle n'était pas épargné. On se mit à table après l'audience, et l'on y fut près de quatre heures. On y servit plus de cent cinquinte bassins et une infinité de ragoûts, sans parler des confitures, dont on fait ordinairement deux services. On y but de cinq ou six sortes de vins. Tout y fut magnifique et délicat. Le roi voulut que, pour honorer l'ambassadeur et rendre cette fête plus agréable, les Français fussent servis ce jour-là par les principaux seigneurs de son royaume.

Ce qu'on publiait de la pagode du palais et des idoles dont elle est remplie, ayant donné aux Français la curiosité de les voir, on ne fit pas difficulté de leur accorder cette satisfaction. Après avoir traversé huit ou neuf cours, ils arrivèrent enfin à la pagode : elle est couverte de calin, qui est une espèce de

métal fort blanc, entre l'étain et le plomb, avec trois toits l'un sur l'autre; la porte est ornée, d'un côté, de la figure d'une vache, et de l'autre, d'un monstre extrêmement hideux. Cette pagode est assez longue, mais fort étroite : lorsqu'on y est entré, on n'aperçoit que de l'or ; les piliers, les murailles, le lambris et toutes les figures sont si bien dorées, qu'il semble que tout soit couvert de lames d'or. La forme générale de l'édifice est assez semblable à celle de nos églises : il est soutenu par de gros piliers : on y trouve, en avançant, une espèce d'autel, sur lequel il y a trois ou quatre figures d'or massif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les unes sont debout et les autres assises, les jambes croisées à la siamoise. Au delà est une espèce de chœur où se garde la plus riche et la plus précieuse pagode du royaume : car on donne indifféremment le nom de *pagodes* aux temples et aux idoles. Cette statue est debout, et touche de sa tête jusqu'au toit ; sa hauteur est de quarante-cinq pieds, et sa largeur de sept ou huit. Tachard assure qu'elle est toute d'or ; mais on ne l'en croira pas : il ajoute, sur le témoignage des habitans, que ce prodigieux colosse a été fondu dans le même lieu où il est placé, et qu'ensuite on a construit le temple. Il a peine à s'imaginer où ces peuples, d'ailleurs assez pauvres, ont pu trouver tant d'or (1), et sa douleur est qu'une seule idole

(1) Nous verrons dans la suite de cet article, dans les re-

soit plus riche que tous les tabernacles de l'Europe. Aux côtés de la même figure, on en voit plusieurs autres, qui sont aussi d'or et enrichies de pierreries, mais moins grandes.

Cette pagode n'est pas néanmoins la mieux bâtie de Siam, quoiqu'elle soit la plus riche. Tachard en vit une autre dont il donne la description.

A cent pas du palais du roi, vers le midi, est un grand parc fermé de murailles, au milieu duquel s'élève un vaste et haut édifice, bâti en forme de croix, à la manière de nos églises, surmonté de cinq dômes solides et dorés, qui sont de pierre ou de brique, et d'une structure particulière. Le dôme du milieu est beaucoup plus grand que les autres; et ceux-ci sont aux extrémités sur les travers de la croix. Tout l'édifice est posé sur plusieurs bases ou piédestaux, qui s'élèvent les uns sur les autres, en s'étrécissant par le haut; de sorte qu'on y monte des quatre côtés par des escaliers raides et étroits, de trente-cinq à quarante marches, chacune de trois palmes, et couvertes de calin comme le toit. Le bas du grand escalier est orné des deux côtés de plus de vingt figures au-dessus de la hauteur naturelle, dont les unes sont d'airain, et les autres de calin, toutes dorées, mais représentant assez mal les person-

marques tirées de la relation du chevalier de Forbin, que le père Tachard avait grande raison de s'étonner de cette richesse, mais qu'il avait eu grand tort d'y croire; la statue n'était point d'or; elle était de plâtre doré.

nages et les animaux dont elles sont l'image. Ce magnifique bâtiment est environné de quarante-quatre grandes pyramides de formes différentes, bien travaillées et rangées avec symétrie sur trois plans différens. Les quatre plus grandes sont sur le plus bas plan, aux quatre coins, posées sur de larges bases : elles sont terminées en haut par un long cône fort délié, très-bien doré, et surmonté d'une aiguille ou d'une flèche de fer dans laquelle sont enfilées plusieurs petites boules de cristal d'inégale grosseur. Le corps de ces grandes pyramides, comme de toutes les autres, est d'une espèce d'architecture qui approche assez de la nôtre, mais trop chargée de sculpture, moins simple, moins proportionnée, et par conséquent moins belle, du moins aux yeux qui n'y sont pas accoutumés. Sur le second plan, qui est un peu au-dessus du premier, s'élèvent trente-six autres pyramides, un peu moins grandes que les premières, rangées en carré sur quatre lignes autour de la pagode, neuf de chaque côté. Elles sont de deux figures différentes : les unes terminées en pointe comme les premières; les autres arrondies par le haut en campane, de la forme des dômes qui couronnent l'édifice, tellement mêlées, qu'il n'y en a pas deux de suite de la même forme. Au-dessus de celles-ci, dans le troisième plan, quatre autres, qui forment les quatre coins, sont terminées en pointe, plus petites à la vérité que les premières, mais plus grandes que les secondes. Tout l'édifice, avec les pyra-

mides, est renfermé dans une espèce de cloître carré, dont chaque côté a plus de cent vingt pas communs de longueur, sur environ cent pieds de large et quinze de hauteur. Les galeries du cloître sont ouvertes du côté de la pagode; le lambris est peint et doré à la moresque. Au-dedans des galeries, le long de la muraille extérieure, qui est toute fermée, règne un long piédestal à hauteur d'appui, sur lequel sont posées plus de quatre cents statues d'une très-belle dorure et disposées en très-bel ordre. Quoiqu'elles ne soient que de brique dorée, elles paraissent assez bien faites; mais elles sont si semblables, que, si leur grandeur n'était pas inégale, on les croirait toutes sorties du même moule. Parmi ces figures, Tachard en compta douze de taille gigantesque; une au milieu de chaque galerie, et deux à chaque angle, assises, à cause de leur hauteur, sur des bases plates, et les jambes croisées. Il eut la curiosité de mesurer une de leurs jambes, à laquelle il trouva la longueur entière d'une toise, depuis le bout du pied jusqu'au genou, le pouce de la grosseur ordinaire du bras, et le reste du corps à proportion. Outre celles-ci, qui sont de la première grandeur, il en vit environ cent autres à demi-gigantesques, qui ont quatre pieds depuis l'extrémité du pied jusqu'au genou. Enfin, parmi les premières et les secondes, il en compta plus de trois cents, dont il n'y en a guère qui soient au-dessous de la grandeur naturelle, et toutes dressées sur pied. Il ne parle

point d'un grand nombre qui ne sont pas plus grandes que des poupées, et qui sont mêlées entre les autres.

La France, au jugement de Tachard, n'a pas d'édifice où la symétrie soit mieux observée que dans cette pagode, soit pour le corps, soit pour les accompagnemens de l'édifice. Son cloître est flanqué, des deux côtés, en dehors, de seize grandes pyramides arrondies par le haut en forme de dôme, de plus de quarante pieds de hauteur et de plus de douze en carré, disposées sur une même ligne, comme une suite de grosses colonnes, dans le milieu desquelles sont de grandes niches garnies de pagodes dorées. Ce beau spectacle arrêta si long-temps Tachard et tous les Français, qu'ils n'eurent pas le temps de considérer plusieurs autres temples qui étaient proches du premier, ou dans l'enceinte des mêmes murs. On juge à Siam de la noblesse des familles par le nombre des toits dont les maisons sont couvertes. Celle-ci en a cinq les uns sur les autres, et l'appartement du roi en a sept.

Outre le festin du roi et ceux de son ministre, il s'en faisait d'autres à l'occasion des événemens extraordinaires, où les chefs de toutes les nations de l'Europe établies à Siam, c'est-à-dire les Français, les Anglais, les Portugais et les Hollandais, étaient invités. Tachard et ses confrères étaient quelquefois obligés d'y assister. A l'une de ces réjouissances succédèrent plusieurs sortes de divertissemens. Le premier

fut une comédie chinoise divisée par actes. Différentes postures hardies et grotesques, et quelques sauts assez surprenans y servirent d'intermèdes. Tandis que les Chinois jouaient la comédie d'un côté, les Laos, qui sont des peuples voisins du royaume de Siam au nord, donnèrent à l'ambassadeur le spectacle des marionnettes des Indes, qui ne sont pas fort différentes des nôtres. Entre les Chinois et les Laos, parut une troupe de Siamois et Siamoises disposés en ronds, qui dansaient d'une manière que Tachard trouva bizarre, c'est-à-dire des mains et des pieds. Quelques voix d'hommes et de femmes qui chantaient un peu du nez, jointes au bruit de leurs mains, réglaient la cadence.

Ces jeux furent suivis de celui des sauteurs, qui montaient sur de grands bambous plantés comme des mâts de quatre-vingts ou cent pieds de hauteur. Ils se tenaient au sommet sur un seul pied, l'autre en l'air. Ensuite, mettant la tête où ils avaient le pied, ils élevaient les deux pieds en haut. Enfin, après s'être suspendus par le menton, qui était seul appuyé sur le haut des bambous, les mains et le reste du corps en l'air, ils descendaient le long d'une échelle droite, passant entre les échelons avec une agilité et une vitesse incroyables. Un autre fit mettre sur une espèce de brancard sept ou huit poignards la pointe en haut, s'assit dessus, et s'y coucha corps nu, sans porter sur d'autre appui ; ensuite il fit monter sur son

estomac un homme fort pesant, qui s'y tint debout, sans que toutes ces pointes, qui touchaient immédiatement sa peau, fussent capables de la percer. On voit que ces bateleurs valent bien les nôtres. Le 28 octobre, on publia que le roi devait sortir pour aller faire ses prières à trois lieues de la ville, dans une fameuse pagode, et pour rendre visite au *sancra*, qui est le chef de la religion et de tous les talapoins du royaume. Autrefois ce monarque faisait dans cette occasion la cérémonie de couper les eaux, c'est-à-dire de frapper la rivière de son poignard au temps de la plus grande inondation, et de commander aux eaux de se retirer. Mais, ayant reconnu que les eaux continuaient quelquefois de monter après avoir reçu l'ordre de descendre, il avait renoncé à ce ridicule usage, et sa piété se réduisait à visiter, comme en triomphe, la pagode et le grand-prêtre. On prépara une galerie sur le bord de la rivière pour donner ce spectacle aux Français. Le seigneur Constance s'y plaça près de l'ambassadeur, et lui expliqua l'ordre de la marche royale. Il voulut que les jésuites fussent aussi présens; Tachard avoue comme à regret qu'ils étaient forcés à des cérémonies si profanes.

Vingt-trois mandarins du plus bas ordre parurent d'abord chacun dans un ballon dont la chirole était peinte en rouge, et s'avancèrent à la file sur deux lignes, en côtoyant les rives. Ils étaient suivis de cinquante-quatre

autres ballons, des officiers du roi, tous assis dans leurs chiroles, dont les unes étaient entièrement dorées, et d'autres seulement par les bords. Chaque ballon avait depuis trente jusqu'à soixante rameurs, et l'ordre qu'ils observaient leur faisait occuper un grand espace. Ensuite venaient vingt autres ballons plus grands que les premiers, au milieu de chacun desquels s'élevait un siége doré et terminé en pyramide. C'étaient les ballons de la garde royale, dont seize avaient quatre-vingts rameurs et des rames dorées. Les rames des quatre autres étaient seulement rayées d'or. Après cette longue file de ballons, le roi parut dans le sien, élevé sur un trône pyramidal et très-bien doré. Ce monarque était vêtu d'un beau brocart d'or, enrichi de pierreries. Il avait un bonnet blanc terminé en pointe, entouré d'un cercle d'or avec des fleurons, et parsemé de pierreries. Son ballon était doré jusqu'à l'eau, et conduit par cent vingt rameurs, qui avaient sur la tête une toque couverte de lames d'or, et sur l'estomac des plastrons ornés de même. Les rayons du soleil donnaient un éclat merveilleux à cette parure. Le porte-enseigne du roi, tout couvert d'or, se tenait debout vers la poupe avec la bannière royale, qui est d'un brocart d'or à fond rouge, et quatre grands mandarins étaient prosternés aux quatre coins du trône. Ce beau ballon était escorté de trois autres de la même forme, qui n'étaient guère moins magnifiques;

mais les toques et les plastrons des rameurs étaient moins riches.

Les Siamois qui étaient rangés sur les deux rives se mirent à genoux d'aussi loin qu'ils aperçurent le roi, et portèrent les mains jointes sur la tête pour saluer ce prince, en touchant la terre du front dans cette posture, et recommençant sans cesse cette salutation jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vue. Vingt ballons à chiroles et à rames rayées de lignes d'or suivaient celui du roi, et seize autres, moitié peints, moitié dorés, fermaient toute la marche. Tachard en compta cent cinquante-neuf, dont les plus grands avaient plus de cent vingt pieds de long, mais à peine six pieds dans leur plus grande largeur. Il y avait sur ces ballons plus de quatorze mille hommes. Au retour, qui fut l'après-midi du même jour, le roi, pour donner de l'émulation aux rameurs, proposa un prix pour ceux qui arriveraient les premiers au palais. Les spectateurs prirent beaucoup de plaisir à leur voir fendre l'eau avec une extrême rapidité, et jeter continuellement des cris de joie ou de tristesse lorsqu'ils gagnaient ou qu'ils perdaient l'avantage. La ville entière et tout le peuple d'alentour assistaient à ce spectacle. Cette foule était rangée vers les rives dans une infinité de ballons qui formaient deux lignes entre la ville et la pagode, c'est-à-dire l'espace d'environ trois lieues. Tachard, après les avoir vu passer, jugea que les ballons étaient au nombre d'en-

viron vingt mille, et qu'ils ne portaient pas moins de cent mille hommes. D'autres Français assurèrent qu'il y avait plus de deux cent mille personnes. Lorsque le roi passa sur la rivière, toutes les fenêtres et les portes des maisons étaient fermées, et les sabords même des navires. Tout le monde eut ordre de sortir, afin que personne ne fût dans un lieu plus élevé que le roi. Ce prince voulut être du combat qu'il avait proposé; mais, comme son ballon était fourni d'un plus grand nombre de rameurs et des mieux choisis, il remporta bientôt l'avantage, et son ballon rentra victorieux dans la ville.

Huit jours après il sortit encore de son palais avec la reine et toutes ses femmes, pour se rendre à Louvo. C'est une ville à quinze ou vingt lieues de Siam, vers le nord, où ce prince passait les deux tiers de l'année, parce qu'il y était plus libre qu'à Siam, où la politique orientale l'obligeait de se tenir renfermé pour entretenir ses peuples dans le respect et la soumission. Le seigneur Constance, qui avait vu les lettres de mathématiciens que Louis XIV avait accordées aux six jésuites, avait résolu de leur accorder une audience particulière à Louvo. Il les fit avertir de s'y rendre avec leurs instrumens. Deux grands ballons furent envoyés pour prendre leurs bagages, avec un autre à vingt-quatre rameurs pour les porter. Ils partirent le 15 novembre.

A deux lieues de la ville ils rencontrèrent un spectacle nouveau sur une vaste campagne inondée à perte de vue. C'était un convoi funèbre d'un fameux talapoin, chef de la religion des Pégouans. Le corps était renfermé dans un cercueil de bois aromatique élevé sur un bûcher autour duquel quatre grande colonnes de bois doré portaient une haute pyramide à plusieurs étages. Cette espèce de chapelle ardente était accompagnée d'un grand nombre de petites tours de bois assez hautes et carrées, couvertes de carton grossièrement peint et de figures de papier. Elle était environnée d'un enclos de bois carré, sur lequel étaient rangées plusieurs autres tours d'espace en espace. A chacun des quatre coins il y en avait une aussi élevée que la pyramide du milieu, et deux plus petites à chaque côté du carré. Tachard en vit sortir plusieurs fusées volantes. Les quatre grandes tours, posées aux quatre coins du grand carré, étaient jointes par de petites maisons de bois peintes de diverses figures grotesques, de dragons, de singes, de démons cornus, etc. De distance en distance, entre les cabanes, on avait pratiqué des ouvertures pour laisser entrer et sortir les ballons. Les talapoins de Pégou, en très-grand nombre dans leurs ballons, occupaient presque tout l'espace qui était entre le bûcher et le circuit du grand carré. Ils avaient tous l'air grave et modeste, chantant de temps en temps, et quelquefois gardant un profond silence. Une mul-

titude infinie de peuple, hommes et femmes indifféremment, assistaient derrière eux à cette fête mortuaire.

Une fête si nouvelle et si peu attendue fit arrêter quelque temps les Français. Ils ne virent que des danses burlesques et certaines farces ridicules que jouaient les Pégouans et les Siamois sous des cabanes de bambou et de jonc, ouvertes de tous côtés. Comme il leur restait quatre ou cinq lieues à faire, ils ne furent témoins que de l'ouverture du spectacle, qui devait durer jusqu'au soir. Ces honneurs qu'on rend aux morts parmi les Siamois leur donnent un extrême attachement pour leur religion. Les talapoins, que Tachard traite de docteurs fort intéressés, enseignent que plus on fait de dépenses aux obsèques d'un mort, plus avantageusement son âme est logée dans le corps de quelque prince ou de quelque animal considérable. Dans cette persuasion, les Siamois se ruinent souvent pour se procurer de magnifiques funérailles.

Les mathématiciens arrivèrent de bonne heure au logement où ils devaient passer la nuit. Le pays leur avait paru extrêmement agréable. En suivant le canal qui a été creusé dans les terres pour abréger le chemin de Siam à Louvo, ils avaient découvert à perte de vue des campagnes pleines de riz; et lorsqu'ils étaient entrés dans la rivière, le rivage, bordé d'arbres verts et de villages, avait attaché leurs yeux par la plus agréable variété.

Avant de rentrer dans leurs ballons, les Français voulurent voir un palais du roi qui était voisin du lieu où ils avaient logé. Ils n'en virent que les dehors, parce que le concierge avait ordre de n'en accorder l'entrée à personne. Cet édifice leur parut fort petit. Il est entouré d'une galerie assez basse, en forme de cloître, d'une architecture si irrégulière, que les piédestaux ne sont pas moins hauts que les pilastres. Autour de la galerie règne un balcon assez bas, environné d'une balustrade de pierre à hauteur d'appui. Mais à cent pas de ce palais ils en virent un plus grand et beaucoup plus régulier. Les pilastres extérieurs leur parurent de très-bon goût. Tout l'édifice forme un grand carré de cent cinquante à soixante pas de longueur. Sur les quatre côtés sont élevés quatre grands corps-de-logis fort exhaussés, bâtis en forme de galerie et couverts d'un double toit arrondi en voûte par le haut. Ces galeries sont ornées en dehors de très-beaux pilastres, avec leurs bases et leurs chapiteaux, dont les proportions approchent beaucoup des nôtres. Tachard conclut de la régularité de ce vieux palais que l'architecte dont il est l'ouvrage devait avoir une grande connaissance de l'architecture de l'Europe. Les galeries ne sont percées que par des portes qui sont au milieu de chaque face. On voit par-dessus d'autres bâtimens plus exhaussés que les premiers, et au milieu de ceux-ci un grand corps-de-logis qui les surpasse tous, et qui fait avec les autres

une fort belle symétrie. C'est le seul édifice du pays auquel les mathématiciens jésuites aient trouvé de la régularité et de la proportion.

De là, ils se rendirent à Louvo, qui est dans une situation très-agréable, et jouit d'un air fort sain. Elle était devenue grande et fort peuplée depuis que le roi y faisait un long séjour. M. de la Marre avait déjà reçu ordre de la fortifier à l'européenne.

L'ambassadeur, qui s'était rendu aussi à Louvo, fut conduit à l'audience, où le roi lui parla des six jésuites qu'il avait amenés, et que le roi de France envoyait, lui dit-il, pour faire leurs observations dans les Indes et pour travailler à la perfection des arts. C'était sous cette idée que le seigneur Constance les avait annoncés à la cour. Pendant l'audience, les jésuites visitèrent les jardins et les dehors du palais. Sa situation est fort belle. Il est placé au bord de la rivière, sur un terrain peu élevé ; l'enceinte en est grande. Tachard n'y vit rien de plus remarquable que deux corps-de-logis détachés, dont les toits étaient tout éclatans de dorure. Cet éclat provient d'un vernis jaune dont les tuiles sont revêtues, et qui brille autant que de l'or aux rayons du soleil.

Le soir on fit promener l'ambassadeur et toute sa suite sur des éléphans. Dès le jour de sa première audience, on lui avait fait voir dans le palais de Siam l'éléphant blanc, pour lequel on a tant de vénération dans les Indes, et qui avait fait le sujet de plusieurs guerres.

Il l'avait trouvé assez petit, et si vieux, qu'il en était ridé : aussi lui donnait-on trois cents ans. Plusieurs mandarins étaient destinés à le servir. On ne lui offrait rien qu'en vaisselle d'or : au moins deux bassins qu'il avait devant lui étaient d'or massif, d'une grandeur et d'une épaisseur extraordinaires. Son appartement était magnifique, et le lambris du pavillon était fort proprement doré. Tachard observe que les moindres éléphans du roi ont quinze hommes qui les servent par quartier ; que d'autres en ont vingt, vingt-cinq, trente et quarante, selon leur rang, et que l'éléphant blanc en a cent. On a peine à ne pas croire cette remarque un peu exagérée, lorsqu'il ajoute que le seigneur Constance lui a dit que le roi n'a pas moins de vingt mille éléphans dans son royaume, sans compter les sauvages qui sont dans les bois et dans les montagnes. On en prend quelquefois, assura-t-il, jusqu'à cinquante, soixante, et quatre-vingts même à la fois dans une seule chasse.

Messieurs de l'académie royale des sciences avaient recommandé aux six jésuites d'examiner si tous les éléphans avaient des ongles aux pieds. Tachard n'en vit pas un seul qui n'eût cinq ongles à chaque pied, c'est-à-dire à l'extrémité des cinq gros doigts ; mais leurs doigts sont si courts, qu'à peine sortent-ils de la masse du pied. Il remarque qu'ils n'ont pas, à beaucoup près, les oreilles si grandes qu'on les dépeignait alors. Il en vit plusieurs qui

avaient les dents d'une beauté et d'une longueur admirables. Elles sortaient à quelques-uns plus de quatre pieds hors de la bouche, et d'espace en espace elles étaient garnies de cercles d'or, d'argent et de cuivre. Dans une maison de campagne du roi, à une lieue de Siam, sur la rivière, il vit un petit éléphant blanc qu'on destinait pour successeur à celui qui était dans le palais. On l'élevait avec des soins extraordinaires. Plusieurs mandarins étaient attachés à son service; et les égards qu'on avait pour lui s'étendaient jusqu'à sa mère et à sa tante, qu'on nourrissait avec lui. Sa grosseur était à peu près celle d'un bœuf. C'était le roi de Camboia qui en avait fait présent au roi de Siam depuis deux ou trois ans, en lui faisant demander du secours contre un sujet rebelle qui était soutenu par le roi de la Cochinchine.

Enfin, le 22 novembre, les mathématiciens jésuites furent avertis que le roi voulait leur accorder le même jour une audience particulière. Ce fut le seigneur Constance qui leur fit l'honneur de les conduire au palais vers quatre heures après midi. Il leur fit traverser trois cours dans lesquelles ils virent des deux côtés plusieurs mandarins prosternés. En arrivant dans la cour la plus intérieure, ils trouvèrent un grand tapis sur lequel ce ministre leur dit de s'asseoir. Ils n'avaient pas d'habits de cérémonie; on ne les obligea pas même de se déchausser: ce qu'on leur fit regarder comme

une grande marque de distinction. Aussitôt qu'ils furent assis, le roi, qui allait sortir pour voir un combat d'éléphans, dont il voulait donner le plaisir à l'ambassadeur, monta sur le sien qui l'attendait à la porte de son appartement; et remarquant les jésuites à dix ou douze pas de lui, il s'avança vers eux.

Le père Fontenay, supérieur de ses confrères, avait préparé un compliment. Mais le seigneur Constance, voyant le roi pressé, parla pour eux à ce prince, qui les regarda les uns après les autres d'un visage riant et plein de bonté. Son âge était d'environ cinquante-cinq ans; sa taille un peu au-dessous de la médiocre, mais fort droite et bien prise. Il répondit au discours de son ministre « qu'ayant su que le roi de France envoyait les six jésuites à la Chine pour de grands desseins, il avait désiré de les voir et de leur dire de bouche que, s'ils avaient besoin de quelque chose, soit pour le service du roi leur maître, soit pour leur propre usage, il avait donné ordre qu'on leur fournît tout ce qui leur serait nécessaire. »

Les jésuites n'eurent le temps de répondre à cette faveur que par des remercîmens respectueux et de profondes inclinations. Le roi continua son chemin; et passant de cette cour dans une autre au milieu d'une haie de mandarins prosternés devant lui, le front contre terre et dans un grand silence, il trouva près de la première porte du palais les chefs des compagnies marchandes de l'Europe, déchaus-

sés, à genoux et appuyés sur leurs coudes, auxquels il donna une courte audience.

Le jour même de l'audience, le roi devait faire voir à l'ambassadeur un combat d'éléphans. Il avait donné ordre qu'on en préparât six pour les six jésuites qu'il voulait voir présens à ce spectacle. Le seigneur Constance leur donna un mandarin pour les conduire. Ils trouvèrent, en sortant du palais, six éléphans avec leurs chaises dorées et des coussins fort propres. Chacun s'étant approché du sien, Tachard décrit la manière dont on les y fit monter. Le pasteur (c'est le nom qu'on donne à celui qui est sur le cou de l'éléphant pour le gouverner) fit mettre l'animal à genoux, et le fit ensuite coucher sur le côté, de sorte qu'on pouvait poser le pied sur une des jambes de devant qu'il avançait, et de là sur son ventre; après quoi, se redressant un peu, il donnait le temps de s'asseoir commodément dans la chaise qu'il porte sur le dos. On peut aussi se servir d'échelles pour se mettre à sa hauteur; c'est pour la commodité des étrangers, qui ne sont pas accoutumés à cette monture, qu'on met des chaises sur le dos de ces animaux. Les naturels du pays, de quelque qualité qu'ils soient, à l'exception du roi, montent sur le cou, et les conduisent eux-mêmes. Cependant, lorsqu'ils vont à la guerre ou à la chasse, ils ont deux pasteurs, l'un sur le cou, l'autre sur la croupe de l'éléphant, et le mandarin est au milieu du dos, armé d'une lance

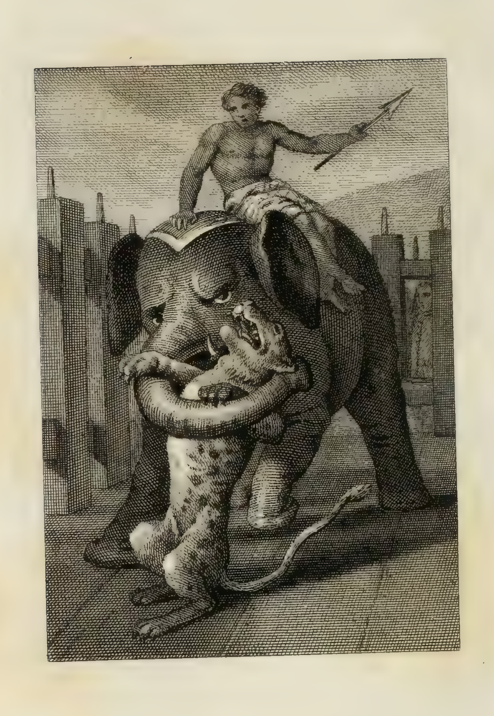
ou d'une espèce de javelot. Tachard remarqua dans une chasse, que le roi, qui était sur une espèce de trône porté par son éléphant, se leva sur ses pieds lorsque les éléphans sauvages voulurent forcer le passage de son côté, et se mit sur le dos du sien pour les arrêter.

Les jésuites suivirent le roi dans une grande plaine à cent pas de la ville: ce monarque avait l'ambassadeur à sa droite, éloigné de quinze ou vingt pas, le seigneur Constance à sa gauche, et quantité de mandarins autour de lui, prosternés par respect aux pieds de son éléphant. On entendit d'abord des trompettes, dont le son est fort dur et sans inflexion; alors les deux éléphans destinés pour combattre jetèrent des cris horribles : ils étaient attachés par les pieds de derrière, avec de grosses cordes que plusieurs hommes tenaient pour les retirer, si le choc devenait trop rude. On les laisse approcher de manière que leurs défenses se croisent sans qu'ils puissent se blesser. Ils se choquent quelquefois si rudement, qu'ils se brisent les dents, et qu'on en voit voler les éclats. Mais ce jour-là le combat fut si court, qu'on crut que le roi ne l'avait ordonné que pour se procurer l'occasion de faire avec plus d'éclat un présent à M. de Vaudricour, qui avait amené les deux mandarins siamois, et qui devait conduire ces ambassadeurs en France. A la fin du spectacle, le roi s'approcha de lui, et lui donna de sa main un sabre, dont la poignée était d'or massif, et le four-

reau d'écaille de tortue, orné de cinq lames d'or, avec une grande chaîne de filigrane d'or pour lui servir de baudrier, et une veste de brocart à boutons d'or. Cette sorte de sabre ne se donne, à Siam, qu'aux généraux d'armée, lorsqu'ils partent pour aller à la guerre. M. de Joyeux, capitaine de la frégate française, reçut un présent de la même nature, mais moins magnifique.

La plupart des jours que le roi passa au palais de Louvo furent employés en spectacles. Tachard et ses confrères furent obligés d'assister à celui des éléphans contre un tigre, toujours sur la même monture, pour ne pas scandaliser les talapoins, qui se font un crime de monter à cheval.

On avait élevé hors de la ville une haute palissade de bambous, d'environ cent pieds en carré. Au milieu de l'enceinte étaient trois éléphans destinés à combattre le tigre; ils avaient une espèce de plastron en forme de masque, qui leur couvrait la tête et une partie de la trompe. Aussitôt que les spectateurs furent placés, on fit sortir de la loge qui était dans l'enfoncement un tigre d'une figure et d'une couleur qui parurent nouvelles aux Français : outre qu'il était beaucoup plus grand, plus gros, et d'une taille moins effilée que ceux qu'ils avaient vus en France, sa peau n'était pas mouchetée; mais, au lieu de toutes les taches semées sans ordre, il avait de longues et larges bandes en forme de cercles : ces bandes, prenant sur le



me 7 Page 97

dos, se rejoignaient par-dessous le ventre, et, continuant le long de la queue, y formaient comme des anneaux blancs et noirs, placés alternativement. La tête n'avait rien d'extraordinaire, non plus que les jambes, excepté qu'elles étaient plus grandes et plus grosses que celles des tigres communs, quoique ce ne fût qu'un jeune tigre qui pouvait croître encore. Le seigneur Constance dit aux jésuites qu'il s'en trouvait dans le royaume de trois fois plus gros, et qu'étant un jour à la chasse avec le roi, il en avait vu un qui était de la grandeur d'un mulet : c'est une espèce particulière; car le pays en produit aussi de petits, tels que ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe; et Tachard en vit un le même jour à Louvo.

On ne lâcha pas d'abord le tigre qui devait combattre; mais on le tint attaché par deux cordes; de sorte que, n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier éléphant qui l'approcha lui donna deux ou trois coups de sa trompe sur le dos. Ce choc fut si rude, que le tigre en ayant été renversé, demeura quelque temps sur la place, avec aussi peu de mouvement que s'il eût été mort. Cependant, lorsqu'on l'eut délié, il fit un cri horrible, et voulut se jeter sur la trompe de l'éléphant qui s'avançait pour le frapper : celui-ci, la repliant adroitement, la mit à couvert par ses défenses, dont il atteignit le tigre, et qui lui firent faire un grand saut en l'air. Cet animal parut étourdi du coup ou de sa chute : n'osant plus s'approcher, il fit

plusieurs tours le long de la palissade, et quelquefois il s'élançait vers les spectateurs qui paraissaient dans les galeries. Alors on poussa contre lui les trois éléphans, qui lui donnèrent tour à tour de si rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort : ils l'eussent tué sans doute, si l'ambassadeur n'eût demandé grâce pour lui.

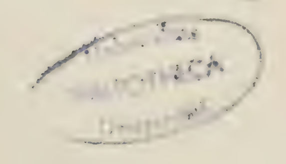
Le lendemain au soir, il se fit au palais une grande illumination, qui se renouvelle tous les ans : elle consistait en dix-huit cents ou deux mille lumières, dont les unes étaient rangées sur de petites fenêtres pratiquées exprès dans les murs de l'enceinte, et les autres dans des lanternes, dont Tachard admira l'ordre et la forme, surtout celle de certains grands falots, en forme de globes, qui sont d'un seul morceau de corne transparente comme le verre. Ce spectacle était accompagné du son des tambours, des fifres et des trompettes. Pendant que le roi l'honorait de sa présence, la princesse en donnait un semblable aux dames de la cour, d'un autre côté du palais.

Le seigneur Constance fit voir aux jésuites l'*éléphant prince*, qui était d'une beauté et d'une grosseur ordinaires ; on lui donnait ce nom, parce qu'il était né le même jour que le roi. Ils virent aussi l'éléphant de garde qu'on relève chaque jour dans un pavillon voisin de l'appartement du roi, et qu'on tient prêt jour et nuit pour son usage.

Le roi ayant fait connaître à l'ambassadeur

de France qu'il souhaitait que l'observation de la première éclipse se fît en sa présence, on choisit pour le travail une maison royale nommée *Tlée-poussonne*, à une petite lieue à l'est de Louvo, et peu éloignée d'une forêt où sa majesté devait prendre le divertissement de la chasse des éléphans. Le 10, ce prince invita l'ambassadeur à voir les illuminations qui se faisaient pour cette chasse, et voulut que les six jésuites assistassent aussi à ce spectacle. Tachard en fait la description.

« Un corps d'environ quarante-six mille hommes avait formé dans les bois et sur les montagnes une enceinte de vingt-six lieues en carré long, dont les deux grands côtés étaient chacun de dix lieues, et les deux autres de trois. Cette vaste étendue était bordée de deux rangs de feux qui régnaient sur deux lignes, l'une à quatre ou cinq pas de l'autre, et qu'on entretient toute la nuit du bois de la forêt; ils sont soutenus en l'air à la hauteur de sept ou huit pieds, sur de petites plates-formes carrées, élevées sur quatre pieux, ce qui les fait découvrir tous à la fois. Ce spectacle parut à Tachard, pendant les ténèbres, la plus belle illumination qu'il eût jamais vue. De grandes lanternes, disposées d'espace en espace, faisaient la distinction des quartiers, qui étaient commandés par différens chefs, avec un certain nombre d'éléphans de guerre et de chasseurs armés comme les soldats. On tirait par intervalles de petites pièces de cam-



pagne, pour étonner tout à la fois par le bruit et par la vue des feux les éléphans qui voudraient forcer le passage : l'oubli de cette précaution avait fait manquer une chasse précédente. Comme il s'était trouvé dans l'enceinte une montagne escarpée, on avait négligé d'y placer des feux, des gardes et de l'artillerie, parce qu'on l'avait crue inaccessible à des animaux d'une énorme grosseur ; mais dix ou douze s'étaient échappés avec une adresse fort singulière : ils s'étaient servis de leurs trompes pour s'attacher à un des arbres qui étaient sur la pente de la montagne. Du premier arbre, ils s'étaient guindés au tronc d'un autre ; et grimpant ainsi d'arbre en arbre, ils étaient parvenus avec des efforts incroyables jusqu'au sommet de la montagne, d'où ils s'étaient sauvés dans les bois. »

Après une collation magnifique de confitures, et de toutes sortes de fruits, qui fut servie dans un lieu fort agréable, autour duquel on avait placé des éléphans de guerre et des feux pour garantir les Français des tigres et des autres animaux féroces qui pouvaient se trouver dans l'enceinte, le seigneur Constance mena les jésuites au château de Tlée-poussonne où le roi s'était déjà rendu pour assister à l'observation de l'éclipse. Ils arrivèrent à neuf heures du soir, au bord d'un canal qui conduit au château, où ils étaient attendus par un ballon du roi. Ce canal est fort large, et long de plus d'une lieue ; il était éclairé sur les deux rives

d'une infinité de feux élevés comme ceux qu'on a décrits. A un demi-quart de lieue du château, les rameurs, qui avaient nagé jusqu'alors avec beaucoup de force et de bruit, commencèrent à ramer si doucement, qu'on n'entendait presque pas le bruit de leurs rames. On avertit les jésuites qu'il fallait se taire ou parler fort bas. Lorsqu'ils descendirent au rivage, tout était si tranquille, malgré la multitude de soldats et de mandarins qui se trouvaient aux environs, qu'ils se crurent dans une solitude écartée. Ils s'occupèrent d'abord à disposer leurs lunettes sur divers appuis qu'on avait élevés dans cette vue ; mais, n'ayant pas eu besoin de donner beaucoup de temps à ce travail, ils se rembarquèrent une heure après pour aller passer le reste de la nuit dans la maison du seigneur Constance, qui était à cent pas du palais.

On leur laissa trois ou quatre heures de repos, après lesquelles ils s'embarquèrent pour se rendre à la galerie où devait se faire l'observation : il était près de trois heures après minuit. Les mathématiciens, à leur arrivée, préparèrent une fort bonne lunette de cinq pieds, dans la fenêtre d'un salon qui donnait sur la galerie. On avertit le prince, qui vint aussitôt à cette fenêtre. Ses mathématiciens étaient assis sur des tapis de Perse, les uns aux lunettes d'approche, les autres à la pendule ; d'autres devaient écrire le temps de l'observation. Ils saluèrent le monarque de

Siam par une profonde inclination, et chacun commença son travail.

Le roi parut prendre un vrai plaisir à voir dans la lunette toutes les taches de la lune, surtout lorsqu'on lui fit remarquer leur conformité avec le type qu'on en avait fait à l'Observatoire de Paris. Il fit diverses questions : pourquoi la lune paraissait renversée dans la lunette ; pourquoi l'on voyait encore la partie de la lune qui était éclipsée ; quelle heure il était à Paris ; à quoi des observations faites de concert dans des lieux si éloignés pouvaient être utiles, etc. Tandis qu'on satisfaisait sa curiosité par des explications, un de ses principaux officiers apporta sur un grand bassin d'argent six soutanes et autant de manteaux de satin, dont le roi fit présent aux mathématiciens. Il leur permit de se lever et de se tenir debout en sa présence. Il regarda dans la lunette après eux : toutes faveurs, remarque Tachard, qui doivent paraître fort singulières à ceux qui savent avec quel respect les rois de Siam veulent qu'on approche d'eux.

Tachard n'oublie pas un crucifix d'or massif que le roi de Siam lui donna pour le père de La Chaise, et un de tombac, qu'il reçut lui-même de sa majesté.

Un astrologue bramine, qui était à Louvo, avait prédit la même éclipse à un quart d'heure près ; mais il s'était considérablement trompé en soutenant que l'émersion ne paraîtrait sur l'horizon qu'après le lever du soleil. Tachard

regrette de n'avoir pas entendu la langue siamoise, pour savoir de ce bramine la manière dont il calculait les éclipses; mais il conclut du moins de ses observations qu'il n'était pas du sentiment des talapoins siamois, qui enseignent que, lorsque la lune s'éclipse, un dragon la dévore et la rejette ensuite. Quand on leur objecte que les mathématiciens de l'Europe prédisent l'instant même de l'éclipse, sa grandeur, sa durée, et qu'ils savent pourquoi la lune est quelquefois éclipsée toute entière, quelquefois à demi, ils répondent froidement que le dragon a ses repas réglés, que les Européens en connaissent l'heure, et la mesure de son appétit, qui est quelquefois plus grand ou plus petit; et c'est ainsi qu'on répond à tout.

Il restait à prendre les éléphans qu'on tenait renfermés dans l'enceinte, et le roi voulut que les mathématiciens le suivissent à cette chasse. Le jour même des observations, ils partirent à sept heures du matin. On s'enfonça dans les bois l'espace d'une lieue, jusqu'à l'enclos où les éléphans sauvages avaient été resserrés. C'était un parc carré de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étaient fermés par de gros pieux, avec de grandes ouvertures néanmoins qu'on avait laissées de distance en distance. Il s'y trouvait quatorze éléphans de guerre pour empêcher les sauvages de franchir les palissades. Les six jésuites étaient placés derrière cette haie et fort

près du roi. Dans la troupe d'éléphans sauvages il s'en trouva deux ou trois fort jeunes et fort petits. Le roi dit à l'ambassadeur qu'il en enverrait un à M. le duc de Bourgogne ; mais, faisant réflexion que M. le duc d'Anjou pourrait souhaiter aussi d'en avoir un, il ajouta qu'il voulait lui en envoyer un plus petit, afin qu'il n'y eût point de jalousie entre ces deux princes.

Les Français partirent de Siam le 14 décembre, accompagnés du seigneur Constance, qui voulut suivre l'ambassadeur jusqu'à la barre avec de nouvelles marques d'honneur. Outre la lettre du roi son maître, qu'il fit apporter pompeusement au vaisseau français, il chargea le père Tachard de celle qu'il écrivait lui-même au roi de France, et lui fit présent d'un chapelet composé du bois précieux de Calambac, dont la croix et les gros grains étaient de tombac.

Il ne restait qu'à mettre à la voile. M. le chevalier de Forbin, et M. de la Marre, ingénieur, étant demeurés volontairement au service du roi de Siam, l'ambassadeur partait avec la satisfaction de n'avoir pas perdu un seul homme pendant le séjour qu'il avait fait dans les états de ce prince ; et deux ambassadeurs siamois qu'il menait en France avec leur suite rendirent témoignage, dans toute sa route, de la considération extraordinaire avec laquelle il avait été reçu d'une des premières puissances de l'Inde.

Nous tirerons encore quelques particularités d'un second voyage du père Tachard, qui n'était revenu en France que pour demander au roi, de la part du roi de Siam, douze mathématiciens jésuites; faveur qu'il obtint facilement de Louis XIV.

La flotte destinée à conduire les ambassadeurs siamois et les mathématiciens était composée de six vaisseaux.

Le célèbre Cassini avait averti les pères, avant leur départ, qu'il y aurait une éclipse de soleil le onzième de mai, et qu'elle serait même totale aux îles du Cap-Vert et en Guinée. On ne s'était pas mis en peine de la calculer pendant le voyage, parce qu'on espérait alors être à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, où l'on ne croyait pas que l'éclipse fût sensible. Il paraissait que la latitude de la lune devait être trop australe. Cependant les ambassadeurs siamois, dont la curiosité pour ces phénomènes va jusqu'à la superstition, prièrent les jésuites de la calculer pour l'amour d'eux. Le père Comilh eut cette complaisance, quoique fort incommodé du voyage. Son travail lui devint d'autant plus agréable, que, malgré l'opinion qu'on en avait eue, il trouva par son opération qu'en effet le corps du soleil paraîtrait considérablement éclipsé vers la hauteur de vingt-trois degrés du sud, et à trois cent cinquante-huit degrés de longitude, où l'on croyait être actuellement. L'expérience vérifia ses calculs le jour même de l'éclipse, qui

fut observée aussi soigneusement qu'il fut possible dans le mouvement continuel du navire. Les ambassadeurs siamois en conçurent une haute estime pour l'astronomie européenne, et les pilotes se confirmèrent dans l'estime de leur longitude, qui se trouva fort juste, par l'arrivée de la flotte au cap de Bonne-Espérance.

On avait recommandé aux pères de s'éclaircir d'une particularité curieuse, qui regardait la montagne de la Table, où M. Thévenot prétendait, quoique sur le témoignage d'autrui, que la mer avait autrefois passé, et qu'on trouvait beaucoup de coquillages. Deux jésuites entreprirent de découvrir la vérité de cette remarque. Leur espérance était aussi de trouver des plantes extraordinaires sur cette montagne, sans compter qu'ils voulaient lever la carte du pays qu'elle domine de tous côtés.

« Nous nous mîmes en chemin, écrit le père de Bèze, avec deux de nos gens. Quelques autres avaient tenté sans succès la même entreprise. Du pied de la montagne nous vîmes une grande quantité d'eau, qui tombe comme en cascade le long du roc, dont la hauteur est fort escarpée. Toutes ces eaux ramassées formaient une rivière considérable; mais la plupart vont se perdre dans la terre, au pied de la montagne, et le reste se réunit en deux autres gros ruisseaux, qui font tourner des moulins près des habitations hollandaises. Elles n'ont pas d'autre origine que les nuages, qui,

rencontrant dans leur passage le sommet de cette haute montagne fort échauffée des rayons du soleil, se résolvent en eau, et tombent ainsi de tous côtés. Il y aurait les plus belles observations du monde à faire là-dessus. En approchant de la hauteur, nous entendîmes un grand bruit de singes qui en font leur retraite, et qui faisaient rouler du haut en bas d'assez grosses pierres, dont le choc retentissait entre les rochers.

« Notre guide, qui n'était jamais monté si haut, en fut fort surpris, et me dit qu'il y avait sur la montagne des animaux plus gros que des lions, qui dévoraient les hommes. Je m'aperçus bientôt que c'était la peur et la fatigue qui le faisaient parler. Je l'encourageai, et nous continuâmes notre route avec une difficulté extrême. Nous vîmes bientôt quantité de singes qui bordaient le haut de la montagne; mais ils disparurent lorsqu'ils nous virent monter vers eux, et nous ne trouvâmes que leurs vestiges.

« Le sommet de la montagne est une grande esplanade d'environ une lieue de tour, presque toute de roc et fort unie, excepté qu'elle se creuse un peu dans le milieu, qui offre une belle source, formée apparemment par d'autres eaux qui viennent des endroits de l'esplanade les plus élevés. Nous vîmes aussi quantité de plantes odoriférantes qui croissent entre les rochers; mais je ne trouvai rien de plus beau que les vues de cette montagne, que je fis dessiner. D'un côté, on voit la baie du cap et

toute la rade; de l'autre, la mer; du troisième, le cap False; et du quatrième, le continent de l'Afrique, où les Hollandais ont diverses habitations. Je fis creuser la terre, pour satisfaire la curiosité de M. Thévenot. Elle est fort noire, et remplie d'un mélange de sable et de petites pierres blanches. »

Ce fut le 27 du mois de septembre qu'on mouilla l'ancre à l'embouchure du Ménam, ou rivière de Siam. Tachard, chargé des instructions de messieurs les envoyés, se mit dans un ballon avec le père d'Espagnac, qui parlait fort bien la langue portugaise, et un gentilhomme de M. de la Loubère, qui portait une lettre au seigneur Constance de la part de ce ministre. Il était accompagné aussi d'un mandarin, que les ambassadeurs siamois envoyaient à la cour pour annoncer leur arrivée. Quoique ce mandarin ne fût pas des plus considérables du royaume, il était du palais; et l'honneur qu'il avait de paraître quelquefois devant le roi lui fit rendre de grands honneurs sur sa route.

« Je n'omettrai pas, dit Tachard, une circonstance assez particulière, qui fera connaître une partie du caractère et de l'éducation des Siamois. Tandis que notre mandarin recevait les respects des habitans de la première tabanque, je m'informai en langue du pays de la santé du roi de Siam. A cette demande, chacun regarda son voisin, comme étonné de ma demande, et personne ne me fit de réponse.

Je crus manquer à la prononciation ou à l'idiome même des gens de cour. Je m'expliquai en portugais par un interprète ; mais je ne pus rien tirer du gouverneur, ni d'aucun de ses officiers. A peine osaient-ils prononcer entre eux et fort secrètement le nom du roi. Quand je fus arrivé à Louvo, je racontai à M. Constance l'embarras où je m'étais trouvé en demandant des nouvelles du roi de Siam, sans avoir pu obtenir aucune réponse. J'ajoutai que le trouble de ceux auxquels je m'étais adressé, et la peine qu'ils avaient eue à me répondre, m'avaient causé beaucoup d'inquiétude, dans la crainte qu'il ne fût arrivé à la cour quelque changement considérable. Il me répondit qu'on avait été fort étonné de mes questions, parce qu'elles étaient contraires aux usages des Siamois, auxquels il est si peu permis de s'informer de la santé du roi leur maître, que la plupart ne savent pas même son nom propre : et que ceux qui le savent n'oseraient le prononcer; qu'il n'appartient qu'aux mandarins du premier ordre de prononcer un nom qu'ils regardent comme une chose sacrée et mystérieuse ; que tout ce qui se passe au dedans du palais est un secret impénétrable aux officiers du dehors, et qu'il est rigoureusement défendu de rendre public ce qui n'est connu que des personnes attachées au service du roi dans l'intérieur du palais ; que la manière de demander ce que je voulais savoir était de m'informer du gouverneur si la cour était tou-

jours la même, et si depuis un certain temps il n'était rien arrivé d'extraordinaire au palais ou dans le royaume; qu'alors, si on m'avait répondu qu'il n'était arrivé aucun changement, c'eût été m'assurer que le roi et ses ministres étaient en parfaite santé; mais qu'au contraire, si la face du gouvernement eût été changée par quelque révolution, on n'eût pas fait difficulté d'en parler, parce qu'après la mort des rois de Siam, tout le monde indifféremment peut apprendre et prononcer leur nom.»

A peine l'escadre eut-elle mouillé, que les ambassadeurs siamois, impatiens d'aller rendre compte de leur négociation, demandèrent d'être mis à terre. Ils partirent dès le lendemain, au bruit des décharges du canon qu'on tira de tous les vaisseaux. Ils se rendirent d'abord auprès du seigneur Constance, pour savoir de lui quand ils auraient l'honneur de paraître devant le roi; car, avant d'avoir expliqué à leur souverain tout ce qu'ils avaient fait en Europe, il ne leur était pas permis de retourner dans leurs familles sans une permission expresse, qui ne s'accorde pas facilement. Les ambassadeurs de Siam observent religieusement cette coutume, non-seulement quand ils arrivent à Siam, au retour de leur ambassade, mais lorsqu'ils doivent partir de leur pays pour se rendre dans une cour étrangère. Aussitôt que le roi leur a donné ses premiers ordres, ils ne peuvent plus entrer dans leurs maisons sous aucun prétexte. De même, en

arrivant dans les cours où ils sont envoyés, il ne leur est pas permis d'assister aux cérémonies, ni aux assemblées publiques avant qu'ils aient reçu audience du prince. Ceux qui revenaient sur l'escadre avaient observé cet usage en France. Lorsqu'ils virent leur ministre, ils se prosternèrent à ses pieds en lui demandant s'ils avaient eu le bonheur de contenter sa majesté et son excellence. Après leur avoir témoigné la satisfaction qu'on avait d'eux, il voulut savoir en général ce qu'ils pensaient de ce qu'ils avaient vu, et surtout du monarque auquel ils avaient eu l'honneur d'être envoyés. « Ils répondirent, suivant les expressions de Tachard, qu'ils avaient vu des anges, non pas des hommes; et que la France n'était pas un royaume, mais un monde. Ils étalèrent ensuite d'un air touché, la grandeur, la richesse, la politesse des Français; mais ils ne purent retenir leurs larmes quand ils parlèrent de la personne du roi, dont ils firent le portrait avec tant d'esprit, que M. Constance avoua qu'il n'avait rien entendu de plus spirituel. » Le style des jésuites est toujours le même quand il est question de Louis XIV.

Nous trouvons dans une lettre du père Fontenay, datée de Louvo, le 12 mai 1681, quelques détails curieux sur des mines d'aimant qu'il avait visitées. Nous omettons quelques circonstances peu importantes pour venir à l'objet principal de son récit.

« Après avoir fait six ou sept mille toises de

chemin vers l'orient, nous arrivâmes au village de Ban-Soan, composé de dix à douze maisons ; ses environs sont pleins de mines de fer : on y voit une méchante forge, où chaque habitant est obligé de fondre tous les ans un pic, c'est-à-dire cent vingt-cinq livres de fer pour le roi. Toute la forge consistait en deux ou trois fourneaux qu'ils remplissent ; ensuite ils couvrent la mine de charbon, et le charbon venant peu à peu à se réduire en cendres, la mine se trouve au fond dans une espèce de boule. Les soufflets dont ils se servent sont assez singuliers : ce sont deux cylindres de bois creusés, de sept à huit pouces de diamètre ; chaque cylindre a son piston de bois, entouré d'une pièce de toile roulée qui est attachée au bois du piston avec de petites cordes. Un homme seul, élevé sur un petit banc, s'il en est besoin, prend un de ces pistons de chaque main par un long manche, pour les baisser et les lever l'un après l'autre; le piston qu'il élève laisse entrer l'air, parce que le haut du cylindre est un peu plus large que le bas ; le même, quand on le baisse, le pousse avec force dans un canal de bambou qui aboutit au fourneau.

« Nous partîmes de grand matin pour aller à la mine; elle est à l'orient d'une assez haute montagne nommée *Caou-Petquedec,* dont elle est si proche, qu'elle y paraît comme attachée ; elle paraît divisée en deux roches, qui apparemment sont unies sous terre. La grande,

dans toute sa longueur, qui s'étend de l'orient à l'occident, peut avoir vingt-quatre ou vingt-cinq pas géométriques, et quatre ou cinq du midi au septentrion; dans sa plus grande hauteur elle a neuf ou dix pieds. La petite, qui est au nord de la grande, dont elle n'est éloignée que de sept à huit pieds, a trois toises de long, peu de hauteur et de largeur; elle est d'un aimant bien plus vif que l'autre; elle attirait avec une force extraordinaire les instrumens de fer dont on se servait. On fit tous les efforts possibles pour en détacher, mais sans succès, parce que les instrumens de fer, qui étaient fort trempés, s'étaient aussitôt rebouchés. On fut obligé de s'attacher à la grande, dont on eut beaucoup de peine à rompre quelques morceaux qui avaient de la saillie, et qui donnaient de la prise au marteau; cependant on en tira quelques bonnes pièces, et nous ne doutâmes point qu'il ne s'en trouvât d'excellentes, si l'on fouillait un peu avant dans la mine. Autant qu'on en peut juger par les morceaux de fer qu'on y appliquait, les poles de la mine regardaient le midi et le nord, car on n'eût pu rien connaître par la boussole. dont l'aiguille s'affolait aussitôt qu'elle en était approchée.

« Nos observations furent faites avec précipitation. La disette des vivres et le voisinage des bêtes féroces nous obligèrent de nous retirer au plus vite pour regagner Loupéen, etc. »

Le reste du voyage n'eut rien de remarqua-

ble ; les mathématiciens observèrent seulement que le pays par lequel ils avaient passé serait un des plus beaux pays du monde, s'il était entre les mains d'une nation qui sût profiter de ses avantages. Le Ménam, depuis Tchainatbourie jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire l'espace de quatre-vingts ou cent lieues marines, promène ses eaux dans une plaine la plus unie et la plus fertile qu'on puisse se représenter; ses rives sont agréables et très-peuplées; mais si l'on s'en écarte d'une lieue, on entre dans des déserts où l'on voyage avec autant d'incommodité que de danger. Tout y manque, et lorsqu'on arrive à quelque village, il faut penser à se bâtir une loge pour y passer la nuit à couvert sur la terre nue. Près de la mine les mathématiciens furent obligés de camper au milieu des bois, et de mettre le feu, suivant l'usage du pays, aux grandes herbes sèches dont la plaine voisine était remplie, pour donner la chasse aux bêtes féroces qui sortent de leurs repaires pendant la nuit. Un mandarin prudent se fit dresser une cabane entre les branches d'un arbre. On ne laissa pas d'entendre quatre tigres qui vinrent jeter des cris lugubres autour du petit camp, et qui ne se retirèrent qu'après avoir été effrayés par quelques coups de fusil.

Tachard s'étend avec reconnaissance sur les faveurs que le roi de Siam avait accordées depuis peu au christianisme. Outre le collége de messieurs des Missions étrangères, qui avaient

pris le nom de *Constantinien*, parce qu'il avait été bâti à la sollicitation du seigneur Constance, pour y élever les enfans étrangers, on avait élevé une fort jolie maison avec une église pour les jésuites portugais, et une fort belle église pour les dominicains de la même nation. Les ordres étaient donnés pour bâtir à Siam un collége pour les jésuites français, où la jeunesse du royaume devait être élevée. Celui de Louvo était fort avancé, et d'une agréable structure; le roi même avait la bonté d'y aller quelquefois pour en presser les travaux; et, par une faveur dont on n'avait pas vu d'exemple pendant son règne, il donna aux jésuites siamois des lettres patentes qu'il fit approuver par son conseil, non - seulement pour leur assurer la propriété du collége de Louvo, mais pour y attacher cent personnes à leur service. La formule de ces lettres est curieuse; elles ne sont autorisées que du sceau du roi, parce que les rois de Siam ne signent jamais de leur main aucune de leurs dépêches. Tachard, qui a pris soin de les traduire, garantit la fidélité de sa traduction.

« Nous étant transporté à Soutan-Souanka, *Oya-Vitchaigen* (1) nous a très - humblement supplié de lui accorder un emplacement au même endroit, pour les PP. français de la compagnie de Jésus, et d'ordonner qu'on y bâtît une église, une maison et un observatoire, et qu'on leur donnât cent personnes pour les

(1) Nom siamois de Constance.

servir. Ainsi nous avons donné nos ordres à *Ocpra-Sima-Osor* de tenir la main à leur entière et absolue exécution, conformément à la très-humble remontrance d'Oya-Vitchaigen en faveur de ces pères. Nous voulons que les cent personnes que nous leur donnons, avec leurs enfans et leur postérité à venir, les servent à jamais, et faisons défense à toute personne, de quelque qualité et condition qu'elle puisse être, de retirer ces cent hommes et leurs descendans du service où nous les avons engagés; que si quelqu'un, de quelque autorité ou condition qu'il puisse être, ose contrevenir à nos ordres (place du sceau), nous le déclarons maudit de Dieu et de nous, et condamné à un châtiment éternel dans les enfers, sans espérance d'en être jamais délivré par aucun secours divin ou humain.

« Par ordre exprès de sa majesté, ces présentes lettres ont été scellées du sceau royal au commencement et au milieu de cet acte, contenant vingt-cinq lignes écrites sur du papier du Japon. »

Pour faire sceller cette patente et les lettres que le roi envoyait en Europe, Tachard se rendit avec le seigneur Constance dans un appartement intérieur du palais, où l'on garde les sceaux du roi de Siam. Avant d'y entrer, ils passèrent sous les fenêtres de celui du roi, où Tachard remarqua deux choses. Comme il entendait diverses voix qui chantaient dans une pagode qui joignait l'appartement du roi, il

demanda ce qu'elles signifiaient : on lui répondit que c'étaient des talapoins qui priaient Dieu, suivant l'usage, pour la santé du roi, et qu'il y avait un nombre réglé de ces religieux entretenus par le roi pour exercer régulièrement cet office. En repassant au même endroit, il entendit la voix d'un homme qui lisait dans la chambre du roi. Il apprit que chaque jour ce prince, avant de se reposer, se faisait lire diverses histoires de son royaume et des états voisins, qu'il avait fait ramasser avec beaucoup de soin et de dépense.

Lorsqu'on fut entré dans la salle où l'on garde les sceaux, le mandarin qui en est chargé prit respectueusement une grande cassette, dans laquelle ils sont renfermés. Aussitôt on entendit des tambours et des instrumens pour avertir tout le monde de se tenir dans une posture décente, et les sceaux furent portés en cérémonie dans la salle d'audience. Les tambours et les trompettes s'arrêtèrent à la porte sans discontinuer leurs fanfares. Constance et Tachard étant entrés avec celui qui portait la cassette, trouvèrent plusieurs mandarins qui attendaient les sceaux, et qui les saluèrent d'abord par une profonde inclination. Ensuite Constance s'approcha du trône où l'on avait déposé la cassette; il en tira les sceaux, et les imprima sur les lettres. Les fanfares redoublèrent après cette opération, et les sceaux furent rapportés avec la même cérémonie.

On sait que tous ces commencemens de faveur et de prospérité s'évanouirent peu d'années après par la mort de Constance, qui périt dans une de ces révolutions si fréquentes dans les cours d'Orient.

CHAPITRE IV.

Observations sur le royaume de Siam, tirées des Mémoires du chevalier de Forbin.

Nous laisserions l'article de Siam imparfait, si nous ne rapportions pas quelques observations très-judicieuses, tirées des observations du chevalier de Forbin, l'un des officiers français qui accompagnèrent le P. Tachard à Siam. C'est un militaire qui paraît très-sensé et très-instruit. Il reproche au jésuite, non pas précisément de s'être trompé sur les faits, mais de n'en avoir vu que l'écorce, et d'avoir été trop ébloui du faste extérieur qu'on affecta d'étaler à Siam aux yeux des Français, et de n'avoir pas assez distingué la cour d'avec la nation; d'avoir fait le panégyrique du roi et du ministre en religieux courtisan, qui ne voyait dans l'un qu'un néophyte qui allait illustrer les disciples de Loyola, et dans l'autre qu'un allié complaisant qui s'étudiait à flatter Louis XIV. La conversation très-curieuse de Forbin avec Louis XIV nous apprend ce qu'il faut penser de cette préten-

due conversion du roi de Siam, et personne n'a mieux développé que lui le caractère du ministre Constance, et ses vues politiques et ambitieuses dans les caresses intéressées qu'il faisait à la nation française, et dans les adulations et les présens qu'il adressait à Louis XIV. Forbin avait eu le temps de bien connaître Siam, l'empereur et le ministre. Il était resté dans le pays pendant l'ambassade des Siamois en France, et Constance, qui ne se fiait pas à lui, avait empêché qu'il ne les suivît. Il l'avait retenu comme otage, et l'avait fait nommer gouverneur de Bancok, et grand-amiral général des armées du roi. Dans la suite, voyant le crédit que Forbin acquérait tous les jours près du roi, il s'était efforcé de le perdre par toutes sortes de moyens. Ce souvenir pouvait mettre un peu d'humeur dans la relation du chevalier de Forbin; mais on y remarque le ton de la vérité et de la raison, et d'ailleurs les faits ont justifié depuis tout ce qu'il a dit.

Constance, dit le chevalier de Forbin, n'oubliait rien de tout ce qui pouvait donner aux Français une grande idée du royaume: c'étaient des fêtes continuelles, ordonnées avec tout l'appareil imaginable. Il eut soin d'étaler à l'ambassadeur et à ceux de sa suite toutes les richesses du trésor royal, qui étaient en effet dignes d'un grand monarque, et capables d'imposer; mais il n'eut garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent et de pierreries, était l'ouvrage d'une longue suite de rois qui avaient

concouru à l'augmenter, l'usage étant à Siam que les rois ne s'illustrent qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

Constance leur fit visiter ensuite les plus belles pagodes de la ville, qui sont remplies de statues de plâtre, mais dorées avec tant d'art, qu'on les prendrait pour de l'or. Le ministre ne manqua pas de faire entendre qu'elles étaient toutes d'or, ce qui fut cru d'autant plus facilement qu'on ne pouvait les approcher qu'à une certaine distance. Parmi ces statues, il y en avait une de hauteur colossale de quinze ou seize pieds, qu'on avait fait passer pour être de même métal que les autres. Le père Tachard et l'abbé de Choisy y avaient été trompés, et ils ont si peu douté du fait, qu'ils l'ont rapporté dans leurs relations. Quelque temps après leur départ, un accident imprévu mit au jour l'imposture de Constance. La chapelle où cette grande statue était renfermée, s'écroulant tout à coup, brisa le colosse doré, qui se trouva n'être que de plâtre.

Les présens destinés au roi et à la cour de France pouvant contribuer au dessein que Constance se proposait, il épuisa le royaume pour les rendre en effet très-magnifiques. On peut dire, dans l'exacte vérité, qu'il porta les choses à l'excès, et que, non content d'avoir ramassé tout ce qu'il put trouver à Siam, il avait envoyé à la Chine et au Japon pour en

faire venir tout ce qu'il y avait de plus rare et de plus curieux. Enfin, pour ne rien laisser en arrière, il n'y eut pas jusqu'aux simples matelots qui ne se ressentissent de ses largesses. Voilà comment l'ambassadeur et tous les Français furent trompés par cet habile ministre.

Forbin prétend, contre le sentiment du père Tachard, que Constance n'était point d'extraction noble; qu'il était fils d'un cabaretier de Céphalonie; qu'étant parvenu à gouverner le royaume de Siam, il n'avait pu s'élever à ce poste et s'y maintenir sans exciter contre lui la jalousie et la haine de tous les mandarins, et du peuple même. Il s'attacha d'abord au service du barcalon ou premier ministre. Ses manières douces et engageantes, un esprit propre pour les affaires, et que rien n'embarrassait, lui attirèrent bientôt toute la confiance de son maître, qui le combla de biens, et qui le présenta au roi comme un sujet dont il pourrait tirer d'utiles services. Ce prince ne le connut pas long-temps sans prendre aussi confiance en lui; mais, par une ingratitude qu'on ne saurait assez détester, le nouveau favori, qui ne voulait plus de concurrent dans les bonnes grâces du prince, abusant du pouvoir qu'il avait déjà auprès de lui, fit tant, qu'il rendit le barcalon suspect, et qu'il engagea peu après le roi à se défaire d'un sujet fidèle qui l'avait toujours bien servi. C'est par-là que Constance, faisant de son bienfaiteur la première victime qu'il immola à son ambi-

tion, commença à se rendre odieux à tout le royaume.

Les mandarins et les grands, irrités d'un procédé qui leur donnait lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conspirèrent en secret contre le nouveau ministre, et se proposèrent de le perdre auprès du roi; mais il n'était plus temps, il disposait si fort de l'esprit du prince, qu'il en coûta la vie à plus de trois cents d'entre eux, qui avaient voulu croiser sa faveur. Il sut ensuite si bien profiter de sa fortune et des faiblesses de son maître, qu'il ramassa des richesses immenses, soit par ses concussions et par ses violences, soit par le commerce dont il s'était emparé, et qu'il faisait seul dans tout le royaume. Tant d'excès, qu'il avait pourtant toujours colorés du prétexte du bien public, avaient soulevé tout le royaume contre lui; mais personne n'osait encore se déclarer. Ils attendaient une révolution que l'âge du roi et sa santé chancelante leur faisaient regarder comme prochaine.

Constance n'ignorait pas leur mauvaise disposition à son égard; il avait trop d'esprit, et il connaissait trop les maux qu'il leur avait faits pour croire qu'ils les eussent oubliés. Il savait d'ailleurs mieux que personne combien peu il avait à compter sur la faible constitution du prince; il connaissait aussi tout ce qu'il avait à craindre d'une révolution, et il comprenait bien qu'il ne s'en tirerait jamais, s'il n'était appuyé d'une puissance étrangère qui le protégeât

en s'établissant dans le royaume. C'était là en effet tout ce qu'il avait à faire, et l'unique but qu'il se proposait. Pour y parvenir, il fallait d'abord persuader au roi de recevoir dans ses états des étrangers, et de leur confier une partie de ses places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à Constance; le roi déférait tellement à tout ce que son ministre lui proposait, et celui-ci lui fit valoir si habilement tous les avantages d'une alliance avec des étrangers, que ce prince donna aveuglément dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de se déterminer sur le choix du prince à qui on s'adresserait. Constance, qui n'agissait que pour lui, n'avait garde de songer à aucun prince voisin; le manque de fidélité est ordinaire chez eux, et il y avait trop à craindre qu'après s'être engraissés de ses dépouilles, ils ne le livrassent aux poursuites des mandarins, ou ne fissent quelque traité dont sa tête eût été le prix.

Les Anglais et les Hollandais ne pouvaient être attirés à Siam par l'espérance du gain, le pays ne pouvant fournir à un commerce considérable. Les mêmes raisons ne lui permettaient pas de s'adresser aux Espagnols ni aux Portugais; enfin, ne voyant point d'autre ressource, il crut que les Français seraient plus aisés à tromper. Dans cette vue, il engagea son maître à rechercher l'alliance du roi de France, par des ambassadeurs qu'il avait chargés en particulier d'insinuer que leur maître

songeait à se faire chrétien, quoiqu'il n'en eût jamais eu la pensée. Le roi crut qu'il était de sa piété de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à son tour des ambassadeurs au roi de Siam. Constance, voyant qu'une partie de son projet avait si bien réussi, songea à tirer parti du reste. Il commença d'abord par s'ouvrir à M. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandais, dans le dessein d'agrandir leur commerce, avaient souhaité depuis long-temps un établissement à Siam; que le roi n'en avait jamais voulu entendre parler, craignant qu'ils ne se rendissent maîtres de ses états; mais que, si le roi de France, sur la bonne foi de qui il y avait plus à compter, voulait entrer en traité avec sa majesté siamoise, il se faisait fort de lui faire remettre la forteresse de Bancok, place importante dans le royaume, et qui en est comme la clef, à condition toutefois qu'on y enverrait des troupes, des ingénieurs, et tout l'argent qui serait nécessaire pour commencer l'établissement.

M. de Chaumont et l'abbé de Choisy, à qui cette affaire avait été communiquée, ne la jugeant pas faisable, ne voulurent point s'en charger. Le père Tachard ne fit pas tant de difficultés. Ébloui d'abord par les avantages que le roi retirerait de cette alliance, avantages que Constance fit sonner bien haut et fort au delà de toute vraisemblance; trompé d'ailleurs par ce ministre adroit et hypocrite qui, cachant toutes ses menées sous une apparence de zèle,

lui fit voir tout à gagner pour la religion, soit de la part du roi de Siam, qui, selon lui, ne pouvait manquer de se faire chrétien un jour, soit par rapport à la liberté qu'une garnison française à Bancok assurerait aux missionnaires pour l'exercice de leur ministère; flatté enfin par les promesses de Constance, qui s'engagea à faire un établissement considérable aux jésuites, à qui il devait faire bâtir un collége et un observatoire à Louvo; en un mot, ce père ne voyant rien dans tout ce projet que de très-avantageux pour le roi, pour la religion et pour sa compagnie, n'hésita pas de se charger de cette négociation : il se flatta même d'en venir à bout, et le promit à Constance, supposé que le P. de La Chaise voulût s'en mêler et employer son crédit auprès du roi. Dès lors le P. Tachard eut tout le secret de l'ambassade, et il fut arrêté qu'il retournerait en France avec les ambassadeurs siamois.

« Après le départ des ambassadeurs, dit Forbin, je me rendis à Louvo avec Constance. A mon arrivée, je fus introduit dans le palais pour la première fois. La situation où je trouvai les mandarins me surprit extrêmement; et quoique j'eusse déjà un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis. Tous ces mandarins étaient assis en rond sur des nattes de petit osier. Une seule lampe éclairait toute cette cour; et quand un mandarin voulait lire ou écrire quelque chose, il tirait de sa poche un bout de bougie

jaune, l'allumait à cette lampe, et l'appliquait ensuite sur une pièce de bois qui, tournant sur pivot, leur servait de chandelier.

« Cette décoration, si différente de celle de France, me fit demander à Constance si toute la grandeur de ces mandarins consistait en ce que je voyais. Il me répondit que oui. A cette réponse, me voyant interdit, il me tira à part, et me parlant plus ouvertement qu'il n'avait fait jusqu'alors : « Ne soyez pas surpris, me » dit-il, de ce que vous voyez ; ce royaume est » pauvre, à la vérité ; mais votre fortune n'en » souffrira pas ; j'en fais mon affaire. » Ensuite, achevant de s'ouvrir à moi, nous eûmes une longue conversation dans laquelle il me fit part de toutes ses vues. Cette conduite de Constance ne me surprit pas moins que la misère des mandarins ; car quelle apparence qu'un si rusé politique dût s'ouvrir si facilement à un homme dont il ne venait d'empêcher le retour en France que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discrétion ? Mais il sentait qu'il n'avait plus rien à craindre à cet égard dès qu'il me tenait en sa puissance. Je continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au palais, sans qu'il m'eût été possible de voir le roi qu'une seule fois. Dans la suite je le vis un peu plus souvent. Ce prince me demanda un jour si je n'étais pas bien aise d'être resté à sa cour. Je ne me crus pas obligé de dire la vérité ; ainsi je lui répondis que je m'estimais fort heureux d'être au service de sa majesté. Il n'y avait

pourtant rien au monde de si faux ; mon regret augmentait à chaque instant, surtout lorsque je voyais la rigueur dont les moindres fautes étaient punies.

« C'est le roi lui-même qui fait exécuter la justice : il a toujours auprès de lui quatre cents bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtimens. Les fils et les frères des rois n'en sont pas plus exempts que les autres. Les châtimens les plus communs sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, et de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme ; on lui brûle les bras avec un fer rouge ; on lui donne des coups de sabre sur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *cangue* au cou, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer sous les ongles des bouts de cannes qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au *cep*, et plusieurs autres supplices de cette espèce, il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé au moins quelques fois dans la vie. Surpris de voir les plus grands mandarins exposés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à Constance si j'avais à les craindre pour moi. Il me répondit que non, et que cette sévérité n'avait pas lieu pour les étrangers ; mais il mentait ; car il avait eu lui-même

la bastonnade sous le ministre précédent, comme je l'appris depuis.

« Le roi me fit donner une fort petite maison ; on y mit trente-six esclaves pour me servir, et deux éléphans. La nourriture de tout mon domestique ne me coûtait que cinq sous par jour, tant les hommes sont sobres dans ce pays, et les denrées à bon marché : j'avais ma table chez Constance. Ma maison fut garnie de meubles peu considérables ; on y ajouta douze assiettes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince ; quatre douzaines de serviettes de toile de coton, et deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut tout l'équipage de M. *le grand-amiral-général des armées du roi.* Il fallut pourtant s'en contenter. Quand le roi allait à la campagne ou à la chasse aux éléphans, il fournissait à la nourriture de ceux qui le suivaient ; on nous servait alors du riz et quelques ragoûts à la siamoise, dont un Français peu accoutumé à ces sortes de mets ne pouvait guère s'accommoder. A la vérité, Constance, qui suivait presque toujours, avait soin de faire porter de quoi mieux manger ; mais, quand des affaires particulières le retenaient chez lui, j'avais beaucoup de peine à me contenter de la cuisine du roi.

« Souvent, dans ces sortes de divertissemens, le roi me faisait l'honneur de s'entretenir avec moi ; je lui répondais par l'interprète que Constance m'avait donné. Comme ce prince

me témoignait beaucoup de bienveillance, je me hasardais quelquefois à des libertés qu'il me passait, mais qui auraient mal réussi à tout autre. Un jour qu'il voulait faire châtier un de ses domestiques pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coutumes du pays, et étant d'ailleurs bien aise d'user de ma faveur pour rendre service à ce malheureux, je m'avisai de demander grâce pour lui. Le roi fut surpris de ma hardiesse, et se mit en colère contre moi; Constance, qui en fut témoin, pâlit et appréhenda de me voir sévèrement punir : je ne me déconcertai point, et je dis à ce prince que le roi de France, mon maître, était charmé qu'en lui demandant grâce pour les coupables, on lui donnât occasion de faire éclater sa modération et sa clémence; et que ses sujets, reconnaissans des grâces qu'il leur faisait, le servaient avec plus de zèle et d'affection, et étaient toujours prêts à exposer leur vie pour un prince qui se rendait si aimable par sa bonté. Le roi, charmé de ma réponse, fit grâce au coupable, disant qu'il voulait imiter le roi de France; mais il ajouta que cette conduite, qui était bonne pour les Français naturellement généreux, serait dangereuse pour les Siamois ingrats, qui ne pouvaient être contenus que par la sévérité des châtimens. Cette aventure fit du bruit dans le royaume, et surprit les mandarins : ils comptaient que j'aurais la bouche cousue pour avoir parlé mal à propos. Constance même m'avertit en particulier d'y

prendre garde à l'avenir, et blâma fort ma vivacité, qu'il accusa d'imprudence; mais je lui répondis que je ne pouvais m'en repentir, puisqu'elle m'avait réussi si heureusement.

« En effet, loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour le roi prenait plus de plaisir à s'entretenir avec moi. Je l'amusais en lui faisant mille contes que j'accommodais à ma manière, et dont il paraissait fort satisfait. Il est vrai qu'il ne me fallait pas pour cela de grands efforts, ce prince étant grossier et fort ignorant. Un jour qu'étant à la chasse, il donnait ses ordres pour la prise d'un petit éléphant, il me demanda ce que je pensais de cet appareil. « Sire, lui répondis-je, en voyant votre » majesté entourée de tout ce cortége, il me » semble voir le roi mon maître à la tête de ses » troupes, donnant ses ordres et disposant » toutes choses dans un jour de combat. » Cette réponse lui fit plaisir; je l'avais prévu, car je savais qu'il n'aimait rien tant que d'être comparé à Louis-le-Grand; et en effet, cette comparaison, qui ne roulait que sur la grandeur et la pompe extérieure des deux princes, n'était pas absolument sans justesse, y ayant peu de spectacles plus superbes que les sorties du roi de Siam; car, quoique le royaume soit pauvre et qu'on n'y voie aucun vestige de magnificence, lorsque le prince se montrait en public, il paraissait avec toute la pompe convenable à la majesté d'un grand monarque. »

Laissons achever au chevalier de Forbin une

peinture dont il rassemble ici tous les traits dans les entretiens qu'il eut avec Louis XIV et avec ses ministres sur le royaume de Siam. « Sa majesté, dit-il, me demanda d'abord si le pays était riche : Sire, lui répondis-je, le royaume de Siam ne produit rien et ne consomme rien. *C'est beaucoup dire en peu de mots*, répliqua le roi; et continuant à m'interroger, il voulut savoir quel en était le gouvernement, comment le peuple vivait, et d'où le roi tirait tous les présens qu'il avait envoyés en France. Je répondis à sa majesté que le peuple était fort pauvre; qu'il n'y avait parmi eux ni noblesse ni condition, naissant tous esclaves du roi, pour lequel ils étaient obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne voulût bien les en dispenser en les élevant à la dignité de mandarins; que cette dignité, qui les tirait de la poussière, ne les mettait pas à couvert de la disgrâce du prince, dans laquelle ils tombaient fort facilement, et qui était toujours suivie de châtimens rigoureux; que le barcalon lui-même, tout premier ministre qu'il fût, y était aussi exposé que les autres; qu'il ne se soutenait dans ce poste périlleux qu'en rampant devant son maître comme le dernier du peuple; que, s'il lui arrivait d'encourir sa disgrâce, le traitement le plus doux qu'il pût attendre, c'était d'être envoyé à la charrue, après avoir été sévèrement châtié; que les habitans ne se nourrissaient que de quelques fruits et du riz, qu'ils

ont en abondance, sans oser toucher à rien qui ait eu vie, de peur de manger leurs parens; qu'à l'égard des présens que le roi de Siam avait envoyés à sa majesté, Constance avait épuisé l'épargne et fait des dépenses qu'il ne lui serait pas aisé de réparer; que le royaume de Siam, qui forme presque une péninsule, pouvait être un entrepôt fort commode pour faciliter le commerce des Indes, étant baigné par deux mers qui lui ouvrent la communication avec divers pays, tant à l'orient qu'à l'occident; que les marchandises de ces nations étaient transportées chaque année à Siam, comme une espèce de marché où les Siamois faisaient quelque profit en débitant leurs denrées; que le principal revenu du roi consistait dans le commerce, qu'il faisait presque tout entier dans son royaume, où l'on ne trouve que du riz, de l'arec, peu d'étain, quelques éléphans, et quelques peaux de bêtes fauves dont le pays est rempli; que les Siamois, qui vont presque nu, un morceau de toile de coton leur ceignant seulement les reins, n'ont aucune sorte de manufactures, si ce n'est de quelques mousselines, dont les mandarins seuls ont le droit de se faire comme une espèce de chemisette qu'ils mettent aux jours de cérémonie; que, lorsqu'un mandarin est parvenu par son adresse à amasser une petite somme d'argent, il faut qu'il la tienne bien cachée, sans quoi le prince la lui ferait enlever; que personne ne possédant de biens-fonds, qui

appartiennent tous au roi, la plus grande partie demeure en friche ; et qu'enfin le peuple y est si sobre, qu'un particulier qui peut gagner quinze ou vingt francs par an a plus qu'il ne lui en faut pour vivre.

» Après quelques éclaircissemens sur les monnaies de Siam, le roi, me mettant sur le chapitre de la religion, me demanda s'il y avait beaucoup de chrétiens dans ce royaume, et si le roi songeait sérieusement à se faire chrétien lui-même. « Sire, lui répondis-je, ce prince n'y » a jamais pensé, et aucun mortel ne serait » assez hardi pour lui en faire la proposition. » Il est vrai que M. de Chaumont, dans la harangue qu'il lui fit lors de sa première audience, parla beaucoup de religion; mais Constance, qui lui servait d'interprète, omit adroitement cet article. Le vicaire apostolique, qui était présent, et qui entendait parfaitement le siamois, le remarqua fort bien, quoiqu'il n'osa jamais en rien dire, crainte de fâcher ou de s'attirer l'indignation de Constance, qui ne lui aurait pas pardonné, s'il en eût ouvert la bouche. J'ajoutai que, dans les audiences particulières que M. de Chaumont eut pendant le cours de son ambassade, il en revenait incessamment à la religion chrétienne; et que Constance, qui était toujours l'interprète, jouait en homme d'esprit deux personnages, disant au roi de Siam ce qui le flattait, et répondant à l'ambassadeur ce qui était convenable, sans que, de la part du roi ni de celle

de M. de Chaumont, il n'y eût rien de conclu que ce qu'il plaisait à Constance de faire entendre à l'un et à l'autre; que je tenais encore ce fait du vicaire apostolique même qui avait assisté à tous leurs entretiens particuliers, et qui s'en était ouvert à moi dans une grande confidence. Le roi, qui m'avait écouté fort attentivement, surpris de ce discours, se mettant à rire : « Les princes, me dit-il, sont bien » malheureux d'être obligés de s'en rapporter » à des interprètes, souvent infidèles. »

« Ce prince me demanda ensuite si les missionnaires travaillaient avec fruit, et s'ils avaient déjà converti beaucoup de Siamois. Pas un seul, sire, lui répondis-je; mais comme la plus grande partie des peuples qui habitent ce royaume n'est qu'un amas de différentes nations, et qu'il y a parmi les Siamois un nombre assez considérable de Portugais, de Cochinchinois et de Japonais qui sont chrétiens, les missionnaires en prennent soin, et leur administrent les sacremens; ils vont d'un village à l'autre, et s'introduisent dans les maisons à la faveur de la médecine qu'ils exercent, et de petits remèdes qu'ils distribuent; mais avec tout cela leur industrie a été jusqu'ici en pure perte. Leur plus heureux sort est de baptiser les enfans que les Siamois, qui sont fort pauvres, exposent sans crime dans les campagnes. C'est au baptème de ces enfans que se réduit tout le fruit que les missions produisent dans ce pays.

« Le père de La Chaise, confesseur du roi,

ayant témoigné qu'il souhaitait aussi de m'entretenir sur cet objet, je fus introduit auprès de sa révérence. On m'avait averti de veiller sur moi-même, parce que je devais paraître devant l'homme le plus fin du royaume; mais je n'avais que des vérités à lui dire. Ce père ne me parla presque que de religion, et du louable dessein du roi de Siam, qui voulait retenir des jésuites dans ses états, en leur permettant de bâtir un collége et un observatoire. Je lui dis là-dessus que Constance, ayant besoin du secours de sa majesté, promettait plus qu'il ne pouvait tenir; que le collége et l'observatoire se bâtiraient peut-être pendant la vie du roi de Siam; que les jésuites y seraient nourris et entretenus; mais que, si ce prince venait à mourir, on pouvait se préparer en France à chercher des fonds pour la subsistance de ces pères, y ayant peu d'apparence qu'un nouveau roi voulût y contribuer de ses revenus. Quand le père de La Chaise m'eut entendu parler de la sorte : *Vous n'êtes pas d'accord*, me dit-il, *avec le père Tachard*. Je lui répondis que je ne disais que la pure vérité; que j'ignorais ce que le père Tachard avait dit, et les motifs qui l'avaient fait parler; mais que son amitié pour Constance, qui avait eu ses raisons pour le séduire, pouvait bien l'avoir aveuglé, et ensuite le rendre suspect; que pendant le peu de temps qu'il était resté à Siam avec M. de Chaumont, il avait su s'attirer toute la confiance du ministre, à qui il avait même servi de se-

crétaire français dans certaines occasions, et que j'avais vu moi-même des brevets écrits de la main de ce père, et signés par *monseigneur*, et plus bas *Tachard*. A ce mot, le révérend père ne put s'empêcher de rire; mais reprenant un moment après sa contenance grave et modeste, qu'il quittait rarement, il me fit encore d'autres questions sur les progrès du christianisme, auxquelles il me fut aisé de satisfaire.

« Au sortir du dîner du roi, M. de Seignelay m'avait fait passer dans son cabinet, où il m'interrogea fort au long sur ce qui pouvait concerner l'intérêt du roi et celui du commerce; je lui répondis à ce dernier égard comme j'avais fait à sa majesté ; que le royaume de Siam, ne produisant rien, ne pouvait servir que d'entrepôt pour faciliter le commerce de la Chine, du Japon et des autres états des Indes; que, cela supposé, l'établissement qu'on avait commencé, en y envoyant des troupes, devenait absolument inutile, celui que la compagnie y avait déjà étant plus que suffisant pour cet effet; qu'à l'égard de la forteresse de Bancok, elle demeurerait aux Français durant la vie du roi de Siam et de Constance; mais que, l'un des deux venant à mourir, les Siamois, sollicités par leur propre intérêt et par les ennemis de la France, ne manqueraient pas de chasser nos troupes d'une place qui les rendait maîtres du royaume. »

Nous joindrons ici le détail d'une expédition

du chevalier de Forbin contre des Macassars pendant qu'il commandait à Bancok. Ce récit servira à faire connaître davantage ces peuples singuliers et redoutables, dont il a déjà été question à l'article de l'île *Célèbes*.

Un prince macassar, fuyant la colère du roi son frère, et suivi d'environ trois cents des siens, était venu, depuis quelques années, demander un asile au roi de Siam, qui, touché de son malheur, le reçut avec bonté, et lui assigna un quartier hors de l'enceinte de la capitale, pour s'y établir avec ceux de sa nation, près du camp des Malais, qui étaient mahométans comme eux. Mais ce prince, naturellement inquiet et ambitieux, poussa l'ingratitude jusqu'à conspirer deux fois contre son bienfaiteur, qui lui pardonna la première, mais qui fut obligé d'en faire justice à la seconde. Les Macassars avaient entraîné les Malais dans leur révolte. Leurs complots furent découverts et prévenus, et les Malais obtinrent grâce en se soumettant.

Les seuls Macassars ne purent se résoudre à cette soumission, et s'obstinèrent à périr. Leur prince fut plusieurs fois sommé de la part du roi de venir rendre raison de sa conduite; mais il refusa constamment de le faire. Il s'excusait sur ce qu'il n'était point entré, disait-il, dans la conspiration, quoiqu'on l'en eût fort pressé; et que s'il avait commis quelque faute, c'était de n'avoir pas découvert les auteurs d'un si pernicieux dessein; mais que sa qualité

de prince était suffisante pour le disculper de n'avoir pas fait l'odieux métier d'espion, ni trahi des amis qui lui avaient confié un secret de cette importance. Une si mauvaise réponse fit prendre au roi la résolution de se servir de la voie des armes. On connaissait assez le caractère de cette nation pour juger qu'on n'en viendrait pas aisément à bout; ainsi il fallut faire des préparatifs pour les forcer. Ces mesures, loin de les intimider, parurent ranimer leur courage; et une action qui se passa à Bancok quelque temps avant qu'on les attaquât les rendit encore plus fiers. Laissons parler ici le chevalier de Forbin.

« Bancok, dont le roi m'avait nommé gouverneur, était une place trop importante pour l'abandonner dans des conjonctures si périlleuses. J'eus ordre de m'y rendre incessamment, de faire achever au plus tôt les fortifications, de travailler à de nouvelles levées de soldats siamois, jusqu'à la concurrence de deux mille hommes, et de les dresser à la manière de France. Pour subvenir aux frais que je devais faire, Constance eut ordre de me compter cent *catis*, qui reviennent à la somme de quinze mille livres de France; mais le ministre ne m'en paya qu'une partie, et me fit un billet pour le reste, sous prétexte qu'il ne se trouvait pas assez d'argent en caisse. Le roi voulant que je fusse obéi et respecté dans mon gouvernement, me donna quatre de ses bourreaux pour faire justice; ce qui ne s'étendait cepen-

dant qu'à la bastonnade, n'y ayant d'ordinaire, que le roi, ou, en certaines occasions, son premier ministre, qui puisse condamner à mort.

« Le capitaine d'une galère de l'île de Macassar, qui était venu à Siam pour commercer, et qui avait part à la conjuration, la voyant manquée, s'était retiré sur son bord, résolu de s'en retourner ou de vendre chèrement sa vie, si l'on entreprenait de le forcer. Constance, charmé de pouvoir séparer les ennemis, lui fit expédier un passe-port pour sortir librement du royaume, lui et sa troupe, qui montait à cinquante-trois hommes; mais en même temps il me dépêcha un courrier, avec ordre de la part du roi de tendre la chaîne au travers de la rivière, d'arrêter ce bâtiment, où je devais entrer pour faire l'inventaire de sa charge, et de me saisir ensuite du capitaine et de tous ses gens pour les retenir prisonniers jusqu'à nouvel ordre, me défendant expressément de communiquer à personne ceux que je recevais, parce que des raisons d'état demandaient un secret inviolable sur ce point. C'est ainsi qu'il m'envoyait à la boucherie, en me prescrivant pas à pas ce que j'avais à faire pour périr infailliblement.

» En attendant l'arrivée de la galère, je m'occupais à exercer les troupes que j'avais eu ordre de lever. Je divisai mes nouveaux soldats en compagnies de cinquante hommes; je mis à la tête de chaque compagnie trois offi-

ciers et dix bas-officiers, et je m'appliquai avec tant de soin à les former, à l'aide d'un sergent français et de quelques soldats portugais qui entendaient la langue siamoise, qu'en moins de six jours ils furent en état de faire le service militaire. Comme je n'avais point de prison où je pusse retenir les Macassars, j'en fis promptement construire une, joignant la courtine sur le devant du nouveau fort, et je la fortifiai de manière qu'avec quelques soldats il aurait été aisé d'y garder une cinquantaine de prisonniers.

« Enfin la galère parut le 27 août, vingt jours après l'ordre que j'avais eu de l'arrêter, sans que pendant tout ce temps la chaîne eût été détendue, crainte de surprise. Dans le plan que je m'étais formé pour m'acquitter sûrement de ma commission, je m'étais un peu écarté des instructions de Constance; et au lieu d'aller à bord tandis que les Macassars en seraient les maîtres, je résolus de les engager plutôt à descendre, et de les arrêter d'abord, pour travailler ensuite à l'inventaire de leurs effets. Dans cette vue, je postai des soldats en différens endroits, pour les investir dès que j'en ferais donner l'ordre. La galère ayant trouvé le passage fermé à son arrivée, le capitaine vint à terre avec sept de ses gens, qui furent conduits dans le vieux fort où je les attendais dans un grand pavillon de bambou, que j'avais fait construire sur un des bastions. A mesure qu'ils entrèrent, je leur fis civilité, et

les priai de s'asseoir autour d'une table où je mangeais ordinairement avec mes officiers.

« Le capitaine répondit à mes interrogations qu'il venait de Siam, et qu'il retournait à l'île de Macassar ; en même temps il me présenta son passe-port, que je fis semblant d'examiner, et je lui dis qu'il était fort bon ; mais j'ajoutai qu'étant étranger et nouvellement au service du roi, je devais être plus attentif qu'un autre à exécuter fidèlement ses ordres, que j'en avais reçu de très-rigoureux à l'occasion de la révolte, dont il était sans doute informé, pour empêcher qu'aucun Siamois ne sortît du royaume. Le capitaine m'ayant répondu qu'il n'avait avec lui que des Macassars, je lui répliquai que je ne doutais nullement de la vérité de ce qu'il me disait, mais qu'étant environné de Siamois qui observaient toutes mes actions, je le priais, afin que la cour n'eût rien à me reprocher, de faire mettre tout son monde à terre ; et qu'après qu'ils auraient été reconnus pour Macassars, ils seraient libres de continuer leur voyage. Le capitaine y consentit, à condition qu'ils descendraient armés. Je lui demandai en souriant si nous étions donc en guerre. Non, me répondit-il, mais le cric que nous portons est une si grande marque d'honneur parmi nous, que nous ne saurions le quitter sans infamie. Cette raison étant sans réplique, je m'y rendis, ne comptant pas qu'une arme, qui me paraissait si méprisable, fût

aussi dangereuse dans les mains des Macassars que je l'éprouvai bientôt après.

« Tandis que le capitaine détacha deux de ses hommes pour aller chercher les autres, je lui fis servir du thé, afin de l'amuser en attendant qu'on vînt m'avertir que tout le monde serait à terre. Comme ils tardaient trop à mon gré, je feignis d'avoir quelques ordres à donner, et je sortis après avoir prié un des mandarins présens de tenir ma place. Mes Siamois, attentifs à tout ce qui se passait, étaient fort en peine de savoir à quoi je destinais les troupes que j'avais postées de côté et d'autre. En sortant du pavillon, je trouvai un vieil officier portugais que j'avais fait major et qui attendait mes ordres; je lui commandai d'aller avertir mes autres officiers de se tenir prêts, et dès que les Macassars auraient passé un endroit que je lui marquai, de les investir, de les désarmer, et de les arrêter jusqu'à nouvel ordre.

« L'officier portugais, effrayé de ce qu'il venait d'entendre, me représenta que la chose n'était pas faisable, que je ne connaissais pas comme lui les Macassars, qui étaient des hommes imprenables, qu'il fallait tuer pour s'en rendre maître. « Je vous dirai bien plus, ajou-
» ta-t-il; c'est que, si vous faites mine de vou-
» loir arrêter le capitaine qui est dans le pavil-
» lon, lui et ce peu d'hommes qui l'accom-
» pagnent nous massacreront tous, sans qu'il
» en échappe un seul.» Je ne fis pas d'abord

tout le cas que je devais de cet avis; et persistant dans mon projet, dont l'exécution me paraissait assez facile, je réitérai les mêmes ordres au major, qui s'en alla fort chagrin, me recommandant encore en partant de bien prendre garde à ce que je faisais, et que j'en serais infailliblement la victime.

« Le zèle de cet officier, dont la bravoure m'était d'ailleurs connue, me fit faire quelques réflexions. Pour ne rien donner au hasard, je fis monter vingt soldats siamois, dont la moitié était armé de lances et les autres de fusils, et m'étant avancé vers l'entrée du pavillon; qui était fermé d'un simple rideau que j'avais fait tirer, j'ordonnai à un mandarin qui me servait d'interprète d'aller de ma part dire au capitaine que j'étais mortifié d'être obligé de l'arrêter, mais qu'il recevrait toutes sortes de bons traitemens. Ce pauvre mandarin n'eut pas plus tôt prononcé ces mots, que les six Macassars, ayant jeté leurs bonnets par terre, mirent le cric à la main; et, s'élançant comme un éclair, tuèrent dans un instant, et l'interprète et six autres mandarins qui étaient restés dans le pavillon. Voyant ce carnage, je me retirai auprès de mes soldats, et saisissant la lance de l'un d'eux, je commandai aux mousquetaires de faire feu sur les Macassars.

« Dans le même temps, un de ces six enragés vint sur moi le cric à la main; je lui plongeai ma lance dans l'estomac; le Macas-

sar, comme s'il eût été insensible, avançait toujours, en s'enfonçant de plus en plus le fer de la lance que je lui tenais dans le corps, et faisant des efforts incroyables pour parvenir jusqu'à moi afin de me percer. Il l'aurait fait infailliblement, si la garde qui était vers le défaut de la lance ne l'eût retenu. Tout ce que j'eus de mieux à faire fut de reculer, appuyant toujours sur ma lance, sans oser jamais la retirer pour redoubler le coup. Enfin, je fus secouru par d'autres lanciers qui achevèrent de le tuer.

» Des six Macassars, quatre furent tués dans le pavillon, ou du moins on les crut morts; les deux autres, dont l'un était le capitaine, quoique blessés, se sauvèrent par une fenêtre en sautant du haut du bastion en bas. La hardiesse, ou plutôt la rage de ces six hommes, m'ayant fait connaître que l'officier portugais m'avait dit vrai, et qu'ils étaient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étaient en marche. Dans cette fâcheuse situation, je changeai l'ordre que j'avais donné de les arrêter; et, reconnaissant qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer, s'il était possible : dans cette vue, j'envoyai et j'allai moi-même de tous côtés pour faire assembler les troupes.

» Cependant les Macassars qui avaient mis pied à terre marchaient vers le fort. J'envoyai ordre à un capitaine anglais, que Constance

avait mis à la tête d'une compagnie de Portugais, d'aller leur couper le chemin, de les empêcher d'avancer, et, en cas de refus, de tirer dessus : ajoutant que je serais à lui dans un instant pour le soutenir, avec tout ce que je pourrais ramasser de troupes. Sur la défense que l'Anglais leur fit de passer outre, ils s'arrêtèrent tout court, tandis que je faisais avancer mes nouveaux soldats, qui étaient armés de fusils et de lances, mais sans expérience, de sorte qu'il y avait peu à compter sur eux. Nous nous arrêtâmes à cinquante pas des Macassars. Après quelques pourparlers, je leur fis dire que, s'ils voulaient, il leur serait libre de retourner dans leur galère, comptant qu'il me serait alors aisé de les faire tous tuer à coups de fusil. Leur réponse fut qu'ils étaient contens de retourner à bord, pourvu qu'on leur rendît leur capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueraient jamais.

» Le capitaine anglais, ennuyé de toutes ces longueurs, me fit savoir qu'il allait faire lier tous ces misérables; et sans attendre ma réponse, il marcha à eux avec beaucoup d'imprudence. Au premier mouvement qu'ils lui virent faire, les Macassars, qui jusque-là s'étaient tenus accroupis à leur manière, se levèrent tout à coup, et, s'enveloppant le bras gauche de l'espèce d'écharpe qu'ils portent autour des reins pour leur servir de bouclier, ils fondirent, le cric à la main, avec tant d'impétuosité sur les Portugais, qu'ils les avaient

mis en pièces presque avant que nous nous fussions aperçus de l'attaque; ensuite, sans reprendre haleine, ils poussèrent vers les troupes que je commandais. Quoique j'eusse plus de mille soldats armés de lances et de fusils, la frayeur dont ils furent saisis les mit en déroute. Les Macassars leur passèrent sur le ventre, tuant à droite et à gauche tous ceux qu'ils pouvaient joindre. Ils nous eurent bientôt poussés jusqu'au pied de la muraille du nouveau fort. Six d'entre eux, plus acharnés que les autres, poursuivirent les fuyards, et firent partout un carnage horrible, sans distinction d'âge ni de sexe.

» Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des troupes, je les laissai fuir, et je gagnai le bord du fossé, résolu de sauter dedans, si j'étais poursuivi. Ce fossé étant plein de vase, je comptais qu'ils ne pourraient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, et que j'en aurais meilleur marché; ils passèrent à six pas de moi sans m'apercevoir, trop occupés à égorger mes malheureux Siamois, dont pas un ne songea seulement à faire face pour se défendre, tant ils étaient saisis. Enfin, ne voyant aucun moyen pour les rallier, je gagnai la porte du nouveau fort, qui n'était fermée que d'une barrière, et je montai sur un bastion d'où je fis tirer quelques coups de fusil sur les ennemis qui, se trouvant maîtres du champ de bataille, et n'ayant plus personne à tuer, se retirèrent sur le bord de la rivière.

» Après avoir conféré quelques momens entre eux, n'écoutant plus que leur désespoir, et résolus de se mettre dans la nécessité de combattre, ils regagnèrent leur galère, qu'ils brûlèrent, après s'être armés de boucliers, et de lances, et descendirent de nouveau à terre, dans le dessein de faire main-basse sur tout ce qui se présenterait à eux. Ils commencèrent par brûler toutes les maisons des soldats, et, remontant sur le bord de la rivière, ils attaquèrent et tuèrent indistinctement tout ce qu'ils trouvèrent sur leur passage. Tant de meurtres répandirent tellement l'alarme dans les environs, que la rivière fut bientôt couverte d'hommes et de femmes qui portaient leurs enfans sur le dos et se sauvaient à la nage.

» Touché de ce spectacle, et indigné de ne voir que des cadavres dans l'endroit où j'avais laissé tant de soldats, je ramassai une vingtaine d'hommes armés de fusils, et je m'embarquai avec eux sur un ballon pour suivre ces désespérés. Les ayant joints à une lieue du fort, mon feu les obligea de s'éloigner de la rivière et de se retirer dans les bois voisins ; comme je n'avais pas assez de monde pour les poursuivre, je pris le parti de retourner au fort.

» A mon arrivée, j'appris que les six Macassars qui avaient passé de l'autre côté, s'étaient emparés d'un couvent de talapoins, dont ils avaient tué tous les moines, avec un mandarin de distinction, dans le corps duquel

l'un d'eux avait laissé son cric qu'on me présenta. J'y courus avec quatre-vingts de mes soldats, qui, ne sachant pas encore manier le fusil, n'étaient armés que de lances. Je trouvai en arrivant que les Siamois, ne pouvant plus se défendre, avaient été réduits à mettre le feu au couvent. On me dit que les Macassars s'étaient jetés à quelques pas de là dans un champ plein d'herbes hautes et épaisses, où ils se tenaient accroupis; j'y conduisis ma troupe, dont je formai deux rangs bien serrés, menaçant de tuer le premier qui ferait mine de fuir. Mes lanciers ne marchaient d'abord que pas à pas et comme à tâtons ; mais peu à peu ma présence les rassura.

» Le premier Macassar que nous trouvâmes se dressa sur ses pieds comme un furieux, et élevant son cric, allait se jeter sur mes gens; mais je le prévins en lui brûlant la cervelle. Quatre autres furent tués successivement par mes Siamois, qui ne s'ébranlèrent point dans cette occasion, donnant à grands coups de lance sur ces malheureux, dont le courage leur faisait préférer la mort à la retraite. Comme je songeais à m'en retourner, je fus averti qu'il restait encore un sixième Macassar ; c'était un jeune homme, le même qui avait laissé son cric dans le corps du mandarin tué au couvent des talapoins ; on se mit de nouveau à le chercher dans les herbes. J'ordonnai à mes soldats de ne le point tuer, puisqu'ils pouvaient le prendre vif sans résistance; mais

ils étaient si animés que, l'ayant trouvé, ils le percèrent de mille coups.

» De retour au fort, j'assemblai tous les mandarins pour me concerter avec eux sur le parti qu'il y avait à prendre par rapport aux autres Macassars. Il fut résolu qu'on assemblerait le plus de troupes qu'on pourrait, et que nous leur donnerions la chasse, dès que nous serions informés du lieu de leur retraite. Je trouvai que le nombre de nos morts, dans cette malheureuse journée, se montait à trois cent soixante-six hommes. Les ennemis n'en avaient perdu que dix-sept, savoir : six dans le petit fort, six aux environs du couvent des talapoins, et cinq sur le champ de bataille.

» Le lendemain de mon arrivée au fort, je reçus avis qu'un des six Macassars qui avaient combattu dans le pavillon n'était pas mort : quelques soldats siamois l'avaient saisi, et, de peur qu'il ne leur échappât, ils en avaient fait comme un peloton à force de le lier. J'allai le voir pour le questionner et pour en tirer, s'il était possible, quelques éclaircissemens. Ce démon (car la force et la patience humaines ne vont pas si loin) avait passé toute la nuit dans la fange, blessé de dix-sept coups de lance. Je lui fis quelques questions ; mais il me répondit qu'il ne pouvait me satisfaire qu'auparavant je l'eusse fait détacher. Il n'y avait pas à craindre qu'il échappât. J'ordonnai au sergent français que j'avais mené avec moi de le délier. Celui-ci posa sa hallebarde contre un arbre

assez près du blessé ; et le jugeant hors d'état de rien entreprendre après l'avoir détaché, il laissa cette arme dans l'endroit où il l'avait mise d'abord. A peine le Macassar fut-il en liberté d'agir, qu'il commença à allonger les jambes et à remuer les bras comme pour les dégourdir. Je m'aperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisais, il se retournait, et, tâchant de gagner terrain, s'approchait insensiblement de la hallebarde pour s'en saisir. Je connus son dessein ; et m'adressant au sergent : « Tiens-toi près de ta hallebarde, lui » dis-je ; voyons jusqu'où cet enragé poussera » l'audace. » Dès qu'il fut à portée, il ne manqua pas de se jeter dessus pour la saisir en effet ; mais, ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage. Alors voyant qu'il n'y avait rien à espérer de lui, je le fis achever sur-le-champ.

» J'étais frappé de tout ce que j'avais vu faire à ces hommes, qui me paraissaient si différens de tous les autres, et je souhaitai d'apprendre d'où pouvait venir à ces peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de férocité. Des Portugais, qui demeuraient dans les Indes depuis l'enfance, me dirent que ces peuples étaient habitans de l'île de Célèbes ou Macassar ; qu'ils étaient mahométans schismatiques et très-superstitieux ; que leurs prêtres leur donnaient des lettres écrites en caractères magiques, qu'ils leur attachaient eux-mêmes au bras, en les assurant que, tant qu'ils les porteraient sur eux,

ils seraient invulnérables ; qu'un point particulier de leur créance, qui consiste à être persuadés que tous ceux qu'ils pourront tuer sur la terre, hors les mahométans, seront autant d'esclaves qui les serviront dans l'autre monde, ne contribuait pas peu à les rendre cruels et intrépides. Enfin ils ajoutèrent qu'on leur imprimait si fortement dès l'enfance ce qu'on appelle le point d'honneur, qui se réduit parmi eux à ne se rendre jamais, qu'il n'y avait point d'exemple qu'aucun y eût encore contrevenu. Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartier; dix Macassars, le cric à la main, attaqueraient cent mille hommes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : des gens imbus de tels principes ne doivent rien craindre, et ce sont des hommes bien dangereux. Ces insulaires sont d'une taille médiocre, basanés, agiles et vigoureux ; leur habillement consiste en une culotte fort étroite, une chemisette de coton, blanche ou grise, un bonnet d'étoffe bordé d'une bande de toile large d'environ trois doigts : ils vont les jambes nues, les pieds dans des *babouches*, et se ceignent les reins d'une écharpe, dans laquelle ils passent leur arme diabolique. Tels étaient ceux à qui j'avais eu affaire, et qui me tuèrent misérablement tant de monde.

» Je rendis compte à Constance de cette malheureuse aventure. Quoique sa manœuvre ne m'eût que trop manifesté sa mauvaise volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenait pas de

lui en témoigner du ressentiment ; je lui écrivis donc simplement pour lui faire un détail bien circonstancié de tout ce qui m'était arrivé. Je l'avertis en même temps de prendre garde au reste des Macassars qui étaient retranchés dans leur camp, et de profiter de mon exemple. Ayant reçu ma relation, il fit entendre au roi tout ce qu'il voulut ; et comme je m'étais sans doute trop bien conduit à son gré, il me répondit par une lettre pleine de reproches, m'accusant d'imprudence et d'avoir été la cause de tout ce massacre ; il finissait en me donnant ordre, non d'arrêter les Macassars comme la première fois, mais d'en faire mourir autant que je pourrais.

» Je n'avais pas attendu ses instructions sur ce point. Dès le lendemain de notre déroute, ayant encore assemblé tous les mandarins, je leur avais distribué des troupes avec ordre de se tenir sur les avenues, pour empêcher que les ennemis, qui avaient gagné les bois, ne revinssent jeter de nouveau l'épouvante sur le bord de la rivière, qui est l'endroit le plus habité du pays, et celui où ils pouvaient faire le plus de ravage.

» Quinze jours après, j'appris qu'ils avaient paru à deux lieues de Bancok : j'y accourus avec quatre-vingts soldats, que j'embarquai dans mon ballon, le pays étant encore inondé. J'arrivai fort à propos pour rassurer les peuples : j'y trouvai plus de quinze cents personnes qui fuyaient devant vingt-quatre ou vingt-cinq

Macassars qui étaient encore attroupés. A mon arrivée, ces furieux abandonnèrent quelques ballons dont ils s'étaient saisis, et se jetèrent à la nage. Je fis tirer sur eux; mais ils furent bientôt hors de la portée du fusil, et se retirèrent dans les bois. Je rassemblai tout ce peuple effrayé, je lui reprochai sa lâcheté et la honte qu'il y avait à fuir devant un si petit nombre d'ennemis. Animés par mes discours, les Siamois se rallièrent, et les poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois, où voyant qu'il était impossible de les forcer, je retournai à Bancok.

» Je trouvai en arrivant deux de ces malheureux qui, ayant été blessés, n'avaient pu suivre les autres. Un missionnaire, nommé *Manuel*, les regardant comme un objet digne de son zèle, leur parla avec tant de force, qu'ils se convertirent et moururent peu de temps après avoir reçu le baptême. Quelques jours après on m'en amena un troisième, que le missionnaire exhorta inutilement. Ce misérable ayant demandé si en se faisant chrétien on lui sauverait la vie, on lui répondit que non. « Puisque je dois mourir, dit-il, que m'importe que je sois avec Dieu ou avec le diable? » Là-dessus il eut le cou coupé, et j'ordonnai que sa tête serait exposée pour donner de la terreur aux autres.

« Au bout de huit jours, quelques paysans tout effrayés vinrent m'avertir que les ennemis avaient paru sur le rivage, qu'ils y avaient pillé un jardin d'où ils avaient enlevé quelques her-

bes et une quantité assez considérable de fruit. J'y allai avec environ cent soldats armés de lances et de fusils ; j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étaient rendus sur le lieu où les Macassars avaient couché. Lassé de me voir mené si long-temps par une poignée d'ennemis, je résolus d'en venir à bout ; je partageai les deux mille hommes que j'avais en deux corps, que je postai à droite et à gauche, et je me mis avec mes cent hommes aux trousses de ces bêtes féroces ; je suivis dans l'eau la route qu'ils s'étaient ouverte à travers les herbes : comme ils mouraient presque de faim, ne se nourrissant depuis un mois que d'herbes sauvages, je vis bien qu'il était temps de ne les plus marchander, surtout n'ayant avec moi que des hommes frais dont je pouvais tirer parti. Dans cette pensée, je leur fis doubler le pas : après avoir marché environ une demi-lieue, nous aperçûmes les ennemis, et nous nous mîmes en devoir de les joindre.

» Je les serrais de fort près. Pour m'éviter, ils se jetèrent dans un bois qui était sur la gauche, d'où ils tombèrent sur une troupe des miens, qui, du plus loin qu'ils les aperçurent, firent une décharge de mousqueterie hors de portée, et se sauvèrent à toutes jambes. Cette fuite ne me fit pas changer de dessein ; je joignis encore les ennemis, et je rangeai mes soldats en ordre de bataille. Comme nous avions de l'eau jusqu'à mi-jambe, les Macassars ne pouvant venir à nous avec leur

activité ordinaire, gagnèrent une petite hauteur entourée d'un fossé où il y avait de l'eau jusqu'au cou. Je les investis, et m'approchant d'eux à la distance de dix à douze pas, je leur fis crier par un interprète de se rendre, les assurant que, s'ils se fiaient à moi, je m'engageais à leur ménager leur grâce auprès du roi de Siam. Ils se tinrent si offensés de cette proposition, qu'ils nous décochèrent une de leurs lances pour nous témoigner leur indignation, et se jetant un moment après dans l'eau, les crics entre les dents, ils se mirent à la nage pour nous venir attaquer.

» Les Siamois, encouragés et par mes discours et par mon exemple, firent si à propos leur décharge sur ces désespérés, qu'il n'en échappa pas un seul. Ils n'étaient plus que dix-sept; tous les autres étaient morts dans les bois, ou de misère, ou des blessures qu'ils avaient reçues. J'en fis dépouiller quelques-uns que je trouvai tout secs comme des momies, n'ayant que la peau et les os; ils portaient tous sur le bras gauche ces caractères dont on a parlé. Telle fut la fin de cette malheureuse aventure, qui pendant un mois me causa des fatigues incroyables, et faillit me coûter la vie. »

Un Français nommé la Marre, témoin oculaire, rapporte en peu de mots ce qui se passa à Siam au sujet des Macassars retranchés dans leur camp, après la conspiration découverte.

« Cinq mille hommes de la garde furent détachés sous les ordres de Constance, premier ministre, que le roi regardait comme le plus digne de tous ses sujets, et en même temps le plus capable d'exécuter ses volontés.

» Tout étant disposé pour cette expédition, qui devait se faire le 24 septembre au matin, Constance se mit la veille dans un ballon, où il fit entrer le sieur Youdal, capitaine d'un vaisseau anglais qni était à la barre de Siam; plusieurs Anglais au service du roi de Siam, un missionnaire et un autre particulier. En passant, il fit la revue de toutes les troupes qui l'attendaient dans divers bâtimens, près d'une langue de terre qui regarde le camp des Macassars, et leur ayant assigné leurs postes, il envoya tous les Anglais, à l'exception du capitaine, à bord de deux vaisseaux de roi armés en guerre, qui étaient une demi-lieue au-dessous du camp des Macassars, et demeura jusqu'à une heure de la nuit pour visiter tous les postes; après quoi nous nous rendîmes aussi à bord de ces vaisseaux vers les quatre heures, une demi-heure avant l'attaque, qui devait commencer par un signal de l'autre côté de la rivière.

» Constance visita encore tous les postes en remontant, et donna ses ordres partout. Celui de l'attaque portait que *Oklouang-Mahamontri*, capitaine-général des gardes du roi, avec ses quinze cents hommes, devait enfermer les ennemis, en formant une ligne de

tout son monde, depuis le bord de la grande rivière jusqu'à un ruisseau où se terminait leur camp. Vers le haut, une marre d'eau derrière le camp ne laissait entre la grande rivière et le ruisseau qu'un espace d'environ deux toises, de sorte que les Macassars ne pouvaient les combattre que par une espèce de chaussée; mais on avait donné ordre d'y faire une barricade de pieux pour en défendre l'entrée. *Okpra-Chula*, mandarin siamois, devait se porter de l'autre côté du ruisseau, et le border avec mille hommes. Dans les deux rivières il y avait vingt-deux petites galères et soixante ballons remplis de monde pour escarmoucher contre les ennemis, et mille hommes sur la langue de terre vis-à-vis de leur camp.

» Le signal donné à l'heure marquée, Okkouang Mahamontri part brusquement avec quatorze de ses esclaves, sans se faire suivre de ses troupes, et va droit à la chaussée, le long de laquelle il pousse jusqu'aux maisons des Macassars. Là, s'arrêtant, il appelle tout bas Okpra-Chula. Un Macassar, que l'obscurité l'empêchait de voir, lui répond en siamois, *que voulez-vous ?* Ce mandarin croyant que c'était effectivement Okpra-Chula, s'avance sans défiance; en même temps, les Macassars sortent de leur embuscade, et le tuent avec sept de ses esclaves. Après cette expédition, une partie des Macassars passa de l'autre côté du ruisseau avant qu'Okpra se fût emparé de ce poste.

» A cinq heures et demie un Anglais nommé Coste, capitaine de vaisseau du roi de Siam, attaqua les ennemis du côté de la grande rivière, à l'extrémité de leur camp, et fit faire sur eux un si grand feu de sa mousqueterie, qu'il les contraignit de se retirer vers le haut de leur camp. Ce capitaine s'en étant aperçu, mit pied à terre, suivi de dix ou douze Anglais et d'un officier français; mais à peine étaient-ils descendus, que les Macassars, revenant sur leurs pas, les chargèrent à leur tour et les obligèrent de se jeter dans la rivière. Coste y reçut à la tête une blessure dont il mourut, et l'officier français se sauva à la nage.

» Après ce coup, tous les Macassars abandonnèrent leur camp, qui était déjà à moitié brûlé, et voulurent gagner le haut de la petite rivière, à dessein de pousser jusqu'au camp des Portugais, pour exercer leur rage sur les chrétiens. Dans ces entrefaites, le sieur Veret, chef du comptoir de la compagnie orientale de France à Siam, arriva avec une chaloupe et un ballon où étaient tous les Français qui se trouvaient dans cette ville au nombre de vingt. Constance, qui montait un ballon plus léger que les autres, s'avança en diligence du côté des Macassars, suivi du ballon de M. Veret et de douze où quinze autres ballons siamois, pour les empêcher de rien entreprendre et de passer la rivière à une demi-lieue au-dessus du camp. Les ayant aperçus, il commanda aux Siamois de descendre pour

les charger; et mettant pied à terre lui-même, ce ministre marcha droit à eux, suivi de huit Français, de deux Anglais, de deux mandarins siamois et d'un soldat japonais. La chaloupe n'était pas encore arrivée, et l'on ne pouvait l'attendre, parce qu'il était de la dernière importance de prévenir les Macassars.

» On passa d'abord une grande haie de bambous pour entrer dans la plaine où étaient les ennemis. La première escarmouche coûta la vie à un Siamois et à deux Macassars. Les autres se retirèrent derrière des bambous, et, se partageant ensuite à droite et à gauche, ils revinrent avec beaucoup de furie dans le dessein d'enfermer les Siamois. Ce mouvement nous obligea de faire une retraite fort précipitée, et de nous jeter dans l'eau pour regagner les ballons. De douze personnes qui accompagnaient Constance, il y en eut cinq de tués, entre autres Youdal, capitaine du vaisseau anglais, percé de cinq coups, et quatre Français, qui en avaient reçu chacun dix ou douze. La rage des Macassars, animés par leur opium, était si grande, qu'un d'eux tua sa propre femme qui l'embarrassait dans sa retraite.

» Cet échec n'étonna point Constance : il mit de nouveau pied à terre, suivi d'un plus grand nombre de Français, tant du ballon que de la chaloupe, et de plusieurs Anglais qui y étaient accourus. Il y eut quantité de Macassars tués dans cette seconde descente,

et, quoiqu'ils se défendissent avec beaucoup d'opiniâtreté, nous n'y perdîmes pas un seul homme.

» Le ministre, voyant qu'il n'y avait aucun moyen de vaincre ces désespérés qu'avec des forces supérieures, détacha contre eux quatre cents hommes sous les ordres d'un mandarin siamois, pour aller se poster au-dessus de cet endroit et s'opposer à leur passage. En même temps il descendit sur le bord du ruisseau, à à la tête de trois mille hommes, avec tous les Français et les Anglais, entra dans la plaine où il y avait de l'eau jusqu'à la ceinture, et marcha droit aux ennemis. Nous aperçûmes de loin qu'ils étaient aux prises avec les quatre cents hommes qu'on avait détachés vers le haut, lesquels soutinrent vigoureusement cette furie, et contraignirent les Macassars de se retirer à l'abri des maisons et des bambous qui bordent la petite rivière. Aussitôt Constance fit un détachement de huit cents mousquetaires pour les escarmoucher à travers les maisons et les bambous, en poussant toujours vers le haut de la rivière. Ces mousquetaires firent des merveilles, et ne lâchèrent jamais pied, malgré la résistance des Macassars.

» Quelques momens après, le ministre fit avancer en croissant les deux mille deux cents hommes qui étaient restés auprès de lui dans la plaine pour se joindre aux quatre cents premiers. Ils portaient devant eux de petites claies de bambous, traversées de gros clous à

trois pointes, qui s'élevaient par-dessus à la hauteur d'un demi-pied. Ces machines furent plongées dans l'eau, et appuyées avec des pieux à mesure qu'on s'approchait des ennemis, qui, venant fondre tous ensemble à leur ordinaire, sans voir où ils posaient les pieds, se trouvèrent pris pour la plupart, si bien que, ne pouvant ni avancer ni reculer, ils furent presque tous tués à coups de fusil.

» Ceux qui s'échappèrent, s'étant retranchés dans des maisons de bambous ou de bois, auxquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brûlés, en se jetant au milieu des troupes la lance ou le cric à la main, et combattant toujours jusqu'à ce qu'ils tombassent sous les coups de leurs ennemis. Il n'y en eut pas un de ceux qui s'étaient retirés dans les maisons et dans les bâtimens qui ne mourût de cette manière. Le prince même, qui s'était caché derrière une maison, et qui avait été blessé d'un coup de mousquet à l'épaule, se voyant découvert, courut la lance à la main droit à Constance, qui lui présenta la sienne, tandis qu'un des Français de la suite du ministre lui lâcha un coup de mousqueton qui l'étendit mort à ses pieds. Enfin tous les Macassars furent tués ou pris. Vingt-deux qui s'étaient retirés dans une mosquée se rendirent sans combattre. On en saisit trente-trois autres en vie, qui étaient tout percés de coups. De la Marre ne nous apprend pas ce qu'on fit des prisonniers; mais le chevalier de Forbin dit qu'on

ne sauva la vie qu'à deux jeunes fils du prince, qui furent conduits à Louvo. On ne trouva les corps que de quarante-deux morts; les autres étaient péris dans la rivière. Il y eut sept Européens et seulement dix Siamois de tués dans cette expédition. Le combat dura depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les mandarins siamois firent parfaitement bien leur devoir, allant partout le sabre à la main dans les endroits les plus périlleux, et faisant exécuter les ordres du ministre avec une promptitude admirable. Tout étant achevé, Constance donna ordre qu'on coupât les têtes des Macassars qui furent trouvés morts, et qu'on les exposât dans leur camp. Il partit ensuite pour aller rendre compte au roi du succès de cette grande journée. Sa majesté lui témoigna qu'elle était satisfaite de sa conduite; mais elle lui fit en même temps une douce réprimande de s'être si fort exposé, et lui donna ordre de remercier de sa part les Français et les Anglais qui avaient partagé avec lui le danger et la victoire. »

Tachard ajoute à cette relation quelques particularités qu'il tenait du père de Fontenay, et qui servent à faire voir jusqu'à quel point les Macassars poussent la fermeté et le courage. Quatre d'entre eux, qui avaient abandonné le service du roi de Siam, le jour même que la conjuration éclata, pour se joindre à leurs compatriotes, ayant été condamnés à la mort, ce père s'intéressa pour faire différer

leur supplice, s'imaginant que des malheureux qui avaient déjà beaucoup souffert seraient plus dociles à recevoir les lumières du christianisme. Ils venaient de subir une terrible torture : on les avait roués de coups de bâton; on leur avait enfoncé des chevilles sous les ongles, écrasé tous les doigts, appliqué du feu aux bras, et serré les tempes entre deux ais. M. Leclerc, qui parlait leur langue, fit tout ce qu'il put pour opérer leur conversion, mais inutilement. Ainsi les pères furent obligés de les abandonner à la justice. Ils furent attachés à terre, pieds et poings liés, le corps nu, autant que la pudeur pouvait le permettre. Dans cet état, on lâcha un tigre, qui, après les avoir flairés sans leur faire aucun mal, fit de grands efforts pour sortir de l'enceinte, haute de quatre pieds. Il était midi qu'il n'avait point encore touché aux criminels, quoiqu'ils eussent été exposés depuis sept heures du matin. L'impatience des bourreaux leur fit irriter le tigre, qui en tua trois avant la nuit, et la nuit même le quatrième. Les exécuteurs tenaient ce cruel animal par deux chaînes passées des deux côtés hors de l'enceinte, et le tiraient malgré lui sur les criminels. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'on ne les entendit jamais ni se plaindre, ni seulement gémir. L'un se laissa dévorer le pied sans le retirer; l'autre, sans faire un cri, se laissa dévorer tous les os du bras; un troisième souffrit que le tigre lui léchât le sang qui coulait de son visage sans dé-

tourner les yeux, et sans faire le moindre mouvement du corps. Un seul tourna autour de son poteau pour éviter cet animal furieux; mais il mourut enfin avec la même constance que les autres.

CHAPITRE V.

Voyage d'Occum Chamnam, mandarin siamois.

Nous joindrons ici la relation du malheureux voyage de ce mandarin, relation dont nous sommes redevables au père Tachard. Il avait entendu vanter la singularité de ses aventures : sa curiosité lui fit désirer de les apprendre de lui-même. Il les écrivit à mesure que le mandarin les lui racontait; et dans la suite ayant eu occasion de connaître plusieurs Portugais dignes de foi, qui avaient fait le même voyage avec lui, il trouva dans la conformité de leur témoignage une parfaite confirmation de ce récit.

Le roi de Portugal ayant envoyé au roi de Siam une célèbre ambassade pour renouveler leurs anciennes alliances, le monarque siamois se crut obligé de répondre à cette marque extraordinaire de considération en faisant partir à son tour trois grands mandarins revêtus de la qualité de ses ambassadeurs, et six autres d'un ordre inférieur, avec un assez grand

équipage pour se rendre à la cour de Portugal. Ils s'embarquèrent pour Goa vers la fin du mois de mai 1684, sur une frégate siamoise commandée par un capitaine portugais. Quoique Goa ne soit pas bien éloignée de Siam, ils employèrent plus de cinq mois dans cette route; et, soit défaut d'habileté dans les officiers et les pilotes, soit opiniâtreté des vents, ils n'y purent arriver qu'après le départ de la flotte portugaise. Ainsi leur navigation vers l'Europe fut différée d'une année presque entière.

Ils se virent dans la nécessité de passer onze mois à Goa pour attendre le retour de la flotte portugaise qui devait revenir d'Europe. Ils s'embarquèrent enfin dans un vaisseau portugais de cent cinquante hommes d'équipage et d'environ trente pièces de canon. Outre les ambassadeurs avec les personnes de leur suite, il portait plusieurs religieux de divers ordres et un grand nombre de passagers, créoles, indiens et portugais. On mit à la voile de la rade de Goa le 17 janvier 1686. La navigation fut heureuse jusqu'au 27 avril; mais, à l'exemple du traducteur d'Occum, c'est dans sa bouche qu'il faut mettre le reste de cette relation.

« Ce même jour, au coucher du soleil, on avait fait monter plusieurs matelots sur les mâts et les vergues du navire pour reconnaître la terre qui s'offrait alors devant nous, un peu à côté sur la droite, et qu'on avait aperçue depuis trois jours. Sur le rapport des matelots

et sur d autres indices, le capitaine et le pilote jugèrent que c'était le cap de Bonne-Espérance. On continua la route dans cette supposition jusqu'à deux ou trois heures après le soleil couché, qu'on se crut au delà des terres qu'on avait reconnues. Alors, changeant de route, on porta un peu plus vers le nord. Comme le temps était clair et le vent fort frais, le capitaine, persuadé qu'on avait doublé le Cap, ne mit point de sentinelle sur les antennes. Les matelots de quart veillaient à la vérité, mais c'était pour les manœuvres, ou pour se réjouir ensemble avec tant de confusion, qu'aucun ne s'aperçut et ne se défia même du danger. Je fus le premier qui découvris la terre. Je ne sais quel pressentiment du malheur qui nous menaçait m'avait fait passer une nuit si inquiète, qu'il m'avait été impossible de fermer l'œil pour dormir. Dans cette agitation, j'étais sorti de ma chambre, et je m'amusais à considérer le navire, qui semblait voler sur les eaux. En regardant un peu plus loin, j'aperçus tout d'un coup sur la droite une ombre fort épaisse et peu éloignée de nous. Cette vue m'épouvante : j'en avertis le pilote qui veillait au gouvernail. En même temps on cria de l'avant du vaisseau : *Terre! terre! devant nous. Nous sommes perdus! Revirez de bord.* Le pilote fit pousser le gouvernail pour changer de route. Nous étions si près du rivage, qu'en revirant, le navire donna trois coups de sa poupe sur une roche, et perdit aussitôt son

mouvement. Ces trois secousses furent très-rudes : on crut le vaisseau crevé. On courut à la poupe. Cependant, comme il n'était pas encore entré une seule goutte d'eau, l'équipage fut un peu ranimé.

» On s'efforça de sortir d'un si grand danger en coupant les mâts et en déchargeant le vaisseau; mais on n'en eut pas le temps. Les flots que le vent poussait au rivage y portèrent aussi le bâtiment. Des montagnes d'eau qui s'allaient rompre sur les brisans avancés dans la mer soulevaient le vaisseau jusqu'aux nues, et le laissaient retomber tout d'un coup sur les roches avec tant de vitesse et d'impétuosité, qu'il n'y put résister long-temps. On l'entendait craquer de tous côtés. Les membres se détachaient les uns des autres, et l'on voyait cette grosse masse de bois s'ébranler, plier et se rompre de toutes parts, avec un fracas épouvantable. Comme la poupe avait touché la première, elle fut aussi la première enfoncée. En vain les mâts furent coupés, et les canons jetés à la mer, avec les coffres et tout ce qui tombait sous la main pour soulager le corps du bâtiment; il toucha si souvent que, s'étant ouvert enfin sous la sainte-barbe, l'eau qui entrait en abondance eut bientôt gagné le premier pont et rempli la sainte-barbe. Elle monta jusqu'à la grande chambre; et peu de temps après elle était à la hauteur de la ceinture au second pont.

» A cette vue, il s'éleva de grands cris. Cha-

cun se réfugia sur l'étage le plus haut du navire, mais avec une confusion qui augmenta le danger. L'eau continuant de monter, nous vîmes le vaisseau s'enfoncer insensiblement dans la mer, jusqu'à ce que, la quille ayant atteint le fond, il demeura quelque temps immobile dans cet état.

» Il serait difficile de représenter l'effroi et la consternation qui se répandirent dans tous les esprits, et qui éclatèrent par des cris, des sanglots et des hurlemens. Le bruit et le tumulte étaient si horribles, qu'on n'entendait plus le fracas du vaisseau qui se rompait en mille pièces, ni le bruit des vagues qui se brisaient sur les rochers avec une furie incroyable. Cependant, après s'être livrés à des gémissemens inutiles, ceux qui n'avaient pas encore pris le parti de se jeter à la nage pensèrent à se sauver par d'autres voies. On fit plusieurs radeaux des planches et des mâts du navire. Tous les malheureux à qui la frayeur avait fait négliger de prendre ces précautions, furent engloutis dans les flots ou écrasés par la violence des vagues, qui les précipitaient sur les rochers du rivage.

» Mes craintes furent d'abord aussi vives que celles des autres; mais, lorsqu'on m'eut assuré qu'il y avait quelque espérance de se sauver, je m'armai de résolution. J'avais deux habits assez propres, que je vêtis l'un sur l'autre; et m'étant mis sur quelques planches liées ensemble, je m'efforçai de gagner à la nage le bord de la

mer. Notre second ambassadeur, le plus robuste et le plus habile des trois à nager, était déjà dans l'eau. Il s'était chargé de la lettre du roi, qu'il portait attachée à la poignée d'un sabre dont sa majesté lui avait fait présent. Ainsi nous arrivâmes tous deux à terre presque en même temps. Plusieurs Portugais s'y étaient déjà rendus; mais ils n'avaient fait que changer de péril. Si ceux qui étaient encore dans le vaisseau pouvaient être noyés, il n'y avait pas plus de ressource à terre contre la faim. Nous étions sans eau, sans vin et sans biscuit. Le froid était d'ailleurs très-piquant, et j'y étais d'autant plus sensible, que la nature ne m'y avait point accoutumé. Je compris qu'il me serait impossible d'y résister long-temps. Cette idée me fit prendre la résolution de retourner le lendemain au vaisseau pour y prendre des habits plus épais que les miens, et des rafraîchissemens. Les Portugais de quelque rang avaient été logés sur le premier pont; et je m'imaginai que je trouverais dans leurs cabanes des choses précieuses, surtout de bonnes provisions, qui étaient le plus nécessaire de nos besoins. Je me remis sur une espèce de claie, et je nageai heureusement jusqu'au vaisseau.

» Il ne me fut pas difficile d'y aborder, parce qu'il paraissait encore au-dessus de l'eau. Je m'étais flatté d'y trouver de l'or, des pierreries, ou quelque meuble précieux qui n'eût pas été difficile à porter. Mais, en arrivant, je vis toutes les chambres remplies d'eau, et je ne pus em-

porter que quelques pièces d'étoffe d'or, avec une petite cave de six flacons de vin et un peu de biscuit, que je trouvai dans la cabane d'un pilote. J'attachai ce petit butin sur la claie, et le poussant devant moi avec beaucoup de peine et de danger, j'arrivai une seconde fois au rivage, quoique bien plus fatigué que la première.

» J'y rencontrai quelques Siamois qui s'étaient sauvés nus. La compassion que je ressentis de leur misère en les voyant trembler de froid, m'obligea de leur faire part des étoffes que j'avais apportées du vaisseau. Mais craignant que, si je leur confiais la cave, elle ne durât pas long-temps entre leurs mains, je la donnai à un Portugais qui m'avait toujours marqué beaucoup d'amitié, à condition néanmoins que nous en partagerions l'usage. Dans cette occasion, je reconnus combien l'amitié est faible contre la nécessité. Cet ami me donna chaque jour un demi-verre de vin à boire pendant les deux ou trois premières journées, dans l'espérance de trouver une source ou un ruisseau. Mais, lorsqu'on se vit pressé de la soif, et qu'on craignit de ne pas découvrir d'eau douce pour se désaltérer, en vain le pressai-je de me communiquer un secours qu'il tenait de moi. Il me répondit qu'il ne l'accorderait pas à son père. Le biscuit ne put nous servir, parce que l'eau de la mer dont il avait été trempé lui donnait une amertume insupportable.

» Aussitôt que tout le monde se fut rendu à

terre, ou du moins que personne ne parut plus sortir du vaisseau, on fit le dénombrement; nous nous trouvâmes environ deux cents personnes; d'où l'on conclut qu'il ne s'en était noyé que sept ou huit, pour avoir eu trop d'empressement à se sauver. Quelques Portugais avaient eu la précaution d'emporter des fusils et de la poudre pour se défendre des Cafres, et pour tuer du gibier dans les bois. Ces armes nous furent aussi fort utiles à faire du feu, non-seulement pendant toute la durée de notre voyage jusqu'aux habitations hollandaises, mais surtout les deux premières nuits que nous passâmes sur le rivage, tout dégouttans de l'eau de la mer. Le froid fut si rigoureux, que, si nous n'eussions allumé du feu pour faire sécher nos habits, peut-être aurions-nous trouvé dans une prompte mort le remède à nos peines.

» Le second jour après notre naufrage, nous nous mîmes en chemin. Le capitaine et les pilotes nous disaient que nous n'étions pas à plus de vingt lieues du cap de Bonne-Espérance, où les Hollandais avaient une fort nombreuse habitation, et que nous n'avions besoin que d'un jour ou deux pour y arriver. Cette assurance porta la plupart de ceux qui avaient apporté quelques vivres du vaisseau à les abandonner, dans l'espoir qu'avec ce fardeau de moins ils marcheraient plus vite et plus facilement. Nous entrâmes ainsi dans les bois, ou plutôt dans les broussailles; car nous vîmes peu

de grands arbres dans tout le cours de notre voyage. On marcha tout le jour, et l'on ne s'arrêta que deux fois pour prendre un peu de repos. Comme on n'avait presque rien apporté pour boire et pour manger, on commença bientôt à ressentir les premières atteintes de la faim et de la soif, surtout après avoir marché avec beaucoup de diligence à l'ardeur du soleil, dans l'espérance d'arriver le même jour chez les Hollandais. Sur les quatre heures après midi, nous trouvâmes une grande mare d'eau qui servit beaucoup à nous soulager. Chacun y but à loisir. Les Portugais furent d'avis de passer le reste du jour et la nuit suivante sur le bord de cet étang. On fit du feu. Ceux qui purent trouver dans l'eau quelques cancres les firent rôtir et les mangèrent. D'autres, en plus grand nombre, après avoir bu une seconde fois, prirent le parti de se livrer au sommeil, bien plus abattus par la fatigue d'une si longue marche que par la faim qui les tourmentait, depuis deux jours qu'ils étaient à jeun.

» Le lendemain, après avoir bu par précaution pour la soif future, on partit de grand matin. Les Portugais prirent les devans, parce que, notre premier ambassadeur étant d'une faiblesse et d'une langueur qui ne lui permettaient pas de faire beaucoup de diligence, nous fûmes obligés de nous arrêter avec lui. Mais, comme il ne fallait pas perdre les Portugais de vue, nous prîmes le parti de nous diviser en trois troupes. La première suivait

toujours de vue les derniers Portugais, et les deux autres, marchant dans la même distance, prenaient garde aux signaux dont on était convenu avec la première bande, pour avertir lorsque les Portugais s'arrêteraient ou changeraient de route. Nous trouvâmes quelques petites montagnes qui nous causèrent beaucoup de peine à traverser, Pendant tout le jour, nous ne pûmes découvrir qu'un puits, dont l'eau était si saumâtre, qu'il fut impossible d'en boire. Un signal de la première troupe ayant fait juger en même temps que les Portugais s'étaient arrêtés, on ne douta pas qu'ils n'eussent rencontré de bonne eau, et cette espérance nous fit doubler le pas. Cependant tous nos efforts ne purent nous y faire mener l'ambassadeur avant le soir. Nos gens nous déclarèrent que les Portugais n'avaient pas voulu nous attendre, sous prétexte qu'il n'y aurait aucun avantage pour nous à souffrir la faim et la soif avec eux, et qu'ils nous serviraient plus utilement en se hâtant de marcher, pour se mettre en état de nous envoyer des rafraîchissemens.

» A cette triste nouvelle, le premier ambassadeur fit assembler tous les Siamois qui étaient restés près de lui. Il nous dit qu'il se sentait si faible et si fatigué, qu'il lui était impossible de suivre les Portugais; qu'il exhortait ceux qui se portaient bien à faire assez de diligence pour les rejoindre, et que les maisons hollandaises ne pouvaient être éloi-

gnées ; il leur ordonnait seulement de lui envoyer un cheval et une charrette avec quelques vivres, pour le porter au Cap, s'il était encore en vie. Cette séparation nous affligea beaucoup ; mais elle était nécessaire. Il n'y eut qu'un jeune homme âgé d'environ quinze ans, fils d'un mandarin, qui ne voulut pas quitter l'ambassadeur, dont il était fort aimé, et pour lequel il avait beaucoup d'affection. La reconnaissance et l'amitié lui firent prendre la résolution de mourir ou de se sauver avec lui, sans autre suite qu'un vieux domestique, qui ne put se résoudre non plus à quitter son maître.

» Le second ambassadeur, un autre mandarin et moi, nous prîmes congé de lui, après lui avoir promis de le secourir aussitôt que nous en aurions le pouvoir ; et nous nous remîmes en chemin avec nos gens, dans le dessein de suivre les Portugais, tout éloignés qu'ils étaient de nous. Un signal que nos Siamois les plus avancés nous firent du haut d'une montagne augmenta notre courage, et nous fit doubler le pas ; mais nous ne pûmes les joindre que vers dix heures du soir. Ils nous dirent que les Portugais étaient encore fort loin ; et nous découvrîmes en effet leur camp à quelques feux qu'ils y avaient allumés. L'espérance d'y trouver du moins de l'eau soutint notre courage. Après avoir continué de marcher l'espace de deux grandes heures au travers des bois et des rochers, nous y arrivâmes avec

des peines incroyables. Les Portugais s'étaient postés sur la croupe d'une grande montagne, après y avoir fait un grand feu autour duquel ils s'étaient endormis. Chacun de nous demanda d'abord où était l'eau. Un Siamois eut l'humanité de m'en apporter; car le ruisseau qu'on avait découvert était assez loin du camp, et je n'aurais pas eu la force de m'y traîner. Je m'étendis auprès du feu. Le sommeil me prit dans cette posture, jusqu'au lendemain que le froid me réveilla.

» Je me sentis si affaibli et pressé d'une faim si cruelle, qu'ayant souhaité mille fois la mort, je résolus de l'attendre dans le lieu où j'étais couché. Pourquoi l'aller chercher plus loin avec de nouveaux tourmens? Mais ce mouvement de désespoir se dissipa bientôt à la vue des Siamois et des Portugais, qui, n'étant pas moins abattus que moi, ne laissaient pas de se mettre en chemin pour travailler à la conservation de leur vie. Je ne pus résister à leur exemple. L'exercice de mes jambes me rendit un peu de chaleur. Je devançai même une fois mes compagnons jusqu'au sommet d'une colline, où je trouvai des herbes extrêmement hautes et fort épaisses. La vitesse de ma marche avait achevé d'épuiser mes forces. Je fus contraint de me coucher sur cette belle verdure, où je m'endormis. A mon réveil je me sentis les jambes et les cuisses si raides, que je désespérai de pouvoir m'en servir. Cette extrémité me fit reprendre la résolution à la-

quelle j'avais renoncé le matin. J'étais si déterminé à mourir, que j'en attendais le moment avec impatience, comme la fin de mes infortunes. Le sommeil me prit encore dans ces tristes réflexions. Un mandarin, qui était mon ami particulier, et mes valets, qui me croyaient égaré, me cherchèrent assez longtemps. Ils me trouvèrent enfin; et m'ayant réveillé, le mandarin m'exhorta si vivement à prendre courage, qu'il me fit quitter un lieu où je serais mort infailliblement sans son secours. Nous rejoignîmes ensemble les Portugais, qui s'étaient arrêtés près d'une ravine d'eau. La faim, qui les pressait comme moi, leur fit mettre le feu à des herbes demi-sèches pour y chercher quelques lézards ou quelques serpens qu'ils pussent dévorer. Un d'entre eux ayant trouvé des feuilles sur le bord de l'eau, eut la hardiesse d'en manger, quelque amères qu'elles fussent, et sentit sa faim apaisée. Il annonça cette nouvelle à toute la troupe, qui n'en mangea pas moins avidement. Nous passâmes ainsi la nuit.

» Le lendemain, qui était le cinquième jour de notre marche, nous partîmes de grand matin, persuadés que nous ne pouvions manquer ce jour-là de trouver les habitations hollandaises. Cette idée renouvela nos forces. Après avoir marché sans interruption jusqu'à midi, nous aperçûmes assez loin de nous quelques hommes sur une hauteur. Personne ne douta que nous ne fussions au terme de nos souffran-

ces, et nous nous avançâmes avec une joie qui ne peut être exprimée. Mais ce sentiment dura peu, et nous fûmes bientôt détrompés. C'étaient trois ou quatre Hottentots qui, nous ayant découverts les premiers, venaient armés de leurs zagaies pour nous reconnaître. Leur crainte parut égale à la nôtre, à la vue de notre troupe nombreuse et de nos fusils. Cependant nous nous persuadâmes que leurs compagnons n'étaient pas éloignés; et nous croyant au moment d'être massacrés par ces barbares, nous prîmes le parti de les laisser approcher, dans l'idée qu'il valait mieux finir tout d'un coup une malheureuse vie que de la prolonger quelques jours pour la perdre enfin par des tourmens plus cruels que la mort même. Mais, lorsqu'ils eurent reconnu d'assez loin que nous étions en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient jugé d'abord, ils s'arrêtèrent pour nous attendre à leur tour; et nous voyant approcher, ils prirent le devant, en nous faisant signe de les suivre, et nous montrant avec le doigt quelques maisons, c'est-à-dire trois ou quatre misérables cabanes qui se présentaient sur une colline. Ensuite, lorsque nous fûmes au pied de cette colline, ils prirent un petit chemin par lequel ils nous menèrent vers un autre village avec les mêmes signes, pour nous engager à marcher sur leurs traces, quoiqu'ils tournassent souvent la tête, et qu'ils parussent nous observer d'un air de défiance.

» En arrivant à ce village, qui était com-

posé d'une quarantaine de cabanes couvertes de branches d'arbres, dont les habitans montaient au nombre de quatre ou cinq cents personnes, leur confiance augmenta jusqu'à s'approcher de nous et nous considérer à loisir. Ils prirent plaisir à regarder particulièrement les Siamois, comme s'ils eussent été frappés de leur habillement. Cette curiosité nous parut bientôt importune. Chacun voulut entrer dans leurs cases pour y chercher quelques alimens; car tous les signes par lesquels nous leur faisions connaître nos besoins ne servaient qu'à les faire rire de toutes leurs forces, sans qu'ils parussent nous entendre; quelques-uns nous répétaient seulement ces deux mots : *tabac*, *pataque*. Je leur offris deux gros diamans, que le premier ambassadeur m'avait donnés au moment de notre séparation; mais cette vue les toucha peu. Enfin le premier pilote, qui avait quelques pataques, seule monnaie qui soit connue de ces barbares, fut réveillé par le nom; il leur en donna quatre, pour lesquelles ils amenèrent un bœuf, qu'ils ne vendent ordinairement aux Hollandais que sa longueur de tabac. Mais de quel secours pouvait être un bœuf entre tant d'hommes à demi morts de faim, qui n'avaient vécu depuis six jours entiers que de quelques feuilles d'arbres? Le pilote n'en fit part qu'aux gens de sa nation et à ses meilleurs amis. Aucun Siamois n'en put obtenir un morceau. Ainsi nous eûmes le chagrin de ne recevoir aucun soulagement à la vue

non-seulement de ceux qui satisfaisaient leur faim, mais de quantité de bestiaux qui paissaient dans la campagne. Les Portugais ne nous défendaient pas moins de toucher aux troupeaux des Hottentots qu'au bœuf qu'ils avaient fait cuire, et nous menaçaient de nous abandonner à la fureur de ces barbares.

» Un mandarin, voyant que les Hottentots refusaient l'or monnayé, prit le parti de se parer la tête de certains ornemens d'or, et parut devant eux dans cet état. Cette nouveauté leur plut. Ils lui donnèrent un quartier de mouton pour ces petits ouvrages, qui valaient plus de cent pistoles. Nous mangeâmes cette viande à demi crue; mais elle ne fit qu'aiguiser notre appétit. J'avais remarqué que les Portugais avaient jeté la peau de leur bœuf après l'avoir écorché. Ce fut un trésor pour moi. J'en fis confidence au mandarin qui m'avait sauvé de mon propre désespoir. Nous allâmes chercher cette peau ensemble, et l'ayant heureusement trouvée, nous la mîmes sur le feu pour la faire griller. Elle ne nous servit que pour deux repas, parce que, les autres Siamois nous ayant découvert, il fallut partager avec eux notre bonne fortune. Un Hottentot s'étant arrêté à considérer les boutons d'or de mon habit, je lui fis entendre que, s'il voulait me donner quelque chose à manger, je lui en ferais volontiers présent. Il me témoigna qu'il y consentait; mais au lieu d'un mouton que j'espérais pour le moins, il ne m'apporta qu'un

peu de lait, dont il fallut paraître content.

» Nous passâmes la nuit dans ce lieu, près d'un grand feu qu'on avait allumé devant les cases des Hottentots. Ces barbares ne firent que danser et pousser des cris jusqu'au jour; ce qui nous obligea de renoncer au sommeil, pour nous tenir incessamment sur nos gardes. Nous partîmes le matin, et, prenant le chemin de la mer, nous arrivâmes au rivage vers midi. Les moules que nous trouvâmes le long des rochers furent pour nous un charmant festin. Après nous en être rassasiés, chacun eut soin d'en faire sa provision pour le soir; mais il fallait rentrer dans les bois pour y chercher de l'eau. Nous n'en pûmes trouver qu'à la fin du jour; encore n'était-ce qu'un filet d'eau fort sale; mais personne ne se donna le temps de la laisser reposer pour en boire. On campa sur le bord du ruisseau, avec la précaution de faire la garde toute la nuit, dans la crainte des Cafres, dont on soupçonnait les intentions.

» Le jour suivant nous nous trouvâmes au pied d'une haute montagne qu'il fallut traverser avec une étrange fatigue. La faim nous pressa plus que jamais, et rien ne s'offrait pour l'apaiser. Du sommet de la montagne, nous vîmes sur un coteau des herbes assez vertes et quelques fleurs. On y courut: on se mit à manger les moins amères; mais ce qui apaisait notre faim augmenta notre soif, jusqu'à nous causer un tourment qu'il faut avoir éprouvé pour le comprendre. Cependant nous ne trouvâmes

de l'eau que bien avant dans la nuit, au pied de la même montagne. Lorsque tout le monde y fut rassemblé, on tint conseil, et d'un commun accord on prit la résolution de ne plus s'enfoncer dans les terres, comme on avait fait jusqu'alors pour abréger le chemin. Le capitaine et les pilotes reconnaissaient qu'ils s'étaient trompés. Ne pouvant plus cacher leur erreur, ils avouaient qu'ils étaient incertains, et du lieu que nous cherchions, et du chemin qu'il fallait tenir, et du temps dont nous avions besoin pour y arriver. D'ailleurs on était sûr, en suivant la côte, de trouver d'autres moules et des coquillages, qui étaient du moins une ressource continuelle contre la faim. Enfin, comme la plupart des rivières, des ruisseaux et des fontaines, ont leur cours vers la mer, nous pouvions espérer d'avoir moins à souffrir de la soif.

» A la pointe du jour, nous reprîmes le chemin du rivage, où nous arrivâmes deux heures avant midi. On découvrit d'abord une grande plage, terminée par une grosse montagne qui s'avançait fort loin dans la mer. Cette vue réjouit tout le monde, parce que les pilotes assurèrent que c'était le cap de Bonne-Espérance. Une si douce nouvelle ranima tellement nos forces, que, sans nous reposer un moment, nous continuâmes de marcher jusqu'à la nuit; mais, après avoir fait cinq ou six lieues, on reconnut que ce n'était pas le Cap qu'on avait espéré. De mortels regrets succé-

dèrent à l'espérance. On se consola un peu néanmoins sur le récit d'un matelot, qui, ayant été à la découverte une heure avant le coucher du soleil, rapporta qu'il avait trouvé à peu de distance une petite île presque couverte de moules, avec une fort bonne source d'eau douce. On se hâta de s'y rendre pour y passer la nuit; et le lendemain on se trouva si bien du rafraîchissement qu'on s'y était procuré, qu'on prit le parti d'y demeurer tout le jour et la nuit suivante. Ce séjour nous délassa beaucoup, et l'abondance de la nourriture y remit un peu nos forces. Le soir, nous étant assemblés suivant notre coutume, un peu à l'écart des Portugais, nous fûmes surpris de voir manquer un de nos mandarins. On le chercha de tous côtés, on l'appela par des cris; mais ces soins furent inutiles. Ses forces l'avaient abandonné en chemin. L'extrême aversion qu'il avait pour les herbes et pour les fleurs, que les autres mangeaient du moins sans dégoût, ne lui avait pas permis d'en porter même à la bouche; il était mort de faim et de faiblesse, sans pouvoir se faire entendre et sans être aperçu de personne. Quatre jours auparavant, un autre mandarin avait eu le même sort. Il faut que la misère endurcisse beaucoup le cœur : en tout autre temps, la mort d'un ami m'eût causé une vive affliction, mais, dans cette occasion, je n'y fus presque pas sensible.

» Pendant le jour et les deux nuits que nous

passâmes dans l'île, on remarqua certains arbres secs et assez gros, qui étaient percés par les deux bouts. La soif, qui nous avait paru jusqu'alors un tourment si cruel, nous inspira le moyen d'en tirer quelque utilité. Chacun se pourvut d'un de ces longs tubes, et l'ayant fermé par le bas, on le remplit d'eau pour la provision du jour. Dans l'incertitude de la situation du cap de Bonne-Espérance, les pilotes proposèrent de monter sur celui que nous avions devant nous. Du sommet on pouvait espérer de découvrir l'objet de nos recherches. Cette idée plut à tout le monde. On eut besoin de beaucoup d'efforts pour grimper sur une hauteur escarpée, et pendant tout le jour on ne vécut que d'herbes et de fleurs qui s'y trouvaient en différens lieux. Vers le soir, en descendant de cette montagne, d'où nous avions eu le chagrin de ne pas apercevoir ce que nous cherchions, nous découvrîmes à une demi-lieue de nous une troupe d'éléphans qui paissaient dans une vaste campagne, mais qui n'étaient pas d'une grandeur extraordinaire. On passa la nuit sur le rivage au pied de la montagne. Le soleil n'était point encore couché, on se répandit de tous côtés sans rien trouver qui pût servir d'aliment. De tous les Siamois, je fus le seul à qui le hasard offrit de quoi souper. J'avais cherché des herbes ou des fleurs, et n'en ayant trouvé que de fort amères, je m'en retournais après m'être inutilement fatigué, lorsque j'aperçus un serpent fort menu, à la

vérité, mais assez long. Je le poursuivis dans sa fuite, et je le tuai d'un coup de poignard. Nous le mîmes au feu sans autre précaution, et nous le mangeâmes tout entier, sans excepter la peau, la tête et les os. Il nous parut de fort bon goût. Après cet étrange festin, nous remarquâmes qu'il nous manquait un de nos trois interprètes. On décampa le lendemain un peu plus tard qu'à l'ordinaire. Il s'était élevé à la pointe du jour un gros brouillard qui avait obscurci tout l'horizon. A peine eûmes-nous fait un quart de lieue, que nous fûmes incommodés d'un vent très-froid, et le plus impétueux que j'eusse éprouvé de ma vie. Peut-être l'affaiblissement de nos forces nous le faisait-il trouver plus violent qu'il n'était en effet; mais ne pouvant mettre un pied devant l'autre, nous fûmes obligés, pour avancer un peu vers notre terme, d'aller successivement à droite et à gauche, comme on louvoie sur mer. Vers deux heures après midi, le vent nous amena une grosse pluie qui dura jusqu'au soir; elle était si épaisse et si pesante, que, dans l'impossibilité de marcher, les uns se mirent à l'abri sous quelques arbres secs, d'autres allèrent se cacher dans le creux des rochers, et ceux qui ne trouvèrent aucun asile s'appuyèrent le dos contre les hauteurs d'une ravine, en se pressant les uns contre les autres pour s'échauffer un peu et pour résister à la violence de l'orage. La description de nos peines surpasse ici toute expression. Quoique nous eus-

sions passé le jour sans manger, et que nous n'eussions bu que de l'eau de pluie, la faim nous parut le moindre de nos maux, lorsqu'à l'arrivée de la nuit, tremblans de lassitude et de froid, il nous fut impossible de fermer l'œil, et même de nous coucher pour prendre un peu de repos.

» Aussi nous crûmes-nous délivrés de la moitié de notre misère en voyant paraître le jour. L'engourdissement, la faiblesse et les autres maux qui nous restaient d'une si fâcheuse nuit ne nous empêchèrent pas de tourner nos premiers soins à rejoindre les Portugais. Mais quels furent notre étonnement et notre tristesse de ne les plus apercevoir! En vain nos yeux les cherchaient de tous côtés; non-seulement nous n'en découvrîmes pas un seul, mais il nous fut impossible de juger quel chemin ils avaient pris. Dans ce cruel moment, tous les maux que nous avions essuyés jusqu'alors, la faim, la soif, la lassitude et la douleur se réunirent devant nous pour nous accabler. La rage et le désespoir se saisirent de notre cœur; nous nous regardions les uns les autres, étonnés, à demi morts, dans un profond silence et sans aucun sentiment. Le second ambassadeur fut le premier qui reprit courage; il nous assembla tous pour délibérer sur notre sort. Après nous avoir représenté que les Portugais ne pouvaient nous avoir abandonnés sans de fortes raisons, et que nous avions été obligés nous-mêmes de laisser

notre premier ambassadeur derrière nous dans une affreuse solitude, il nous fit considérer que le secours que nous avions tiré d'eux ne méritait pas d'être regretté, et que nous pouvions continuer à suivre les côtes, suivant la résolution que nous avions prise de concert. « Il n'y a qu'une seule chose, nous dit-il, que nous devons préférer à tout le reste, et qui m'empêcherait de sentir mon malheur, si j'avais l'esprit tranquille sur ce point. Vous êtes tous témoins du profond respect que j'ai toujours eu pour la lettre du grand roi dont nous sommes les sujets : mon premier soin, dans notre naufrage, fut de la sauver; je ne puis même attribuer ma conservation qu'à la bonne fortune qui accompagne toujours ce qui appartient à notre maître. Vous avez vu avec quelle circonspection je l'ai portée. Quand nous avons passé la nuit sur des montagnes, je l'ai toujours placée au sommet, ou du moins au-dessus de notre troupe; et me mettant toujours un peu plus bas, je me suis tenu dans une distance convenable pour la garder. Quand nous nous sommes arrêtés dans les plaines, je l'ai toujours attachée à la cime de quelque arbre. Pendant le chemin, je l'ai portée sur mes épaules aussi long-temps que je l'ai pu, et je ne l'ai confiée à d'autres qu'après l'épuisement de mes forces. Dans le doute où je suis si je pourrai vous suivre long-temps, j'ordonne, de la part du grand roi notre maître, au troisième ambassadeur, qui en usera de même à l'égard

du premier mandarin, s'il meurt avant lui, de prendre après ma mort les mêmes soins de cette auguste lettre. Si, par le dernier des malheurs, aucun de nous ne pouvait arriver au cap de Bonne-Espérance, celui qui en sera chargé le dernier ne manquera point de l'enterrer, avant de mourir, sur une montagne ou dans le lieu le plus élevé qu'il pourra trouver, afin qu'ayant mis ce précieux dépôt à couvert d'insulte, il meure prosterné dans le même lieu, avec autant de respect en mourant que nous en devons au roi pendant notre vie. Voilà ce que j'avais à vous recommander. Après cette explication, reprenons courage, ne nous séparons jamais, allons à petites journées; la fortune du grand roi notre maître nous protégera toujours. »

» Ce discours nous remplit de résolution; cependant, au lieu de nous attacher à suivre les côtes, on convint qu'il fallait tenter de rejoindre les Portugais, et prendre le chemin qu'on pouvait juger qu'ils avaient suivi. Nous avions devant nous une grande montagne, et sur la droite, un peu à côté, quelques petites collines. Nous nous persuadâmes aisément que, fatigués comme ils étaient, ils n'auraient pas choisi les plus rudes passages, quoiqu'ils fussent les plus droits. On prit par la première colline : cette journée me coûta d'étranges douleurs; non-seulement la nuit précédente m'avait rendu les jambes raides, mais elles commencèrent à s'enfler avec tout mon corps.

Quelques jours après, il me sortit de tout le corps, surtout des jambes, une eau blanchâtre et pleine d'écume. Nous marchions fort vite, ou du moins il nous semblait que nous faisions beaucoup de diligence, quoiqu'en effet nous fissions peu de chemin. Vers midi, nous arrivâmes fort las au bord d'une rivière qui pouvait avoir soixante pieds de large et sept ou huit de profondeur. Nous doutâmes si les Portugais l'avaient passée, parce que, sans avoir beaucoup de largeur, elle était extrêmement rapide. Quelques Siamois essayèrent de la traverser; mais le courant était si impétueux, qu'ils retournèrent sur leurs pas, dans la crainte d'être emportés. Cependant on résolut de tenter encore une fois le passage; et pour le faire avec moins de péril, on s'avisa de lier ensemble toutes les écharpes de la troupe, dont un mandarin fort robuste entreprit d'attacher un bout au tronc d'un arbre qu'on voyait de l'autre côté de la rivière, dans l'espérance qu'à la faveur de cette espèce de chaîne, chacun pourrait passer successivement; mais à peine le mandarin fut-il au milieu de la rivière, que, ne pouvant résister au cours de l'eau, il fut obligé de quitter le bout des écharpes pour nager vers l'autre bord; et, malgré toute son adresse, il fut jeté contre une pointe de terre qui le blessa en plusieurs endroits du corps; il prit le parti de remonter à pied le long du rivage pour crier vis-à-vis nous qu'il n'était pas vraisemblable que les Portugais eussent pris cette

route. On lui dit de nous rejoindre, ce qu'il ne put exécuter qu'en remontant bien haut pour se mettre à la nage.

» Nous conclûmes que les Portugais avaient suivi le bord où nous étions, et l'on prit le même chemin. Un bas déchiré qu'on trouva une demi-lieue plus loin nous confirma dans cette opinion. Après des peines infinies, nous arrivâmes au bas d'une montagne qui était creusée par le pied, comme si la nature en eût voulu faire un logement pour les passans. Il y avait assez d'espace pour nous y loger tous ensemble ; nous y passâmes une nuit très-froide, et par conséquent très-douloureuse. Depuis quelques jours mes jambes et mes pieds s'étaient enflés; je ne pouvais porter ni souliers ni bas : cette incommodité s'accrut tellement, qu'en m'éveillant le matin, je remarquai sous moi la terre couverte d'eau et d'écume qui étaient sorties de mes pieds: cependant je trouvai des forces pour partir.

» Pendant tout le jour nous continuâmes de suivre le bord de la rivière, impatiens de trouver les Portugais, que nous ne pouvions croire éloignés. Nous trouvions par intervalles des traces de leur marche. A quelque distance de la caverne où nous avions couché, un de nos gens aperçut, un peu à l'écart, un fusil avec une boîte à poudre qu'un Portugais avait apparemment laissés, dans l'impuissance de les porter plus loin. Cette rencontre nous fut d'une extrême utilité; depuis que nous suivions la

rivière, nous n'avions trouvé aucune espèce de nourriture, et nous étions à demi morts de faim. On fit aussitôt du feu. Pour moi, qui n'avais aucun usage à faire de mes souliers, et qui étais même embarrassé de cet inutile fardeau, j'en séparai toutes les pièces que je fis griller, et nous les mangeâmes avidement. On essaya de manger le chapeau d'un de nos valets, après l'avoir fait griller long-temps ; mais il fut impossible de le mâcher, il fallait en faire cuire les pièces jusqu'à les mettre en cendres, et dans cet état, elles étaient si amères et si dégoûtantes, qu'elles révoltaient l'estomac.

» Après avoir repris notre route, nous trouvâmes encore au pied d'un coteau une preuve bien sensible que les Portugais suivaient comme nous le bord de la rivière. Ce fut le corps d'un de nos interprètes qui s'était joint à leur troupe, et qui était mort en chemin. Il avait les genoux en terre, la tête et le reste du corps appuyés sur le revers d'un petit coteau. Les deux interprètes qui nous restaient étant métis, c'est-à-dire nés de pères européens et de mères siamoises, n'avaient pas voulu se séparer des Portugais et nous avaient abandonnés avec eux ; nous jugeâmes que celui-ci était mort de froid. Le coteau était couvert d'une si belle verdure, que chacun y fit une petite provision d'herbes et de feuilles les moins amères pour le repas du soir. L'idée que les Portugais étaient trop loin devant nous, et que nous nous fatiguions inutilement pour les

rejoindre, commençait à nous faire regretter d'avoir quitté la petite île où nous avions trouvé de l'eau excellente et quantité de moules ; mais le chagrin et les murmures augmentèrent beaucoup dans le lieu où nous devions passer la nuit. Il n'y avait que deux chemins à prendre, tous deux fort difficiles, et rien ne pouvait servir à nous faire distinguer lequel des deux les Portugais avaient suivi. D'un côté, on voyait une montagne très-rude, et de l'autre un marécage coupé de divers canaux que la rivière formait naturellement, et qui dans plusieurs endroits inondaient une partie de la campagne. On ne pouvait se persuader que les Portugais eussent traversé la montagne ; il n'y avait pas plus d'apparence qu'ils fussent entrés dans le marais, qui nous paraissait presque entièrement inondé, et qui n'offrait d'ailleurs aucun vestige d'homme. Nous délibérâmes une partie de la nuit s'il fallait passer outre ou retourner sur nos pas. La difficulté de choisir entre les deux routes parut si difficile à surmonter, que tout le monde fut d'avis de ne pas aller plus loin. Il paraissait impossible de traverser le marais sans se mettre en danger d'y périr mille fois ; et passer sur la montagne, c'était s'exposer à mourir de soif, parce qu'il n'y avait aucune apparence d'y trouver de l'eau, et qu'il ne fallait pas moins de deux jours pour la traverser. On conclut de retourner à la petite île qu'on regrettait d'avoir quittée ; d'y attendre pendant quelques jours des nouvelles

de la troupe portugaise ; et si nous n'en recevions aucune, après avoir consommé les rafraîchissemens, d'aller trouver volontairement les Hottentots, et de nous offrir à leur servir d'esclaves pour garder leurs troupeaux. Cette condition nous paraissait plus douce que le malheureux état où nous étions depuis si longtemps.

» Après la résolution du conseil, il nous tarda que le jour fût venu pour nous remettre en marche. Nous retournâmes sur nos pas avec tant de courage, dans le désir de revoir l'île désirée, et d'y soulager la faim qui nous devenait chaque jour plus insupportable, que nous y arrivâmes le troisième jour. Nous sentîmes des transports de joie à la vue d'un lieu si agréable. Chacun s'efforça d'y entrer le premier. Mais la diligence des plus ardens fut inutile, parce que la marée en avait fermé le passage. Cette île, à parler proprement, n'était qu'un rocher assez élevé, de figure ronde, et d'environ cent pas de circuit dans la haute mer, mais qui s'agrandissait lorsque la mer venait à se retirer, et qui se trouvait alors environné de quantité de petites roches qu'on découvrait sur le sable. Nous attendîmes impatiemment le départ de la marée, qui nous rendit enfin la liberté du passage. Chacun s'empressa de prendre des moules. Après en avoir amassé suffisamment pour la journée, nous en mangions une partie, et nous exposions l'autre au soleil, ou nous la faisions cuire

au feu pour le soir. Toutes les côtes voisines étaient si désertes et si arides, qu'il ne s'y trouvait qu'un petit nombre d'arbres secs pour allumer du feu. Nous ne pouvions vivre néanmoins sans ce secours; car à peine étions-nous endormis, que le froid ou l'humidité nous réveillaient. Le bois nous manquant bientôt sur le rivage, quelques-uns en allèrent chercher plus loin dans les terres. Mais les environs n'étaient que des déserts couverts de sable et pleins de rochers escarpés, sans arbres et sans aucune verdure. On trouva beaucoup de fiente d'éléphans, qui servit deux ou trois jours à l'entretien de notre feu. Enfin, ce dernier secours nous ayant aussi manqué, la rigueur du froid nous fit abandonner un lieu qui nous avait fourni pendant six jours des rafraîchissemens si nécessaires à nos besoins. Nous prîmes le parti de chercher les Hottentots, pour nous abandonner à leur discrétion. Mais à quoi ne nous serions-nous pas exposés pour sauver une vie qui nous avait déjà coûté si cher !

» Nous partîmes en regrettant amèrement les moules et l'eau douce que nous laissions dans l'île. Ce qui avait achevé de nous déterminer, c'était l'idée que les Portugais, ne nous donnant point de leurs nouvelles, devaient être morts en chemin, ou qu'ils nous croyaient morts nous-mêmes, ou que les gens qu'ils avaient envoyés au-devant de nous ne viendraient pas nous déterrer dans cette île écartée. Avant de nous mettre en marche, chacun fit,

suivant ses forces, une provision d'eau douce et de moules. On alla passer la nuit au bord d'un étang d'eau salée, fort près d'une montagne où nous avions déjà campé. Il fut heureux pour nous d'avoir apporté de l'eau et des vivres, car nous ne découvrîmes rien qui pût servir d'aliment. Dès la pointe du jour, chacun se mit à chercher un peu d'herbes ou quelques feuilles d'arbres. Nous voulions conserver le reste de nos moules pour des occasions plus pressantes. Quelques-uns descendirent dans le lac pour y trouver quelques poissons, mais ce n'était qu'un amas d'eau salée et bourbeuse.

» Tandis que nous étions ainsi dispersés, ceux qui n'étaient pas éloignés du lac aperçurent trois Hottentots qui venaient droit vers eux. Un signe dont on était convenu nous rassembla aussitôt, et nous attendîmes ces trois hommes qui marchaient à grands pas pour nous joindre. Dès qu'ils se furent approchés, nous reconnûmes aux pipes dont ils se servaient qu'ils avaient quelque commerce avec les Européens. La difficulté de part et d'autre fut d'abord de nous faire entendre. Ils nous faisaient des signes de leurs mains, en élevant six doigts et criant de toutes leurs forces, *Hollanda! Hollanda!* Quelques-uns de nos Siamois les prirent pour des émissaires de ceux que nous avions déjà rencontrés, et qui nous cherchaient peut-être pour nous massacrer. D'autres croyaient entendre par leurs signes que le cap de Bonne-Espérance n'était éloigné que de six journées.

Après un peu de délibération, nous nous déterminâmes à suivre ces guides dans quelque lieu qu'ils voulussent nous mener, par la raison qu'il ne pouvait rien nous arriver de pire que ce que nous avions déjà souffert, et que la mort même était le remède de tant de malheurs qui nous rendaient la vie si insupportable. Cependant nous cessâmes bientôt de prendre ces Hottentots pour des espions, en reconnaissant qu'ils n'étaient pas si simples que les premiers, et qu'ils avaient quelque liaison avec les Européens. Ils avaient apporté un quartier de mouton, que la faim nous obligea de leur demander. Ils nous firent connaître que nous l'obtiendrions pour de l'argent; et jugeant par nos signes que nous n'en avions pas, ils nous témoignèrent qu'ils accepteraient nos boutons qui étaient d'or et d'argent. Je leur en donnai six d'or : ils m'abandonnèrent aussitôt le quartier de mouton, que je fis griller, et que je partageai ensuite avec mes compagnons.

» Ces guides inconnus nous pressaient fort de les suivre. Ils marchaient quelque temps devant nous, et notre lenteur paraissant leur causer de l'impatience, ils revenaient à nous pour nous exciter. Nous avions quitté l'étang vers midi. Ils nous menèrent camper au pied d'une hauteur. Le chemin avait été fort rude : de quinze que nous étions encore, sept se trouvèrent si accablés de misère et de fatigue, que le lendemain, lorsqu'il fallut partir, il leur fut impossible de faire usage de leurs jambes.

Nous tînmes conseil sur ce triste incident : on résolut de laisser dans ce lieu les plus faibles avec une partie des moules sèches qui nous restaient, en les assurant que notre premier soin, si nous avions le bonheur de trouver une habitation hollandaise, serait de leur envoyer des voitures commodes. Quelque dure que leur parût cette séparation, la nécessité les força d'y consentir. A la vérité, nous étions tous dans un misérable état ; il n'y avait pas un de nous qui n'eût le corps, surtout les cuisses et les pieds, extraordinairement enflés : mais les malheureux que nous abandonnions étaient si défigurés, qu'ils faisaient peur. Nous emportâmes un regret fort amer de quitter ces chers compagnons, dans l'incertitude de ne les revoir jamais ; mais ils ne pouvaient recevoir de nous aucun soulagement, quand nous aurions pris le parti de mourir avec eux. Après nous être dit un triste adieu, nous recommençâmes à marcher pour suivre nos guides, qui nous avaient éveillés de fort grand matin. Comme j'étais toujours un des plus diligens, je fus témoin d'un spectacle fort désagréable, auquel je ne m'arrête ici que pour faire connaître la saleté de cette barbare nation. Après avoir fait du feu pour se chauffer à la fin d'une nuit très-froide, ils prirent des charbons éteints, et, les ayant mis dans un trou qu'ils creusèrent exprès, ils urinèrent dessus, ils broyèrent tout ensemble, et s'en frottèrent long-temps le visage et tout le corps. Après cette cérémonie, ils

vinrent se présenter devant nous, fort chagrins de nous voir moins prompts qu'eux. Enfin la patience parut leur manquer : ils tinrent conseil entre eux pendant quelques momens. Deux se détachèrent, et prirent le devant avec beaucoup de diligence. Le troisième demeura près de nous sans s'écarter jamais, et s'arrêtait même à chaque occasion aussi long-temps que nous pouvions le désirer.

» Nous employâmes six jours entiers à le suivre, avec une fatigue et des peines qui nous semblèrent beaucoup plus insupportables que les précédentes : il fallait incessamment monter et descendre par des lieux dont la seule vue nous effrayait. Notre guide, accoutumé à grimper sur les hauteurs les plus escarpées, avait peine lui-même à se soutenir dans plusieurs passages. Quelques Siamois, lui voyant prendre le chemin d'une montagne si rude, qu'ils la croyaient inaccessible, formèrent la résolution de l'assommer, dans l'idée qu'il ne nous y menait que pour nous faire périr. Le second ambassadeur leur fit honte de ce cruel dessein. Il leur représenta que ce pauvre Hottentot nous servait sans y être obligé, et que, dans notre situation, l'ingratitude serait le plus horrible de tous les crimes. Comme les difficultés qui étonnent à la première vue s'aplanissent lorsqu'on les envisage de près, ces mêmes lieux qui nous semblaient si dangereux dans l'éloignement prenaient une autre face à mesure que nous avancions, et les pentes deve-

naient plus faciles. Enfin, malgré tous nos maux, la lassitude, la faim et la soif, il n'y avait point d'obstacles que notre courage ne nous fît surmonter.

» Pendant ce temps-là nous ne vivions que de nos moules séchées au soleil, et nous les ménagions soigneusement. On se croyait heureux de rencontrer certains petits arbres verts dont les feuilles avaient une aigreur appétissante, et servaient d'assaisonnement à nos moules. Les grenouilles vertes nous paraissaient aussi d'un fort bon goût. Nous en trouvions souvent, surtout dans les lieux couverts de verdure. Les sauterelles nous plaisaient moins; mais l'insecte qui nous parut le plus agréable, était une espèce de grosse mouche ou de hanneton fort noir, qui ne se trouve et qui ne vit que dans l'ordure. Nous en trouvâmes beaucoup sur la fiente des éléphans. L'unique préparation qu'on apportait pour les manger, c'était de les faire griller au feu. Je ne ferai pas difficulté d'avouer que je leur trouvais un goût merveilleux. Ces connaissances peuvent être utiles à ceux qui auront le malheur de se trouver réduits aux mêmes extrémités.

» Enfin, le trente-unième jour de notre marche, et le sixième après l'heureuse rencontre des Hottentots, en descendant une colline, vers six heures du matin, nous aperçûmes quatre personnes sur le sommet d'une très-haute montagne qui était devant nous, et que nous devions traverser. On les prit d'abord

pour des Hottentots, parce que l'éloignement ne permettait pas de les distinguer, et qu'il ne pouvait pas nous venir à l'esprit que ces déserts eussent d'autres créatures humaines à nous offrir. Comme ils venaient à nous, et que nous marchions vers eux, nous fûmes bientôt agréablement détrompés. Il nous fut aisé de reconnaître deux Hollandais avec les deux Hottentots qui nous avaient quittés en chemin. Le transport de notre joie fut proportionné à toutes les peintures qu'on a lues de notre misère. Ce sentiment augmenta lorsque nos libérateurs se furent approchés. Ils commencèrent par nous demander si nous étions Siamois, et où étaient les ambassadeurs du roi notre maître. On les leur montra. Ils leur firent beaucoup de civilités; après quoi, nous ayant fait asseoir, ils firent approcher les deux Cafres qui les accompagnaient, chargés de quelques rafraîchissemens qu'ils nous avaient apportés. A la vue du pain frais, de la viande cuite et du vin, nous ne pûmes modérer les mouvemens de notre reconnaissance. Les uns se jetaient aux pieds des Hollandais et leur embrassaient les genoux; d'autres les nommaient leurs pères, leurs libérateurs. Pour moi, je fus si pénétré de cette faveur inestimable, que, dans le sentiment qui m'agitait, je voulus leur faire voir sur-le-champ le prix que j'attachais à leurs soins généreux. Notre premier ambassadeur, en nous ordonnant de le laisser derrière nous, et de lui aller chercher

quelques voitures, s'était défait de plusieurs pierreries que le roi notre maître lui avait confiées pour en faire divers présens. Il m'avait donné cinq gros diamans enchâssés dans autant de bagues d'or. Je fis présent d'une de ces bagues à chacun des deux Hollandais, pour les remercier de la vie dont je croyais leur avoir obligation.

» Mais ce qui paraîtra surprenant, c'est qu'après avoir bu et mangé, nous nous sentîmes tous si faibles, et dans une si grande impossibilité d'aller plus loin, qu'aucun de nous ne put se relever qu'avec des douleurs incroyables. En un mot, quoique les Hollandais nous représentassent qu'il ne nous restait qu'une heure de chemin jusqu'à leurs habitations, où nous nous reposerions à loisir, personne n'eut assez de force et de courage pour entreprendre une marche si courte. Nos généreux guides reconnaissant que nous n'étions plus en état de faire un pas, envoyèrent les Hottentots chercher des voitures : en moins de deux heures nous les vîmes revenir avec deux charrettes et quelques chevaux. Le second de ces deux secours nous fut inutile. Personne n'ayant pu s'en servir, nous nous mîmes tous sur les charrettes, qui nous portèrent à l'habitation hollandaise : elle n'était éloignée que d'une lieue. Nous y passâmes la nuit, couchés sur la paille, avec plus de douceur qu'on n'en a jamais ressenti dans la meilleure fortune. Mais le lendemain, à notre réveil, quelle fut

notre joie de nous voir délivrés, et désormais à couvert des effroyables souffrances que nous avions essuyées l'espace de trente-un jours!

» Notre premier soin fut de prier les Hollandais d'envoyer une charrette, avec les rafraîchissemens nécessaires, aux sept Siamois que nous avions laissés en chemin. Après avoir vu partir cette voiture, nous nous rendîmes sur deux autres, dans une habitation hollandaise, à quatre ou cinq lieues de la première. A peine y fûmes-nous arrivés, que nous vîmes paraître plusieurs soldats envoyés par le gouverneur pour nous servir d'escorte, et deux chevaux pour les deux ambassadeurs; mais ils étaient si malades, qu'ils n'osèrent s'en servir. Ainsi nous reprîmes nos charrettes, et dans cet équipage nous nous rendîmes au cap de Bonne-Espérance. Le commandant, averti de notre arrivée, envoya son secrétaire au-devant des ambassadeurs, pour leur faire des complimens de sa part. On nous fit entrer dans le fort au milieu d'une vingtaine de soldats rangés en haie. Nous fûmes conduits à la maison du commandant, qui se trouva au pied de l'escalier, où il reçut avec de grandes marques de respect et d'affection les ambassadeurs et les mandarins de leur suite. Il nous fit entrer dans une salle, où, nous ayant priés de nous asseoir, il nous fit apporter des rafraîchissemens, tandis qu'il faisait tirer douze coups de canon pour honorer le roi de Siam dans la personne de ses ministres. Nous le conjurâmes d'envoyer

avec toute la diligence possible quelques secours au premier ambassadeur que nous avions laissé assez près du rivage où notre vaisseau s'était brisé. Il nous répondit que, dans la saison où l'on était encore, il était impossible de nous satisfaire; mais qu'aussitôt qu'elle serait passée, il ne manquerait pas d'y employer tous ses soins. Il ajouta que nous étions heureux d'avoir suivi les côtes; que, si nous eussions pénétré dans les bois, nous serions infailliblement tombés entre les mains de certains Cafres qui nous auraient massacrés sans pitié.

» Lorsqu'en approchant du Cap, nous eûmes aperçu plusieurs navires, nous sentîmes l'espérance de revoir encore une fois nos parens et notre chère patrie. Les offres du commandant nous confirmèrent dans une idée si consolante, et nous firent presque entièrement oublier nos peines : il fut fidèle à ses promesses. Son secrétaire reçut ordre de nous conduire au logement qu'il nous avait fait préparer, et l'on nous y fournit libéralement tous les rafraîchissemens qui nous étaient nécessaires. Il est vrai qu'il fit tenir un compte exact de notre dépense, et du loyer même de notre maison, qu'il envoya jusqu'à Siam aux ministres du roi notre maître, et qui lui fut payé avec autant d'exactitude. On lui remboursa jusqu'à la paie de l'officier et des soldats qui étaient venus au-devant de nous, et qui firent la garde à notre porte pendant tout le séjour que nous fîmes au Cap.

» Les Portugais y étaient arrivés huit jours avant nous, après avoir encore plus souffert. Un père portugais, de l'ordre de saint Augustin, qui accompagnait par ordre du roi les ambassadeurs destinés à la cour de Portugal, nous fit de leurs peines une peinture qui nous tira les larmes des yeux. Un tigre, nous dit-il, aurait eu le cœur attendri des cris et des gémissemens de ceux qui tombaient au milieu de leur marche, également accablés de douleur et de faim. Ils invoquaient l'assistance de leurs amis et de leurs proches. Tout le monde paraissait insensible à leurs plaintes; la seule marque d'humanité qu'on donnait en les voyant tomber était de recommander leur âme à Dieu. On détournait les yeux, on se bouchait les oreilles pour n'être pas effrayés par les cris lamentables qu'on entendait sans cesse, et par la vue des mourans qui tombaient presqu'à chaque heure du jour. Ils avaient perdu dans ce voyage, depuis qu'ils nous eurent quittés, cinquante ou soixante personnes de tout âge et de toute condition, sans y comprendre ceux qui étaient morts auparavant, parmi lesquels était un jésuite déjà vieux et fort cassé.

» Mais le plus triste accident qu'on puisse s'imaginer, et dont on n'a peut-être jamais eu d'exemple, fut celui qui arriva au capitaine du vaisseau. C'était un homme de qualité, riche et d'un caractère vertueux: il avait rendu des services considérables au roi son maître, qui estimait sa valeur et sa fidélité. Je ne puis me

rappeler son nom; mais on vantait sa naissance comme une des plus illustres du Portugal. Il avait mené aux Indes son fils unique, âgé d'environ dix ou douze ans, soit qu'il eût voulu l'accoutumer de bonne heure aux fatigues de la mer, ou qu'il n'eût osé confier à personne l'éducation d'un enfant si cher. En effet, ce jeune gentilhomme avait toutes les qualités qui concilient l'estime et l'amitié; il était bien fait de sa personne, bien élevé, savant pour son âge, d'un respect pour son père, d'une docilité et d'une tendresse qu'on aurait pu proposer pour modèle. Le capitaine, en se sauvant à terre, ne s'était fié qu'à ses propres mains du soin de l'y conduire en sûreté. Pendant le chemin, il le faisait porter par des esclaves; mais enfin, tous ses nègres étant morts, ou si languissans, qu'ils ne pouvaient se traîner eux-mêmes, ce pauvre enfant devint si faible, qu'un jour après midi, la fatigue l'ayant obligé comme les autres de se reposer sur une colline, il lui fut impossible de se relever; il demeura couché, les jambes raides et sans les pouvoir plier; ce spectacle fut un coup de poignard pour son père. Il le fit aider, il l'aida lui-même à marcher; mais ses jambes n'étant plus capables de mouvement, on ne faisait que le traîner; et ceux que le père avait priés de lui rendre ce service, sentant eux-mêmes leur vigueur épuisée, déclarèrent qu'ils ne pouvaient le soutenir plus long-temps sans périr avec lui. Le malheureux capitaine voulut

essayer de porter son fils : il le fit mettre sur ses épaules; mais, n'ayant pas la force de faire un pas, il tomba rudement avec son fardeau. Cet enfant paraissait plus affligé de la douleur de son père que de ses propres maux. Il le conjura souvent de le laisser mourir, en lui représentant que les larmes qu'il lui voyait verser augmentaient sa douleur sans pouvoir servir à prolonger sa vie : on n'espérait pas en effet qu'il pût vivre jusqu'au soir. A la fin, voyant que ses discours ne faisaient qu'attendrir son père, jusqu'à lui faire prendre la résolution de mourir avec lui, il conjura les autres Portugais, avec des expressions dont le souvenir les attendrissait encore, de l'éloigner de sa présence, et de prendre soin de sa vie. Deux religieux représentèrent au capitaine que la religion l'obligeait de travailler à la conservation de sa vie; ensuite tous les Portugais se réunirent pour l'enlever, et le portèrent hors de la vue de son fils, qu'on avait mis un peu à l'écart, et qui expira dans le cours de la nuit. Cette séparation lui fut si douloureuse, qu'ayant porté jusqu'au Cap l'image de son malheur et le sentiment de sa tristesse, il y mourut deux jours après son arrivée.

» Nous passâmes près de quatre mois au cap de Bonne-Espérance, pour attendre quelque vaisseau hollandais qui fît voile pour Batavia; mais nous fûmes plus de deux mois à reprendre nos forces. Un habile chirurgien, qui se chargea de rétablir notre santé, nous imposa d'a-

bord un régime dont l'observation nous coûta beaucoup. Malgré la peine que nous ressentions de ne point satisfaire notre appétit, il nous fit craindre de charger notre estomac de viandes qui l'eussent suffoqué. Ainsi nous éprouvâmes encore la faim au milieu de l'abondance.

» Avant notre départ du Cap, nous apprîmes que le second pilote de notre vaisseau s'était sauvé dans un navire anglais. Le premier pilote voulait suivre son exemple; mais il fut gardé si étroitement par le maître du navire, et par tout le reste de l'équipage, qui voulait le mener en Portugal et le faire punir de sa négligence, qu'il ne put échapper à leur observation. La plupart des Portugais s'embarquèrent sur des vaisseaux hollandais qui devaient les porter à Amsterdam, d'où ils comptaient retourner dans leur patrie. Les autres montèrent avec nous sur un navire de la compagnie hollandaise, qui était arrivé au Cap dans l'arrière-saison, et qui nous porta heureusement à Batavia. Pour nous, après avoir passé six mois dans cette ville, nous fîmes voile pour Siam au mois de juin, et nous y arrivâmes dans le cours du mois de septembre. Le roi notre maître nous y reçut avec des marques extraordinaires de tendresse et de bonté. »

Ce qui peut-être est le plus digne de remarque dans ce récit, c'est l'inviolable respect de ces ambassadeurs pour les ordres et la lettre de leur maître, et cet infatigable attachement à leur devoir, qui ne les abandonne jamais au

milieu des plus épouvantables angoisses du besoin, de la misère et du désespoir; et c'étaient pourtant des esclaves! L'esclavage a donc aussi quelquefois son héroïsme! Ce n'est pas sans doute l'enthousiasme du beau et de l'honnête, qui ne peut exister que dans une âme éclairée et libre. Non; c'est un instinct irrésistible, né de la religion et de l'habitude, transmis avec le sang dans des races esclaves; et c'est ainsi que le cœur humain, aveuglément dirigé par ces deux puissans ressorts, peut retrouver encore une extrême énergie dans un extrême abaissement.

CHAPITRE VI.

Siam.

Le royaume de Siam est borné au nord par celui de Laos; à l'est, par ceux de Camboge et de Keo; au sud, par un grand golfe de son nom; et à l'ouest, par la presqu'île de Malacca. Ses frontières s'étendent vers le nord jusque sous le 22e. degré; et comme la rade qui termine son golfe est à peu près à 13 degrés et demi, il s'ensuit que toute cette étendue, qui est peu connue des Européens, est d'environ cent soixante-dix lieues en ligne droite. Du levant au nord, le royaume est bordé par de hautes montagnes qui le séparent

du royaume du Laos. Au nord et au couchant, d'autres montagnes le séparent des royaumes de Pégou et d'Ava. Cette double chaîne laisse entre elle une espèce de grande vallée, large, en quelques endroits, de quatre-vingts à cent lieues, qui, étant arrosée depuis Chiamai jusqu'à la mer, c'est-à-dire du nord au midi, par une belle rivière que les Siamois nomment *Ménam*, forme le corps ou la principale partie du royaume.

Les montagnes qui font les frontières communes d'Ava, de Pégou et de Siam, s'abaissant par degrés à mesure qu'elles s'étendent vers le sud, forment la presqu'île de l'Inde, au delà du Gange, qui, se terminant à la ville de Sincapour, sépare les golfes de Siam et de Bengale, et qui, avec l'île de Sumatra, forme le célèbre détroit de Malacca ou de Sincapour. Plusieurs rivières, tombant de ces montagnes dans les golfes de Siam et de Bengale, rendent ces côtes habitables. Les autres montagnes qui s'élèvent entre le royaume de Siam et celui de Laos, et qui s'étendent aussi vers le sud, vont, en s'abaissant peu à peu, se terminer au cap de Camboge, le plus oriental de tous ceux du continent d'Asie qui regardent le sud. C'est à la hauteur de ce cap que commence le golfe de Siam, et le royaume s'étend assez loin vers le midi de l'un et de l'autre côté du golfe, c'est-à-dire le long de la côte du Levant jusqu'après la rivière de Chauteboun, où commence le royaume de Camboge; et vis-à-vis,

c'est-à-dire dans la presqu'île au delà du Gange, qui est au couchant du golfe de Siam, il s'étend jusqu'à Queda et jusqu'à Patane, terres des peuples malais, dont Malacca était autrefois la capitale.

Ainsi l'on compte environ deux cents lieues de côte sur le golfe de Siam, et cent quatre-vingts sur le golfe de Bengale : situation avantageuse qui ouvre aux naturels du pays la navigation sur toutes les mers de l'Orient. D'ailleurs la nature, qui a refusé toutes sortes de ports et de rades à la côte de Coromandel, dont le golfe de Bengale est bordé au couchant, en a donné un grand nombre à celle de Siam qui lui est opposée. Un grand nombre d'îles la couvrent et forment des asiles sûrs pour les vaisseaux, qui y trouvent de l'eau douce et du bois en abondance. Le roi de Siam les compte dans ses états, quoique ces peuples ne les aient jamais habitées, et qu'il n'ait pas assez de forces maritimes pour en défendre l'accès aux étrangers. La ville de Merguy est à la pointe nord-ouest d'une île grande et bien peuplée, que forme à l'extrémité de son cours une fort belle rivière, à laquelle on a donné le nom de *Tenasserim*, de celui d'une autre ville située sur ses bords, à quinze lieues de la mer. Cette rivière vient du nord. Après avoir traversé les royaumes d'Ava et de Pégou, et quelques parties des terres de Siam, elle se décharge dans le golfe de Bengale par trois embouchures, et forme l'île de Merguy, dont le

port passe pour le plus beau de toutes les Indes.

On conçoit que la rivière de Ménam traversant le royaume de Siam entre les montagnes qui la bordent, c'est sur ses rives que les principales villes sont situées, et que le commerce ou d'autres commodités rassemblent la plus grande partie des habitans. Aussi le reste du pays est-il mal peuplé. Les Siamois ont même fort peu d'habitations sur les côtes maritimes, ou qui n'en soient éloignées au moins d'une petite journée. Tous les voyageurs conviennent que, par cette raison, ce qui s'écarte des rives du Ménam est peu connu des étrangers. De La Mare, ingénieur français, que le chevalier de Chaumont laissa au service du roi, traça le cours du Ménam depuis la capitale du royaume jusqu'à la mer. C'est ce qu'on a de plus certain sur la disposition intérieure du pays, avec quelques éclaircissemens que Laloubère y a joints, et ce qu'on a lu de Louvo et de quelques autres lieux dans les deux Voyages du père Tachard.

Bancok, qu'on a nommée plusieurs fois dans les relations précédentes, est située à sept lieues de la mer. De vastes jardins, qui composent le territoire de cette ville dans l'espace de quatre lieues, en remontant vers la ville de Siam jusqu'à Talacoan, fournissent à cette capitale une grande quantité de fruits, c'est-à-dire l'espèce de nourriture que les habitans préfèrent à toutes les autres.

Comme un pays si chaud ne peut être habité qu'auprès des rivières, les Siamois l'ont entrecoupé d'un grand nombre de canaux, qu'ils appellent *cloum*. C'est par le moyen de ces canaux que la ville de Siam est non-seulement devenue une île, mais qu'elle se trouve placée au milieu de plusieurs îles; ce qui rend sa situation très-singulière. L'île qui la renferme aujourd'hui est contenue elle-même dans ses murs. Sa hauteur, suivant l'observation des jésuites, est de 14 degrés 20 minutes 4 secondes, et sa longitude de 120 degrés 30 minutes. Elle approche, pour sa forme, d'une gibecière, dont le haut serait au levant, et le bas au couchant. La rivière la prend au nord, par plusieurs canaux qui entrent dans celui qui l'environne. Elle l'abandonne au midi, en se partageant entre d'autres canaux. Le palais du roi est au nord, sur le canal qui embrasse la ville. il n'y a qu'une chaussée au levant, par laquelle on peut sortir de la ville comme par un isthme, sans avoir d'eau à passer.

La ville de Siam est très-spacieuse, si l'on ne considère que l'enceinte de ses murs; mais à peine la sixième partie de cet espace est-elle habitée. C'est celle du sud-est. Le reste est désert, ou ne contient que des temples. A la vérité, les faubourgs, qui sont occupés par les étrangers, augmentent considérablement le nombre des habitans. Ses rues sont larges et droites, plantées d'arbres dans quelques endroits, et pavées de briques. Les maisons y sont

basses et de bois, du moins celles des naturels du pays, que cette sorte d'édifices laisse exposés à toutes les incommodités d'une excessive chaleur. La plupart des rues sont arrosées de canaux étroits, qui ont fait comparer Siam à Venise, et sur lesquels on voit quantité de petits ponts de claies, la plupart très-mauvais, quelques-uns de briques, mais fort élevés et fort rudes.

Laloubère observe que le nom de *Siam* est inconnu aux Siamois. C'est un de ces noms dont les Portugais paraissent les inventeurs, et dont on a peine à découvrir l'origine. Ils l'emploient comme le nom de la nation, et non comme celui du royaume. Les Siamois se sont donné le nom de *Taï*, qui, dans leur langue, signifie *libre*, à peu près comme nos ancêtres se nommaient *Francs*; et, *meuang* signifiant *royaume* en siamois, ils appellent leur pays *Meuang-Taï*, ou royaume des libres. La ville de Siam porte entre eux le nom de *Sy-io-thi-ya*. L'origine des Siamois n'est pas plus certaine que celle de leur nom. Ils affectent eux-mêmes de cacher leur histoire, qui est d'ailleurs pleine de fables, et dont les livres sont en petit nombre, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'imprimerie. L'année 1685, qui est celle du premier voyage de Tachard, passait parmi eux pour la 2229e. de leur ère, dont ils prennent l'époque à la mort de Sammono-Khodom, auteur de leur religion. Ils font régner leur premier roi l'an 1300 de cette ère,

et comptent depuis cinquante-deux rois de différentes races. On ignore d'ailleurs s'ils ne font qu'un seul peuple descendu des premiers hommes qui ont habité le pays, ou si dans la suite quelque autre nation ne s'y est pas établie malgré les premiers habitans; et la principale raison de ce doute vient des deux langues dont ils ont l'usage : l'une vulgaire, et l'autre connue seulement des savans. Ils assurent eux-mêmes que leurs lois sont étrangères et leur viennent du pays de Laos; mais il y a d'autant moins de fond à faire sur cette tradition, que celle des peuples de Laos porte que leurs rois et la plupart de leurs lois viennent de Siam. Lequel des deux croire ?

Si l'on considère la situation du pays, dont les terres sont si basses, qu'elles paraissent échappées miraculeusement à la mer, les inondations qui s'y renouvellent tous les ans , le nombre presque infini d'insectes qu'elles y produisent, et la chaleur excessive du climat, il est difficile, suivant Laloubère, de se persuader que d'autres hommes aient pu se résoudre à l'habiter, que ceux qui sont venus du voisinage à mesure que les terres ont été défrichées. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Siamois qui habitent le plat pays descendent de ceux qui occupent les montagnes du nord, et qu'on distingue encore par le nom de *Taï-Yaï*, ou de grands Siamois.

Cependant on remarque aujourd'hui que le sang siamois est fort mêlé de sang étranger.

Sans compter les Pégouans et ceux de Laos, que le voisinage peut faire regarder comme une même nation, il paraît que la liberté du commerce et les guerres de la Chine, du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine et des autres parties de l'Asie méridionale, ont amené à Siam un grand nombre de négocians ou de fugitifs, qui ont pris le parti de s'y établir. On compte dans la capitale jusqu'à quarante nations différentes, qui habitent différens quartiers de la ville ou des faubourgs. C'est du moins à ce nombre que les Siamois les font monter : mais peut-être faut-il le regarder comme une de ces exagérations qui sont familières aux Indiens. Laloubère raconte que les députés des étrangers, qu'on appelle à Siam *les quarante nations*, étant venus le saluer en qualité d'envoyé de France, il ne compta que vingt-une nations différentes. Il ajoute que le pays n'en est pas plus peuplé. Les Siamois tiennent tous les ans un compte exact des hommes, des femmes et des enfans : et dans un royaume d'une si grande étendue, ils n'avaient trouvé la dernière fois, de leur propre aveu, que dix-neuf cent mille âmes. A la vérité, il n'y faut pas comprendre un grand nombre de fugitifs, qui se retirent dans les forêts pour se mettre à couvert de l'oppression des grands.

Les habitans naturels sont plutôt petits que grands; mais ils ont le corps bien fait. La forme de leur visage, dans les hommes

comme dans les femmes, tient moins de l'ovale que de la losange. Il est large et élevé par le haut des joues ; mais tout d'un coup leur front se rétrécit et se termine presque autant en pointe que le menton. Ils ont les yeux petits, d'une vivacité médiocre ; le blanc en est ordinairement jaunâtre. Leurs joues sont creuses, parce qu'elles sont trop élevées par le haut ; leur bouche est grande, leurs lèvres sont grosses et pâles, et leurs dents noircies par l'usage du bétel. Leur teint est grossier, d'un brun mêlé de rouge ; à quoi le hâle contribue autant que la naissance. Ils ont le nez court et arrondi par le bout, et les oreilles fort grandes. C'est une partie essentielle de leur beauté que la grandeur des oreilles ; et ce goût est commun à tous les Orientaux, avec cette différence, que les uns tirent leurs oreilles par le bas pour les allonger, et ne les percent qu'autant qu'il est nécessaire pour y mettre des pendans ; au lieu que d'autres, après les avoir percées, agrandissent le trou peu à peu en y mettant des bâtons, dont ils augmentent la grosseur par degrés, comme dans le royaume de Laos, jusqu'à pouvoir y passer le poing. Celles des Siamois sont naturellement grandes, sans que l'art y contribue : ils ont les cheveux noirs, grossiers et plats. L'un et l'autre sexe les portent si courts, qu'ils ne descendent autour de leur tête qu'à la hauteur des oreilles. Les femmes ne mettent aucun fard ; mais Laloubère ayant

observé qu'un seigneur avait les jambes bleues, d'un bleu mat, tel qu'il reste après l'impression de la poudre à tirer, on lui apprit que c'était une distinction particulière aux grands, qui ont plus ou moins de bleu, suivant leur dignité, et que le roi de Siam était bleu depuis la plante des pieds jusqu'au creux de l'estomac. Cependant d'autres l'assurèrent que c'était moins par grandeur que par superstition.

Les Siamois sont presque nus. Ils vont nu-pieds et nu-tête : la bienséance leur fait porter seulement autour des reins et des cuisses, jusqu'au-dessous du genou, une pièce de toile peinte ; c'est une étoffe de soie, ou simple, ou bordée d'une broderie d'or ou d'argent.

Les mandarins portent avec leur pagne une chemise de mousseline qui leur sert de veste ou de justaucorps. Ils la dépouillent et se l'entortillent au milieu du corps quand ils abordent un mandarin supérieur en dignité, pour lui témoigner qu'ils sont disposés à recevoir ses ordres. Ces chemises n'ont pas de collet. Elles sont ouvertes par-devant et laissent voir l'estomac. Les manches tombent presque jusqu'aux poignets, larges d'environ deux pieds de tour, sans être froncées par le bas ni par le haut. Le corps en est si étroit, que ne pouvant entrer et passer sur le pagne, il s'y arrête par plusieurs plis. Dans l'hiver, les seigneurs mettent quelquefois sur leurs épaules une pièce d'étoffe de toile peinte en manière de man-

teau ou en forme d'écharpe, dont ils passent les bouts autour de leurs bras.

Le roi de Siam porte une veste de quelque beau brocart, dont les manches sont fort étroites, et lui viennent jusqu'aux poignets. Elle est sous sa chemise, qui est ordinairement garnie de dentelle ou de point d'Europe. Il n'est permis à personne de porter cette sorte de veste, si le roi ne la donne lui-même. C'est un présent qu'il ne fait qu'à ses principaux officiers. Il leur donne aussi quelquefois une veste d'écarlate, qui ne doit servir qu'à la guerre ou à la chasse, et qui descend jusqu'aux genoux, avec huit ou dix boutons par-devant. Les manches en sont larges, mais sans ornement, et si courtes, qu'elles n'atteignent point aux coudes. C'est un usage général à Siam que le roi et tous ceux qui le suivent à la guerre ou à la chasse sont vêtus de rouge. Les chemises mêmes qu'on donne aux soldats sont teintes de cette couleur. Aux jours de cérémonies, ils paraissent sous les armes avec cet ornement.

Le bonnet blanc, haut et pointu, est une coiffure de cérémonie que le roi et ses officiers portent également ; mais le bonnet du roi de Siam est orné d'un cercle ou d'une couronne de pierreries, et ceux de ses officiers ont divers cercles d'or, d'argent ou de vermeil, qui font la distinction de leurs dignités. Ils ne les portent que devant le roi, ou dans leurs tribunaux, ou dans

les occasions d'éclat. Leur usage est de les attacher avec un cordon qui leur passe sous le menton, et jamais ils ne les ôtent pour saluer.

Les mahométans leur ont porté l'usage des babouches, espèce de souliers pointus, sans talons et sans quartiers. Ils les quittent à la porte des appartemens, pour n'y porter aucune saleté. Mais devant le roi et les personnes du plus haut rang, le respect est une autre raison qui les oblige d'avoir les pieds nus. Ils n'estiment les chapeaux que pour les voyages. Le roi s'en fait faire de toutes sortes de couleurs. Ces délicatesses sont peu connues du peuple, qui ne daigne pas se couvrir la tête contre les ardeurs du soleil, ou qui n'emploie qu'un peu de toile; encore ne prend-il ce soin que sur les rivières, où la réflexion du soleil est plus incommode.

Il y a quelque différence dans l'habillement des femmes. Elles attachent leur pagne autour du corps comme les hommes; mais elles le laissent tomber dans sa largeur, pour former une jupe étroite qui leur descend jusqu'à la moitié des jambes; au lieu que les hommes le relèvent entre les cuisses, en y repassant l'un des deux bouts, qu'ils laissent plus long que l'autre, et qu'ils font tenir par-derrière à leur ceinture. L'autre bout pend par-devant; et n'ayant point de poches, ils y nouent souvent leurs bourses de bétel, à peu près comme on noue quelque chose dans le coin d'un

mouchoir. Les plus propres portent deux pagnes l'un sur l'autre, pour conserver un air de netteté et de fraîcheur à celui qui est par-dessus. Au pagne près, les femmes sont tout-à-fait nues. Elles n'ont pas l'usage des chemises de mousseline. Dans les conditions relevées, elles portent l'écharpe, dont elles font passer quelquefois les bouts autour de leurs bras; mais le bel air est de la mettre simplement sur leur sein, par le milieu, d'en abattre un peu les plis, et d'en laisser pendre les deux bouts derrière par-dessus les épaules. Cette nudité ne les rend point immodestes. Il y a peu de pays où les habitans des deux sexes aient plus de répugnance à montrer les parties de leur corps que la pudeur les oblige de cacher. Pendant que les envoyés de France étaient à Siam, il fallut donner aux soldats français des pagnes pour le bain. On ne put faire cesser autrement les plaintes du peuple, qui ne s'accoutumait point à les voir entrer nus dans la rivière.

Les enfans vont sans pagne jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans. Mais quand ils l'ont une fois pris, on ne les découvre point pour les châtier. C'est une extrême infamie en Orient d'être frappé à nu sur les parties du corps qui sont ordinairement cachées; et ce principe devrait nous servir de leçon. Les Siamois ne quittent pas même leurs habits pour se coucher. Ils ne font du moins que changer de pagne, comme ils en changent pour se baigner

dans leurs rivières. Les femmes s'y baignent comme les hommes, et s'exercent comme eux à la nage.

Les pagnes d'une certaine beauté, c'est-à-dire de soie brodée ou de toile peinte fort fine, ne sont permis qu'à ceux qui les reçoivent du roi. C'est un usage commun de porter des bagues aux trois derniers doigts de la main, sans aucune règle qui en borne le nombre. Les colliers ne sont pas connus à Siam ; mais les femmes et les enfans de l'un et de l'autre sexe y connaissent l'usage des pendans d'oreilles. Ils sont ordinairement en forme de poire, d'or, d'argent, ou de vermeil. Les jeunes garçons et les jeunes filles de bonne maison portent des bracelets, mais seulement jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Ils ont aussi des anneaux d'or ou d'argent aux bras et aux jambes.

Les Siamois sont d'une extrême propreté. Ils se parfument en plusieurs endroits du corps. Ils mettent sur leurs lèvres une espèce de pommade parfumée, qui leur donne encore plus de pâleur qu'elles n'en ont naturellement. Ils se baignent trois ou quatre fois le jour, et plus souvent. C'est une de leurs politesses de ne pas faire une visite un peu grave sans s'être lavés. Ils se font alors une marque blanche sur le haut de la poitrine, avec un peu de craie, pour faire connaître qu'ils sortent du bain.

Ils ont deux manières de le prendre : l'une

en se mettant dans l'eau comme nous ; l'autre en se faisant répandre de l'eau sur le corps à diverses reprises. Cette seconde sorte de bain dure quelquefois plus d'une heure. Ils n'ont pas besoin de faire chauffer l'eau pour leurs bains domestiques, parce que naturellement elle demeure toujours assez chaude. Quoiqu'ils affectent de se noircir les dents, le soin qu'ils en prennent est extrême. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux et des huiles parfumées. Ils ont des peignes de la Chine, qui ne sont qu'un amas de pointes et de dents liées étroitement avec du fil d'archal. Ils s'arrachent la barbe, et naturellement ils en ont peu ; mais ils se contentent de rendre leurs ongles nets, sans jamais les couper. Laloubère vit des danseuses de profession qui, pour se donner de la grâce, s'étaient ajusté au bout des doigts de longs ongles de cuivre jaune : on sait qu'à la Chine, du moins avant la conquête des Tartares, on ne se coupait ni les ongles, ni les cheveux, ni la barbe.

Si les Siamois sont simples dans leurs habits, ils ne le sont pas moins dans leurs logemens, dans leurs meubles et dans leur nourriture ; riches dans une pauvreté générale, puisqu'ils savent se contenter de peu. Leurs maisons sont petites, mais accompagnées d'assez grands enclos. Des claies de bambou fendu, souvent peu serrées, en font les planchers, les murs et les combles. Les piliers sur lesquels elles sont élevées pour éviter l'inondation sont des bambous plus

gros que la jambe. Leur hauteur au-dessus de la terre est d'environ treize pieds, parce que l'eau s'élève quelquefois autant. Le nombre des piliers est de quatre ou six, sur lesquels ils mettent au travers d'autres bambous au lieu de poutres. L'escalier est une véritable échelle, qui pend en dehors comme celle de nos moulins à vent. Les étables mêmes sont en l'air, avec des rampes de claies, par où les animaux peuvent y monter. Le foyer des maisons est une corbeille pleine de terre, soutenue comme un trépied sur trois bâtons.

C'est dans les édifices de cette nature que les envoyés de France furent logés chaque nuit, en remontant depuis la mer jusqu'à la capitale. Il n'y a point d'hôtellerie dans le royaume de Siam. Laloubère parle d'un Français qui s'avisa de tenir auberge; mais il ne put inspirer le même goût aux Siamois; et jamais il ne vit entrer chez lui que des Européens. Les maisons qu'on bâtit pour les envoyés sur le bord de la rivière n'étaient pas sans agrément et sans commodité. Des claies, posées sur des piliers, et couvertes de nattes de jonc, faisaient non-seulement le plancher de chaque édifice, mais celui des cours; la salle et les chambres étaient tapissées de toiles peintes, avec des plafonds de mousselines blanches, dont les extrémités tombaient en pente. Les nattes des appartemens étaient beaucoup plus fines que celles des cours; et dans les chambres de lit on avait encore étendu des ta-

pis par-dessus les nattes. La propreté régnait de toutes parts, mais sans magnificence. A Bancok, à Siam, à Louvo, où les Européens, les Chinois et les Maures ont bâti des maisons de briques, on logea les envoyés dans des maisons siamoises qui n'avaient pas été bâties pour eux. Ils virent néanmoins deux maisons de briques que le roi de Siam avait commencé à faire bâtir pour les ambassadeurs de France et de Portugal; mais elles n'étaient pas achevées.

Les grands-officiers de la cour ont des maisons de menuiserie qu'on prendrait pour de grandes armoires, où ne logent que le maître, sa principale femme et leurs enfans. Chacune des autres femmes avec ses enfans, et chaque esclave avec sa famille, ont de petits logemens séparés, mais renfermés dans la même enceinte de bambou, qui composent autant de ménages différens. Un étage leur suffit, parce qu'ils ne sont pas gênés par l'espace. Les Européens, les Chinois et les Maures bâtissent des maisons de briques qu'on voit à côté de ces grands édifices, avec des appentis en forme de hangars couverts, qui arrêtent le soleil sans ôter l'air. D'autres ont des corps-de-logis doubles, qui reçoivent le jour l'un de l'autre, et qui se communiquent l'air avec moins de chaleur; les chambres sont grandes et bien ornées; celles du premier étage ont vue sur la salle basse, que son exhaussement devrait faire nommer salon, et qui est quel-

quefois entourée de bâtimens par lesquels elle reçoit le jour. C'est proprement à cette salle qu'on donne le nom de *divan*, mot arabe qui signifie *salle de conseil* ou *de jugement*. Mais il y a d'autres sortes de divans, qui, étant clos de trois côtés, manquent d'un quatrième mur, du côté par lequel on suppose que le soleil doit moins donner dans le cours de l'année. Devant cette ouverture, on élève un appentis de la hauteur du toit. L'intérieur du divan est souvent orné, du haut en bas, de petites niches où l'on met des vases de porcelaine. Sous l'appentis, on fait quelquefois jaillir une petite fontaine.

Le palais de Siam, celui de Louvo, et plusieurs pagodes, sont aussi de briques; mais ces palais sont bas et n'ont qu'un étage, comme les maisons du peuple. Les pagodes ne sont pas assez exhaussées à proportion de leur grandeur; elles ont moins de jour que nos églises; leur forme d'ailleurs est celle de nos chapelles, mais sans voûte ni plafond; seulement la charpente qui soutient les tuiles est vernissée de rouge, avec quelques filets d'or. Au reste les Siamois ne connaissent pas d'autre ornement extérieur pour les palais et les temples que dans les combles, qu'ils couvrent, ou de cette espèce d'étain bas qu'ils nomment *calin*, ou de tuiles vernissées de jaune à la manière de la Chine. Le palais de Siam ne laisse pas de se nommer *palais d'or*, parce qu'il a quelque dorure dans l'intérieur. Leurs esca-

liers méritent peu d'attention; celui par lequel on monte au salon de l'audience à Siam, n'a pas deux pieds de large; il est de briques, tenant à un mur du côté droit, et sans aucun appui du côté gauche; mais les seigneurs siamois n'ont besoin de rien pour s'appuyer, puisqu'ils le montent en se traînant sur les mains et sur les genoux, et si doucement, que, suivant l'expression de Laloubère, on dirait qu'ils veulent surprendre le roi leur maître. La porte du salon est carrée, mais basse, étroite et digne de l'escalier, parce qu'on suppose apparemment que personne n'y doit entrer que prosterné. L'entrée du salon de Louvo est moins basse; mais, outre que ce palais est plus moderne, il passe pour une maison de campagne, où le monarque affecte moins de grandeur et de majesté que dans la capitale.

Ce qui fait la véritable dignité des grandes maisons siamoises, c'est qu'il n'y a point de plain-pied, quoiqu'elles n'aient qu'un étage. Dans le palais, par exemple, le logement du roi et des dames est plus élevé que tout le reste; et plus une pièce en est proche, plus elle s'élève à l'égard de celle qui la précède; il y a toujours quelques marches à monter de l'une à l'autre; car les autres se suivent sur une même ligne. La même inégalité se trouve sur les toits, dont l'un est plus bas que l'autre, à mesure qu'il couvre une pièce plus basse. Cette succession de toits inégaux fait la distinction des degrés de grandeur. Le palais de

Siam en a sept qui sortent ainsi l'un de l'autre. Les grands officiers en ont jusqu'à trois. Quelques tours carrées qui s'élèvent en divers endroits du palais ont aussi plusieurs combles. On remarque la même gradation dans les pagodes; de trois toits, le plus élevé est celui sous lequel est placée l'idole; les deux autres sont pour le peuple.

L'intérieur des palais du roi de Siam est peu connu des étrangers. Suivant Laloubère, il ne l'est pas plus des grands de la nation; du moins s'il est vrai, comme on l'en assura, que personne ne pénètre plus loin que la salle de l'audience et celle du conseil, qui ne sont que deux premières pièces d'un grand corps de bâtiment, sans aucune sorte d'antichambre. Tachard fut introduit dans quelques appartemens plus enfoncés, surtout à Louvo ; mais il ne s'arrête point à les décrire, par respect apparemment pour l'usage qui en défend l'entrée. Il convient lui-même que les palais du roi ne sont habités que par ses femmes et par ses eunuques. Lorsque les envoyés de France dînèrent au palais de Siam, ce fut dans une cour fort agréable, sous de grands arbres, au bord d'un réservoir. A Louvo, ils dînèrent dans une salle du jardin dont les murs étaient revêtus d'un ciment fort blanc et fort poli. Cette salle avait une porte à chaque bout : elle était entourée d'un fossé large de deux à trois toises, et de cinq ou six pieds de profondeur, dans lequel il y avait une vingtaine de petits

jets d'eau à distances égales, qui jaillissaient en arrosoir; c'est-à-dire par des ajustages percés de trous fort petits, mais seulement à la hauteur des bords du fossé, parce qu'au lieu d'élever les eaux, on avait creusé la terre pour abaisser les bassins. Au milieu du jardin et dans les cours, on voit plusieurs de ces salles isolées, qui sont entourées d'un mur à hauteur d'appui. Le toit porte sur des piliers plantés dans le mur. Ces lieux sont pour les mandarins importans, qui s'y tiennent assis, les jambes croisées, occupés aux fonctions de leurs charges, ou attendant les ordres du prince. Les mandarins moins considérables sont assis à découvert, dans les cours ou dans les jardins; et lorsqu'ils apprennent par certains signaux que le roi peut les voir, quoiqu'ils ne le voient pas eux-mêmes, ils se prosternent tous sur les genoux et sur les coudes.

Le jardin de Louvo n'est pas fort spacieux; les compartimens en sont petits et formés par des briques; les allées ne peuvent tenir plus de trois personnes de front; mais tout étant planté de fleurs et de diverses sortes d'arbres, le mélange des salons et des jets d'eau lui donne un air agréable de simplicité et de fraîcheur.

Comme le roi fait souvent des chasses de plusieurs jours, il y a dans les forêts des palais de bambou, ou plutôt des tentes fixes, qui n'ont besoin que d'être meublées pour le recevoir.

Les siéges des Siamois sont des nattes de jonc plus ou moins fines ; ils ne peuvent avoir des tapis de pied, s'ils ne les reçoivent du roi, et ceux de drap uni sont fort honorables. Les personnes riches ont des coussins pour s'appuyer. Ce qui est de toile ou de laine en Europe est à Siam de toile de coton blanche ou peinte.

Ils n'ont à table ni nappe, ni serviette, ni cuillère, ni fourchette, ni couteau : on leur sert les morceaux tout coupés. Leur vaisselle est de porcelaine ou d'argile, avec quelques vases de cuivre. Le bois simple ou vernissé, le coco et le bambou font la matière de leurs autres ustensiles. S'ils ont quelques vases d'or ou d'argent, c'est en petit nombre, et la plupart les tiennent de la libéralité du roi, ou comme un meuble attaché à leurs charges. Leurs seaux à puiser de l'eau sont de bambou, fort proprement entrelacé. Le peuple, dans les marchés, cuit son riz dans un coco qui brûle en même temps, et qui par conséquent ne sert qu'une fois; mais le riz achève de cuire avant que le coco soit tout-à-fait consumé.

Dans tous les repas que les envoyés firent au palais, ils virent une assez grande quantité de vaisselle d'argent, surtout de grands bassins ronds et profonds, dans lesquels on servait de grandes boîtes rondes, d'environ un pied de diamètre ; ces boîtes contenaient le riz. On servait au fruit des assiettes d'or qui avaient été faites exprès pour les festins que le roi avait

donnés au chevalier de Chaumont. A la table de ce prince on ne sert jamais en vaisselle plate; on croit devoir à sa dignité de ne lui rien présenter que dans des vases profonds; d'ailleurs sa vaisselle la plus ordinaire, suivant l'usage de toutes les cours d'Asie, est de la porcelaine, qu'il tire abondamment de la Chine et du Japon.

On mange peu à Siam; un Siamois fait bonne chère avec une livre de riz par jour, avec un peu de poisson sec ou salé, ce qui ne lui revient pas à plus de deux liards. L'arak, ou l'eau de vie de riz, ne coûte à Siam que deux sous la pinte de Paris. On ne sera pas surpris que les habitans du pays aient si peu d'inquiétude pour leur subsistance, et qu'on n'entende le soir que des chants et des cris de joie dans leurs maisons. Ils ont peine à faire de bonnes salaisons, parce que les viandes prennent difficilement le sel dans les régions trop chaudes; mais ils aiment le poisson mal salé, et le poisson sec plus que le frais. Leur goût paraît même assez vif pour le poisson pouri, comme pour les œufs couvis, pour les sauterelles, les rats, les lézards et la plupart des insectes. La nature semble tourner leur appétit aux alimens les plus faciles à digérer.

Leurs sauces consistent ordinairement dans un peu d'eau, avec des épices, de l'ail, de la ciboule, ou quelques herbes de bonne odeur, telles que le baume. Ils aiment fort une sauce

liquide, composée de petites écrevisses pourries qu'ils appellent *capi*. On assura à Laloubère, avec des circonstances qui ne lui laissèrent aucun doute, que deux autres sortes de poissons, conservés dans des pots, où ils tournent bientôt en pâte liquide dans leur saumure, suivent exactement le flux et le reflux de la mer, haussant et baissant dans le vase, à mesure que la mer baisse ou s'élève.

Ce qui tient lieu de safran aux Siamois est une racine qui, étant réduite en poudre, en a le goût et la couleur. Ils croient fort sain pour leurs enfans de leur en jaunir le corps et le visage; aussi ne voit-on dans les rues que des enfans qui ont le teint jaune.

Ils n'ont point de noix, d'olives, ni d'autre huile que celle de coco, qui est fort bonne dans sa fraîcheur. Le lait des buffles femelles leur donne plus de crème que celui de leurs vaches; mais ils ne font aucune sorte de fromage. Le beurre n'est guère plus en usage à Siam. Il y prend difficilement consistance.

Ils ont plusieurs méthodes pour déguiser le poisson sec sans en varier l'apprêt; par exemple, ils le coupent en filets menus et tortillés comme les *vermicelli* des Italiens ou les *œufs filés* des Espagnols. Ce qu'ils mangent le plus rarement, c'est la chair des animaux terrestres; ils refusent même celle qu'on leur offre: s'ils en mangent quelquefois, ils préfèrent les boyaux; et ce qu'il y a de plus dégoûtant pour nous dans les intestins. On vend dans les marchés

des insectes grillés ou rôtis. Siam n'a pas d'autre boucherie, ni d'autre lieu où l'on rôtisse. Le roi faisait donner aux Français la volaille et les autres animaux en vie. En général, toutes les viandes y sont coriaces, peu succulentes et fort indigestes. Les Européens mêmes qui passent quelque temps dans le pays en perdent insensiblement le goût; il semble qu'à proportion que les climats sont plus chauds, la sobriété y devienne naturelle. Le gibier n'est pas moins en sûreté parmi les Siamois que les bestiaux et les animaux domestiques; ils ne prennent plaisir ni à le tuer ni à lui ôter la liberté; ils haïssent les chiens qui leur serviraient à le prendre; d'ailleurs la hauteur des herbages et l'épaisseur des forêts leur rendent la chasse difficile. S'ils tuent des cerfs et d'autres bêtes, c'est pour en vendre les peaux aux Hollandais, qui en font un grand commerce au Japon. On doit juger que le prix des viandes n'est pas excessif à Siam. Une vache n'y vaut que dix sous dans les provinces, et un écu dans la capitale. Si le mouton se vend quatre écus, et le cabri deux ou trois écus, c'est que les Maures en font leur principale nourriture. Un porc n'y vaut que sept sous, parce que les Maures n'en mangent point. Les poules y valent environ vingt sous la douzaine. Tous les volatiles y multiplient d'autant plus facilement, que la chaleur du climat suffit presque seule pour les faire éclore.

Malgré la sobriété qui règne parmi les Sia-

mois, on ne voit pas qu'ils vivent plus longtemps, ni qu'ils soient sujets à moins de maladies que nous. Les plus fréquentes sont le cours de ventre et les dysenteries, dont les Européens qui arrivent dans cette contrée ont encore plus de peine à se garantir. On voit quelquefois à Siam régner des fièvres chaudes qui produisent le transport au cerveau et des fluxions sur la poitrine. Les inflammations y sont rares, et la simple fièvre continue n'y est jamais mortelle, non plus que dans les autres pays de la zone torride. Les fièvres intermittentes y sont rares aussi, mais opiniâtres, quoique le frisson en soit fort court. On n'y voit presque point de ces maladies que nos médecins nomment *froides*. La toux, les coqueluches, et toutes sortes de fluxions et de rhumatismes ne sont pas moins fréquentes à Siam qu'en Europe; ce qui n'a rien d'étonnant, si l'on considère que le temps y est tourné à la pluie pendant une grande partie de l'année; mais la goutte, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, la phthisie, et toutes sortes de coliques, surtout la néphrétique, y sont des maux peu connus.

On y voit beaucoup de cancers, d'abcès et de fistules. Les érysipèles y sont si fréquens, que, de vingt hommes, dix-neuf en sont atteints, et quelques-uns dans plus de la moitié du corps. On y connaît à peine le scorbut, et presque aussi peu l'hydropisie; mais rien n'y est si commun que ces maladies extraordi-

naires que le peuple attribue aux sortiléges. Les maux nés de la débauche y sont assez répandus, sans que les habitans paraissent informés s'ils sont anciens ou récens dans leur pays.

Entre plusieurs autres maux contagieux, celui qui mérite d'être regardé proprement comme la peste du pays, est la petite-vérole : elle fait souvent d'affreux ravages; alors les Siamois enterrent les corps sans les brûler. Mais comme leur piété les porte toujours à rendre ce dernier honneur aux morts, ils les déterrent par la suite pour les consumer par le feu. Laloubère observe qu'ils laissent passer trois ans, et quelquefois plus, avant cette religieuse cérémonie. L'expérience, disent-ils, leur a fait connaître que cette contagion recommence lorsqu'ils déterrent un cadavre infecté.

La distinction la plus générale entre les Siamois est celle des personnes libres et des esclaves. On peut naître esclave ou le devenir. On le devient, ou pour dettes, ou pour avoir été pris dans une guerre, ou pour avoir été confisqué en justice : celui qui n'est esclave que pour dettes redevient libre en payant; mais les enfans nés pendant l'esclavage de leurs parens demeurent dans l'ordre de leur naissance. On naît esclave lorsqu'on sort d'une mère esclave; et dans l'esclavage, les enfans se partagent comme dans le divorce : le premier, le troisième, le cinquième et tous les autres

impairs appartiennent au maître de la mere : le second, le quatrième et les autres en ordre pair appartiennent au père, s'il est libre, ou à son maître, s'il est esclave. Cependant il faut que le père et la mère n'aient eu commerce ensemble qu'avec le consentement du maître de la mère; car, sans cette condition, tous les enfans appartiendraient à ce maître.

Le maître jouit d'un pouvoir absolu sur ses esclaves, à l'exception du droit de mort. Il les emploie à la culture de ses terres et de son jardin, ou à d'autres services domestiques, s'il n'aime mieux leur permettre de travailler pour gagner leur vie, sous un tribut qu'il en tire, depuis quatre jusqu'à huit ticals par an, c'est-à-dire depuis sept livres dix sous jusqu'à quinze.

La différence qu'il y a des esclaves du roi de Siam à ses sujets, c'est qu'il occupe toujours ses esclaves à des travaux personnels, et qu'il leur fournit la nourriture; au lieu que ses sujets libres ne lui doivent chaque année que six mois de service à leurs propres dépens.

Les esclaves des particuliers ne doivent aucun service à ce prince; et quoique cette raison puisse lui faire considérer comme une perte réelle la dégradation d'un homme libre qui tombe dans l'esclavage, il ne s'oppose jamais au cours de l'usage ou des lois.

On ne saurait distinguer proprement deux sortes de conditions dans le corps des Siamois

libres. La noblessse parmi eux n'est que la possession actuelle des charges. Une famille qui s'y maintient long-temps en devient sans doute plus illustre et plus puissante : mais cette continuité de grandeur est assez rare. Celui qui perd sa charge n'a plus rien qui le distingue du peuple.

La distinction entre le peuple et les prêtres n'est pas moins passagère, parce que l'on peut toujours passer de l'un de ces états à l'autre. Les prêtres sont les talapoins. Ainsi sous le nom de peuple il faut entendre ici le corps libre de la nation, c'est-à-dire les officiers et les simples sujets.

Ce peuple est une milice dans laquelle chacun est enrôlé. Tous les Siamois libres sont soldats et doivent six mois de service à leur souverain. Le devoir de ce prince est de les armer et de leur donner des éléphans ou des chevaux, s'il veut qu'ils le servent à la guerre. Mais, comme il n'emploie jamais tous ses sujets dans ses armées, et qu'il n'est pas toujours en guerre avec ses voisins, il occupe pendant six mois de l'année, aux travaux qu'il juge à propos, les sujets qu'il n'emploie pas au métier des armes.

C'est pour ne laisser échapper personne au service personnel qu'on tient tous les ans un compte exact du peuple. Il est divisé en *gens de main droite* et *gens de main gauche ;* division singulière, et dont tant de nations, qui ont passé successivement en revue dans ce re-

cueil, n'ont pas encore fourni d'exemple. Chacun sait de quel côté il doit se ranger dans ses fonctions. Les uns et les autres sont sous-divisés par bandes, dont chacune a son chef, qu'ils appellent *naï*. Ce mot est devenu un terme de civilité que les Siamois se donnent mutuellement, comme les Chinois se donnent celui de maître ou de précepteur.

Les enfans sont de la bande de leurs parens; et si les parens sont de différentes bandes, les enfans impairs sont de celle de la mère, et les pairs de celle du père. Cependant il faut que le naï ait été averti du mariage, et qu'il y ait donné son consentement, sans quoi tous les enfans seraient de la bande maternelle. Ainsi, quoique les femmes et les talapoins soient dispensés du service, ils ne laissent pas d'êtres couchés sur les rôles du peuple; les talapoins, parce qu'ils peuvent quitter leur profession, et qu'en revenant alors à la condition séculière, ils retombent sous le pouvoir de leurs naïs; les femmes, parce qu'elles servent à régler de quelle bande sont leurs enfans.

C'est un privilége du naï de pouvoir prêter à son soldat plutôt que tout autre, et satisfaire le créancier de son soldat pour en faire son esclave lorsqu'il devient insolvable. Comme le roi donne un ballon à chaque officier avec des pagayeurs ou des rameurs, les naïs ont leurs pagayeurs dans chaque bande, qu'ils marquent au poignet d'un fer chaud, avec de l'encre par-dessus. On les nomme *bao* : mais ils

ne lui doivent pas d'autre service ; et ce service ne dure que six mois. Plus sa bande est nombreuse , plus il est estimé puissant. Les charges et les emplois ne sont importans à Siam que par le nombre des sujets qui en dépendent. On distingue sept degrés entre les naïs , qui répondent au nombre de leurs soldats. Ainsi l'oc-maning, qui est le chef de dix mille hommes , est au-dessus de l'oc-pan , qui n'en commande que mille. Les titres de pa-ya, d'oc-ya , d'oc-pra , d'oc-louang et d'oc-coun , sont ceux des autres degrés : ils se donnent non-seulement aux gouverneurs , mais à tous les officiers du royaume , parce qu'ils sont tous naïs. Cependant on ne joint pas toujours le même titre au même office. Le barcalon, par exemple, qui est premier ministre, a quelquefois porté celui de pa-ya , et quelquefois celui d'oc-ya. Un Siamois revêtu de deux offices peut avoir aussi deux titres différens. Cette multiplication d'offices , qui entraîne celle des titres, a causé quelquefois de la confusion et de l'obscurité dans les relations de Siam.

Le roi de Siam n'élève personne aux dignités sans lui donner un nouveau nom , usage commun aux Chinois et à d'autres nations de l'Orient. Ce nom est toujours une louange de quelque vertu. Les étrangers eux-mêmes qui arrivent à la cour reçoivent un nom de faveur ou d'estime, sous lequel ils sont connus pendant le séjour qu'ils font à Siam.

Tous les offices y sont héréditaires ; ce qui

semblerait contredire ce qu'on vient de voir plus haut, que la possession en est rarement durable et assurée, si l'on n'ajoutait que la moindre faute d'un officier, ou le seul caprice du souverain peut ôter les plus grandes charges aux familles. D'ailleurs elles ne rapportent aucune espèce d'appointemens ou de gages. Le roi loge ses officiers et leur donne quelques meubles, tels que des boîtes d'or ou d'argent pour le bétel; quelques armes et un ballon; des éléphans, des chevaux et des buffles; des corvées, des esclaves et quelques terres labourables, qui lui reviennent avec l'office, lorsqu'il en prive celui qui le possède. Mais le principal gain des charges vient des concussions, qui paraissent autorisées dans toutes les parties du royaume par le silence de la cour. Tous les officiers sont d'intelligence pour s'enrichir aux dépens du peuple. Le commerce des présens est public. Un juge n'est pas puni pour en avoir accepté, s'il n'est ouvertement convaincu d'injustice. Les officiers inférieurs se voient eux-mêmes forcés d'en faire aux plus grands. Cependant ils sont tous engagés par un serment à l'observation fidèle de leurs devoirs. La forme du serment consiste à boire une certaine quantité d'eau, sur laquelle les talapoins prononcent des imprécations contre celui qui l'avale, s'il manque jamais aux engagemens qu'on lui fait contracter. La différence de nation et de religion ne dispense point de ce serment ceux qui entrent au service de l'état.

Les tribunaux siamois de judicature ne consistent proprement qu'en un seul officier, qui est le chef ou le président, parce que le droit de juger n'appartient qu'à lui. Cependant chaque tribunal est composé d'un grand nombre d'officiers subalternes qu'il doit consulter. La plus importante fonction de ce président est le gouvernement civil et militaire de son ressort, qu'il joint à l'administration de la justice. Comme ces grands emplois sont d'ailleurs héréditaires, il n'a pas été difficile à quelques-uns de ces gouverneurs, surtout aux plus éloignés de la cour, de se soustraire à la domination royale. Ainsi le gouverneur de Djohor a cessé d'obéir, et les Européens lui donnent même le nom de *roi*. Patane vit sous la domination d'une femme que le peuple de cette province élit dans une même famille, toujours veuve et vieille, afin qu'elle n'ait pas besoin de mari. Les Portugais et les Hollandais lui donnent aussi le nom de *reine ;* et pour unique marque de soumission, elle envoie de trois ans en trois ans, au roi de Siam, deux petits arbres, l'un d'or et l'autre d'argent, chargés tous deux de fleurs et de fruits.

Un gouverneur héréditaire porte le nom de *tchaou-menang*, qui signifie *seigneur de ville* ou *de province*. Les rois de Siam se sont efforcés de détruire les plus puissans tchaou-menangs. Ils ont substitué à leur place des gouverneurs par commission pour trois ans, sous le titre moins fastueux de *pouran*, c'est-

à-dire de *personne qui commande;* mais il reste encore plusieurs tchaou-menangs, dont les droits approchent beaucoup de ceux de la royauté. Outre les fruits de leurs concussions, ils partagent également avec le roi les rentes des terres labourables, qui s'appellent *naa*, c'est-à-dire *campagnes;* et, suivant les anciennes lois, ces rentes sont d'un quart de tical pour quarante brasses carrées. Ils profitent de toutes les confiscations, de toutes les amendes au profit du fisc, et dix pour cent de toutes les condamnations. Le roi fournit au tchaou-menang des ministres pour l'exécution de ses ordres : ils l'accompagnent sans cesse. Les Siamois leur donnent le nom de *keulai* ou de *bras peints*, parce que l'usage est de leur déchiqueter les bras, et de mettre sous leurs plaies de la poudre à canon qui les peint d'un bleu noirâtre. Dans les gouvernemens maritimes, le tchaou-menang prend ses droits sur les vaisseaux marchands. A Tenasserim, c'est huit pour cent; et sur les frontières ils s'arrogent tous les droits de souveraineté, jusqu'à lever des impôts sur le peuple. Ils exercent le commerce, mais sous le nom d'un secrétaire ou de quelque autre domestique; ce qui fait juger que cette voie de s'enrichir leur est interdite par la loi.

Le pouran, ou le gouverneur par commission, jouit des mêmes honneurs que le tchaou-menang, avec la même autorité dans l'administration; mais il est plus resserré par les émo-

lumens. Le roi nomme des pourans, ou lorsqu'il veut abolir l'hérédité, ou lorsque le tchaou-menang est obligé à quelque longue absence. Dans le premier de ces deux cas, leurs appointemens leur sont assignés par la cour; dans le second, ils partagent ceux du tchaou-menang, qui en conserve la moitié.

Les officiers ordinaires d'un tribunal de judicature sont au nombre de quinze ou seize, dont la plupart ont des fonctions différentes. Laloubère, qui paraît avoir approfondi soigneusement cet article, nous apprend que, dans les noms siamois, *oc* est un terme d'honneur qui se joint à tous les titres; mais qu'un supérieur ne le donne jamais à un inférieur : ainsi le roi, parlant d'un oc-pa-ya, dira simplement pa-ya. Il ajoute que les Portugais ont traduit tous ces noms à leur gré, sans autre règle que leurs propres usages.

Le droit public de Siam est écrit dans trois volumes. Le premier, qui s'appelle *pra-tamra*, contient les noms, les fonctions et les prérogatives de tous les offices. Le second a pour titre *pra-tamnon* : c'est un recueil des constitutions des anciens rois. Le troisième, nommé *pra-rayja-cammanot*, renferme les constitutions du roi, père de celui qui occupait le trône à l'arrivée des Français.

Les Siamois n'ont qu'un même style pour tous les procès; ils ne connaissent pas la division des affaires civiles et criminelles; soit parce qu'il y a toujours quelque châtiment pour ce-

lui qui perd un procès purement civil, soit parce qu'en effet les différens de cette nature y sont très-rares.

Tous les procès se font par écrit, et l'on ne plaide pas sans avoir donné caution. Comme tout le peuple est divisé par bandes, et que les principaux naïs sont les officiers ou conseillers du tribunal, l'agresseur présente d'abord sa requête au naï de son village, qui la donne au naï conseiller; et celui-ci la présente au gouverneur. Le devoir du tchaou-menang serait de la bien examiner, pour l'admettre ou la recevoir sur-le-champ, et d'imposer même un châtiment à celui qui l'aurait présentée sans raison; mais cette exacte justice ne s'observe point à Siam.

La requête est admise, et renvoyée à quelqu'un des conseillers. La seule précaution du gouverneur est d'en compter les lignes et d'y mettre son sceau, afin qu'on n'y puisse rien altérer. Le conseiller la donne à son lieutenant et à son greffier, qui lui en font le rapport, dans la salle d'audience; ensuite le greffier la rapporte : on la lit dans l'assemblée de tous les conseillers, mais sans que le gouverneur y daigne assister, ou prenne la moindre part à l'instruction du procès. On fait paraître les parties pour leur proposer un accommodement; on les somme trois fois d'y consentir : sur leur refus, on ordonne que les témoins seront entendus par le greffier; et dans une nouvelle séance, où le gouverneur n'assiste pas

plus qu'à la première, le greffier lit les dépositions des témoins. Alors on procède aux opinions, qui ne sont que consultatives, et qu'on écrit successivement en commençant par celle du dernier conseiller. Le procès passe pour instruit; il se fait une assemblée du conseil, en présence du gouverneur, à qui le greffier fait la lecture du procès et des opinions. Si le gouverneur y trouve quelque chose de douteux, il se fait donner des éclaircissemens; après quoi il prononce en termes généraux que telle des parties sera condamnée par la loi.

L'oc-louang-pang lit aussitôt l'article de la loi qui regarde la matière du procès. Mais, à Siam comme en Europe, on ne s'accorde pas toujours sur le véritable sens de la loi; on cherche à l'expliquer par les principes les plus communs de l'équité; et sous prétexte de quelque changement dans les circonstances, la loi n'est jamais suivie. C'est enfin le gouverneur seul qui décide; la sentence est prononcée aux parties : elle est mise par écrit. S'il arrivait qu'elle fût contraire à toute apparence de justice, le jockebat serait obligé d'en avertir la cour; mais il n'a pas droit de s'opposer à l'exécution.

Les parties parlent devant le greffier, qui écrit tout ce qu'il entend; elles s'expliquent par leur propre bouche ou par celle d'autrui; mais celui qui fait l'office d'avocat doit être un des propres parens du plaideur. Le greffier reçoit aussi tous les titres, mais aux yeux de

tout le conseil, qui en compte les lignes et les ratures.

Dans les accusations graves, on a recours à la question pour suppléer au défaut des preuves communes; elle est très-rigoureuse à Siam, et l'on y emploie plusieurs méthodes. Pour celle du feu, qui est la plus ordinaire, on allume un bûcher dans une fosse, de manière que la surface du bûcher soit de niveau avec les bords de la fosse. Sa longueur doit être de cinq brasses sur une de largeur. Les deux parties y passent nu-pieds d'un bout à l'autre; et celui dont la plante des pieds résiste à l'ardeur du feu gagne son procès. Laloubère observe que, l'usage des Siamois étant d'aller nu-pieds, ils ont la plante si racornie, qu'avec assez de courage pour marcher ferme sur les charbons, il est assez ordinaire que le feu les épargne. Deux hommes marchent à côté de celui qui passe sur le feu, et s'appuient avec force sur ses épaules, pour l'empêcher de se dérober trop vite à cette épreuve; mais il se peut que ce poids ne serve qu'à affaiblir l'action du feu sous les pieds.

Quelquefois la preuve du feu se fait avec de l'huile ou d'autres matières bouillantes, dans lesquelles les deux parties passent la main. Un Français qui se plaignait d'avoir été volé, sans en pouvoir donner des preuves, se laissa persuader de plonger sa main dans de l'étain fondu : il l'en tira presque consumée, tandis que le Siamois évita de se brûler, et fut

renvoyé absous. A la vérité, cet adroit voleur fut convaincu par un autre événement; mais ces aventures ne dégoûtent point les Siamois de leurs usages. Pour la preuve de l'eau, les deux adversaires se plongent en même temps dans l'eau, se tenant chacun à une perche, le long de laquelle ils descendent, et celui qui demeure le plus long-temps dans l'eau remporte l'avantage. C'est sans doute une des plus fortes raisons qui portent tous les habitans du pays à se familiariser dès leur jeunesse avec l'eau et le feu.

Ils ont une autre sorte de preuve, qui se fait avec de certaines pilules préparées par les talapoins, et accompagnées d'imprécations. Les deux parties en avalent une quantité réglée, et la marque de l'innocence ou du droit est de pouvoir les garder dans l'estomac sans les rendre.

Toutes ces preuves se font non-seulement devant les juges, mais devant le peuple; et si les deux parties sortent de l'une avec égalité, on est obligé d'en subir une autre. Le roi même emploie ces méthodes dans ses jugemens, mais il y ajoute quelquefois celle de livrer les deux adversaires aux tigres, et celui que ces furieux animaux épargnent pendant quelques momens passe pour justifié. S'ils sont dévorés tous deux, on les croit tous deux coupables. La constance avec laquelle on leur voit souffrir ce genre de mort est incroyable dans une nation qui montre si peu de courage à la guerre.

Le droit des sentences capitales est réservé au roi seul, qui peut néanmoins le communiquer à des juges extraordinaires, ou pour des cas particuliers. Ce prince envoie quelquefois des commissaires dans les provinces pour faire justice de tous les grands crimes dans les lieux où ils ont été commis. Il leur donne, comme à la Chine, le pouvoir de déposer et de punir, même de mort, les officiers ordinaires qui méritent ce châtiment. Mais, dans toutes les autres commissions qu'il donne pour son service ou pour celui de l'état, il exempte rarement le commissaire de consulter les gouverneurs.

La peine ordinaire du vol est la condamnation au double, et quelquefois au triple, par portions égales entre le juge et la partie. Mais ce qui doit paraître singulier, c'est que les Siamois étendent la peine du vol à toute possession injuste. Ainsi quiconque perd un héritage par la voie des procès, non-seulement le rend à sa partie, mais paie le prix de ce qu'il rend, moitié à la partie, et moitié au juge.

On appelle *yumrat* le président du tribunal de la ville de Siam, auquel ressortissent tous les appels du royaume. Il porte d'ordinaire le titre d'oc-ya, et son tribunal est dans le palais du roi; mais il ne suit pas le roi quand ce prince s'éloigne de sa capitale. Alors il rend la justice dans une tour de la ville, hors de l'enceinte du palais. C'est à lui seul qu'appartient le droit de juger; mais la voie de l'ap-

pel est toujours ouverte au roi, lorsqu'on en veut faire les frais.

L'art de la guerre est d'autant plus ignoré à Siam, que les habitans n'y sont pas portés d'inclination. La vue d'une épée nue met en fuite cent Siamois. Laloubère assure que le ton assuré d'un Européen qui porte une épée au côté ou une canne à la main suffit pour leur faire oublier les ordres les plus exprès de leurs supérieurs. L'opinion de la métempsycose qui leur inspire l'horreur du sang sert encore à leur ôter le courage. Dans les guerres qu'ils ont avec leurs voisins, ils ne pensent qu'à faire des esclaves. Si les Pégouans, par exemple, entrent d'un côté sur les terres de Siam, les Siamois entrent par un autre endroit sur celles du Pégou, et les deux partis enlèvent des villages entiers pour l'esclavage.

Si les armées se rencontrent, elles ne tirent pas directement l'une sur l'autre. Une espèce de convention, qui n'a son principe que dans leur lâcheté mutuelle, les porte toujours à tirer plus haut. Celui des deux partis qui reçoit le premier des balles ne tarde guère à prendre la fuite. Lorsqu'il est question d'arrêter des troupes qui viennent sur eux, ils tirent plus bas qu'il ne faut, pour rendre leurs ennemis responsables de leur propre mort, s'ils s'approchent jusqu'à pouvoir être tués.

On apprit à Laloubère un fait qu'il croit certain, quoiqu'il ne soit pas surpris qu'on puisse le trouver incroyable. Un Provençal,

nommé Cyprien, qu'il vit ensuite au service de la compagnie française à Surate, avait servi dans les armées du roi de Siam en qualité de courrier; comme on lui défendait de tirer droit, il ne doutait pas que le général siamois ne trahît son maître. Dans une guerre contre le roi de Singor, sur la côte occidentale du royaume de Siam, il se lassa de voir deux armées en présence, qui semblaient se respecter mutuellement, ou manquer de hardiesse pour commencer l'attaque. Il se détermina, pendant la nuit, à passer seul au camp ennemi, pour enlever le roi de Singor dans sa tente. Cette témérité fut si heureuse, qu'ayant pris effectivement le prince, et l'ayant mené au général siamois, il termina une guerre qui durait depuis plus de vingt ans. Ce service demeura sans récompense; et Cyprien, rebuté de quelques intrigues de cour qui avaient refroidi les généreuses inclinations du roi de Siam, prit le parti de se retirer à Surate.

Quoique la nature n'ait pas rendu les Siamois plus propres à la guerre, ils ne laissent pas de la faire souvent avec avantage, parce que leurs voisins ne sont ni plus puissans ni plus braves qu'eux. Cependant le roi n'entretient pas d'autres troupes qu'une garde étrangère. Le chevalier de Forbin avait enseigné l'exercice des armes à quatre cents Siamois; et lorsqu'il eut quitté Siam, un Anglais, qui avait été sergent à Madras sur la côte de Coromandel, donna les mêmes leçons à huit cents autres

Siamois. Mais ces soldats n'ont pas d'autre solde que l'exemption des corvées pour eux-mêmes et pour quelques personnes de leur famille. Comme ils ne peuvent se nourrir hors de chez eux, ils demeurent dans leurs villages, les uns autour de Bancok, les autres aux environs de Louvo, pour la sûreté de ces deux places, où, se rendant tour à tour par détachemens, ils font une garde continuelle. Dans les autres lieux du royaume qui ont besoin de défense, les garnisons sont composées de Siamois libres, qui servent par corvées, comme dans les autres occasions, et qui sont relevés par d'autres lorsqu'ils ont achevé leur temps.

Le royaume de Siam est naturellement si bien défendu par les forêts impénétrables, par la multitude des canaux dont il est coupé, et par ses inondations annuelles, que les habitans ont toujours négligé le secours des places fortes. Ils craindraient de les perdre et de ne les pouvoir reprendre. Celles qu'ils ont, en petit nombre, soutiendraient à peine la première insulte d'une troupe aguerrie. Quelques années avant l'ambassade du chevalier de Chaumont, le roi, souhaitant de faire construire un fort sur la frontière du Pégou, choisit pour l'exécution de cet important dessein un valet de la maison de Saint-Lazare de Paris, qui était passé à Siam au service des missions étrangères. Toute son habileté consistait à faire une saignée. Mais, après s'être défendu long-temps d'entreprendre un ouvrage dont il ignorait les principes, il ne

put résister à l'ordre absolu du roi; et pour prix de ce service il obtint le gouvernement de Jonsalam, qu'il exerça l'espace de trois ou quatre ans avec beaucoup d'approbation. Ensuite, ayant obtenu la permission de retourner à Siam, il eut pour successeur dans son emploi le maître d'hôtel du chevalier de Chaumont, qui se nommait *Billy*.

Les Siamois ont peu d'artillerie. Un Portugais de Macao, qui est mort à leur service, leur a fondu quelques pièces de canon, et les Français leur ont fait présent de quelques autres pièces; mais ils entendent peu l'art d'en fondre eux-mêmes. Ils en font de fer battu à froid.

Leur cavalerie n'est composée que d'environ deux mille chevaux. Ils font consister leurs principales forces dans le grand nombre de leurs éléphans, que le père Tachard fait monter à plus de vingt mille; mais ces animaux n'ayant ni mors ni bride, ne peuvent être gouvernés sûrement. D'ailleurs ils craignent tellement le feu, qu'ils ne s'y accoutument presque jamais; et lorsqu'ils reçoivent quelque blessure, ils reviennent souvent sur leurs maîtres. On les exerce néanmoins à porter et à entendre tirer sur leur dos de petites pièces longues de trois pieds, et d'une livre de balles. L'infanterie siamoise est nue et mal armée.

Laloubère nous apprend leur ordre de bataille. Ils se rangent sur trois lignes, dont chacune est composée de trois gros bataillons car-

rés. Le roi ou le général se tient dans le bataillon du milieu, qui est composé des meilleures troupes, pour la sûreté de sa personne. Chaque chef de bataillon occupe aussi le centre de le troupe qu'il commande; et si les neuf bataillons sont trop gros; ils sont divisés en neuf autres, dans le même ordre que le reste de l'armée. Chaque bataillon a seize éléphans mâles à sa queue. Chacun de ces animaux porte son étendard particulier. Il est accompagné de deux éléphans femelles; mais les uns et les autres sont montés chacun de trois hommes armés, sans compter les éléphans de bagage, qui sont toujours en fort grand nombre. Les Siamois prétendent qu'on ne mène les éléphans femelles que pour la dignité des mâles; mais il est certain qu'on aurait plus de peine à gouverner les mâles, s'ils n'étaient accompagnés des femelles.

L'artillerie, dans les lieux où les rivières manquent, est portée sur des charrettes tirées par des buffles ou des bœufs. Les Siamois n'ont point d'affûts. Le combat commence par quelques coups de canon. S'ils ne le terminent pas, on se met à portée d'employer la mousqueterie et les flèches, mais jamais on n'attaque avec assez de vigueur, et l'on ne se défend jamais avec assez de constance pour en venir aux dernières approches ou à la mêlée. Ceux que la frayeur saisit les premiers se rompent et s'enfuient dans les bois. A la vérité ils se rassemblent avec autant de facilité qu'ils se sont

rompus. Si, dans quelque occasion, il devient absolument nécessaire de tenir ferme, on ne peut se promettre de les retenir qu'en mettant des officiers derrière chaque bataillon, avec ordre de tuer les fuyards. Les Macassars, les Ragipouts, les Malais et quelques autres nations, prennent de l'opium pour animer leur courage; mais les Siamois rejettent ce secours par la crainte de devenir trop courageux. Cette lâcheté, qu'ils ne regardent pas même comme un sujet de reproche, les rend incapables d'entreprendre un siége ouvert. S'ils attaquent une place fortifiée, c'est par la trahison ou par la faim.

Ils sont encore plus faibles sur mer que sur terre. A peine le roi de Siam a-t-il cinq ou six vaisseaux, qu'il arme quelquefois en course, mais dont l'emploi principal est le commerce. Ses officiers de mer et ses matelots sont étrangers. Il leur recommande d'éviter les combats sanglans, et de se borner à la supercherie pour faire des prises. Avec ce petit nombre de vaisseaux, il a cinquante ou soixante galères, dont les ancres sont de bois. Ce ne sont que des bateaux médiocres et d'un seul pont, qui portent environ soixante hommes, rameurs ou soldats. Ces hommes se prennent par corvées, comme pour les autres services de l'état.

Les enfans des Siamois ont naturellement de la docilité et de la douceur; on leur inspire dès le premier âge une extrême politesse. L'autorité despotique des pères sert beaucoup

au succès de ses leçons ; aussi les parens répondent-ils au prince des fautes de leurs enfans : ils ont part à leurs châtimens, et la loi les oblige de les livrer lorsqu'ils sont coupables. Un fils qui a pris la fuite après avoir mérité d'être puni ne manque jamais de revenir et de se livrer lui-même aussitôt que la colère ou la justice du prince tourne contre son père ou sa mère, ou même contre ses parens plus éloignés, lorsqu'ils sont plus âgés que lui.

On a déjà vu qu'à l'âge de sept ou huit ans, on met les enfans dans un couvent de talapoins, dont on leur fait prendre l'habit ; c'est une profession qu'ils sont toujours libres de quitter sans honte. Ces petits moines siamois portent le nom de *nen ;* ils reçoivent chaque jour de leur famille tout ce qui est nécessaire à leur nourriture, et ceux qui sont distingués par leur naissance ou par leur fortune ont un ou deux esclaves pour les servir,

On leur montre d'abord à lire, à écrire et à compter, parce que rien n'est plus nécessaire à des marchands, et qu'il n'y a point de Siamois qui ne fasse quelque commerce. On leur enseigne les principes de la religion et de la morale en leur faisant apprendre la langue *balie*, qui est celle de leur religion et de leurs lois. Cette langue a quelque ressemblance avec un dialecte particulier du Coromandel ; mais ces lettres ne sont connues qu'à Siam : elle s'écrit de la gauche à la droite, comme les langues de l'Europe. Il en est de même du siamois

vulgaire : en quoi l'une et l'autre diffèrent de la plupart des langues asiatiques, qui s'écrivent de la droite à la gauche, et de celle des Chinois, qui conduisent la ligne du haut en bas, et qui, dans l'arrangement des lignes d'une même page, mettent la première à droite, et les autres de suite vers la gauche. D'ailleurs la langue siamoise tient beaucoup de celle de la Chine par le grand nombre de ses accens, et parce qu'elle est presque uniquement composée de monosyllabes.

Le siamois et le bali ont un alphabet de peu de lettres, dont on compose des syllabes et des mots ; mais le bali a ses déclinaisons, ses conjugaisons et ses dérivés, ce que le siamois n'a point. Dans cette seconde langue, l'arrangement seul marque le cas des noms. Quant aux conjugaisons, elle a seulement quatre ou cinq particules qui se mettent tantôt devant le verbe, tantôt après, pour signifier le nombre, les temps et les modes. Le dictionnaire siamois n'est guère moins simple ; c'est-à-dire que cette langue est peu abondante ; mais le tour de la phrase n'en est que plus difficile par ses variétés. Laloubère s'efforce de faire comprendre par des exemples la difficulté de ses tours : *cœur bon*, par exemple, signifie *content ;* ainsi pour dire *si j'étais à Siam, je serais content*, les Siamois diraient dans leur langue, *si moi être ville de Siam, moi cœur bon beaucoup. Sii*, qui signifie *lumière*, et par métaphore, *beauté*, se joint par

une seconde métaphore à *pak*, qui signifie *bouche*, et *sii-pak* signifie les lèvres, comme si l'on disait la lumière ou la beauté de la bouche. *La gloire du bois*, signifie *fleur*. Le *fils de l'eau* veut dire en général tout ce qui s'engendre dans l'eau, sans être poisson, comme les crocodiles et toutes sortes d'insectes aquatiques. Dans d'autres expressions, le mot *fils* ne signifie que la petitesse des choses; *le fils des poids*, signifie un *petit poids* : au contraire, le mot de *mère* s'emploie pour exprimer la grosseur ou la grandeur. De tous les mots de cette langue, le même voyageur ne connaît que *po* et *mé* qui aient quelque rapport aux nôtres. Ils signifient en siamois *père* et *mère*.

Après la lecture et l'écriture, l'arithmétique est presque l'unique étude de la jeunesse siamoise : elle a comme la nôtre dix caractères, dont le zéro est figuré de même, et prend les mêmes valeurs dans le même arrangement, c'est-à-dire que les nombres se placent de la droite à la gauche, suivant l'ordre naturel des puissances du nombre de dix. Le calcul des Siamois se fait avec la plume, différent de celui des Chinois, qui se servent d'un instrument dont Martini fait remonter l'invention jusqu'à deux mille six ou sept cents ans avant Jésus-Christ. En général, les marchands du pays sont si exercés à compter, qu'ils peuvent résoudre sur-le-champ des questions d'arithmétique très-difficiles; mais ils ne reviennent jamais à ce qu'ils ne peuvent résoudre sur-le-

champ. Le caractère essentiel des hommes dans les climats très-chauds ou très-froids, est la paresse d'esprit et de corps, avec cette différence qu'elle dégénère en stupidité dans les pays trop froids, et que dans les pays trop chauds il y a toujours de l'esprit et de l'imagination; mais de cette sorte d'esprit qui se lasse bientôt de la moindre application.

Les Siamois conçoivent facilement : leurs reparties sont vives et promptes, leurs objections justes. On croirait qu'un peu d'étude peut les rendre habiles dans les plus hautes sciences et dans les arts les plus difficiles; mais leur paresse invincible détruit tout d'un coup cette espérance.

Ils sont naturellement poëtes ; leur versification consiste, comme la nôtre, dans le nombre de syllabes et dans la rime. Entre plusieurs traductions de leurs poëtes et de leurs chansons, Laloubère n'en vit pas une dont le sens pût s'ajuster à nos idées; il y entrevit néanmoins des peintures, celle, par exemple, d'un jardin agréable, dans lequel un amant offre une retraite à sa maîtresse. Outre les chansons d'amour, ils en ont d'historiques et de morales : un des frères du roi composait des poésies morales fort estimées, et les mettait lui-même en musique.

Si les Siamois naissent poëtes, ils sont bien éloignés de naître orateurs et de pouvoir le devenir. Leurs livres sont ou des narrations d'un style fort simple, ou des sentences d'un

style coupé. On a déjà remarqué qu'ils n'ont point d'avocats. Les parties expliquent leur affaire au greffier, qui écrit simplement ce qu'on dicte. Les talapoins, dans leurs sermons, lisent le texte bali de leurs livres ; ils le traduisent et l'expliquent en siamois sans aucune sorte d'action. Tous les complimens ordinaires de la société sont à peu près dans les mêmes termes. Le roi même a ses paroles comptées dans les audiences de cérémonie. Il ne dit aux envoyés de France que ce qu'il avait dit au chevalier de Chaumont, et quelque temps auparavant à l'évêque d'Héliopolis.

Les Siamois ignorent absolument toutes les parties de la philosophie, à l'exception de quelques principes de morale : ils n'ont aucune étude du droit. Les lois du pays ne s'apprennent que dans l'exercice actuel des emplois : elles sont renfermées dans quelques livres peu connus du public ; mais lorsqu'ils sont revêtus d'un office, on leur remet une copie des lois qui le concernent.

Leur médecine ne peut mériter le nom de science. Les principaux médecins du roi de Siam sont chinois. Il en a de siamois et de pégouans ; mais après l'arrivée du chevalier de Chaumont, il prit en cette qualité un missionnaire français nommé *Paumau*, auquel il donna tant de confiance, que tous les autres étaient obligés de rapporter chaque jour à cet oracle leurs observations sur la santé de leur maître, et de recevoir de lui les remèdes qu'ils

employaient sous sa direction. La médecine siamoise consiste dans un nombre de recettes qui viennent de leurs ancêtres, sans aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies. Ces aveugles méthodes ne laissent pas d'en guérir beaucoup, parce que la tempérance naturelle des Siamois contribue plus que l'art au rétablissement de leur santé; mais comme il arrive souvent que la force du mal l'emporte, on ne manque point d'en attribuer la cause aux maléfices.

Quelqu'un tombe-t-il malade à Siam, il commence par une opération fort bizarre, qui est de se faire amollir le corps en se couchant à terre, et faisant monter sur lui quelque personne entendue qui le foule aux pieds. On assura Laloubère que, dans la grossesse même, les femmes emploient cette méthode pour accoucher plus facilement. Les anciens n'apportaient pas d'autres remèdes à la plénitude qu'une diète excessive; et tel est encore l'usage des Chinois. Aujourd'hui les Siamois usent de la saignée, des ventouses scarifiées, et des sangsues. Avec quelques-uns des purgatifs connus en Europe, ils en ont d'autres qui sont particuliers à leur pays; mais ils ne connaissent pas l'ellébore, si familier aux anciens médecins grecs. D'ailleurs ils n'observent aucun temps pour les purgations; dans leurs remèdes, ils emploient des minéraux et des simples. Les Européens leur ont appris les vertus et l'usage du quinquina : en général leurs remèdes sont

fort chauds. Ils n'usent d'aucun rafraîchissement intérieur, mais ils se baignent dans la fièvre et dans toutes sortes de maladies. Il semble que tout ce qui concentre ou qui augmente la chaleur naturelle convienne à leur constitution. Leurs malades ne se nourrissent que de bouillie de riz, qu'ils font extrêmement liquide; c'est ce que les Portugais des Indes appellent *cangé*. Les bouillons de viande sont mortels à Siam; ils relâchent trop l'estomac : dans la convalescence, les Siamois préfèrent la chair de cochon à toutes les autres.

Leur ignorance dans la chirurgie est si profonde, qu'ils ont besoin des Européens, non-seulement pour le trépan et pour toutes les opérations difficiles, mais pour les simples saignées. Ils ignorent entièrement l'anatomie. Loin d'avoir tourné leur curiosité à la connaissance du corps animal, ils n'ouvrent les corps morts qu'après les avoir rôtis dans les funérailles. Le motif des talapoins pour les ouvrir est d'y trouver de quoi nourrir la superstition du peuple. Ils prétendent quelquefois avoir trouvé dans l'estomac des morts de grosses pièces de chair fraîche de porc ou de quelque autre animal, du poids d'environ huit ou dix livres, qu'ils supposent l'effet d'un sortilége, et propres à servir pour ces noires opérations.

La chimie n'est pas moins ignorée des Siamois, quoiqu'ils l'aiment avec passion, et que plusieurs d'entre eux se vantent d'en pos-

séder les plus rares secrets. Siam, comme le reste de l'Orient, est rempli d'imposteurs et de dupes. Le roi de Siam, père de celui qui régnait à l'arrivée des Français, avait employé deux millions à la recherche de la pierre philosophale.

La musique est en honneur à Siam, mais sans méthode et sans principes. Les Siamois font des airs qu'ils ne savent pas noter. Ils n'ont ni tremblement ni cadence, non plus que les Castillans; mais ils chantent quelquefois comme nous sans paroles; ce qui paraît fort étrange en Castille. A la place des paroles, ils ne disent que *noï*, *noï*, comme nous *ta la la la*, etc. Le roi de Siam, ayant entendu, sans se montrer, plusieurs airs de violon français, n'en trouva pas le mouvement assez grave. Cependant Laloubère observe que les Siamois n'ont rien de fort grave dans leurs chants, et que, dans la marche même du roi, les airs de leurs instrumens sont assez vifs.

Ils ne connaissent pas plus que les Chinois la variété des chants pour les diverses parties, ou plutôt ils n'ont aucune diversité de parties, puisqu'ils chantent tous à l'unisson. Si l'on distingue dans quelques-uns de leurs instrumens une apparence de musique régulière, il faut supposer qu'ils les tiennent des étrangers. Les principaux sont de petits rebecs ou violons à trois cordes, qu'ils appellent *tro*, et des hautbois fort aigres, qu'ils nomment *pi*. Ils les accompagnent du son de quelques bassins

de cuivre, sur chacun desquels on frappe un coup à certain temps de chaque mesure. Ces bassins sont suspendus par un cordon à une perche posée en travers sur deux fourches, et la baguette qui sert à frapper est un bâton de bois assez court. Ils mêlent à ces sons celui de deux espèces de tambours, qu'ils nomment *tlounpounpan* et *tapon*. Le bois du premier ressemble, pour la grandeur, à celui de nos tambours de basque; mais il est garni de peau des deux côtés comme un véritable tambour, et de chaque côté du bois pend une balle de plomb au bout d'un cordon. Le bois du tlounpounpan est traversé par un bâton qui lui sert de manche, et par lequel on le tient. On roule ce manche entre les mains comme le bâton d'une chocolatière; et par ce mouvement, les balles qui pendent de chaque côté frappent sur les deux peaux. La figure du tapon est celle d'un baril. On le porte pendu au cou par un cordon, et des deux côtés on bat sur les peaux à coups de poing.

Un autre instrument, qui se nomme *patcoug*, est composé de timbres placés de suite chacun sur un bâton court, et planté sur une demi-circonférence de bois, de la forme des jantes d'une petite roue de carrosse. Celui qui joue est assis au centre de la circonférence, les jambes croisées. Il frappe les timbres avec deux bâtons, dont il tient l'un de la main droite, et l'autre de la main gauche. L'étendue de cet instrument est d'une quinte redoublée,

mais il n'a point de demi-ton, ni rien qui étouffe le son d'un timbre lorsqu'on en frappe un autre. C'était le bruit de tous ces instrumens ensemble que le P. Tachard ne trouvait pas sans agrément sur la rivière.

Les exercices du corps sont aussi négligés à Siam que ceux de l'esprit. On n'y voit personne qui connaisse l'art de manier un cheval. Les Siamois n'ont point d'armes, si le roi ne leur en donne; et ce n'est qu'après avoir reçu de lui les premières qu'il leur est permis d'en acheter d'autres. Ils ne peuvent s'exercer à leur usage que par son ordre. A la guerre même, ils ne tirent point le mousquet debout, mais en mettant un genou à terre, et souvent ils achèvent de s'asseoir sur leur talon, en étendant devant eux la jambe qu'ils n'ont pas fléchie. A peine savent-ils marcher ou se tenir de bonne grâce sur leurs jambes. Ils ne tendent point aisément les jarrets, parce qu'ils sont accoutumés à les tenir tout-à-fait pliés. Les Français leur ont appris à se tenir debout sous les armes; et jusqu'à l'arrivée du chevalier de Chaumont, leurs sentinelles mêmes s'asseyaient à terre. Loin de s'exercer à la course, ils ne connaissent pas le plaisir de marcher pour la promenade. En un mot, la course des ballons est leur unique exercice, et dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout le monde apprend à manier la rame et la pagaie; aussi les voit-on ramer trois jours et trois nuits avec une légèreté admirable, et presque sans aucun inter-

valle de repos, quoiqu'ils ne soient guère capables de supporter tout autre travail.

Ils sont mauvais artisans. Un ouvrier siamois n'ose aspirer à la moindre distinction dans son art. Sa réputation l'exposerait à se voir forcé de travailler gratuitement toute sa vie pour le service du roi. Comme ils sont employés indifféremment à toutes sortes d'ouvrages dans leurs six mois de corvées, chacun s'attache à faire un peu de tout, pour éviter les mauvais traitemens; mais personne ne veut trop bien faire, parce que la servitude est le prix de l'habileté. Cinq cents ouvriers ne feraient pas dans l'espace de plusieurs mois ce qu'un petit nombre d'Européens achèveraient en peu de jours.

Voici les arts qu'ils connaissent. Ils sont assez bons menuisiers; et comme ils n'ont pas de clous, ils entendent fort bien les assemblages. Ils se mêlent de sculpture, mais grossièrement. Les statues de leurs temples sont de fort mauvais goût. Ils savent cuire la brique et faire du ciment. En général, ils n'entendent pas mal la maçonnerie; cependant leurs édifices de brique durent peu, faute de fondemens. Ils n'en font pas même à leurs fortifications. Siam n'a ni cristal fondu ni verre, et c'est une des choses qu'ils aiment le mieux.

Les Siamois savent fondre les métaux et jeter des ouvrages en moule. Ils revêtent fort bien leurs idoles d'une lame fort mince, ou d'or, ou d'argent, ou de cuivre, quoiqu'elles

ne soient souvent que d'énormes masses de brique et de chaux. Laloubère avait apporté en France un petit Sammono-Kodom, revêtu d'une lame de cuivre doré. Certains meubles du roi, la garde de fer des sabres, et celle des poignards, dont il fait présent à quelques-uns de ses officiers, et quelquefois à des étrangers sont revêtus aussi d'une lame d'or. Ils n'ignorent pas tout-à-fait l'orfévrerie; mais ils ne savent ni polir les pierres précieuses, ni les mettre en œuvre.

Ils sont bons doreurs. Ils battent l'or assez bien. Toutes les lettres que le roi de Siam écrit à d'autres rois sont sur une feuille de ce métal, aussi mince que le papier. On y marque les lettres par compression avec un poinçon émoussé, qui ressemble à celui dont nous écrivons sur nos tablettes.

Ils n'emploient guère le fer que dans la première fonte, parce qu'ils n'entendent point l'art de forger. Leurs chevaux ne sont point ferrés, et n'ont ordinairement que des étriers de corde et de fort mauvais bridons. Ils n'ont pas de meilleures selles. L'art de corroyer et de préparer les peaux leur est absolument inconnu.

On fait peu de toiles de coton à Siam, et les couleurs en sont sans éclat. On n'y fabrique aucune étoffe de soie ni de laine, et nul ouvrage de tapisserie. La laine y est fort rare: mais les Siamois savent broder, et leurs dessins plaisent. Ils ne connaissent point la peinture

à l'huile ; d'ailleurs ils sont mauvais peintres, et leur goût ne les porte point à représenter la nature. Une exacte imitation leur paraît trop facile. Ils veulent de l'extravagance dans la peinture, comme nous voulons du merveilleux dans la poésie. Ils imaginent des fleurs, des arbres, des oiseaux et d'autres animaux qui n'existèrent jamais. Ils donnent quelquefois aux figures humaines des attitudes impossibles ; et leur habileté consiste à répandre sur ces chimères un air de facilité qui les fasse paraître naturelles.

Les professions les plus communes à Siam sont la pêche pour la plus basse partie du peuple, et le commerce pour ceux à qui leur fortune permet de l'exercer. Mais le commerce du dehors étant réservé presque entièrement au roi, il n'y a point d'avantage considérable à tirer de celui du royaume. Cette même simplicité de mœurs, qui rend un grand nombre d'arts inutiles aux Siamois, leur ôte aussi le goût de la plupart des marchandises qui sont devenues nécessaires à l'Europe. Ils ont néanmoins des méthodes réglées pour le commerce. Dans les prêts, c'est toujours un tiers qui écrit la promesse. Cette précaution suffit, parce qu'en justice la présomption est contre le débiteur qui nie, pour le double témoignage de celui qui produit la promesse, et de celui dont elle présente l'écriture.

Dans les petits commerces qui regardent les nécessités de la vie, la bonne foi règne si

scrupuleusement, que le marchand ne compte point l'argent qu'il reçoit, ni l'acheteur la marchandise qu'il achète par compte. L'heure des marchés est depuis cinq heures du soir jusqu'à huit ou neuf. Les Siamois n'ont pas d'aunes, parce qu'ils achètent en pièces complètes les mousselines et les autres toiles. On est bien malheureux à Siam lorsqu'on y est réduit à prendre de la toile par *ken*, qui signifie coudée; et pour ceux qui sont dans cette misère on n'emploie point effectivement d'autre mesure que le bras.

Cependant ils ont leur brasse, qui n'est que d'un pouce au-dessous de notre toise. Ils s'en servent dans les édifices, dans l'arpentage, et particulièrement à mesurer les chemins et les canaux où le roi passe. Ainsi, de Siam à Louvo, chaque lieue est marquée par un poteau, sur lequel le nombre est écrit. Le même usage s'observe dans l'Indoustan, où Bernier nous apprend que les *cosses* ou les demi-lieues sont distinguées par des tourelles ou par de petites pyramides. Le coco sert de mesure à Siam pour les grains et pour les liqueurs. Comme ces espèces de noix sont naturellement inégales, on mesure leur grandeur par la quantité de cauris qu'elles peuvent contenir. Un coco ne contiendra que cinq cents cauris, tandis qu'un autre en contient mille.

Toutes les monnaies d'argent siamoises sont de la même figure et frappées au même coin, sans autre différence que celle de leur gran-

deur. Leur figure est celle d'un petit cylindre ou d'un rouleau fort court, tellement plié par le milieu, que ses deux bouts reviennent l'un à côté de l'autre. Leur coin, qui est double sur chaque pièce, au milieu du rouleau, ne représente rien qui soit connu des Européens, et que les Siamois mêmes aient pu expliquer à Laloubère. La proportion de cette monnaie à la nôtre est telle, que leur *tical*, qui ne pèse qu'un demi-écu, ne laisse pas de valoir trente-sept sous et demi. Ils n'ont pas de montre d'or ni de cuivre. L'or à Siam est une marchandise de commerce : il vaut douze fois l'argent, lorsque les deux métaux sont d'égale finesse.

La basse monnaie de Siam consiste dans les petits coquillages, que les Européens ont nommés *cauris*, et les Siamois *bia*. Un *fouan*, qui est la huitième partie d'un *tical*, vaut huit cents cauris, c'est-à-dire que sept ou huit cauris valent à peine un denier.

L'usage du pays ne permet point aux filles de converser avec les garçons : elles sont sous la garde de leurs mères, qui châtient sévèrement cette liberté ; mais la nature, plus forte que la loi, les porte souvent à s'échapper, surtout vers la fin du jour. Elles sont en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, et quelquefois plus tôt : aussi les marie-t-on fort jeunes. Quoiqu'il se trouve des filles siamoises qui dédaignent le mariage pendant toute leur vie, on n'en voit aucune qui se consacre à la vie religieuse avant la vieillesse.

Les parens d'un jeune homme font demander une fille aux siens par des femmes âgées et d'une réputation bien établie. Si la réponse est favorable, elle n'empêche pas que le goût de la fille ne soit consulté ; mais ses parens prennent d'avance l'heure de la naissance du garçon, et donnent celle de la sienne. De part et d'autre on s'adresse aux devins pour savoir si le mariage durera sans divorce jusqu'à la mort. Ensuite le jeune homme rend trois visites à la fille, et lui présente un simple présent de bétel et de fruits. Si le mariage doit se conclure, les parens des deux côtés se trouvent à la troisième visite. On compte la dot de la femme et le bien du mari. Tout est délivré sur-le-champ, sans aucune sorte de contrat. Les nouveaux mariés reçoivent des présens de leur famille, et l'époux entre aussitôt dans les droits du mariage, indépendamment de la religion, qui n'a aucune part à cette cérémonie ; il est même défendu aux talapoins d'y assister. Cependant, quelques jours après, ils vont jeter de l'eau bénite chez les nouveaux mariés, et réciter quelques prières en langue balie. La noce est accompagnée de festins et de spectacles où l'on appelle des danseurs de profession ; mais le mari, la femme et les parens n'y dansent jamais. La fête se fait chez les parens de la fille, et les jeunes mariés y passent quelques mois avant de s'établir dans leur propre maison. L'unique distinction pour la fille d'un mandarin, est de lui mettre sur

la tête un cercle d'or que les mandarins portent à leurs bonnets de cérémonie.

La plus riche dot d'une fille siamoise n'est que de cent caris, qui reviennent à quinze mille livres. Les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes ; mais le peuple s'accorde rarement cette liberté, et les grands ou les riches la prennent moins par débauche que par affectation de grandeur. D'ailleurs, entre plusieurs femmes, on distingue toujours la principale. Les autres, quoique permises par la loi, ne sont que des femmes achetées, et par conséquent esclaves, qui portent en siamois le nom de *petites femmes ;* et qui doivent être soumises à la première. Leurs enfans nomment leur père *potchaou*, c'est-à-dire *père seigneur*, et ceux de la femme principale lui donnent simplement le nom de *po*, qui signifie père. Le mariage est défendu à Siam dans les premiers degrés de parenté, où les cousins germains ne sont pas compris. A l'égard des degrés d'alliance, un homme peut épouser successivement les deux sœurs ; mais les rois de Siam se dispensent de toute règle. Celui qui régnait pendant les voyages dont on a donné la relation avait épousé la princesse sa sœur. Il en avait une fille unique qui portait le nom de princesse-reine depuis la mort de sa mère ; et Laloubère, moins timide à juger que l'abbé de Choisy, paraît persuadé qu'il en avait fait aussi sa femme ou sa maîtresse.

Dans les familles particulières, la succes-

sion appartient entièrement à la femme principale, et se divise ensuite à portions égales entre ses enfans. Les *petites femmes* et leurs enfans peuvent être vendus par l'héritier légitime, et ne possèdent que ce qu'ils reçoivent de lui, ou ce que le père leur a donné avant sa mort, car l'usage des testamens est ignoré à Siam. Les filles nées des *petites femmes* sont vendues pour devenir *petites femmes* comme leurs mères.

Les principales richesses des Siamois consistent en meubles. Ils achètent rarement des terres, parce qu'ils n'en peuvent acquérir la pleine propriété. Quoique la loi du pays les rende héréditaires dans les familles, et qu'elle donne aux particuliers le droit de se les vendre entre eux, un droit supérieur, qui étend le domaine du souverain sur toutes les possessions de ses sujets, assure toujours au roi le pouvoir de reprendre les terres mêmes qu'il a vendues. Comme rien n'est excepté de ce droit tyrannique, les particuliers dérobent soigneusement leurs meubles à la connaissance de leur maître. Cette raison leur fait rechercher les diamans, qui sont un meuble aisé à cacher. Quelques seigneurs siamois donnent en mourant une partie de leur bien au roi pour assurer le reste à leurs enfans.

Mais la puissance du mari est absolue dans sa famille; elle s'étend jusqu'au droit de vendre ses enfans et ses femmes, à l'exception de la principale, qu'il peut seulement répudier. Il

est naturellement le maître du divorce; cependant il ne le refuse guère à sa femme, lorsqu'elle s'obstine à le désirer; il lui rend sa dot, et les enfans se partagent entre eux dans cet ordre: la mère a le premier, le troisième, et tous les autres impairs. Le père prend le second, le quatrième et tous les autres dans l'ordre pair; de sorte que, si le nombre total est impair, il en reste un de plus à la mère. Une veuve hérite du pouvoir de son mari, avec cette restriction, qu'elle ne peut vendre les enfans du rang pair. Les parens du père s'y opposent; mais après le divorce, le père et la mère sont libres de vendre les enfans qui leur sont demeurés en partage dans l'ordre établi par la loi.

L'adultère est rare à Siam, moins parce que le droit des maris est de tuer leurs femmes, s'ils les surprennent dans le crime, ou de les vendre, s'ils peuvent les en convaincre, que par un effet naturel du genre de vie des femmes, qui ne sont corrompues ni par l'oisiveté, ni par le luxe de la table ou des habits, ni par le jeu et les spectacles. Pendant les corvées de leurs maris, qui durent six mois, elles les nourrissent de leur travail. Elles n'ont l'usage d'aucun jeu, et ne reçoivent aucune visite d'hommes. Les spectacles ne sont pas fréquens, et n'ont ni jours marqués, ni prix certain, ni théâtres publics. Ainsi la sagesse parmi les femmes tourne heureusement en habitude; cependant tous les mariages ne sont pas chastes: mais on assura du moins à Laloubère que toute

autre débauche est rare parmi les Siamois.

« La jalousie, dit-il, n'est parmi eux qu'un pur sentiment de gloire qui augmente à proportion que leur fortune s'élève. » Les femmes du peuple jouissent d'une entière liberté : celles des grands vivent dans la retraite ; elles ne sortent que pour quelque visite de famille, ou pour assister aux exercices de religion. Dans ces occasions, elles paraissent à visage découvert, et lorsqu'elles vont à pied, on ne les distingue pas aisément des femmes de leur suite.

Le respect pour les vieillards n'est pas moins en honneur à Siam qu'à la Chine. De deux mandarins, le plus jeune, quoique le plus élevé en dignité, cède la première place à l'autre. Un mensonge est puni lorsqu'il s'adresse au supérieur. L'union et la dépendance sont des vertus si bien établies dans les familles, qu'un fils qui entreprendrait de plaider contre son père serait regardé comme un monstre. Aussi le mariage n'est-il pas un état redouté. L'intérêt n'y divise point les esprits, et la pauvreté n'y est jamais onéreuse. Les Français, dans leur séjour à Siam, n'y remarquèrent que trois mendians, gens fort âgés et sans parenté. Les Siamois ne souffrent jamais que leurs parens demandent l'aumône ; ils nourrissent charitablement leurs pauvres, lorsque ceux-ci ne peuvent subsister de leur travail. La mendicité n'est pas seulement honteuse à celui qui mendie, mais à toute sa famille.

Ils attachent encore plus d'opprobre au vol. Les plus proches parens d'un voleur n'osent prendre sa défense. « Il n'est pas étrange, suivant Laloubère, que le vol soit estimé infâme dans un pays où l'on peut vivre à si bon marché. » Ils mettent l'idée de la parfaite justice à ne pas ramasser les choses perdues ; c'est-à-dire, à ne pas profiter d'une occasion d'acquérir si facile. Il paraît cependant, par plusieurs traits que racontent les voyageurs, que les Siamois négligent rarement l'occasion de voler, malgré l'infamie qu'ils attachent au vol.

Le P. d'Espagnac, un des missionnaires jésuites du second voyage de Tachard, étant un jour seul dans le divan de leur maison, vit un Siamois qui vint prendre hardiment devant lui un beau tapis de Perse sur une table. Ce bon jésuite laissa faire le voleur, parce qu'étant apparemment dans la même prévention que Laloubère, il ne put se persuader que ce fût un vol. On sait que dans le voyage que Louis XIV fit faire en Flandre aux ambassadeurs de Siam, un des mandarins qui les accompagnaient prit une vingtaine de jetons dans une maison où ils étaient priés à dîner. Le lendemain, ce mandarin persuadé que les jetons étaient de la monnaie, en donna un pour boire à un laquais. Son vol fut reconnu par son imprudence; mais on n'en témoigna rien.

Laloubère raconte lui-même un autre trait qui prouve la force du penchant des Siamois pour le vol. Un officier des magasins du roi

de Siam lui ayant volé quelque argent, ce prince ordonna que pour supplice on lui fît avaler trois ou quatre onces d'argent fondu. Il arriva que celui qui eut ordre de les ôter de la gorge du coupable mort ne put se défendre d'en dérober une partie. Le roi fit traiter ce second voleur comme le premier. Un troisième ne résista point à la tentation du même crime, c'est-à-dire qu'il déroba une partie de l'argent qu'il tira de la gorge du dernier mort. Le roi de Siam, en lui faisant grâce de la vie, dit : « C'est assez ; je ferais mourir tous mes sujets » l'un après l'autre, si je ne me déterminais » une fois à pardonner. »

La bonne foi règne pourtant, dit-on, dans le commerce ; mais l'usure est sans bornes : les lois n'y ont pas pourvu. L'avarice est le vice essentiel des Siamois ; avec cette odieuse aggravation qu'ils n'amassent des richesses que pour les enfouir. Ils ont d'ailleurs de la douceur, de la politesse, et peu d'inquiétude pour les événemens de la vie ; ils se possèdent long-temps ; mais, lorsqu'une fois leur colère s'allume, ils ont peut-être moins de retenue que les Européens. C'est principalement par la calomnie qu'ils exercent leurs haines secrètes et leurs vengeances. Ils ont horreur de l'effusion du sang ; cependant, si leur haine va jusqu'à la mort, ils assassinent ou ils empoisonnent.

La timidité, l'avarice, la dissimulation, la taciturnité et l'inclination au mensonge sont

des vices naturels qui croissent avec eux. Ils sont opiniâtres dans leurs usages, par indolence autant que par respect pour les traditions de leurs ancêtres. Ils ont si peu de curiosité, qu'ils n'admirent rien. Ils sont orgueilleux avec ceux qui les ménagent, et rampans pour ceux qui les traitent avec hauteur. Ils sont rusés, inconstans, comme tous ceux qui sentent leur propre faiblesse.

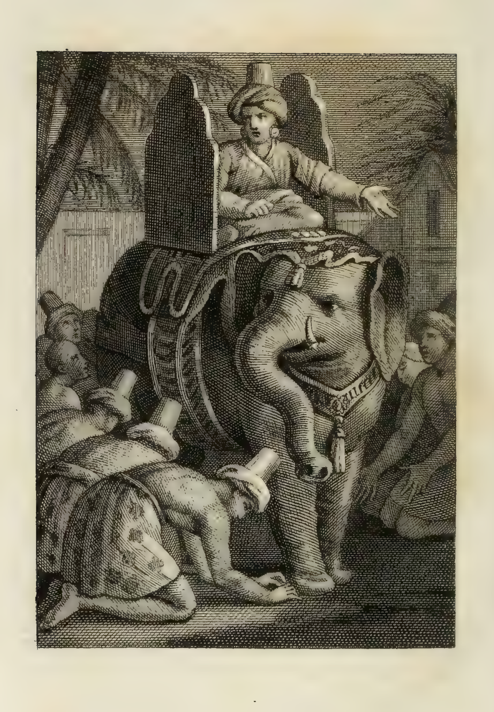
Le lien d'une éternelle amitié parmi les Siamois, c'est d'avoir bu du même arak dans la même tasse. S'ils veulent se la jurer plus solennelle, ils goûtent du sang l'un de l'autre : pratique des anciens Scythes qui est en usage aussi chez les Chinois et parmi d'autres nations; mais cette cérémonie ne les empêche pas toujours de se trahir.

Si l'on excepte le bœuf et le buffle, que les Siamois montent ordinairement, l'éléphant est leur seul animal domestique. La chasse des éléphans est libre à tout le monde; mais on cherche uniquement à les prendre. On ne les coupe jamais. Pour le service ordinaire, les Siamois se servent des éléphans femelles; ils emploient les mâles à la guerre. Leur pays n'est pas propre aux chevaux; les pâturages sont trop marécageux et trop grossiers pour leur donner du courage et de la noblesse; aussi n'ont-ils pas besoin d'être coupés pour devenir traitables. Le royaume n'a ni ânes ni mulets. Les Maures qui s'y sont établis ont quelques chameaux qu'ils achètent des étrangers.

On a déjà fait observer que le roi de Siam n'entretient pas plus de deux mille chevaux ; il en fait acheter ordinairement à Batavia ; mais ils sont petits, et, suivant la remarque d'un voyageur, aussi rétifs que les javans sont mutins. Il est rare néanmoins que ce prince monte à cheval ; l'éléphant lui paraît une monture plus noble. Les Siamois le croient plus propre à la guerre ; il sait défendre son maître, le remettre sur son dos avec sa trompe lorsqu'il est tombé, et foule aux pieds son ennemi. Tachard vit au palais un éléphant de garde, c'est-à-dire tout équipé et prêt à marcher. Il n'y a point de chevaux pour le même usage. Dans l'endroit du palais qui sert d'écurie à cet éléphant, on voit un petit échafaud qui touche de plain-pied à l'appartement du roi, et d'où il se place aisément sur le dos de son éléphant. S'il veut être porté en chaise par des hommes, il entre aussi dans cette voiture par une fenêtre ou par une terrasse. Jamais ses sujets ne le voient marcher, si ce n'est les femmes de l'intérieur du palais.

Les chaises à porteurs de Siam n'ont aucune ressemblance avec les nôtres. Ce sont des siéges carrés et plats, plus ou moins élevés, qu'ils posent et qu'ils affermissent sur des civières. Quatre ou huit hommes, car la dignité consiste dans le nombre, les portent sur leurs épaules nues, et sont suivis par d'autres hommes qui les relèvent. Quelques-unes des chaises ont un dossier et des bras comme nos fau-





Face 7 Page 277

teuils. D'autres sont entourées simplement d'une petite balustrade d'un demi-pied de haut, à l'exception du devant qui est ouvert, quoique les Siamois s'y tiennent toujours les jambes croisées. Les unes sont découvertes, d'autres ont une impériale. Dans toutes les occasions où les Français virent le roi de Siam sur un éléphant, son siége était sans impériale et tout ouvert par-devant. Aux côtés et par-derrière s'élevaient jusqu'à la hauteur de ses épaules trois grands feuillages dorés, un peu recourbés en dehors par la pointe; mais, lorsqu'il s'arrêtait, un homme à pied le mettait à couvert du soleil avec un fort haut parasol en forme de pique, dont le fer avait trois ou quatre pouces de diamètre; et ce n'était pas une petite fatigue lorsque le vent donnait dessus. Cette sorte de parasol, qui n'est que pour le roi, se nomme *pat-bouk*.

On a lu, dans le premier voyage de Tachard, comment les Siamois montent sur l'éléphant. Ceux qui veulent le conduire eux-mêmes se mettent comme à cheval sur son cou, mais sans aucune sorte de selle. Ils lui piquent la tête avec un pic de fer ou d'argent, tantôt à droite, tantôt à gauche, et quelquefois au milieu du front, et lui disant de quel côté il doit tourner, quand il doit s'arrêter, et surtout quand il faut monter ou descendre. Cet animal est fort docile à la voix. Si l'on ne se donne pas la peine de le mener, on se place sur son dos ou dans une chaise, ou même sans chaise,

et comme à poil, si l'on peut employer ce terme pour un animal qui n'en a point. Alors un domestique, qui est ordinairement celui qui a soin de le nourrir, se met sur son cou et lui sert de guide. Quelquefois un autre homme se place sur sa croupe.

Mais, quoique l'usage des éléphans soit si commun parmi les Siamois, leurs voyages les plus fréquens se font par eau dans des ballons. Le corps de ces barques n'est que d'un seu arbre, long quelquefois de seize à vingt toises. Deux hommes assis, les jambes croisées, l'un à côté de l'autre sur une planche qui traverse le ballon, suffisent pour en occuper toute la largeur. L'un pagaie à droite, et l'autre à gauche. *Pagayer*, c'est ramer avec la *pagaie*, espèce de rame courte qu'on tient à deux mains par le milieu et par le bout. Elle n'est point attachée au ballon; et celui qui la manie a le visage tourné du côté vers lequel il s'avance, au lieu que nos rameurs tournent le dos à leur route. Un seul ballon contient quelquefois cent ou cent vingt pagayeurs dans le même ordre, c'est-à-dire rangés deux à deux et les jambes croisées sur leurs planches; mais les officiers subalternes ont des ballons beaucoup plus courts, et par conséquent moins de pagaies. Seize ou vingt sont le nombre ordinaire. Les pagayeurs ont des chants ou des cris mesurés, à l'aide desquels ils plongent la pagaie avec un mouvement de bras et d'épaules assez vigoureux, mais facile et de bonne grâce. Le

poids de cette espèce de chiourme sert de lest au ballon, et le tient presqu'à fleur d'eau : de là vient que les pagaies sont si courtes. L'impression que le ballon reçoit de tant d'hommes qui plongent en même temps la pagaie avec effort, produit un balancement agréable, qui se remarque encore mieux à la poupe et à la proue, parce qu'elles sont plus élevées, et qu'elles représentent le cou et la queue d'un dragon ou de quelque poisson monstrueux, dont les pagaies paraissent les ailes ou les nageoires. A la proue, un seul pagayeur occupe le premier rang, sans qu'il puisse avoir un compagnon à son côté, ni croiser même les jambes, dont il est obligé d'étendre l'une en dehors, par-dessus un bâton qui sort du côté de la proue. C'est lui qui donne le mouvement à tous les autres. Sa pagaie est un peu plus longue, parce qu'elle est plus éloignée de l'eau. Celui qui gouverne se tient debout à la poupe, dans un endroit où elle s'élève déjà beaucoup. Le gouvernail est une pagaie fort longue, qui ne tient point au ballon, et que celui qui gouverne soutient perpendiculairement dans l'eau, tantôt du côté droit, et tantôt du côté gauche.

Les femmes esclaves manient la pagaie aux ballons des dames. Dans les ballons ordinaires, on voit au centre une loge de bois sans peinture et sans vernis, qui peut contenir toute une famille, et quelquefois un appentis plus bas devant cette loge. Quantité de Siamois n'ont

pas d'autre habitation; mais les ballons de cérémonie, ou ceux du roi, que les Portugais appellent *ballons d'état*, n'ont au milieu qu'un siége qui occupe presque entièrement leur largeur, et qui ne peut contenir qu'une personne armée de la lance et du sabre. Si c'est un mandarin inférieur, il n'a qu'un simple parasol pour se mettre à couvert. Un mandarin plus considérable est sur un siége plus élevé, couvert de ce que les Portugais ont nommé *chirole*, et que les Siamois nomment *coup*. C'est une espèce de berceau ouvert par-devant et par-derrière, composé de bambous fendus et entrelacés, et revêtu d'un vernis noir ou rouge. Le vernis rouge appartient aux mandarins de la main droite, et le noir à ceux de la main gauche. Les bords de la chirole sont dorés de trois ou quatre pouces. C'est la forme de ces dorures qui ne sont pas pleines, et qu'on prendrait pour de la broderie, qui distingue le degré de la dignité du mandarin. On voit quelques chiroles couvertes d'étoffe; mais elles ne servent que pour la pluie. Celui qui commande l'équipage se place, les jambes croisées, devant le siége du mandarin, à l'extrémité de l'estrade du siége. S'il arrive que le roi passe, le mandarin descend sur son estrade et s'y prosterne, et le ballon demeure immobile jusqu'à ce que celui du monarque ait disparu.

Les chiroles et les pagaies des ballons d'état sont dorées. Chaque chirole est soutenue par des colonnes, et surmontée de plusieurs

ouvrages de sculpture en pyramides. Quelques-unes ont des appentis contre le soleil. Le ballon qui porte la personne du roi a quatre officiers pour commander l'équipage; deux devant l'estrade, et deux derrière. Comme ces bâtimens sont fort étroits et fort propres à fendre l'eau, et que l'équipage en est nombreux, il est difficile de s'imaginer avec quelle rapidité ils voguent même contre le courant, et combien il y a de magnificence dans le spectacle d'un grand nombre de ballons qui voguent en bon ordre.

Ce qui porte proprement le nom de *palanquin* à Siam est une espèce de lit qui pend presque jusqu'à terre, muni d'une grosse barre que les hommes portent sur leurs épaules, et qui diffère peu de ce qu'on a représenté sous le nom de *hamac* dans les relations de l'Afrique. Cette voiture n'est permise qu'aux malades siamois et à quelques vieillards languissans; mais on ne refuse point aux Européens la permission de s'en servir.

L'usage des parasols, que les Siamois nomment *rouen*, est un autre privilége que le roi n'accorde pas à tous ses sujets, quoique tous les Européens en jouissent sans distinction. Les parasols qui ressemblent aux nôtres, c'est-à-dire qui ne sont composés que d'une seule toile ronde, passent pour les moins honorables. Ceux qui ont plusieurs toiles autour d'un même manche, et qu'on prendrait pour plusieurs parasols l'un sur l'autre, n'appartiennent qu'au roi. Ceux qui se nomment *clot*, composés d'un seul rond,

mais duquel pendent deux ou trois toiles peintes, l'une plus basse que l'autre, sont ceux que le roi de Siam donne aux *sancrats*, qui sont les supérieurs des talapoins. Il en fit donner de cette espèce aux envoyés de France. Les talapoins inférieurs ont des parasols en forme d'écran, qu'ils portent à la main. C'est une feuille de palmiste, coupée en rond et plissée, dont les plis sont liés d'un fil près de la tige ; et la tige, qu'ils rendent aussi tortue qu'un S, en est le manche. On les nomme *talapat* en siamois; et, suivant l'observation de Laloubère, il y a beaucoup d'apparence que de là vient le nom de *talapoin*, qui n'est en usage que parmi les étrangers. Les Siamois ne connaissent que celui de *tchaou-cou*.

On se rappelle qu'à Paris, de nos jours, un homme essaya de s'ajuster des ailes et de voler, et ne réussit qu'à tomber dans la rivière. Si l'on en croit Laloubère, on est plus habile à Siam qu'à Paris. Il vit un saltimbanque qui, se jetant d'un bambou, sans autre secours que deux parasols, dont les manches étaient attachés à sa ceinture, se livrait au vent qui le portait au hasard, tantôt à terre, tantôt sur des arbres ou sur des maisons, et tantôt dans la rivière. Le roi, que ce spectacle amusait beaucoup, l'avait logé dans son palais, et l'avait élevé en dignité.

Le cerf-volant de papier, que les Siamois nomment *vao*, fait pendant l'hiver l'amusement de toutes les cours des Indes. A Siam, on y at-

tache un feu qui paraît un astre au milieu de l'air. Quelquefois on y met une pièce d'or, qui appartient à ceux qui trouvent le cerf-volant, lorsque le cordon casse. Celui du roi est en l'air chaque nuit pendant les deux mois d'hiver; et plusieurs mandarins sont nommés pour tenir alternativement le cordon.

Laloubère nous apprend que les Siamois ont sur leurs théâtres trois sortes de spectacles. Celui qu'ils appellent *cone*, est une danse à plusieurs entrées, au son du violon et de quelques autres instrumens. Les danseurs sont armés et masqués. C'est moins une danse que l'image d'un combat; et quoique tout se passe en mouvemens violens ou en postures extravagantes, ils ne laissent pas d'y mêler quelques mots. La plupart de leurs masques sont hideux, et représentent ou des bêtes monstrueuses, ou des figures diaboliques.

Le second spectacle, qui se nomme *lacone*, est un poëme mêlé de l'épique et du dramatique, qui dure pendant trois jours, depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Ce sont des histoires en vers, la plupart sérieuses, et chantées alternativement par divers acteurs qui ne quittent point la scène; l'un chante le rôle de l'historien, et les autres celui des personnages que l'histoire fait parler.

Le *rabam* est une double danse d'hommes et de femmes, où tout est galant, sans aucune image de guerre. Ces danseurs et ces danseuses ont de faux ongles de cuivre jaune. Ils chan-

tent dans leur langue en dansant ; ce qui les fatigue d'autant moins, que leur manière de danser n'est qu'une simple marche en rond, fort lente et sans aucun mouvement élevé, mais avec diverses contorsions du corps et des bras. Pendant cette danse, deux autres acteurs entretiennent l'assemblée par diverses plaisanteries que l'un dit au nom des hommes, et l'autre au nom des femmes qui dansent.

Les Siamois ont des lutteurs et d'autres athlètes qui combattent à coups de coude et de poing. Dans le dernier de ces deux combats, ils se garnissent la main de trois ou quatre tours de corde, au lieu de l'ancien gantelet, et des anneaux de cuivre que ceux de Laos emploient dans les mêmes combats.

La course des bœufs est extrêmement singulière. On marque un espace carré d'environ cinq cents toises de longueur sur deux de large, avec quatre troncs d'arbres qu'on plante aux coins pour servir de bornes. C'est autour de ces bornes que se fait la course. Au milieu de l'espace on élève un échafaud pour les juges ; et pour marquer plus précisément le centre, qui est le point d'où les bœufs doivent partir, on y plante un poteau fort élevé. Quelquefois ce n'est qu'un bœuf qui court contre un autre bœuf, conduits l'un et l'autre par deux hommes qui courent à pied, et qui les tiennent par un cordon passé dans leurs naseaux. D'autres hommes, placés d'espace en espace, relaient fort habilement ceux qui cou-

rent; mais plus souvent c'est une paire de bœufs attelés à une charrue qui court contre une autre paire de bœufs attelés. Les deux paires sont conduites aussi par des hommes ; mais il faut qu'en même temps chaque charrue soit soutenue en l'air par un autre homme courant, et que jamais elle ne touche à terre. Ceux qui soutiennent les charrues ont des successeurs qui les relaient aussi.

Quoique les charrues courent toutes deux de même sens, tournant toujours à droite autour de l'espace, elles ne partent pas du même lieu. L'une part du côté de l'échafaud, et l'autre du côté opposé, pour courir mutuellement l'une après l'autre; de sorte qu'en commençant leur course, elles sont éloignées l'une de l'autre de la moitié d'un tour, ou de la moitié de l'espace qu'elles doivent parcourir. Elles tournent ainsi plusieurs fois autour des quatre bornes, jusqu'à ce que l'une arrive à la queue de l'autre. Les spectateurs bordent le lieu du spectacle. Ces courses donnent souvent lieu à des paris considérables, surtout entre les seigneurs, qui font nourrir et dresser pour cet exercice de petits bœufs bien taillés. On emploie aussi des buffles au lieu de bœufs.

Les Siamois aiment le jeu jusqu'à risquer leurs biens et leur liberté ou celle de leurs enfans pour satisfaire cette passion. Ils préfèrent à tous les autres jeux celui du trictrac, qu'ils jouent comme nous, et qu'ils ont peut-être appris des Portugais. Ils jouent aux échecs

non-seulement à leur manière, qui est celle des Chinois, mais à celle de l'Europe, dont nous attribuons l'origine aux Orientaux. Ils ont divers jeux de hasard, entre lesquels Laloubère ne vit point de cartes.

Le tabac à fumer est un amusement si familier aux Siamois, que les femmes du premier rang n'y sont pas moins accoutumées que les hommes : ils en font peu d'usage en poudre. Quoique leur pays en fournisse abondamment, ils en tirent de Manille et de la Chine, qu'ils fument sans aucun adoucissement ; tandis que les Chinois et les Maures se croient obligés d'en faire passer la fumée par l'eau pour en diminuer la force. Le charme de l'oisiveté est d'autant plus nécessaire aux Siamois, qu'après leurs six mois de corvées, leur vie est tout-à-fait oisive. Comme la plupart n'ont pas de profession particulière, ils ne savent de quel travail s'occuper lorsqu'ils ont satisfait au service du roi; ils sont accoutumés à recevoir leur nourriture de leurs femmes, de leurs mères, de leurs filles, qui labourent les terres, qui vendent ou achètent, et qui sont chargées de tous les soins domestiques. Une femme, suivant le témoignage de Laloubère, éveillera son mari à sept heures, et lui servira du riz et du poisson. Après avoir déjeuné, il continuera de dormir; il dîne à midi; il soupe à la fin du jour. Entre ces deux repas, il se livre encore au sommeil. La conversation, le jeu et l'amusement de fumer emportent le temps qui lui reste.

Les palais du roi de Siam ont trois enceintes; et celles du palais de la capitale sont assez éloignées l'une de l'autre pour former de vastes cours. Tout ce qui est renfermé dans l'enceinte intérieure, c'est-à-dire le logement du roi, quelques cours et quelques jardins, porte le nom de *vang* en siamois. Le palais entier, avec toutes ses enceintes, se nomme *prassat*. Un Siamois n'entre jamais dans le vang, et n'en sort jamais sans se prosterner.

Les portes du palais sont toujours fermées, et chacune a son portier avec des armes; mais, au lieu de les porter, il les tient dans sa loge; et si quelqu'un frappe, le portier en avertit l'officier qui commande dans les premières enceintes, et sans la permission duquel personne n'entre et ne sort; mais personne n'entre armé, ni après avoir bu de l'arak, dans la crainte que le palais ne soit profané par des ivrognes. L'officier visite et flaire à la bouche tous ceux qui doivent entrer : cet office est double. Ceux qui en sont pourvus servent alternativement et par jour. Leur service dure vingt-quatre heures, après lesquelles ils ont la liberté de se retirer dans leur famille : on leur donne le titre d'*oc-mening-tchiou* ou de *pra-mening-tchiou*; le gouverneur du vang porte celui d'*oc-ya-vang*. Il réunit toutes les fonctions qui regardent la réparation des édifices, l'ordre qui doit être observé dans le palais, et la dépense qui se fait pour le roi,

pour ses femmes, ses eunuques, et tous ceux qui sont entretenus dans le vang.

Entre les deux premières enceintes, sous une espèce de hangar, on voit toujours un petit nombre de soldats accroupis et désarmés, du nombre de ces kenlais ou bras-peints, dont on a déjà rapporté les principales fonctions. L'officier qui les commande immédiatement, et qui est bras-peint lui-même, se nomme *oncarac*. Lui et ses gens sont les exécuteurs de la justice du roi, comme les officiers et les soldats des cohortes prétoriennes l'étaient de celle des empereurs romains ; mais ils ne laissent pas en même temps de veiller à la sûreté du monarque. On garde dans une chambre du palais de quoi les armer au besoin. Ils rament dans le ballon du corps, et le roi n'a point d'autre garde à pied. Leur office est héréditaire comme tous les emplois du royaume, et l'ancienne loi borne leur nombre à six cents.

Laloubère parle d'un officier dont il n'a pu se rappeler le titre, qui seul a le droit, dit-il, de ne pas se prosterner au salon devant le roi son maître ; ce qui rend sa dignité fort honorable. Elle consiste à tenir sans cesse les yeux attachés sur le prince, pour recevoir ses ordres, qu'il connaît à des signes établis, et qu'il fait entendre par d'autres signes aux officiers extérieurs.

Les véritables officiers de la chambre sont les femmes, qui jouissent seules du droit d'y

entrer, et qui ne le partagent pas même avec les eunuques. Elles font le lit et la cuisine du roi : elles l'habillent et le servent à table ; mais en l'habillant, elles ne touchent jamais à sa tête. Les pourvoyeurs portent les provisions aux eunuques, qui les remettent aux femmes. Celle qui fait la cuisine n'emploie le sel et les épices que par poids, dans la crainte de se tromper pour la mesure.

Jamais les femmes du palais n'en sortent qu'avec le roi, et les eunuques ne peuvent aussi s'en éloigner sans un ordre exprès. On assura Laloubère que le nombre des eunuques blancs et noirs n'était que de huit ou dix. La reine de Siam, outre son titre qui la distingue des autres femmes du roi, a sur elles et sur les eunuques une autorité qui la fait regarder particulièrement comme leur souveraine. Elle juge leurs différens ; elle les fait châtier pour les maintenir en paix. On comprend sans peine que, si le roi favorise une de ses femmes, il sait la dérober à la jalousie de la reine.

On prend à Siam des filles pour le service du vang et pour les plaisirs du roi. Mais les Siamois n'y consentent jamais volontiers, parce qu'ils n'ont pas l'espérance de les revoir, et la plupart se rachètent de cette concussion à prix d'argent. Cet usage est si bien établi, que les officiers du palais prennent quantité de filles dans la seule vue de les faire racheter par leurs parens. Le nombre des femmes subalternes du roi ne monte guère à plus de dix,

qu'il prend moins, comme on l'a déjà fait remarquer, par incontinence que par affectation de grandeur et de magnificence. Les Siamois ont été surpris qu'un aussi puissant roi que celui de France n'eût qu'une femme et qu'il n'eût pas d'éléphans.

La reine a ses éléphans, ses ballons et des officiers qui les gouvernent; mais elle n'est vue que de ses femmes et de ses eunuques. Dans les promenades qu'elle fait en ballon ou sur un éléphant, elle est dans une chaise fermée de rideaux, qui lui laissent la vue libre, mais qui l'empêchent d'être vue; et ceux qui se rencontrent sur son passage doivent se prosterner. Elle a ses magasins, ses vaisseaux et ses finances; elle exerce le commerce.

Les filles ne succèdent point à la couronne: à peine sont-elles au rang des personnes libres. L'héritier présomptif, suivant les lois, devrait toujours être le fils aîné de la reine. Mais, comme les Siamois ont peine à supporter qu'entre les princes du même rang le plus âgé se prosterne devant le plus jeune, il arrive souvent que l'aîné de tous les fils du roi obtient la préférence. Un voyageur assure que c'est la force qui en décide presque toujours. Les rois mêmes contribuent à rendre la succession incertaine, parce qu'au lieu de choisir constamment le fils aîné de la reine, ils suivent leur penchant pour le fils d'une maîtresse à laquelle ils ont donné leur affection.

Le royaume de Siam n'a point de chan-

celier. Chaque officier, qui a droit de donner par écrit des sentences ou des ordres sous le nom général de *tava*, possède un sceau que le roi lui donne. Ce prince a lui-même son sceau royal, qu'il ne confie à personne, et qu'il emploie pour tout ce qui vient immédiatement de lui. La figure des sceaux siamois est en relief : on les frotte d'une espèce d'encre rouge, et c'est avec la main qu'ils s'impriment. Un officier inférieur prend cette peine ; mais c'est à l'officier qui possède un sceau à le tirer de sa propre main de dessus l'empreinte.

Le *pra-clang*, ou, par une corruption de portugais, le *barcalon*, est l'officier qui a le departement du commerce au-dehors et dans l'intérieur du royaume. C'est le surintendant des magasins du roi, ou, si l'on veut, son premier facteur. Ce titre est composé du nom bali, *pra*, qui signifie seigneur, et du mot *clang*, qui signifie magasin. Le barcalon passe aussi pour le ministre des affaires étrangères, parce qu'elles se réduisent presque uniquement au commerce. C'est à lui que les nations réfugiées à Siam s'adressent pour leurs affaires, parce que la plupart n'y sont attirées que par le commerce; enfin c'est lui qui reçoit les revenus des villes du royaume.

Le commerce du roi avec ses sujets comme avec les étrangers fait une partie très-considérable de son revenu ; non-seulement il fait le commerce en gros, mais il a des bouti-

ques dans les marchés pour vendre en détail.

Les toiles de coton font le principal objet de son commerce intérieur ; il les répand dans un grand nombre de magasins qu'il entretient dans les provinces. Autrefois les rois de Siam n'y envoyaient les provisions de toiles que de dix ans en dix ans, et dans une quantité modérée, qui laissait aux particuliers la liberté de faire le commerce aussitôt que les magasins royaux étaient épuisés. Aujourd'hui la cour en fournit sans cesse, et toujours plus qu'on ne peut en débiter. Il arrive quelquefois que, pour en vendre davantage, le roi force ses sujets d'habiller les enfans avant l'âge établi. Jusqu'au temps où les Hollandais ont pénétré dans le royaume de Laos et dans d'autres états voisins, le roi de Siam y faisait tout le commerce des toiles avec un profit considérable.

Cette espèce de métal qui se nomme *calin* appartient uniquement à la couronne, à l'exception de celui qu'on tire des mines de Jonsalam sur le golfe de Bengale. C'est une frontière éloignée, où les habitans jouissent de leurs anciens droits sur les mines, en payant au prince un léger tribut.

Tout l'ivoire vient au roi. Ses sujets sont obligés de lui vendre celui qu'ils n'emploient point à leurs propres usages, et les étrangers n'en peuvent acheter qu'à son magasin. Le commerce du salpêtre, du plomb et du sapan, est encore un droit royal.

L'arec, dont il sort une quantité considérable hors du royaume, ne peut être vendu aux étrangers que par le roi. Outre celui qu'il tire de ses revenus particuliers, il en achète de ses sujets.

Les marchandises de contrebande, telles que le soufre, la poudre et les armes, ne peuvent se vendre et s'acheter à Siam qu'au profit du roi, et dans son magasin. Ce prince s'est engagé, par un traité avec les Hollandais, à leur vendre toutes les peaux de bêtes; mais ses sujets en détournent beaucoup, que les Hollandais achètent d'eux à meilleur prix.

Le reste du commerce est permis à tous les Siamois, c'est-à-dire qu'ils vendent librement du riz, du poisson, du sel, du sucre noir et candi, de l'ambre gris, du fer, du cuivre, de la cire, de la gomme dont on fait le vernis, de la nacre de perles, de ces nids d'oiseaux qui servent à la bonne chère, et qui viennent du Tonquin et de la Cochinchine, de la gomme gutte, de l'encens, de l'huile, du coco, du coton, de la cannelle, du nénuphar, de la casse, des tamarins, et d'autres productions domestiques ou étrangères. Chacun a la liberté de faire et de vendre du sel, et celle d'exercer la pêche et la chasse, avec des restrictions de police qui défendent les méthodes ruineuses.

Les *talapouines*, c'est-à-dire les femmes qui embrassent la vie religieuse, et qui observent à peu près la même règle que les hommes, n'ont pas d'autre habitation que celle des ta-

lapoins. Comme elles ne prennent jamais ce parti dans leur jeunesse, on regarde l'âge comme une caution suffisante pour leur continence.

Les nens ou les enfans talapoins sont dispersés dans chaque cellule, suivant le choix de leurs parens. Un talapoin n'en peut recevoir plus de trois. Quelques-uns vieillissent dans la condition de nens, qui n'est pas tout-à-fait religieuse, et le plus vieux est distingué par le titre de *taten*. Entre diverses fonctions, il a celle d'arracher les herbes qui croissent dans l'enclos du couvent: office qu'un talapoin ne peut exercer sans crime. En général, les nens servent le talapoin chez lequel ils sont logés. Ce sont les *frères lais* du couvent. Leur école est une grande salle de bambou, qui n'est employée qu'à cet usage. Mais chaque couvent offre une autre salle où le peuple porte ses aumônes, lorsque le temple est fermé, et qui sert aux talapoins pour leurs conférences ordinaires.

Le clocher est une tour de bois qui s'appelle *horacang*, et qui contient une cloche sans battant de fer, sur laquelle on frappe, pour la sonner, avec un marteau de bois.

Chaque couvent est sous la conduite d'un supérieur, qui porte le titre de *tchaou-vat;* mais tous les supérieurs ne sont pas égaux en dignités. Le premier degré est celui de sancrat; et de tous les sancrats, celui du palais est le plus révéré. Cependant ils n'ont

aucune juridiction les uns sur les autres. Ce corps deviendrait redoutable, s'il n'avait qu'un chef, et s'il agissait de concert ou par les mêmes maximes. Nos missionnaires ont comparé les sancrats aux évêques, et les simples supérieurs aux curés.

Le roi donne aux principaux sancrats un nom, un parasol, une chaise et des hommes pour la porter; mais ils n'emploient guère cet équipage que pour aller au palais.

L'esprit de leur institution est de se nourrir des péchés du peuple, et de racheter par une vie pénitente les péchés des fidèles qui leur font l'aumône. Ils ne mangent point en communauté; et quoiqu'ils exercent l'hospitalité à l'égard des séculiers, sans excepter les chrétiens, il leur est défendu de se communiquer les aumônes qu'ils reçoivent, ou du moins de se les communiquer sur-le-champ, parce que chacun doit faire assez de bonnes œuvres pour être dispensé du précepte de l'aumône. Mais l'unique but de cet usage est apparemment de les assujettir tous à la fatigue de la quête; car il leur est permis d'assister leurs confrères dans un véritable besoin. Ils ont deux loges, une à chaque côté de leur porte, pour recevoir les passans qui leur demandent une retraite pendant la nuit.

On distingue à Siam, comme dans le reste des Indes, deux sortes de talapoins : les uns qui vivent dans les bois, et les autres dans les villes. Les talapoins des bois mènent une

vie qui paraîtrait insupportable, et qui le serait sans doute, au jugement de Laloubère, dans un climat moins chaud que Siam ou que la Thébaïde. Ceux des villes et ceux des bois sont obligés, sans exception, de garder le célibat sous peine du feu, tant qu'ils demeurent dans leur profession. Le roi, dont ils reconnaissent l'autorité, ne leur fait jamais grâce sur cet important article, parce qu'ayant de grands priviléges, et surtout l'exemption de six mois de corvées, leur profession deviendrait fort nuisible à l'état, si l'indolence naturelle des Siamois n'avait ce frein qui les empêche de l'embrasser. C'est dans la même vue qu'il les fait quelquefois examiner sur leur savoir, c'est-à-dire sur la langue du pays et sur les livres de la nation. A l'arrivée des Français, il venait d'en réduire plusieurs milliers à la condition séculière, parce qu'ils manquaient de savoir. Leur examinateur avait été Oc-Louang-Souracac, jeune mandarin de trente ans; mais les talapoins des forêts avaient refusé de subir l'examen d'un séculier, et ne voulaient être soumis qu'à celui de leurs supérieurs.

Ils expliquent au peuple la doctrine qui est contenue dans leurs livres. Les jours marqués pour leurs prédications sont le lendemain de toutes les nouvelles et de toutes les pleines lunes. Lorsque la rivière est enflée par les pluies, et jusqu'à ce que l'inondation commence à baisser, ils prêchent chaque jour,

depuis six heures du matin jusqu'à dîner, et depuis une heure après midi jusqu'à cinq heures du soir. Le prédicateur est assis les jambes croisées dans un fauteuil élevé, et plusieurs talapoins se succèdent dans cet office. Le peuple est assis aux temples ; il approuve la doctrine qu'on lui prêche par deux mots balis, qui signifient *oui, monseigneur :* chacun donne ensuite son aumône au prédicateur; un talapoin qui prêche souvent ne manque jamais de s'enrichir. C'est le temps de l'inondation que les Européens ont nommé le carême des talapoins. Leur jeûne consiste à ne rien manger depuis midi, à l'exception du bétel, qu'ils peuvent mâcher; mais cette abstinence doit leur coûter d'autant moins, que dans les autres temps ils ne mangent que du fruit le soir. Les Indiens sont naturellement si sobres, qu'ils peuvent soutenir un long jeûne avec le secours d'un peu de liqueur, dans laquelle ils mêlent de la poudre de quelque bois amer.

Après la récolte du riz, les talapoins vont passer les nuits pendant trois semaines à veiller au milieu des champs, sous de petites huttes qui forment entre elles un carré régulier : celle du supérieur occupe le centre et s'élève au-dessus des autres. Le jour, ils viennent visiter le temple et dormir dans leurs cellules. Aucun voyageur n'explique l'esprit de cet usage, ni ce que signifient des chapelets de cent huit grains, sur lesquels ils récitent

des prières en langue balie. Dans leurs veilles nocturnes, ils ne font pas de feu pour écarter les bêtes féroces, quoique les Siamois ne voyagent point sans cette précaution. Aussi le peuple regarde-t-il comme un miracle que les talapoins ne soient pas dévorés. Ceux des forêts vivent dans la même sécurité; ils n'ont ni couvens, ni temples, et le peuple est persuadé que les tigres, les éléphans et les rhinocéros, loin de les attaquer ou de leur nuire, leur lèchent les pieds et les mains, lorsqu'ils les trouvent endormis. Laloubère, admirant leur genre de vie, juge qu'ils passent la nuit dans des fourrés bien épais, pour se garantir de ces animaux. « D'ailleurs, si l'on trouvait, dit-il, les restes de quelque homme dévoré, on ne présumerait jamais que ce fût un talapoin; ou si l'on n'en pouvait douter, on s'imaginerait qu'il aurait été méchant, sans en être moins persuadé que les bêtes respectent les bons.

Ils ont la tête et les pieds nus comme le reste du peuple. Leurs habits consistent dans un pagne, qu'ils portent, comme les séculiers, autour des reins et des cuisses, mais qui est de toile jaune, avec quatre autres pièces de toile qui distinguent leur profession. L'usage des chemises de mousseline et des vestes leur est interdit. Dans leurs quêtes, ils ont un bassin de fer pour recevoir ce qu'on leur donne; mais ils doivent le porter dans un sac de toile, qui leur pend du côté gauche, aux deux bouts

d'un cordon passé en bandoulière sur l'épaule droite.

Ils se rasent la barbe, la tête et les sourcils. Le talapat, espèce de petit parasol en forme d'écran, qu'ils ont sans cesse à la main, sert à les garantir de l'ardeur du soleil. Leurs supérieurs sont réduits à se raser eux-mêmes, parce qu'on ne peut les toucher à la tête sans leur manquer de respect. La même raison ne permet pas aux jeunes talapoins de raser les vieux; mais les vieux rasent les jeunes, et se rendent le même office entre eux : les rasoirs siamois sont de cuivre.

Les jours réglés pour se raser sont ceux de la nouvelle et de la pleine lune. Tous les Siamois, religieux et laïques, sanctifient ces grands jours par le jeûne, c'est-à-dire qu'ils ne mangent point depuis midi. Le peuple s'abstient de la pêche, non en qualité de travail, puisque aucun autre travail n'est défendu, mais parce qu'il ne la croit pas tout-à-fait innocente; il porte aux couvens, dans les mêmes jours, diverses sortes d'aumônes, dont les principales sont de l'argent, des fruits, des pagnes et des bêtes. Si les bêtes sont mortes, elles servent de nourriture aux talapoins; mais ils sont obligés de laisser vivre et mourir autour du temple celles qu'on leur apporte en vie, et la loi ne leur permet d'en manger que lorsqu'elles meurent d'elles-mêmes. On voit même, près de plusieurs temples, un réservoir d'eau pour le poisson vivant qu'on leur apporte en aumône.

Ce qui s'offre à l'idole doit passer par les mains d'un talapoin, qui le met ordinairement sur l'autel, et qui le retire ensuite pour l'employer à son usage. Le peuple offre des bougies allumées, que les talapoins attachent aux genoux de la statue; mais les sacrifices sanglans sont défendus, par la même loi qui ne permet de tuer aucun animal.

A la pleine lune du cinquième mois, les talapoins lavent l'idole avec des eaux parfumées, en observant par respect de ne pas lui mouiller la tête; ils lavent ensuite leur sancrat; le peuple va laver aussi les sancrats et les autres talapoins: dans les familles, les enfans lavent leurs parens, sans aucun égard pour le sexe. Cet usage s'observe aussi dans le pays de Laos, avec cette singularité, qu'on y lave le roi même dans une rivière.

Les talapoins n'ont pas d'horloges; ils ne doivent se laver que lorsqu'il fait assez clair pour discerner les veines de leurs mains, dans la crainte de s'exposer, pendant l'obscurité, à tuer quelque insecte en mettant le pied dessus sans s'en apercevoir; ainsi, quoique leur cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en lèvent pas plus matin. Leur premier exercice est d'aller passer deux heures au temple avec leur supérieur; ils y chantent ou récitent des prières en langue balie, assis les jambes croisées, et remuant sans cesse leur talapat, comme s'ils voulaient se donner du vent. Ils prononcent chaque syllabe à temps égaux et sur le

même ton : en entrant dans le temple, ils se prosternent trois fois devant la statue.

Après la prière, ils se répandent l'espace d'une heure dans la ville pour y demander l'aumône; mais jamais ils ne sortent du couvent sans saluer leur supérieur, en se prosternant devant lui jusqu'à toucher la terre de leur front. Comme il est assis les jambes croisées, ils prennent des deux mains l'un de ses pieds, qu'ils mettent sur leur tête. Pour demander l'aumône, ils se présentent en silence à la porte des maisons; et si rien ne leur est offert, ils se retirent avec le même air de modestie : mais il est rare qu'on ne leur donne rien, et leurs parens fournissent d'ailleurs à tous leurs besoins. Quantité de couvens ont des jardins, des terres labourables et des esclaves pour les cultiver; leurs terres sont libres d'impôt. Le roi n'y touche jamais quoiqu'il en ait la propriété, s'il ne s'en est dépouillé par écrit.

Au retour de la quête, les talapoins ont la liberté de déjeuner; ils étudient ensuite ou s'occupent suivant leur goût et leurs talens, jusqu'à midi, qui est l'heure du dîner; dans le cours de l'après-midi, ils instruisent les jeunes talapoins. Laloubère ajoute qu'ils en passent une partie à dormir. Vers la fin du jour, ils balaient le temple; après quoi ils y emploient, comme le matin, deux heures à chanter. S'ils mangent le soir, c'est uniquement du fruit. Quoique leur journée paraisse remplie par cette variété d'exercices, ils trouvent le

temps de se promener dans la ville pendant l'après-midi, et l'on ne traverse point une rue sans y rencontrer quelque talapoin.

Outre les esclaves qu'ils peuvent entretenir pour la culture des terres, chaque couvent a plusieurs valets, qui s'appellent *tapacous,* et qui sont véritablement séculiers. Ils ne laissent pas de porter l'habit religieux, avec cette seule différence que la couleur en est blanche. Leur office est de recevoir l'argent qu'on donne à leurs maîtres, parce que les talapoins n'en peuvent toucher sans crime, d'administrer les biens, et de faire, en un mot, tout ce que la loi ne permet point aux religieux de faire eux-mêmes.

Un Siamois qui veut embrasser cette profession s'adresse au supérieur de quelque couvent. Le droit de donner l'habit appartient aux sancrats seuls, qui marquent un jour pour cette cérémonie. Comme la condition d'un talapoin est lucrative, et qu'elle n'engage pas nécessairement pour toute la vie, il n'y a point de famille qui ne se réjouisse de la voir embrasser à leurs enfans. Les parens et les amis accompagnent le postulant avec des musiciens et des danseurs. Il entre dans le temple, où les femmes et les musiciens ne sont pas reçus. On lui rase la tête, les sourcils et la barbe. Le sancrat lui présente l'habit : il doit s'en revêtir lui-même, et laisser tomber l'habit séculier par dessous. Pendant qu'il est occupé de ce soin, le sancrat prononce plu-

sieurs prières, qui sont apparemment l'essence de la consécration. Après quelques autres formalités, le nouveau talapoin, accompagné du même cortége, se rend au couvent qu'il a choisi pour sa demeure. Ses parens donnent un repas à tous les talapoins du couvent; mais dès ce jour il ne doit plus voir de danses ni de spectacles profanes; et quoique la fête soit célébrée par quantité de divertissemens qui s'exécutent devant le temple, il est défendu aux talapoins d'y jeter les yeux.

Les talapouines se nomment *nang-tchii* en langue siamoise. Elles n'ont pas besoin d'un sancrat pour leur donner l'habit, qui est blanc comme celui des tapacous; aussi ne passent-elles pas tout-à-fait pour religieuses. Un simple supérieur préside à leur réception, comme à celle des nens ou des jeunes talapoins. Quoiqu'elles renoncent au mariage, on ne punit pas leur incontinence avec autant de rigueur que celle des hommes. Au lieu du feu, qui est le supplice d'un talapoin surpris avec une femme, on livre les talapouines à leur famille pour les châtier du bâton. Les religieux siamois de l'un et de l'autre sexe ne peuvent frapper personne.

L'élection des supérieurs sancrats, ou simples tchaou-vat, se fait dans chaque couvent à la pluralité des voix; et le choix tombe ordinairement sur le plus vieux ou le plus savant talapoin. Si la piété porte un particulier à faire bâtir un temple, il choisit lui-même

quelque vieux talapoin pour supérieur de ce nouvel établissement, et le couvent se forme autour du temple à mesure qu'il se présente de nouveaux habitans. Chaque cellule se bâtit à l'arrivée de celui qui doit l'occuper.

Ce n'est pas une petite entreprise que celle d'expliquer l'objet du culte des talapoins et la religion des Siamois. Tachard dit qu'elle est fort bizarre, et qu'elle ne peut être parfaitement connue que par les livres balis. La langue qui porte ce nom n'est entendue que par un petit nombre de docteurs talapoins, dont elle fait l'unique étude. Cependant le zèle des missionnaires leur a fait surmonter cet obstacle. Voici, suivant le père Tachard, ce qu'on a pu démêler dans une matière si obscure.

Les Siamois croient un Dieu; mais ils entendent par ce grand nom un être composé d'esprit et de corps, dont le propre est de secourir les hommes; et son secours consiste à leur donner une loi, à leur prescrire les moyens de bien vivre, à leur enseigner la véritable religion et les sciences qui sont nécessaires à leurs besoins. Les perfections qu'ils lui attribuent sont l'assemblage de toutes les vertus morales dans leur degré le plus éminent, qu'il doit à l'exercice continuel qu'il en a fait dans une infinité de corps par lesquels il a passé. Il est exempt de passions; il ne ressent aucun mouvement qui puisse altérer sa tranquillité. Mais, avant d'arriver à ce sublime état, une application extrême à vaincre ses

passions a produit un changement si prodigieux dans son corps que son sang en est devenu blanc. Il a le pouvoir de se montrer ou de se rendre invisible aux yeux des hommes. Son agilité est surprenante; dans un instant, par la seule force de ses désirs, il peut se transporter d'une extrémité du monde à l'autre. Il sait tout; et sa science ne consiste pas, comme la nôtre, dans une suite de raisonnemens, mais dans une vue claire et simple qui lui présente tout d'un coup les préceptes de la loi, les vices, les vertus et les secrets les plus cachés de la nature; le passé, le présent et l'avenir, le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, toutes les parties du monde que nous voyons, et ce qui se passe même dans d'autres mondes que nous ne connaissons pas. Il se représente avec clarté tout ce qui lui est arrivé depuis la première transfiguration de son âme jusqu'à la dernière. Il meurt enfin, et un autre dieu lui succède. Ce règne de chaque divinité dure un certain nombre d'années, jusqu'à ce que le nombre des élus que ses mérites doivent sanctifier soit entièrement rempli; après quoi, disparaissant du monde, elle tombe dans un repos éternel qui n'est pourtant point un anéantissement. Celle qui succède entre dans tous ses droits et gouverne l'univers à sa place.

Les hommes peuvent devenir dieux; mais c'est après avoir acquis par de longues épreuves une vertu consommée. Ce n'est pas même

assez d'avoir fait une quantité de bonnes œuvres dans les corps qui ont servi de demeure à leur âme, il faut qu'à chaque action ils se soient proposé de mériter la condition divine, en prenant à témoin de leurs bonnes œuvres les anges qui président aux quatre nations du monde; qu'ils aient versé de l'eau en implorant le secours de l'ange gardienne de la terre, nommée *Naang-phrato-rani* : car ils établissent une différence de sexe parmi les anges. Ceux qui aspirent à devenir dieux, observent soigneusement cette pratique.

Outre l'état divin, qui est le suprême degré de la perfection, ils en admettent un moins élevé qu'ils appellent l'état de sainteté. Il suffit, pour être saint, qu'après avoir passé dans plusieurs corps, on ait acquis beaucoup de vertus, et que chaque action ait eu la sainteté pour objet. Les propriétés de cet état sont les mêmes que celles de l'état divin, avec cette différence que Dieu les a par lui-même, et que les saints les tiennent de lui par les instructions qu'il leur donne. La sainteté n'est consommée aussi que lorsque les saints meurent pour ne plus renaître, et que leurs âmes sont portées dans le paradis pour y jouir d'une félicité éternelle.

Comme les Siamois sont assez éclairés pour reconnaître que le vice doit être puni et la vertu récompensée, ils croient un paradis, qu'ils placent dans le plus haut ciel, et un enfer, qu'ils mettent au centre de la terre; mais

ils ne peuvent se persuader que l'un et l'autre soient éternels. Ils divisent l'enfer en huit demeures, qui sont huit degrés de peine; et le ciel en huit différens degrés de béatitude. Le ciel, dans leurs idées, est gouverné comme la terre; ils y mettent des pays indépendans l'un de l'autre, des peuples et des rois. On y fait la guerre, on y donne des batailles. Le mariage même n'en est pas banni, du moins dans la première, la seconde et la troisième demeure, où les saints peuvent avoir des enfans. Dans la quatrième, ils sont au-dessus de tous les désirs sensuels; et la pureté augmente ainsi jusqu'au dernier ciel, qui est proprement le paradis, nommé *niruppan* dans leur langue, où les âmes des dieux et des saints jouissent d'un bonheur inaltérable.

Ils soutiennent que tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux dans ce monde est l'effet des bonnes ou des mauvaises actions, et que le malheur ne se trouve jamais avec l'innocence. Ainsi les richesses, les honneurs, la santé, et tous les autres biens, sont la récompense d'une conduite vertueuse, dans la vie présente ou dans celle qu'on a déjà menée. L'infamie, la pauvreté, les maladies sont des punitions. Enfin, soit qu'on renaisse sous la figure d'homme ou d'animal, les avantages et les défauts naturels ont aussi leur source dans les vertus ou les vices qui ont précédé cette naissance.

Les âmes des hommes qui renaissent dans

le monde sortent du ciel, ou de l'enfer, ou du corps des animaux. Les premières apportent quelques avantages qui les distinguent, tels que la vertu, la santé, la beauté, l'esprit ou les richesses. Elles animent les corps des grands princes ou des personnages d'un mérite extraordinaire; de là vient le respect qu'ils portent aux personnes élevées en dignité ou d'une naissance illustre; ils les regardent comme destinées à l'état divin ou à l'état de sainteté, qu'ils ont déjà commencé à mériter par leurs bonnes œuvres. Ceux dont les âmes sortent du corps des animaux sont moins parfaits, mais ils le sont plus néanmoins que ceux qui viennent de l'enfer. Les derniers sont considérés comme des scélérats que leurs crimes rendent dignes de toutes sortes de malheurs. « De là vient, au jugement du père Tachard, l'horreur que les Siamois ont pour la croix de Jésus-Christ. S'il eût été juste, disent-ils, sa justice et ses bonnes œuvres l'eussent garanti du supplice honteux qu'il a souffert. »

Il n'y a pas d'action vertueuse qui ne soit récompensée dans le ciel, ni de crime qui ne soit puni dans l'enfer. Un homme qui meurt sur la terre acquiert une nouvelle vie dans le ciel, pour y jouir du bonheur qui est dû à ses bonnes œuvres : mais, après le temps de sa récompense, il meurt dans le ciel pour renaître dans l'enfer, s'il est chargé de quelque péché considérable; ou s'il n'est coupable que d'une faute légère, il rentre dans le monde

sous la figure de quelque animal ; et lorsqu'il a satisfait dans cet état à la justice, il redevient homme. Telle est l'explication que les talapoins donnent à la métempsycose, point fondamental de leur religion.

Ils admettent des esprits, mais corporels : les anges mêmes ont des corps de différens sexes. Ils peuvent avoir des enfans, mais ils ne sont jamais sanctifiés ni divinisés. Leur office est de veiller éternellement à la conservation des hommes et au gouvernement de l'univers. Ils sont distribués en sept ordres, les uns plus nobles et plus parfaits que les autres, placés dans autant de cieux différens. Chaque partie du monde, les astres mêmes, la terre, les villes, les montagnes, les forêts, le vent, la pluie, ont une de ces puissances qui les gouverne. Comme elles examinent avec une application continuelle la conduite des hommes pour tenir compte des actions qui méritent quelque récompense, c'est aux anges que les Siamois s'adressent dans leurs besoins, et qu'ils croient avoir obligation des grâces qu'ils reçoivent ; mais ils ne reconnaissent pas d'autres démons que les âmes des méchans, qui, sortant des enfers où elles ont été retenues, errent pendant quelque temps dans le monde, et prennent plaisir à nuire aux hommes. Ils mettent au nombre de ces esprits malheureux les enfans morts-nés, les mères qui meurent dans le travail de l'enfantement, et ceux qui sont tués en duel.

Ils racontent des choses merveilleuses de certains anachorètes, qu'ils nomment *prarasis*. Cette race de solitaires mène une vie très-sainte et très-austère, dans des lieux éloignés du commerce des hommes. Les livres siamois leur attribuent une parfaite connaissance des secrets les plus cachés de la nature, l'art de faire de l'or et les autres métaux précieux. Il n'y a point de miracle qui soit au-dessus de leurs forces; ils prennent toutes sortes de formes; ils s'élèvent dans l'air; ils se transportent légèrement d'un lieu à un autre. Mais, quoiqu'ils puissent se rendre immortels, parce qu'ils connaissent les moyens de prolonger leur vie, ils la sacrifient à Dieu de mille ans en mille ans, par une offrande volontaire qu'ils lui font d'eux-mêmes sur un bûcher, à la réserve d'un seul qui reste pour ressusciter les autres. Il est également dangereux et difficile de trouver ces puissans ermites; cependant les livres des talapoins enseignent le chemin et les moyens qu'il faut prendre pour arriver aux lieux qu'ils habitent.

Les cieux et la terre sont éternels : un Siamois s'étonne qu'on puisse leur accorder un commencement et une fin. La terre n'est pas ronde : ce n'est qu'une superficie plane qu'ils divisent en quatre parties carrées. Les eaux qui séparent ces parties sont d'une subtilité qui ne permet entre elles aucune sorte de communication ; mais tout cet espace est environné d'une muraille dont la force est égale à sa prodigieuse

hauteur. Sur ce mur sont gravés en gros caractères tous les secrets de la nature; et c'est là que les merveilleux ermites vont puiser leurs lumières, par la facilité qu'ils ont à s'y transporter. Les hommes des trois autres parties du monde ont le visage différent du nôtre. Dans la première, ils ont le visage carré; ceux de la seconde l'ont rond, et ceux de la troisième triangulaire. Tous les biens y sont en abondance, sans aucun mélange de maux; et les alimens y prennent le goût qu'on désire : aussi n'y peut-on exercer la charité ni d'autres vertus. Les habitans n'ayant aucune occasion de mériter, n'y peuvent acquérir la sainteté, ni se rendre dignes de récompense ou de punition; ce qui leur fait désirer ardemment de renaître dans la partie que nous habitons, où les occasions se présentent sans cesse pour faire le bien : c'est une grâce qu'ils obtiennent, s'ils la demandent par les mérites du dieu qui a parcouru leur pays, quoiqu'il soit inaccessible pour nous.

Toute la masse de la terre a sous elle une étendue immense d'eaux qui la soutiennent comme la mer porte un navire. Un vent impétueux tient ces eaux suspendues, et ce vent, qui est éternel comme le monde, les repousse continuellement pour empêcher leur chute. Un temps viendra que le dieu des Siamois a prédit, où le feu du ciel, tombant sur la terre, réduira tout en cendres, et la terre purifiée sera rétablie dans son premier état. Cette doctrine

dépend d'une autre explication. Les Siamois prétendent qu'autrefois les hommes avaient une taille gigantesque, jouissaient d'une santé parfaite pendant plusieurs siècles, n'ignoraient rien, et menaient une vie fort innocente. Tous ces avantages ayant diminué dans la suite des temps, l'espèce humaine continuera de dégénérer, et les hommes deviendront à la fin si petits et si faibles, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Dans cet état, leur vie sera très-courte ; cependant ils croîtront en malice, et dans les derniers temps ils s'abandonneront aux crimes les plus honteux : alors ils n'auront plus de lois ni de véritables connaissances. On croit déjà dans le royaume de Siam que la fin du monde approche, parce qu'il ne s'y trouve plus que de la corruption. Au reste, ces grands changemens arriveront aussi dans les animaux, qui avaient autrefois l'usage de la parole, et qui l'ont déjà perdu. Les Siamois donnent de la liberté aux bêtes ; ils les croient capables de bien et de mal, et par conséquent de récompense et de punition.

La terre, couverte de cendre et de poussière, sera purifiée par le souffle d'un vent impétueux qui enlèvera les restes de l'embrasement du monde ; ensuite elle exhalera une odeur si douce, qu'elle attirera du ciel un ange femelle qui mangera de la terre purifiée, et qui en concevra douze fils et douze filles par lesquels le monde sera repeuplé. Les hommes qui en naîtront seront d'abord ignorans et grossiers,

et ne se connaîtront pas eux-mêmes : après s'être connus, ils ignoreront long-temps la loi ; mais enfin un dieu dissipera les ténèbres en leur enseignant la véritable religion et toutes les sciences. La loi sainte, inconnue depuis long-temps, revivra dans tous les esprits ; c'est l'unique emploi que la nation juge digne de Dieu. Elle estime au-dessous de lui le gouvernement du monde, et tous les soins qui regardent le corps des hommes et des animaux.

Ce renouvellement ou cette purification du monde recommencera de temps en temps dans le cours de l'éternité.

En réduisant les explications du père Tachard à cet extrait, on croit en avoir conservé ce qu'il juge nécessaire pour faire connaître le dieu que les Siamois adorent aujourd'hui ; ils l'appellent *Sammono-khodom*. Son histoire a des rapports singuliers avec le christianisme. On suppose d'abord qu'il naquit dieu par sa vertu propre, et qu'immédiatement après sa naissance, il acquit sans aucun maître, et par une simple vue de son esprit, une parfaite connaissance de ce qui regarde le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, et tous les secrets de la nature ; qu'au même instant il se souvint de tout ce qu'il avait fait dans les différentes vies qu'il avait menées ; qu'après avoir enseigné de profonds mystères aux peuples, il les leur laissa par écrit dans ses livres pour l'instruction de la postérité.

C'est lui-même, suivant Tachard, qui ra-

conte dans ses livres qu'étant devenu dieu, il souhaita un jour de manifester sa divinité aux hommes par quelque prodige extraordinaire. Il était assis alors sous un arbre nommé *tomppo*, que les Siamois respectent beaucoup par cette raison. Il se sentit porté en l'air dans un trône éclatant d'or et de pierreries, et les anges, descendant du ciel, lui rendirent les honneurs et les adorations qu'ils lui devaient. Son frère Thévathat et ses sectateurs ne purent voir sans jalousie sa gloire et sa majesté : ils conspirèrent sa perte avec tous les animaux, qu'ils liguèrent aussi contre lui ; mais il remporta une victoire éclatante. Cependant Thévathat, aspirant aussi à la divinité, refusa de se soumettre, et forma une nouvelle religion dans laquelle il engagea quantité de rois et de peuples. Ce fut l'origine d'un schisme qui divisa le monde en deux partis. Les Siamois nous mettent dans celui de Thévathat, d'où ils concluent qu'il ne faut pas s'étonner qu'étant ses disciples, nous ignorions tout ce qu'ils ont appris de Sammono-khodom, et que nos Écritures soient remplies de doutes et d'obscurités ; mais quoique Thévathat ne fût pas un véritable dieu, ils lui accordent d'avoir excellé dans plusieurs sciences, surtout dans les mathématiques et la géométrie : et comme nous avons reçu de lui ces connaissances, ils ne sont pas surpris que nous y ayons fait plus de progrès qu'eux. Enfin ce frère impie fut précipité au fond de l'enfer. Sammono-khodom raconte lui-même qu'ayant

visité les huit demeures infernales, il reconnut Thévathat dans la huitième, c'est-à-dire dans le lieu où les plus grands criminels sont tourmentés. Il fait la description de son supplice. Il le vit attaché à une croix avec de gros clous qui lui perçaient les pieds et les mains avec d'insupportables douleurs ; sa tête était environnée d'une couronne d'épines ; son corps tout couvert de plaies, et, pour comble de misère, un feu très-ardent le brûlait sans le consumer. La pitié fit oublier à Sammono-khodom toutes les injures qu'il avait reçues de ce frère coupable. Il lui proposa d'adorer ces trois mots, *Pputhang*, *Thamang*, *Sangkhang*, mots sacrés et mystérieux que les Siamois respectent beaucoup, et dont le premier signifie *Dieu ;* le second, *parole* ou *verbe de Dieu ;* le troisième, *imitation de Dieu*. La grâce de Thévathat fut mise à cette condition ; mais, après avoir adoré les deux premiers mots, il refusa d'adorer le troisième, parce qu'il signifie *imitateur de Dieu* ou *prêtre*, et que les prêtres sont des hommes pécheurs qui ne méritent pas ce respect. Il fut abandonné à son obstination, et son châtiment dure encore.

Tachard observe qu'entre plusieurs obstacles qui éloignent les Siamois de l'Évangile, rien ne leur inspire tant d'aversion que cette sorte de ressemblance qu'ils croient trouver sur quelques points entre leur religion et la nôtre, et qui leur persuade que ce Thévathat n'est pas différent de Jésus-Christ. Ils regar-

dent le crucifix comme une image parfaite du châtiment de Thévathat; et lorsqu'un missionnaire entreprend de leur expliquer les articles de notre foi, ils lui répondent qu'ils n'ont pas besoin de ses instructions ; et qu'ils savent déjà tout ce qu'il croit leur apprendre.

On lit dans les écrits de Sammono-khodom que, depuis qu'il avait aspiré à devenir dieu, il était revenu cinq cent cinquante fois au monde sous différentes figures; que dans chaque renaissance il avait toujours été le premier , et comme le prince des animaux sous la figure desquels il naissait; que souvent il avait donné sa vie pour ses sujets, et qu'étant singe, il avait délivré une ville d'un monstre horrible qui la désolait par ses ravages; qu'il avait été un roi très-puissant ; qu'avant d'avoir obtenu le souverain domaine de l'univers, il s'était retiré avec sa femme et ses deux enfans dans des solitudes écartées, où il était mort au monde et à ses passions, jusqu'à souffrir sans émotion qu'un bramine qui voulait éprouver sa constance lui enlevât son fils et sa fille, et les tourmentât devant lui; qu'il avait donné sa femme à un pauvre qui lui demandait l'aumône, et qu'enfin, après s'être crevé les yeux, il s'était sacrifié lui-même en distribuant sa chair aux animaux pour les soulager dans une faim pressante. Telles sont les actions vertueuses dont les talapoins proposent l'imitation au peuple.

Dans son apothéose, son âme monta au

huitième ciel, pour n'être plus sujette aux misères humaines, et pour y jouir d'une félicité parfaite; elle ne renaîtra jamais. Ce que les Siamois nomment anéantissement, n'est pas une véritable destruction; mais une âme ne paraît plus sur la terre quoiqu'elle vive au ciel. Le corps de Sammono - khodom fut brûlé, et ses disciples ont conservé jusqu'à présent ses os, dont une partie est dans le royaume de Siam, et l'autre dans celui du Pégou. On leur attribue des vertus merveilleuses. Avant sa mort, il ordonna qu'on fît son portrait, et qu'on lui rendît sans cesse les honneurs dus à sa divinité.

Toute sa loi est comprise, comme la nôtre, dans dix préceptes, mais beaucoup plus sévères. Les circonstances et la nécessité même n'excusent pas le péché. Plusieurs articles qui ne sont parmi nous que de perfection et de conseil, passent chez les Siamois pour des commandemens indispensables. L'usage de toute liqueur capable d'enivrer leur est interdit. Le vin ne leur est pas permis dans les plus pressans besoins. Ils ne peuvent tuer aucun animal; ils ont des préceptes de propreté et de bienséance qu'ils ne respectent pas moins que ceux de la vertu.

Sans vœu, sans aucun lien qui attache les talapoins à leur condition, ils sont assujettis au plus rigoureux joug de l'obéissance et de la chasteté. Laloubère y a joint même celui de la pauvreté; car il leur est défendu d'avoir plus

d'un vêtement, et d'en avoir de précieux; de garder aucun aliment du soir au lendemain; de toucher à l'or et à l'argent, ni d'en désirer; mais, comme ils sont toujours libres d'abandonner leur profession, ils ont l'art, en menant une vie réglée, d'amasser de quoi vivre lorsqu'ils abandonnent leur état.

Passons aux funérailles des Siamois. Aussitôt qu'un malade a rendu le dernier soupir, on enferme son corps dans une bière de bois, dont on fait vernir ou même dorer le dehors; mais comme les vernis de Siam, moins bons que ceux de la Chine, n'empêchent pas toujours que l'odeur ne se fasse sentir par les fentes, on s'efforce de consumer les intestins du mort avec du mercure qu'on lui verse dans la bouche. Les plus riches ont des bières de plomb, qu'ils font aussi dorer. La bière est placée avec respect sur quelque chose d'élevé, tel qu'un bois de lit soutenu par des pieds, pour attendre le chef de la famille, s'il est absent, ou pour se donner le temps de préparer les honneurs funèbres. On y brûle des bougies et des parfums. Chaque nuit un certain nombre de talapoins, rangés dans la chambre le long des murs, chantent en langue balie. On les nourrit, et leur service est payé. Leurs chants sont des moralités et des leçons sur le chemin du ciel qu'ils enseignent à l'âme du mort.

La famille choisit un lieu commode à la campagne, pour y rendre au corps les derniers devoirs, qui consistent à le brûler avec diver-

ses cérémonies. Ce lieu est ordinairement près de quelque temple que le mort ou quelqu'un de ses ancêtres ont fait bâtir. On forme une enceinte de bambou, avec quelques ornemens d'architecture à peu près du même ouvrage que les berceaux et les cabinets de nos jardins, ornée de papiers peints ou dorés, qu'on découpe pour représenter des maisons, des meubles et des animaux domestiques et sauvages. Le centre de cet enclos est occupé par le bûcher, que les familles composent de bois odoriférans, tels que le sandal blanc ou jaune, et le bois d'aigle. On fait consister le plus grand honneur à donner beaucoup d'élévation au bûcher, non à force d'y mettre du bois, mais par de grands échafaudages sur lesquels on met de la terre, et le bûcher par-dessus. Laloubère raconte qu'aux funérailles de la dernière reine, l'échafaud fut élevé si glorieusement, qu'on fut obligé d'employer une machine européenne pour lever la bière à cette hauteur.

Le corps est porté au son d'un grand nombre d'instrumens. Il marche à la tête du convoi, qui est composé de toute la famille et des amis du mort, hommes et femmes vêtus de blanc, la tête voilée d'une toile blanche. Le chemin se fait par eau, lorsqu'on peut éviter les voyages de terre. Dans les plus magnifiques funérailles, on porte de grandes machines de bambou couvertes de papier peint et doré, qui représentent non-seulement des pa-

lais, des meubles, des éléphans, et d'autres animaux ordinaires, mais des monstres bizarres, dont quelques-uns approchent de la forme humaine. On ne brûle pas la bière. Le corps est placé nu sur le bûcher, et les talapoins du couvent le plus proche chantent pendant un quart d'heure, après lequel ils se retirent sans paraître davantage. Ce n'est pas par des vues de religion qu'on les appelle à cette scène, mais seulement pour la rendre plus magnifique. On donne à la cérémonie un air de fête; et quoique les parens y fassent quelques lamentations, Laboulère assure qu'on n'y loue pas de *pleureuses*. Après le départ des talapoins, on voit commencer les spectacles, qui durent tout le jour sur différens théâtres. Vers midi, un valet des talapoins met le feu au bûcher, qu'on ne laisse brûler ordinairement que l'espace de deux heures. Si c'est le corps d'un prince du sang ou de quelque seigneur que le roi a nommé, c'est le monarque lui-même qui met le feu au bûcher, sans sortir de son palais, en lâchant un flambeau allumé le long d'une corde que l'on tend depuis ses fenêtres jusqu'au lieu de l'exécution. Jamais le feu ne consume entièrement le corps : il ne fait que le rôtir, et souvent fort mal. Les restes sont renfermés dans la bière, et déposés sous une des pyramides qu'on voit autour des temples. Quelquefois on y enterre avec le mort des pierreries et d'autres richesses, dans la confiance qu'on a pour des lieux que la religion rend

inviolables. Ceux qui n'ont ni temple ni pyramide gardent quelquefois chez eux les restes mal brûlés de leurs parens; mais on voit peu de Siamois assez riches pour bâtir un temple qui n'emploient quelque partie de leur bien à cet établissement, et qui n'y enfouissent les richesses qui leur restent. Les plus pauvres font faire au moins quelque idole qu'ils donnent aux temples déjà bâtis. Si leur pauvreté va jusqu'à ne pouvoir brûler leurs parens, ils les enterrent avec le secours des talapoins; mais, comme ces religieux ne marchent jamais sans salaire, ceux qui n'ont pas même de quoi les payer exposent le corps de leurs proches dans quelque lieu éminent pour servir de pâture aux oiseaux de proie.

Il arrive quelquefois qu'un Siamois élevé en dignité fait déterrer le corps de son père, quoique mort depuis long-temps, pour lui faire de magnifiques funérailles, si celles qu'on lui a faites au temps de sa mort n'étaient pas dignes de l'élévation présente de sa famille. On a déjà remarqué que, dans les maladies épidémiques, l'usage est d'enterrer les corps sans les brûler, mais qu'on les déterre quelques années après pour leur rendre cet honneur. La loi défend de brûler ceux que la justice condamne à mourir, les enfans morts-nés, les femmes qui meurent en couche, ceux qui périssent par l'eau ou par quelque désastre extraordinaire, tel que la foudre. Les Siamois mettent ces malheureux au rang des coupables,

parce que, dans leurs principes, il ne peut arriver de malheur à l'innocence.

Le deuil n'est pas forcé à Siam. Chacun a la liberté d'en régler les marques sur le sentiment de sa douleur. Aussi voit-on plus souvent les pères et les mères en deuil pour la mort de leurs enfans que les enfans pour celle de leurs pères. Quelquefois un père et une mère embrassent la vie religieuse après avoir perdu ce qui les attachait au monde ou se rasent du moins la tête l'un à l'autre; car il n'y a que les véritables talapoins qui puissent se raser aussi les sourcils. On ne lit dans aucun voyageur, et toutes les recherches de Laloubère n'ont pu lui faire découvrir que les Siamois invoquent leurs parens morts; mais ils se croient souvent tourmentés par leurs apparitions. La crainte plutôt que la piété les engage alors à porter près de leurs tombeaux des viandes que les animaux mangent, ou à faire pour eux des libéralités aux talapoins, qui leur prêchent que l'aumône rachète les péchés des morts et des vivans.

Toutes les relations s'accordent à représenter le royaume de Siam comme un pays presque inculte. Dans les parties qui sont éloignées des rivières, il est couvert de bois. Celles qui sont mieux arrosées, et que l'inondation régulière sert encore plus à rendre fertiles, produisent assez abondamment tout ce que le travail des habitans leur confie. Laloubère attribue principalement leur fécondité au li-

mon que les pluies entraînent des montagnes.

Les Siamois ne connaissent que trois saisons: l'hiver, le petit été, et le grand été. La première, qui ne dure que deux mois, répond à nos mois de décembre et de janvier. La seconde est composée des trois suivans, et les sept autres forment le grand été. Ainsi l'hiver des Siamois arrive à peu près au même temps que le nôtre, parce qu'ils sont comme nous au nord de la ligne; mais il est aussi chaud que notre plus grand été. Aussi, dans tout autre temps que celui de l'inondation, couvrent-ils toujours les plantes de leurs jardins contre l'ardeur du soleil, comme nous couvrons les nôtres contre le froid de la nuit ou de l'hiver. Cependant, pour les besoins du corps, la diminution du chaud leur paraît un froid assez incommode. Le petit été est leur printemps. Ils n'ont pas d'automne; au lieu d'un seul grand été, ils en pourraient compter deux, à l'imitation des anciens qui ont parlé des Indes, puisque deux fois l'année ils ont le soleil perpendiculairement sur leur tête.

L'hiver est sec à Siam, et l'été pluvieux. Combien de fois a-t-on remarqué que la zone torride serait sans doute inhabitable, si le soleil n'y entraînait toujours après lui des nuages et des pluies, et si le vent n'y soufflait sans cesse de l'un des pôles, quand le soleil est vers l'autre! Ainsi, dans le royaume de Siam, le soleil étant pendant l'hiver au midi

de la ligne ou vers le pôle antarctique, les vents du nord règnent toujours, et tempèrent l'air jusqu'à le rafraîchir sensiblement. Au contraire, pendant l'été, lorsque le soleil est au nord de la ligne et directement sur la tête des Siamois, les vents du midi, dont le souffle ne cesse point, y causent des pluies continuelles, ou du moins disposent toujours le temps à la pluie. C'est cette règle constante des vents que les Portugais ont nommée *monçaos*, et que nos gens de mer appellent *moussons* après eux. Les vents du nord empêchent les vaisseaux, pendant six mois, d'arriver à la barre de Siam; et ceux du midi les empêchent pendant six mois d'en sortir.

Les Siamois n'ont pas de mot dans leur langue pour exprimer ce que nous appelons une semaine; mais ils nomment comme nous les sept jours par les planètes, et leurs jours répondent aux nôtres. Cependant le jour y commence plus tôt qu'ici d'environ six heures. Ils fixent le commencement de l'année au premier jour de la lune de novembre ou de décembre, suivant certaines règles; mais ils marquent moins leurs années par le nombre que par des noms qu'ils leur donnent, tels que l'année du cochon, du serpent, etc. Leurs mois sont estimés vulgairement de trente jours. Ils ne leur donnent pas d'autre nom que celui de leur rang numérique, c'est-à-dire premier, second, etc.

Le riz est leur principale récolte et le plus

sain de leurs alimens. Cependant le froment croît dans celles de leurs terres qui sont assez élevées pour éviter l'inondation. On les arrose, ou, comme nos jardins, avec des arrosoirs, ou par le moyen de quelques réservoirs encore plus hauts, dans lesquels on retient l'eau de pluie. Mais, soit que le peuple soit effrayé du travail ou de la dépense, Laloubère raconte que le roi seul recueille du froment, et peut-être moins pour son usage que par curiosité. Les Français habitués dans le royaume faisaient venir de la farine de Surate.

Les Siamois emploient au labourage les buffles et les bœufs; ils les conduisent avec une corde passée par un trou qu'ils leur font au cartilage qui sépare les naseaux, et qu'ils passent aussi dans un anneau qui est au bout du timon de leur charrue. Au reste, rien n'est plus simple que cet instrument de leur agriculture. Il est sans roue, et composé de trois pièces de bois : l'une, qui est un bâton assez long pour servir de timon; un autre recourbé qui en est le manche; et un troisième plus court et plus attaché au bas du manche, à angles presque droits. C'est celui-ci qui porte le soc, et ces quatre pièces ne sont liées qu'avec des courroies.

On voit à Siam du blé de Turquie, mais seulement dans les jardins. Les Siamois en font bouillir ou griller l'épi entier, sans en détacher les grains, et le mangent dans cet état. Ils ont des pois et d'autres légumes, dont

nos voyageurs se contentent de dire qu'ils ne ressemblent point aux nôtres. Cependant Laloubère vit dans leurs mains d'excellentes patates et des ciboules ; mais il n'y vit point d'ognons. Il vit de grosses raves, de petits concombres, de petites citrouilles dont le dedans était rouge, des melons d'eau, du persil, du baume et de l'oseille. Nos racines, et la plupart des herbes dont nous composons nos salades leur sont inconnues, quoiqu'il y ait apparence que toutes ces plantes qui croissent à Batavia ne réussiraient pas moins dans le royaume de Siam.

Les tubéreuses y sont fort communes. On y voit assez d'œillets, mais peu de roses ; et ces fleurs y ont beaucoup moins d'odeur qu'en Europe. Le jasmin y est si rare, qu'il ne s'en trouve, dit-on, que dans les jardins du roi. Les amarantes et les tricolors le sont moins; mais à la place de nos autres fleurs que le pays ne produit point, ou qu'on n'y a jamais portées, on y en trouve un grand nombre qui lui sont particulières, et qui ne sont pas moins agréables par leur couleur et leur forme que par leur odeur. Quelques-unes ne font sentir leur parfum que la nuit, parce qu'il se dissipe dans la chaleur du jour.

Les vastes forêts dont le royaume de Siam est couvert fournissent aux habitans une grande variété d'excellens arbres. On ne parle pas du bambou, ni de quantité d'autres qui leur sont communs avec tous les autres pays des

Indes; mais, entre les cotonniers qu'ils ont en abondance, on vante beaucoup celui qui se nomme *capoc.* Il produit une espèce d'ouate si fine, qu'on ne peut la filer, et qui leur tient lieu de duvet. Ils tirent de certains arbres diverses huiles qu'ils mêlent dans leur ciment, pour le rendre plus onctueux et plus durable. Un mur qui en est revêtu a plus de blancheur et n'a guère moins d'éclat que le marbre. Un vase de cette matière conserve mieux l'eau que la terre glaise; leur mortier est meilleur aussi que le nôtre, parce que dans l'eau qu'ils y emploient ils font bouillir l'écorce de certains arbres avec des peaux de bœuf ou de buffle, et qu'ils y mêlent même du sucre. Une espèce d'arbres fort communs dans leurs forêts jette cette gomme qui fait le corps des plus beaux vernis de la Chine et du Japon; mais les Siamois ignorent l'art de la mettre en œuvre.

Ils font du papier, non-seulement de vieux linges de coton, mais aussi de l'écorce d'un arbre qu'ils nomment *ton-coë*, et qu'ils pilent comme le linge. Quoiqu'il n'ait pas la blancheur du nôtre, ils écrivent dessus avec de l'encre de la Chine. Souvent ils le noircissent, pour écrire avec une espèce de craie, qui n'est que de la terre glaise séchée au soleil. Ils écrivent aussi avec un stylet ou un poinçon sur les feuilles d'une sorte d'arbre qui a beaucoup de ressemblance avec le palmier, et qui se nomme *tan*.

Les bois de construction pour les maisons et les vaisseaux, et d'ornement pour la sculpture et la menuiserie, sont d'une excellence et d'une variété singulières. Il s'en trouve de léger et de fort pesant, d'aisé à fendre, et d'autre qui ne se fend point, quelques clous et quelques chevilles qu'il reçoive. Le dernier, que les Européens ont nommé *bois-marie*, est meilleur qu'aucun autre pour les courbes de navire. L'arbre que les Portugais appellent *arvore de raiz*, et les Siamois *copaï*, a cette propriété commune avec le palétuvier d'Afrique, que de ses branches on voit pendre jusqu'à terre plusieurs filets, qui, prenant racine, deviennent autant de nouveaux troncs. Il se forme ainsi une espèce de labyrinthe de ces tiges, qui se multiplient toujours, et qui tiennent les unes aux autres par les branches d'où elles sont tombées.

Il se trouve à Siam des arbres si hauts et si droits, qu'un seul suffit pour faire un ballon de seize à vingt toises de longueur. On creuse le tronc, on l'élargit à l'aide du feu, ensuite on relève ses côtés par un bordage, c'est-à-dire par une planche de même longueur. On attache aux deux bouts une proue et une poupe fort hautes, un peu recourbées en dehors, et souvent ornées de sculpture et de dorure, et de quelques nacres de perles en pièces de rapport.

Laloubère admire que, parmi tant d'especes de bois, les Siamois n'en aient pas une seule

que nous connaissions en Europe. Ils n'ont pu élever de mûriers : le pays est par conséquent sans vers à soie. Ils n'ont pas de lin, et les Indiens en font peu de cas. Le coton, qu'ils ont en abondance, leur paraît plus agréable et plus sain, parce que la toile de coton ne se refroidit pas comme celle du lin lorsqu'elle est mouillée de sueur.

Le bois d'aigle n'est pas rare à Siam, et passe pour meilleur qu'en tout autre pays, quoique inférieur au calambac de la Cochinchine. Laloubère nous apprend qu'il ne se trouve que par morceaux, qui sont des parties corrompues dans les arbres d'une certaine espèce. Tout arbre n'est pas attaqué de cette précieuse corruption ; et comme elle n'arrive pas non plus aux mêmes parties, c'est une recherche assez difficile dans les forêts de Siam.

Le thé, dont les Siamois font beaucoup d'usage, leur vient de la Chine; le café, de l'Arabie, et le chocolat, de Manille, capitale des Philippines, où les Espagnols le portent des Indes occidentales; mais l'arec et le bétel, qu'ils cultivent soigneusement, sont si communs dans le pays, que jamais on n'est exposé à manquer d'un secours dont l'habitude a fait une nécessité à tous les Indiens.

Tous les arbres fruitiers des Indes croissent heureusement à Siam, et ne laissent manquer les habitans d'aucune de ces espèces de fruits. On remarque en général que la plupart ont tant d'odeur et de goût, qu'on ne les trouve

délicieux qu'après s'y être accoutumé. Au contraire, les fruits d'Europe paraissent sans goût et sans odeur lorsqu'on est accoutumé aux fruits des Indes. Laloubère, parlant des fruits de Siam, assure qu'à l'exception des oranges, des citrons et des grenades, les Siamois n'ont aucun des fruits que nous connaissons. Il n'a pas même reconnu nos figues dans celles qu'ils estiment le plus. Les melons de Siam ne sont pas non plus de vrais melons; mais le même auteur ne trouve au sucre siamois, qui croît en abondance dans les plus belles cannes du monde, que le défaut d'être mal préparé. Les Orientaux n'ont pas d'autre sucre purifié que le candi. On a planté quelques vignes dans les jardins du roi de Siam, qui n'ont donné qu'un petit nombre de mauvaises grappes, dont le grain croît petit, et d'un goût que les Français trouvaient amer.

Les Indes orientales n'ont pas de pays qui ait la réputation d'être plus riche en mines que le royaume de Siam. La multitude d'idoles et d'autres ouvrages de fonte qu'on y voit de toutes parts persuade en effet qu'elles étaient anciennement mieux exploitées qu'aujourd'hui. On croit même que les Siamois en tiraient cette grande quantité d'or dont la superstition leur a fait orner jusqu'aux lambris et aux combles de leurs temples. Ils découvrent souvent des puits autrefois creusés, et les restes de quantité de fourneaux, qui peuvent avoir été abandonnés pendant les anciennes guerres du

Pegou. Cependant les derniers rois n'ont pu rencontrer aucune veine d'or ou d'argent qui valût le travail qu'ils y ont employé. Celui qui régnait à l'arrivée des envoyés de France s'était servi de quelques Européens pour cette recherche, surtout d'un Espagnol venu du Mexique, qui avait trouvé pendant vingt ans de grands avantages à flatter l'avarice de ce prince par des promesses imaginaires. Elles n'ont abouti qu'à découvrir quelques mines de cuivre assez pauvres, quoique mêlées d'un peu d'or et d'argent. A peine cinq cents livres de mine rendaient-elles une once de métal; et le chef de l'entreprise, non plus que les Siamois, n'étaient pas capables d'en faire la séparation. Le roi de Siam, pour rendre ce mélange plus précieux, y fait ajouter de l'or : c'est ce que toutes nos relations appellent du *tombac*. On prétend que les mines de Bornéo en produisent naturellement d'assez riche; mais ce qui en fait la valeur, c'est la quantité d'or dont il est mêlé.

Laloubère ramena de Siam un médecin provençal nommé Vincent, qui, étant sorti de France pour aller en Perse, s'était laissé conduire à Siam par le bruit du premier voyage des Français. Comme il entendait les mathématiques et la chimie, il y fut retenu pour travailler aux mines. Son exemple servit à rectifier un peu les opérations des Siamois. Il leur fit apercevoir au sommet d'une montagne une mine de fort bon acier, qui avait été découverte an-

ciennement. Il leur en découvrit une de cristal, une d'antimoine, une d'émeril, et quelques autres, avec une carrière de marbre blanc; mais il ne leur indiqua point une mine d'or qu'il trouva seul, et qu'il jugea fort riche, sans avoir eu le temps d'en faire l'essai. Plusieurs Siamois, la plupart talapoins, venaient le consulter secrètement sur l'art de purifier et de séparer les métaux. Ils lui apportaient des montres de mines dont il tirait une assez grande quantité d'argent pur, et de quelques autres un mélange de divers métaux.

A l'égard de l'étain et du plomb, les Siamois en exploitent depuis long-temps des mines très-abondantes, dont ils tirent un assez grand revenu. Leur étain, que les Portugais ont nommé *calin*, se débite dans toutes les Indes: il est mou, mal purifie, et tel qu'on le voit dans les boîtes à thé communes qui nous viennent des régions orientales. Pour le rendre plus dur et plus blanc, comme on le voit aussi dans les plus belles boîtes à thé, ils y mêlent de la cadmie, espèce de pierre minérale qui se réduit facilement en poudre, et qui, étant fondue avec le cuivre, sert à le rendre jaune; mais elle rend l'un et l'autre de ces deux métaux plus cassans et plus aigres. L'étain blanchi avec de la cadmie se nomme *toutenague*.

Ils ont dans leurs montagnes de l'agate très-fine. Quelques talapoins qui font leur étude de ces recherches montrèrent à Vincent des saphirs et des diamans sortis de leurs mines. On

assura Laloubère que divers particuliers, ayant présenté aux officiers du roi quelques diamans qu'ils avaient trouvés, s'étaient retirés au Pégou, dans le chagrin de n'avoir reçu aucune récompense.

La ville de Campeng-pet, célèbre par ses excellentes mines d'acier, en fournit assez pour faire des couteaux, des armes et d'autres instrumens à l'usage du pays. Les couteaux siamois, qui ne sont pas regardés comme une arme, quoiqu'ils puissent en servir au besoin, ont une lame d'un pied de long et large de trois ou quatre doigts. On connaît peu de mines de fer à Siam, et les habitans entendent mal l'art de le forger; aussi n'ont-ils pour leurs galères que des ancres de bois, auxquelles ils attachent de grosses pierres. Ils n'ont pas d'épingles, d'aiguilles, de clous, de ciseaux ni de serrures. Quoique leurs maisons soient de bois, ils n'emploient pas un clou à les bâtir. Chacun se fait des épingles de bambou, comme nos ancêtres en faisaient d'épines. Leurs cadenas viennent du Japon, les uns de fer, qui sont excellens, d'autres de cuivre, la plupart fort mauvais.

Ils font de la poudre à canon, mais très-mauvaise aussi; ce qui n'empêche pas que le roi n'en vende beaucoup aux étrangers. On en rejette le défaut sur la qualité du salpêtre qu'ils tirent de leurs rochers, où il se forme de la fiente des chauves-souris, animaux qui sont en fort grand nombre et très-gros dans toutes les Indes.

L'inondation annuelle, qui fait périr la plupart des insectes, sert aussi à les faire renaître en plus grand nombre aussitôt que les eaux commencent à se retirer. Les maringouins, ou les mousquites, ont tant de force à Siam, que les bas de peau les plus épais ne garantissent pas les jambes de leurs piqûres. Cependant les naturels du pays n'y sont pas si maltraités que les Européens. Un voyageur observe que la nature apprend aux animaux siamois les moyens d'éviter l'inondation. Les oiseaux qui ne perchent pas en Europe, tels que les perdrix et les pigeons, n'ont pas à Siam de retraite plus familière que les arbres. Les fourmis, doublement prudentes, y font leurs nids et leurs magasins sur les arbres.

En parlant des animaux, le premier rang est dû sans doute à l'éléphant, qui paraît l'avoir reçu de la nature par ses merveilleuses qualités autant que par la supériorité de sa taille; mais c'est un article épuisé dans les relations d'Afrique, et qui ne demande à être rappelé que pour faire observer, avec tous les voyageurs, que, de tous les pays connus, Siam est tout à la fois celui qui contient le plus d'éléphans, qui en tire le plus d'utilité, et qui leur rend le plus d'honneur. Les Siamois parlent d'un éléphant comme d'un homme: ils le croient parfaitement raisonnable, et l'unique avantage qu'ils donnent sur ces animaux à l'espèce humaine, est celui de la parole. Il suffira de rapporter ici la manière dont ils les prennent,

sur le témoignage de Laloubère, qui eut la curiosité d'assister à ce spectacle. Comme les forêts de Siam sont remplies d'éléphans sauvages, la difficulté ne consiste que dans le choix d'un lieu convenable aux piéges qu'on leur dresse.

On fait une espèce de tranchée composée de deux terrasses, qu'on élève presqu'à plomb de chaque côté, et sur lesquelles un simple spectateur peut se tenir sans danger. Dans le fond qui est entre ces terrasses on plante un double rang de troncs d'arbres, hauts d'environ dix pieds, assez gros pour résister aux efforts de l'éléphant, et si serrés, qu'il ne reste de place entre deux que pour le passage d'un homme. On a des éléphans femelles exercés à cette espèce de chasse, qu'on laisse paître librement aux environs. Ceux qui les mènent se couvrent de feuilles, pour ne pas effaroucher les éléphans sauvages, et ces femelles ont assez d'intelligence pour appeler les mâles par leurs cris. Lorsqu'il en paraît un, elles s'engagent aussitôt dans la tranchée, où le mâle ne manque pas de les suivre. L'issue de l'espace est un corridor étroit, et composé aussi de gros troncs d'arbres. Dès que l'éléphant sauvage est entré dans ce corridor, il est pris, parce que la porte qui lui sert d'entrée, et qu'il ouvre en la poussant devant lui avec sa trompe, se referme de son propre poids, et qu'une autre porte par laquelle il doit sortir se trouve fermée. D'ailleurs ce lieu est si étroit, qu'il ne peut entièrement s'y tourner; ainsi la difficulté se

réduit à l'engager seul dans le corridor. Plusieurs hommes qui se tiennent derrière les troncs entrent dans la tranchée, et le harcèlent avec beaucoup d'ardeur. Ceux qu'il poursuit dans sa colère se réfugient derrière les troncs, entre lesquels il pousse inutilement sa trompe, et contre lesquels il casse quelquefois le bout de ses dents; mais pendant qu'il s'attache à ceux qui l'ont irrité, d'autres lui jettent de longs lacets dont ils retiennent l'un des bouts, et les lui jettent avec tant d'adresse, qu'il ne manque presque jamais d'y engager un de ses pieds de derrière. Ces lacets sont de grosses cordes, dont l'un des bouts est passé dans l'autre en nœud coulant. L'éléphant en traine quelquefois un grand nombre à chaque pied de derrière; car, lorsqu'une fois le lacet est serré au-dessus du pied, on en lâche le bout pour n'être pas entraîné par les efforts d'un animal si robuste. Plus il s'irrite, moins il marque d'attention pour les femelles. Cependant, pour le faire sortir de l'espace, un homme monté sur une autre femelle y entre, en sort, et rentre plusieurs fois par le corridor. Cette femelle appelle chaque fois les autres par un coup sec de sa trompe qu'elle donne contre terre; enfin les autres femelles la suivent, et l'on cesse alors d'irriter l'éléphant sauvage, qui, revenant bientôt à lui-même, se détermine à les suivre aussi. Il pousse devant lui avec sa trompe la première porte du corridor par laquelle il les a vues passer: il y entre à son tour, mais il n'y trouve

pas les femelles, qu'on a déjà fait sortir successivement par l'autre porte. Aussitôt qu'il y est entré, on lui jette sur le dos plusieurs seaux d'eau pour le rafraîchir; et dans le même instant, avec une promptitude et une adresse incroyables, on le lie aux troncs du corridor avec les lacets qu'il traîne à ses pieds. Ensuite on fait entrer à reculons, par l'autre porte, un mâle apprivoisé, au cou duquel on le lie aussi par le cou; on le détache alors des troncs, pour lui laisser la liberté de suivre l'éléphant privé, qui le traîne presque autant qu'il le conduit. En sortant, il se trouve entre deux autres éléphans qu'on a placés des deux côtés de la porte, et qui aident, comme le premier, à le mener sous un hangar voisin, où il est attaché de fort près par le cou à un gros pivot. Il demeure vingt-quatre heures dans cet état. Pendant ce temps, on lui mène deux ou trois des éléphans privés pour lui tenir compagnie: de là il se laisse conduire assez facilement dans la loge qu'on lui a destinée. On assura Laloubère que les plus sauvages prennent leur parti en huit jours, et s'accoutument à l'esclavage.

Les Siamois prétendent que les éléphans sont sensibles à l'air de grandeur; qu'ils aiment à voir autour d'eux plusieurs valets pour les servir, et des femelles pour leurs maîtresses, quoiqu'ils ne désirent leur commerce que dans les forêts, lorsqu'ils sont en pleine liberté; que sans ce faste ils s'affligent de leur condition et que, s'ils font quelque faute considérable, le

plus rude châtiment qu'on puisse leur imposer est de retrancher leur maison, de leur ôter leurs femelles, et de rendre, en un mot, leur état moins fastueux qu'ils n'y étaient accoutumés. Laloubère rapporte qu'un éléphant qu'on avait puni par cette voie, ayant trouvé l'occasion de se mettre en liberté, retourna au palais d'où il avait été chassé, rentra dans son ancienne loge, et tua l'éléphant qu'on avait mis à sa place.

Les rhinocéros doivent être aussi en fort grand nombre dans les forêts de Siam, puisque Gervaise assure que les Siamois en font un fort grand trafic avec les nations voisines.

Voici la description qu'il en donne : « Cet animal farouche et cruel est, dit-il, de la hauteur d'un grand âne. Il aurait la tête à peu près de même, s'il n'avait pas au-dessus du nez une corne d'environ une palme de longueur ; chacun de ses pieds se divise comme en cinq doigts, qui ont chacun la forme et la grosseur du pied même de l'âne. Sa peau est brune, horrible à voir, et si dure, qu'elle est à l'épreuve du mousquet : elle lui pend des deux côtés presqu'à terre; mais elle s'enfle, et le rend gros comme un taureau lorsqu'il est en colère. On le tue difficilement; jamais on ne l'attaque sans péril. Comme il aime les lieux marécageux, les chasseurs observent quand il s'y retire; et, se cachant dans les buissons au-dessous du vent, ils attendent qu'il soit couché, soit pour s'endormir, soit pour se vautrer dans la fange, et

le tirent près des oreilles, seul endroit par lequel il puisse être blessé mortellement. Une de ses propriétés est de découvrir tout par l'odorat. Au reste, toutes les parties de son corps sont médicinales : sa corne est surtout un puissant antidote contre toutes sortes de poisons ; elle se vend quelquefois jusqu'à cent écus : on tire même quelque utilité de son sang, qu'on ramasse avec soin pour en faire un remède qui guérit les maux de poitrine et plusieurs autres. »

Entre quelques animaux qui paraissent propres au royaume de Siam, Gervaise admire certains oiseaux plus grands, dit-il, que les autruches, et dont le bec a deux pieds de long : c'est l'oiseau que les naturalistes appellent *grand-gosier* ou pélican, et les Siamois *nokṭho*.

Le mélange de la chaleur et de l'humidité produit à Siam des serpens d'une monstrueuse longueur : il n'est pas rare de leur voir plus de vingt pieds de long, et plus d'un pied et demi de diamètre ; mais les plus grands ne sont pas les plus venimeux. Gervaise parle avec horreur de celui qui n'a guère plus d'un demi-pied de long, et qui n'est pas si gros que le doigt, mais dont le venin est fort subtil, et que sa petitesse aide à s'insinuer partout. Le même écrivain a vu dans le royaume de Siam des serpens de toutes les couleurs, et plusieurs sortes de scorpions, dont l'un est de la grosseur d'une grosse écrevisse et d'un poil gris

noirâtre, qui se hérisse lorsqu'on en approche. Il parle de deux sortes d'insectes très-dangereux : l'un qu'on appelle *cent-pieds*, et dont le venin est au moins aussi puissant que celui du scorpion ; il est noir, et long d'un pied : l'autre, plus terrible encore, qui se nomme *tocquet*, parce qu'à certaines heures de la nuit il jette un cri qui exprime le son de ce mot ; il a la figure du lézard, la tête large et plate, la peau de diverses couleurs très-vives. On le voit nuit et jour sur le toit des maisons, où il fait la guerre aux rats : sa morsure est mortelle, si l'on ne coupe pas sur-le-champ la partie blessée ; mais heureusement il n'attaque jamais le premier.

Entre les poissons qui sont propres à la grande rivière de Siam, le plus commun est celui que les Européens ont nommé caboche, et dont les nations voisines font tant de cas, qu'il fait un objet considérable du commerce. Les Hollandais même en font de grandes provisions pour Batavia ; et, séché au soleil, il leur tient lieu, suivant Gervaise, de jambon de Mayence. Ce poisson est long d'un pied et demi, et gros de dix ou douze pouces ; il a la tête un peu plate et presque carrée. On en distingue deux sortes : l'un gris cendré, et l'autre noir, qui est le meilleur. En général, tous les poissons de cette rivière n'ont presque rien de semblable aux nôtres, et sont de bien meilleur goût. Elle en produit aussi de fort dangereux, sans y comprendre un grand nom-

bre de crocodiles, qui font également la guerre aux hommes et aux animaux. On a vu plusieurs personnes mourir subitement pour avoir été piquées par de petits insectes aquatiques.

CHAPITRE VII.

Histoire naturelle des Indes orientales.

L'on ne connaît dans les Indes, comme dans tous les pays situés sous la zone torride, que deux saisons, la sèche et la pluvieuse. Dans les Indes, cette alternative de saisons est produite par les moussons.

Le mot de *mousson* vient du mot malais *moussin*, qui signifie saison; il a été adopté par les Européens pour désigner les vents réglés et périodiques qui, dans la mer des Indes, règnent durant six mois à peu près dans la même direction, et pendant les six mois suivans dans la direction contraire.

Il est vraisemblable que si la mer des Indes était aussi ouverte dans sa partie septentrionale que dans sa partie méridionale, les vents alisés qui se font sentir entre les tropiques dans l'Océan atlantique et dans le grand Océan, y souffleraient également pendant toute l'année sans aucune variation, ou pour mieux dire, il n'y aurait pas de mousson.

Mais cette mer est fermée au nord, et c'est

ce qui cause dans une saison le retour des nuages, qui ont été poussés dans cette direction durant une autre saison. Dans tous les climats chauds on voit, vers midi, des nuages se former sur les montagnes, lorsque le soleil darde ses rayons avec force; et lorsqu'il est couché, ces nuages retombent, ou bien sont poussés vers la mer. C'est pourquoi au lever du soleil, lorsque les nuages n'ont pas eu le temps de s'élever, on aperçoit distinctement des montagnes qui ne sont pas visibles dans le courant du jour.

Examinons maintenant la marche des moussons.

Depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, les vents de sud-ouest règnent dans la mer des Indes; ensuite il leur succède des calmes pendant quelque temps, et, depuis octobre jusqu'en mars, les vents soufflent du nord-est. D'après ce que nous avons exposé plus haut, la raison de ces phénomènes est très-simple. Au mois de mars, le soleil, qui a passé l'équateur, s'avance vers le tropique du cancer; il échauffe les terres de l'Afrique orientale, de l'Arabie, de la Perse, de l'Indoustan, du Thibet, des presqu'îles de l'Inde, de la Chine et du Japon, beaucoup plus que les mers situées entre ces pays et la ligne. L'air qui se trouve au-dessus de ces mers est obligé, par la raréfaction produite sur les continens au nord, de se précipiter vers ce point de l'horizon; or, tout vent qui souffle de l'équateur vers le pôle arctique prend la direction du sud-ouest. Au contraire,

dans l'autre moitié de l'année, lorsque le soleil se porte vers le tropique du capricorne, et a raréfié l'air dans les parages situés au midi de la ligne, l'air, condensé le long des montagnes de la partie septentrionale de la zone torride, se presse du nord vers l'équateur. Alors le vent, qui des parages septentrionaux souffle vers la ligne, doit naturellement, quand nulle cause ne s'y oppose, suivre la direction du nord-est. On conçoit donc aisément pourquoi il succède au vent du sud-ouest.

On conçoit tout aussi aisément comment les mêmes causes s'accordent pour produire les vents périodiques. Il faut qu'une vaste étendue de terres situées près du tropique soit échauffée par le soleil, plus que les mers situées entre elle et l'équateur. Alors l'air de ces mers est forcé de se précipiter au-dessus de ces terres, et de donner naissance à un vent latéral, puis ensuite de s'éloigner de ces terres pour se porter au-dessus des mers.

C'est ainsi que, dans la partie de l'Océan comprise entre Madagascar et la Nouvelle-Hollande, le vent de sud-ouest, naturel aux mers situées près du tropique du capricorne, souffle constamment; mais dans le voisinage de la Nouvelle-Hollande, et dans une étendue de mer considérable près de ce continent, on rencontre les vents périodiques, qui depuis avril jusqu'en octobre soufflent du sud-est, et le reste de l'année du nord-ouest; car durant ces derniers mois, l'été règne dans le continent

austral. Le soleil y échauffe plus la terre que les mers voisines, et oblige l'air de se porter des parages de l'équateur vers le pôle antarctique, ce qui doit occasioner un vent de nord-ouest; mais, d'avril en octobre, le soleil s'élève au-dessus de l'hémisphère septentrional; alors l'air retourne du sud vers l'équateur pour se précipiter dans les espaces raréfiés, et produit les vents de sud-est.

L'intervalle qui sépare les deux époques pendant lesquelles les vents opposés soufflent périodiquement est marqué par des calmes, des vents variables, des pluies, des orages, et même des ouragans: en voici la cause. Le vent opposé à celui qui a soufflé jusqu'alors et qui souffle encore dans la partie inférieure de l'atmosphère, règne déjà dans la partie supérieure. Ces vents, qui agissent ainsi l'un contre l'autre, se maintiennent pendant un certain temps en équilibre, condensent les vapeurs qu'ils entraînent avec eux, et prennent toutes les directions possibles. Il est évident que de l'action de ces vents opposés doivent naître des tempêtes et des ouragans.

Le grand nombre d'îles qui sont situées à la partie orientale de la mer des Indes, cause de grandes variations dans les vents, dont la direction, ainsi qu'on l'a vu plus haut, est déterminée par le gisement des terres.

Au mois de mai le vent d'est commence à souffler fortement à Banda, et est accompagné

de pluies abondantes. Au mois de septembre, il se fait sentir à Malacca.

La connaissance de l'époque des changemens de vent règle nécessairement la navigation; car, si les marins laissent passer la saison favorable, ils sont obligés d'attendre le retour du vent, qui ne soufflera que six mois après.

L'action du vent détermine naturellement celle des courans, qui offrent quelques particularités remarquables. Dans la mousson du nord-est, la grande masse d'eau qui, dans les premiers momens, se meut dans différentes directions à l'ouest, au sud, au sud-sud-est, suivant le gisement des continens et des îles, arrive comme un torrent de la partie nord-ouest du grand Océan pour passer entre la Chine et les Philippines; car ce n'est que dans ces parages que la mer des Indes est ouverte vers le nord : ensuite ce courant se dirige à travers le détroit de Banca, vers les îles de la Sonde.

Le courant qui, au mois de novembre, porte autour de Ceylan, ne peut pas être occasioné par un grand amas d'eau qui se serait formé dans le golfe du Bengale, car ce golfe est fermé au nord; il vient du détroit de Malacca, et une partie entre dans le golfe du Bengale, dont il ne parcourt qu'une petite étendue.

A Cambaye, et le long de la côte de Malabar, la saison humide dure depuis le 10 juin jusqu'au 10 octobre, mais principalement depuis le milieu de juin jusqu'au milieu de sep-

tembre; les pluies y sont souvent accompagnées de tonnerre et de tempêtes. Le reste de l'année, surtout de décembre en mars, le temps est serein et sec.

On dit, dans la saison humide, que la mer est bouchée, parce que l'on ne peut naviguer. Les pluies abondantes font déborder les rivières. En septembre la mer commence à s'ouvrir, et les vaisseaux peuvent sortir.

La pluie n'est pas très-violente dans l'intérieur; car on a le temps de planter et de semer pendant plusieurs heures du jour, excepté lorsqu'il fait des orages. La chaleur est tempérée par les nuages qui couvrent le soleil. Les pluies abondantes répandent la fertilité, mais rendent l'air très-malsain. Quelquefois elles sont si abondantes, qu'elles renversent les maisons qui ne sont pas solidement bâties. On sème en mai et au commencement de juin, et la récolte a lieu en novembre et décembre.

Sur la côte de Coromandel, au contraire, les mois secs et chauds sont ceux de mars, avril, mai et juin. La chaleur est insupportable du 4 mai au 4 juin; l'air est brûlant depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi. Dans les autres temps, elle est plus modérée.

La saison humide y dure depuis le premier juillet jusqu'au premier novembre; le reste de l'année est assez agréable.

Cette différence de température dans des lieux situés sous les mêmes latitudes et peu

éloignés les uns des autres, vient de la position des montagnes, qui s'étendent du nord au sud dans la péninsule occidentale de l'Inde.

Dans les pays situés vers l'embouchure du Gange, ainsi qu'au Pégou, à Siam et à Malacca, les mois pluvieux sont septembre, octobre et novembre; cependant, à Malacca, il pleut toute l'année deux à trois fois par semaine, excepté en janvier, février et mars, que la sécheresse est continuelle.

Passons aux productions de la terre.

Le bois d'aigle, bois d'aloès, bois de calambac, de calambouc ou d'agalloche, est donné par un arbre que les Portugais nomment *aquila*, par corruption d'*agalloche*, et les Français *bois d'aigle*. Cet arbre est petit, tortu, noueux, tout rempli d'un suc âcre et caustique, fort dangereux, s'il en tombe dans les yeux. Son bois est compacte, dur, pesant de couleur grise, brune ou noirâtre, résineux, d'une saveur très-amère. Il rend, quand on l'approche du feu ou qu'on le brûle, une odeur fort agréable; il n'a qu'une légère âcreté, qui ne se fait même sentir qu'après l'avoir mâché long-temps. C'est dans la Cochinchine qu'il croît particulièrement; mais les habitans en font un commerce qui le rend assez commun dans toutes les parties des Indes. Les grands et les personnes riches en font brûler dans des lieux bien fermés, où ils en reçoivent précieusement les vapeurs, comme une fumigation salutaire pour tout le corps : il ranime les es-

prits. On en fait aussi des poignées de sabres et divers petits ouvrages. Il est si recherché à la Chine et au Japon, qu'on le vend au poids de l'or. Ce sont principalement les environs des nœuds, endroits où s'est accumulé le plus de résine, qui sont les plus estimés. Un autre arbre connu sous le nom de *garo* dans la presqu'île de Malacca, et de *sincko* au Japon, donne aussi du bois d'aigle. On fait avec un de ces arbres, et peut-être avec tous deux, des meubles recherchés pour leur bonne odeur. On apporte rarement de ce bois en Europe, où il est payé moins chèrement que dans l'Inde.

L'*alafreira* ou le safran des Indes, est le curcuma. C'est une grande plante herbacée. Ses feuilles, longues d'un pied, sont engaînées les unes dans les autres, et roulées en cornet dans leur jeunesse. Les fleurs forment entre les feuilles de gros épis d'un blanc jaunâtre enveloppés d'une longue membrane qui dépasse la corolle. Ses racines sont oblongues, noueuses, coudées, de la grosseur du doigt, pâles en dehors, d'un jaune un peu pourpré en dedans. Elles ont une odeur agréable de gingembre. L'usage qu'en font les Indiens a rendu générale la culture de cette plante. Ils font entrer cette racine dans tous leurs mets, comme un assaisonnement agréable : ils la mêlent avec des fleurs odorantes pour en faire des pommades dont ils se frottent tout le corps.

L'aloès des Indes passait autrefois pour le

meilleur dans les usages de la médecine; la plante dont on tire ce suc résineux est l'aloès perfolié. Comme tous les végétaux de ce genre, il a une tige ligneuse, couronnée de feuilles à son sommet, et marquée dans sa longueur de cicatrices transversales qui marquent la place occupée précédemment par des feuilles. Celles-ci sont épaisses, à bords épineux, et d'un vert un peu foncé. Le tronc s'élève quelquefois à dix ou douze pieds de haut. Du milieu des feuilles sort un épi de fleurs pendantes, rouges, cylindriques. La plante entière répand une odeur très-forte; elle est d'un goût très-amer. L'aloès croît en abondance dans toute l'Inde, et végète avec vigueur dans les lieux secs et sur les rochers.

L'*anananseira* est l'ananas des Indes orientales, et ne diffère pas de celui d'Amérique et d'Afrique.

L'*angolan* est un fort bel arbre qui croît sur les montagnes et parmi les sables et les rochers. Ses feuilles sont oblongues, entières, terminées en pointe. Ses fleurs sont de couleur blanchâtre et sortent des aisselles des feuilles; leurs pétales sont recourbés. Son fruit est une baie charnue, sphérique, recouverte d'une peau épaisse un peu coriace, et renfermant une pulpe succulente. Les habitans du Malabar et de plusieurs parties de l'Inde où on le trouve le regardent comme le symbole de la royauté, parce que ses fleurs ressemblent à des diadèmes; une cime élevée majestueusement jusqu'à

cent pieds de hauteur, des rameaux étalés avec élégance, un feuillage toujours vert et odorant, des fleurs suaves et des fruits exquis, sont des dons suffisans pour commander l'admiration aux peuplades nombreuses qui savourent avec délices le goût de ses fruits, et trouvent sous son feuillage un abri tutélaire contre les rayons brûlans du soleil de la zone torride. Son bois est blanc et fort dur. Le suc qu'on tire de sa racine par expression tue les vers, purge les humeurs flegmatiques et bilieuses, évacue l'eau des hydropiques; sa racine en poudre passe pour un spécifique contre la morsure des bêtes venimeuses.

L'*arec*, qu'on mêle avec le bétel, est un fruit produit par une espèce de palmier qui croît abondamment dans les îles Moluques, à Ceylan et dans plusieurs autres contrées de l'Asie méridionale. Son tronc est parfaitement droit, et haut de quarante pieds environ, tandis que son diamètre n'est que d'un pied. Les feuilles qui le couronnent sont d'un vert sombre, au nombre de dix ou douze, longues de quinze pieds et assez semblables à celles de dattier. La grappe qui porte les fruits sort de dessous le faisceau de feuilles. Le fruit est de la grosseur d'un œuf de poule; son écorce recouvre une chair succulente et fibreuse que les habitans des Indes nomment *pinang*, et qui renferme une amande semblable à une noix muscade, mais plus dure, blanchâtre, et veinée de pourpre. On mâche l'enveloppe du fruit lors-

qu'elle est encore molle; mais, quand elle est sèche, l'amande est seule employée. L'enveloppe charnue, lorsqu'elle est récente, contient une matière blanche et visqueuse, assez âpre au goût. Ceux qui, n'étant point accoutumés au bétel, mâchent de l'arec sans en avoir ôté cette matière visqueuse, s'enivrent aussi aisément que s'ils avaient pris du vin avec excès : mais cette ivresse dure peu. Si l'arec commence à vieillir, cette mucosité se dessèche; le fruit perd sa force et n'enivre plus. Quoique récent, il ne produit pas le même effet sur ceux qui en font un usage habituel.

L'amande a, comme toutes les parties de l'arbre, une saveur aussi âpre que celle du gland de chêne. Pour masquer cette saveur lorsqu'on mâche l'amande, on mêle celle-ci avec des substances âcres et aromatiques. Celles qui sont généralement adoptées sont la chaux et les feuilles de bétel. On coupe l'amande par tranches qu'on saupoudre de chaux, et qu'on enveloppe de feuilles de bétel. Le mélange porte le nom de cette dernière substance. On mâche ce mélange, et au bout de quelques instans la salive est d'une belle couleur purpurine, et la bouche paraît tout en sang. On crache cette première salive, qui contient une surabondance de chaux, puis on mâche et remâche le reste jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un marc insipide qu'on rejette.

Hommes, femmes, enfans, vieillards, tout

le monde dans l'Inde mâche continuellement du bétel. On n'oserait parler à une personne de qualité sans en avoir dans la bouche. Les femmes, les femmes galantes surtout, en mâchent sans cesse, dans l'intention d'augmenter leurs attraits. On mâche du bétel pendant les visites, on offre du bétel en se saluant, comme en Europe on offre du tabac; et lorsqu'on se quitte pour quelque temps, l'usage est de se faire présent mutuellement d'une boîte remplie de fruit d'arec, de feuilles de bétel, de chaux et de plusieurs aromates, afin que chacun prépare le mélange suivant son goût. Les uns y mettent un grain de cardamome, d'autres un clou de girofle, ou un peu d'ambre gris.

Outre le beau vermillon que ce mélange donne aux lèvres, et l'agréable odeur qu'il laisse à la bouche, il fortifie l'estomac, il aide à la digestion; et ceux qui en font habituellement usage peuvent se passer du secours du vin. On prétend aussi qu'il préserve de la gravelle et de la pierre, et qu'il apporte un merveilleux soulagement à ceux qui sont attaqués de ces cruelles maladies. Tous les voyageurs assurent qu'elles ne sont pas connues dans les pays où croît le bétel, et où l'usage en est commun; aussi les Européens qui font quelque séjour dans l'Orient s'y accoutument-ils d'abord, et ne manquent-ils pas d'en faire bientôt leurs délices. Le grand usage qu'en font les Indiens leur carie les dents de bonne heure; sou-

vent ils n'en ont plus à vingt ans. Le bétel est pernicieux à certaines personnes, surtout aux asthmatiques et aux phthisiques.

L'*ateira*, qui est de la grandeur du pommier, c'est-à-dire haut de vingt pieds, a les feuilles glabres, lancéolées, percées de points transparens; ses fleurs sont petites et verdâtres, d'un blanc jaunâtre en dedans, d'une odeur un peu désagréable. Son fruit, nommé pomme de cannelle, ou cœur de bœuf, est un peu conique, d'un vert noirâtre en dehors, et composé de mamelons écailleux disposés comme ceux de la pomme de pin. Sa chair est blanchâtre, d'une odeur suave, d'une saveur agréable, et si molle, qu'on la mange avec la cuillère comme de la bouillie. Il est dans sa maturité aux mois de novembre et de décembre; c'est une espèce de corossol (*anona squamosa*).

Le *bambou* ou *manebou*, si célèbre et tant de fois nommé dans toutes les relations des Indes orientales, ressemble à un très-grand roseau; il a les feuilles semblables à celles de ce végétal. On en distingue plusieurs espèces. Le plus grand des bambous est le sammat, qui s'élève jusqu'à quatre-vingts pieds de haut. Son diamètre est de douze à dix-huit pouces. Avec ses tiges on fait des coffres, des boîtes et des mesures pour le riz.

Le bambou illy, qui croît dans les sables du Malabar, atteint à une hauteur de soixante pieds; il ne fleurit qu'une fois en sa vie, à l'âge

de soixante ans; il se multiplie de drageons; l'espèce de chaux qui se forme dans ses vieilles tiges n'a aucune saveur sucrée, et n'est point, comme on l'a cru, le tabaxir des Arabes.

Le bambou telin, naturel à Java et à Amboine, parvient à cinquante pieds de hauteur. Ses jeunes pousses se mangent ainsi que celles de plusieurs autres bambous.

L'ampel est commun dans toute l'Inde. Sa jeune pousse se marine; les Chinois la font cuire jusqu'à consistance de bouillie, et en composent une espèce de papier fin en usage pour la peinture et pour les parasols.

Il existe encore d'autres espèces de bambous, toutes intéressantes par les ressources qu'elles offrent aux habitans des régions équatoriales pour différens meubles et ustensiles de ménage. C'est avec ses jeunes tiges que l'on fait les cannes connues sous le nom de *bambous;* enfin on sait qu'on l'emploie aussi pour la construction des canots.

L'arbre qui produit le benjoin est de moyenne grandeur; il a les feuilles oblongues, aiguës, velues en dessous, les grappes de fleurs plus longues que les feuilles. Quand cet arbre a acquis l'âge de cinq à six ans, et environ trois pouces de diamètre, on lui fait des incisions et des fentes pour en tirer le benjoin. La résine qui sort de ces incisions est d'abord transparente et blanche; en se figeant, elle devient d'un gris jaunâtre ou d'un

brun rougeâtre, avec des taches. La résine qui sort la première est appelée benjoin tête ; celle qui vient ensuite est moins estimée. A Malacca, à Sumatra, à Java, on ne conserve ces arbres que pendant six ans; la récolte, qui est à peu près de trois livres, diminuerait après cet âge. C'est une des plus précieuses marchandises de l'Orient par le cas qu'on fait de son odeur et ses usages en médecine. On l'emploie généralement dans l'Inde pour parfumer les maisons, chasser les insectes incommodes, et prévenir les effets du mauvais air. La première qualité est transportée en Europe; on s'en sert dans les églises au lieu d'encens. Il entre dans la composition du lait virginal. D'autres végétaux donnent des résines analogues au benjoin.

Le bétel, si souvent nommé dans ce recueil, avec les différences que l'usage de chaque pays y sait mettre, est la feuille d'une espèce de poivre que l'on cultive dans toutes les Indes orientales, surtout près des bords de la mer. Il grimpe à la manière de la vigne, sur les arbres et sur les supports qu'on lui donne; son goût est aromatique : il est naturellement d'un beau vert. Cependant on a trouvé le secret de faire blanchir les feuilles du bétel en les renfermant dans des enveloppes composées d'un tronc récent de bananier, et les arrosant au moins une fois par jour. La perte de leur couleur naturelle ne change rien à leur goût, qui en devient, au contraire, plus fin et plus délicat.

On ne présente jamais, chez des personnes de qualité, que celles qui sont parfaitement blanches.

Le *calambac* est, comme on l'a vu plus haut, la même chose que le bois d'aigle.

Le *calame aromatique* est la racine d'un roseau. Elle est noueuse, grosse comme le doigt, et d'une odeur agréable. Elle s'emploie en pharmacie et dans la parfumerie. Les femmes indiennes s'en servent particulièrement contre les vapeurs.

Le camphrier est un arbre dont nous avons déjà parlé.

Le *dutroa* est une espèce de stramoine, et croît aux Indes dans les lieux incultes. Cette plante est touffue ; ses feuilles sont pointues et découpées ; ses fleurs sont grandes et blanches; lorsqu'elles tombent, elles font place à une capsule ronde. Les graines, mêlées avec de l'eau et du vin, ou avec quelques autres mets, et prises dans une certaine quantité, causent des vertiges, un assoupissement léthargique, et même la mort. Il en est de même lorsqu'on brûle ces graines dans un endroit clos. Les femmes libertines font souvent prendre l'infusion de ces graines à leurs maris ou à leurs gardiens, lorsqu'elles veulent les endormir.

Le bananier des Indes ne diffère pas de celui des autres pays. On croit aux Indes, comme en Afrique, que ses feuilles furent celles dont les premiers pères du genre humain couvrirent leur nudité. Les Indiens s'en servent au lieu de

plats et d'assiettes, et s'épargnent la peine de les nettoyer, en les renouvelant à chaque repas. Ils les font servir aussi de papier, sur lequel ils écrivent. On distingue deux sortes de bananes indiennes : les unes de la longueur d'une palme, grosses et rondes comme un œuf, qui se nomment *bananes à rôtir*. Le goût en est très-agréable. Elles sont fort nourrissantes lorsqu'on les mange rôties avec un peu de cannelle et de sucre. Leur pulpe est d'un blanc roussâtre. On a soin de les cueillir vertes, pour les faire jaunir et mûrir dans les maisons, comme les melons d'hiver. Les bananes de la seconde espèce s'appellent *bananes de jardin*. Elles sont plus douces, de meilleur goût et plus chaudes que les autres, qui sont naturellement froides; mais elles sont moins grandes : on les mange crues; les unes et les autres mûrissent dans le même temps.

Pour manger ce fruit au lieu de pain, l'usage est de le rôtir ou de le cuire à l'eau, dans le temps qu'il a toute sa grandeur, mais avant qu'il ait pris sa couleur jaune, c'est-à-dire avant qu'il soit tout-à-fait mûr. Ceux qui n'y joignent ni viande ni poisson le mangent avec une sauce de jus de citron, de sel et de poivre en gousse, qui le rend d'un très-bon goût. Quelquefois, pour en varier l'apprêt, ils mangent un morceau de banane rôtie avec un autre morceau cru. Le premier sert de pain, et l'autre de beurre. Dampier raconte que les Anglais, aussi passionnés pour ce fruit que les

Indiens, prennent cinq ou six bananes mûres, les hachent, en font une masse, et la font bouillir en forme de pouddìng, qu'ils appellent cotte de mailles, parce que c'est une ressource ordinaire contre la faim. On fait aussi de très-bonnes tartes avec ces fruits. Verts, coupés par tranches et séchés au soleil, ils se gardent long-temps et se mangent comme des figues. Quelquefois on prend des bananes mûres, on les rôtit, on les coupe en morceaux, dont on exprime le jus dans une certaine quantité d'eau, et on s'en fait une liqueur agréable, douce et nourrissante, qui approche du *lambswool*, liqueur anglaise composée de pommes et de l'espèce de bière qu'on nomme *ale*. Le même voyageur ajoute que, dans plusieurs endroits des Indes occidentales qu'il avait parcourus, la liqueur de bananes se fait autrement. On prend dix ou douze bananes mûres, qu'on met dans une cuve, et sur lesquelles on jette huit pintes d'eau dans l'espace de dix heures. Les sucs du fruit faisant fermenter et écumer ce mélange, on peut le boire quatre heures après; mais il ne se garde pas plus de vingt-quatre heures. Ceux qui aiment cette liqueur, qui est agréable, rafraîchissante, et dont le seul défaut est d'être fort venteuse, ne manquent pas d'en faire tous les jours. Lorsqu'elle devient aigre, on en fait de très-bon vinaigre.

Dans l'île de Mindanao, les habitans ont trouvé le secret de faire usage, pour leur ha-

billement, du bananier, qui ne sert ailleurs qu'à la nourriture de l'homme. Dampier, qui nous cite le fait, ne nous apprend pas pourquoi cette invention ne s'est pas communiquée au reste des Indes. Le vulgaire de cette île n'est habillé, dit-il, que des draps qu'on fait du bananier. On sait qu'il ne produit qu'une fois à Mindanao. Lorsque le fruit est mûr, on coupe le bananier près de la terre, pour en faire du drap. Un long couteau suffit pour le partager en deux; ensuite on en coupe la tête, qui laisse un tronc de huit ou dix pieds de longueur. On lève les écorces extérieures, qui sont fort épaisses du côté des racines. Le tronc devient alors d'une égale grosseur et de couleur blanchâtre; on le fend par le milieu, après quoi l'on fend encore les deux moitiés le plus près du milieu qu'il est possible. On laisse tous ces morceaux au soleil l'espace de deux ou trois jours, pendant lesquels une partie de l'humidité de l'arbre se sèche, et les bouts paraissent alors pleins de petits filets. Les femmes, dont l'occupation est de faire les draps, prennent un à un ces filets, qui s'enlèvent aisément depuis un bout du tronc jusqu'à l'autre, de la grosseur à peu près d'un fil mal blanchi; car les filets sont naturellement d'une grosseur fixe. On en fait des pièces de vingt à vingt-cinq pieds de long, dont la chaîne et la trame sont de même matière et de même grosseur. Ce drap dure peu; mais la facilité de le faire supplée à sa bonté. Il est dur lorsqu'il

est neuf, et un peu gluant lorsqu'il est mouillé.

Le *gingembre* est la racine d'une espèce d'amomum qui croît naturellement à la Chine et aux Indes orientales. Ce sont ces racines que les Indiens mangent, ou vertes, en manière de salade; ou confites, au sel et au vinaigre. Il paraît que le nom de *gingembre* vient des Arabes, qui nomment la racine *gingibil*. Le gimgembre de la Chine passe pour le meilleur.

Il croît de l'indigo dans plusieurs endroits des Indes. Celui du territoire de Brana, d'Indoua et de Corsa, dans l'Indoustan, à une ou deux journées d'Agra, passe pour le meilleur. Il en vient beaucoup aussi dans le pays de Surate, surtout vers Sarquesse, à deux lieues d'Amandabad, et dans les terres de Golconde. On sème de l'indigo aux Indes orientales après la saison des pluies.

Cette plante, qui devient ligneuse avec le temps, a une racine pivotante; une tige cylindrique, qui se divise quelquefois, dès le pied, en plusieurs petites tiges, hautes de trois pieds, revêtues d'une écorce grise, verdâtre, et un peu velues vers leur partie supérieure. Les rameaux sont garnis de feuilles assez semblables à celles de la luzerne. Les fleurs sont petites et disposées en épi; il leur succède une gousse arrondie et droite.

L'usage général des Indiens est de le couper trois fois l'année : la première coupe se fait lorsqu'il a deux ou trois pieds de hauteur, et on le coupe alors à demi-pied de terre. Cette

première récolte est sans comparaison meilleure que les deux autres, et a une plus grande valeur. On en fait la distinction par la couleur, en rompant un morceau de pâte. La couleur de celle qui se fait de la première coupe est d'un violet bleuâtre, plus brillant et plus vif que les deux autres; et celle de la seconde est plus vive aussi que celle de la troisième. Mais, outre cette différence, qui en fait une considérable dans le prix, les Indiens en altèrent le poids et la qualité par des mélanges.

Après avoir coupé les plantes, ils séparent les feuilles de leurs pétioles et les font sécher au soleil : ils les jettent dans des bassins construits en pierre et enduits d'une sorte de chaux, qui s'endurcit jusqu'à paraître d'une seule pièce de marbre. Ces bassins ont ordinairement quatre-vingts à cent pas de tour. Après les avoir à moitié remplis d'eau saumache, on achève de les remplir de feuilles d'indigo sèches, qu'on remue souvent, jusqu'à ce qu'elles se réduisent en pâte ou fécule; ensuite on les laisse reposer pendant quelques jours; et lorsque la fécule est déposée au fond du bassin de manière à ce que l'eau soit claire par-dessus, on ouvre des trous qui sont pratiqués autour du bassin pour laisser écouler l'eau : on remplit alors des corbeilles de cette fécule, et on en prend avec les doigts une quantité suffisante pour en former des morceaux de la figure et de la grosseur d'un œuf de poule coupé en deux, c'est-à-dire plat en bas et pointu par le

haut. L'indigo d'Amandabad s'aplatit, et reçoit la forme d'un petit gâteau. Les marchands qui veulent éviter de payer les droits d'un poids inutile, avant de transporter l'indigo d'Asie en Europe, ont soin de le faire cribler, pour ôter la poussière qui s'y attache. C'est un autre profit pour eux, car ils la vendent aux habitans du pays, qui l'emploient dans leurs teintures. Ceux qui sont employés à cribler l'indigo y doivent apporter des précautions : pendant cet exercice, ils ont un linge devant le visage, avec le soin continuel de tenir les conduits de la respiration bien bouchés, et de ne laisser au linge que deux petits trous vis-à-vis des yeux. Ils doivent boire du lait à chaque demi-heure; et tous ces préservatifs n'empêchent point qu'après avoir travaillé pendant huit ou dix jours, leur salive ne soit quelque temps bleuâtre; on a même observé que, si l'on met un œuf le matin près des cribleurs, le dedans en est tout bleu le soir, lorsqu'on le casse.

A mesure qu'on tire la pâte des corbeilles avĕc les doigts trempés dans de l'huile, et qu'on fait des morceaux, on les expose au soleil pour sécher. Les marchands qui achètent l'indigo en font toujours brûler quelques morceaux, pour s'assurer qu'on n'y a pas mêlé de sable; l'indigo se réduit en cendre, et le sable demeure entier. Ceux qui ont besoin de graine pour en semer laissent, la seconde année, quelques pieds sécher sur l'herbe, les coupent

et en recueillent la semence. Quand la terre a nourri l'indigo pendant trois ans, elle a besoin d'une année pour se reposer avant qu'on y en sème d'autre.

Le *markarekau*, bel arbre par sa hauteur et son étendue, n'est pas moins remarquable par son utilité; ses racines sont réellement hors de terre, où elles ne tiennent que par un petit bout, ce qui le fait paraître comme suspendu sur des pilotis et des arcades au travers desquelles on voit le jour; elles sont longues, grosses, belles et polies. Lorsque les Indiens, surtout aux Maldives, ont besoin de bois uni, ils coupent une partie de ces racines, et n'en laissent pas ordinairement plus de quatre pour soutenir l'arbre, qui, sans être endommagé, en pousse d'autres avec une nouvelle vigueur. Ses fleurs sont longues d'un pied, grosses, blanches, doubles, et jettent une odeur très-douce. Le fruit est de la grosseur d'une citrouille, rond, couvert d'une peau dure et divisée par carreaux qui pénètrent jusqu'au centre; sa couleur est incarnate. Le gros fruit ne se mange point, mais il est rempli de pignons d'un excellent goût; les feuilles ont une aune et demie de longueur et sont larges d'un empan : on les divise en deux peaux, sur lesquelles on peut écrire avec de l'encre comme sur du parchemin. Le bois est humide, poreux et rempli de filamens qui ne permettent pas d'en faire beaucoup d'usage.

Le *mangoustan* est un excellent fruit

d'un arbre du même nom; il l'est surtout dans l'île de Java, où le goût en est plus fin qu'en tout autre lieu. Dampier le regarde comme le plus délicat de tous les fruits. Il a déjà été décrit de même que le manguier et la grenade, mais il est beaucoup plus petit.

La *panoma* ou *panova* est le bois du croton cathartique ou ricin indien. C'est un arbrisseau d'une grandeur médiocre, que l'on cultive au Malabar, à Ceylan, aux Moluques, etc., à cause de ses propriétés médicales. Il s'élève peu; son tronc est grêle, ses rameaux lisses, ses feuilles ovales, aiguës, d'un vert luisant, dentelées; ses fleurs d'un blanc jaunâtre; ses fruits lisses et de la grosseur d'une noisette; ils sont à trois coques, dont chacune renferme une semence ovale, oblongue, luisante, dans laquelle, sous une écorce mince, est contenue une amande blanche, huileuse, purgative, et même vomitive. Ces graines sont vulgairement appelées *pignons d'Inde*, *grains de Tilly*, ou *des Moluques.* Le bois a des propriétés analogues à celles des semences. Il est spongieux, léger, pâle, couvert d'une écorce mince, cendrée, d'un goût âcre et caustique, d'une odeur nauséabonde. On en apporte en Europe; mais il y est rare et cher.

Le *Tsjeremaram* est un autre croton qui croît dans les Moluques, où l'on en trouve plusieurs variétés. Il est aussi cultivé dans plusieurs pays des Indes orientales à cause de la beauté de son feuillage panaché de vert et d'un

beau jaune d'or. C'est un arbrisseau de cinq à six pieds, du port du laurier-rose; ses feuilles sont oblongues, lancéolées, lisses sur leurs deux faces, obtuses; les fleurs disposées en grappes simples et lâches. On se sert dans les Indes de ses rameaux garnis de feuilles pour orner les arcs de triomphe, les lits et les portes, les salles de festin aux jours des mariages et des cérémonies. On en couvre aussi les cercueils des enfans et des célibataires dans les pompes funèbres. Enfin les prêtres, qui le regardent comme une sorte d'arbre sacré, en entourent les temples. Il est peu usité en médecine.

L'arbre qui produit la noix de bancoul est aussi un croton originaire des Moluques. Il est peu élevé, a ses branches disposées comme celles du noyer, l'écorce grisâtre, les rameaux pleins de moelle; ses feuilles ont à peu près la forme de celles du peuplier noir; le fruit est une noix ovale plus large que longue. On tire de son amande une huile abondante qu'on emploie dans le pays à la composition des chandelles et à divers usages économiques.

Le *gouyavier* est commun aux deux Indes. Les Portugais le nomment *pereyra* (Poirier). Ce n'est pas un arbre fort grand, mais il est fort touffu; ses feuilles sont assez petites, ovales, oblongues, pointues, d'un vert clair, et marquées en dessous de nervures saillantes; ses fleurs sont blanches, presque aussi grandes que celles du coignassier; son fruit ressemble

à une petite poire : il est d'abord verdâtre et acerbe ; mais en mûrissant il prend une couleur jaunâtre , et une saveur douce. La chair en est blanche ou couleur de chair, succulente, ayant quelquefois le parfum de la framboise ou de la fraise ; quoi qu'il soit un peu astringent, il est aussi agréable que sain. On en fait de très-bonnes confitures sèches et liquides. Les semences mêlées à la pulpe ne se digèrent pas ; les hommes et les animaux les rendent entières, et elles conservent toujours leur faculté végétative. Aussi le gouyavier se multiplie-t-il prodigieusement dans son pays natal, et l'on est souvent obligé de l'arracher. Cependant il ne réussit pas bien également partout. Sa présence indique en général un bon terrain. Son bois est bon à brûler; on en fait d'excellent charbon pour les forges.

Les Anglais nomment le bananier *platane-trée* ; ce que les traducteurs ignorans ou négligens rendent par *plantain*, ou plantain en arbre. En portugais on nomme cet utile végétal *pacoeiva* et *figueira* , d'où vient la dénomination de figuier par laquelle il est souvent désigné : l'ignorance des noms qu'on lui donne dans divers pays a souvent causé de la confusion dans les relations des voyageurs qui le voyaient pour la première fois : en Chine on le nomme *pacquo* ; au Japon, *bafo ;* à Java, *pisang ;* au Bengale, *quelli ;* au Malabar, *bala ;* à Ceylan, *kehelbaba*. Les livres des voyageurs sont remplis de détails intéressans sur le bana-

nier, qui est un des présens les plus utiles que la Providence ait faits au genre humain.

La plante qui porte le poivre est petite ; elle pousse beaucoup de tiges sarmenteuses, qui se couchent sur la terre comme celles du houblon, quand elles ne sont pas soutenues ; elles ont plusieurs nœuds de l'entre-deux desquels sortent des racines qui entrent dans la terre. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre. Elles ont une odeur forte et le goût piquant comme celui du fruit. Les fleurs viennent en grappes, à peu près comme les groseilles. Il leur succède des grains, qui sont d'abord verts, et deviennent insensiblement d'un rouge très-vif à mesure qu'ils mûrissent. Tantôt ces grappes naissent sur la partie moyenne des tiges, sur les nœuds opposés aux feuilles, tantôt elles viennent à l'extrémité des tiges. Aussitôt que le fruit est tout-à-fait mûr, on le cueille, on l'expose au soleil, où se desséchant, il se ride et devient tel que nous le voyons en Europe. Il n'est pas d'une égale qualité dans tous les pays qui en produisent. Celui du Malabar est le moins estimé. On n'en trouve point dont la couleur soit naturellement blanche, comme plusieurs écrivains se le sont imaginé ; toute sorte de poivre est noir lorsqu'il est sec, ou du moins fort brun. On en fait du poivre blanc en le battant, lorsqu'on le fait sécher, en le dépouillant de sa peau qui est noire et ridée.

Beaulieu, voyageur français du dix-septième siècle, pendant un long séjour qu'il fit à Su-

matra, s'attacha particulièrement à s'instruire de la culture du poivre : il croît, dit-il, en terre franche et grasse. On le plante au pied de toutes sortes d'arbres, autour desquels il rampe et s'entortille comme le houblon. Ceux qui veulent s'en faire un revenu choisissent de bons rejetons qu'ils plantent au pied d'autant d'arbrisseaux. Il faut apporter beaucoup de soin à nettoyer ou sarcler toutes les herbes qui croissent alentour. Le rejeton croît sans porter de fruit jusqu'à la troisième année qu'il commence; et la quatrième en rend une grande abondance. Il se trouve des plantes qui en donnent jusqu'à six et sept livres; mais il n'est jamais plus gros ni en plus grand nombre que dans les trois premières portées. Dans les trois suivantes, c'est-à-dire jusqu'à la sixième, qui est la neuvième année de son plant, le poivrier rapporte un tiers de moins, et la grosseur de son fruit diminue aussi d'un tiers. Enfin, pendant trois autres années, il ne porte presque plus, et le poivre est fort petit : les années d'après ne rendent plus rien. On est obligé de planter d'autres rejetons, par où l'on doit juger, observe Beaulieu, quelle est l'erreur de ceux qui ont écrit que le poivre se recueille sans travail. « Quelque jeune qu'il soit, ajoute-t-il, il porte peu, s'il n'est soigneusement cultivé et sarclé : j'en ai vu plusieurs plantes négligées dans les bois qui ne donnaient aucun fruit.

» Les trois premières années demandent des soins extrêmes pour arrêter la naissance des

herbes dans un climat fort humide, non-seulement par les pluies, mais encore par les abondantes rosées qui ne manquent jamais la nuit, et qui sont telles, que, si l'on va se promener avant le lever du soleil dans les champs où l'on néglige d'arracher les herbages, on en sort aussi mouillé que du fond de l'eau. Lorsque le poivrier est près de porter du fruit, il faut ébrancher les arbres qui lui servent d'appui, afin que les branches ne lui dérobent rien des rayons du soleil, qui lui sont plus nécessaires qu'à toute autre plante. Il faut aussi prendre soin, lorsque la grappe est formée, qu'elle soit suspendue sur quelque petit bout de branche ou estoc, dans la crainte que sa pesanteur ne fasse retomber la plante, qui est d'elle-même assez tendre, surtout dans le temps de sa plus grande fécondité. Une autre attention, qui n'est pas moins nécessaire, est d'écarter de la plantation toute sorte de bétail, surtout les buffles et les bœufs, et d'autres animaux qui, s'embarrassant parmi les plantes, ruinent les espérances des plus ardens ouvriers. Il faut que la distance entre les plantes soit telle, qu'on puisse tourner alentour, parce qu'aussitôt qu'elles ont été déchargées de leur fruit, on est obligé d'employer des échelles pour les émonder. Sans cette précaution, elles s'étendraient trop en hauteur, et l'année d'après elles porteraient moins de fruit. »

Le poivre sort d'abord en petites fleurs blanches, qui paraissent ordinairement au

mois d'avril : dans le cours de juin, il est noué ; gros et vert dans le mois d'août, et sa force est déjà fort vive. Cependant les Indiens le mangent en salade, ou le font confire en *achar* avec d'autres fruits, dans une sauce au vinaigre, qui le conserve une année entière. Il est rouge en octobre, et noircit en novembre. Enfin, dans le cours de décembre, il est tout-à-fait noir, et par conséquent bon à cueillir. Cependant cette règle n'est pas si générale, qu'en plusieurs endroits il ne soit plus avancé ou plus tardif.

On coupe les grappes, on les fait sécher au soleil, qui est alors très-ardent, jusqu'à ce que d'eux-mêmes les grains se séparent de leur queue. Il leur faut environ quinze jours pour sécher : dans cet espace, il est besoin de les tourner souvent, et de les mettre à couvert pendant la nuit; mais ensuite la séparation se fait en un jour ou deux. Il se rencontre sur la plante des grains qui ne rougissent et ne noircissent point, mais qui deviennent blancs. Les Indiens sont fort attentifs à les cueillir et à les amasser pour les usages de la médecine : dans la vente, ils s'en font payer un double prix, du moins entre eux ; car, pour les étrangers qui en demandent aussi, ils ont l'art de blanchir le poivre commun: ils le cueillent encore rouge, et le lavent à plusieurs eaux avec du sable, qui emporte la pellicule rouge qui noircirait; et le cœur, demeurant découvert après cette opération, conserve sa blancheur natu-

relle. Cette manipulation lui fait perdre beaucoup de sa force.

Le meilleur poivre est ordinairement celui qui se vend par mesure, et non au poids, parce qu'il n'est pas mouillé, et qu'on n'y peut mêler ni gravier ni sable sans s'exposer à faire voir la tromperie en le mesurant. La mesure des marchands est le *nali*, qui contient seize *gantes;* chaque gante contient quatre *chuppes;* et quinze nalis font le bahar, qui est de quatre cent cinquante livres, poids de marc. Cette mesure néanmoins diminue d'un quart dans les états du roi d'Achem. Le prix commun du bahar, jusqu'au temps de Beaulieu, avait été de seize piastres; et jamais, dit-il, il n'avait passé vingt.

On distingue deux sortes de poivre: le gros et le petit. La plus grande partie du gros vient de la côte du Malabar, et se vend dans les villes de Calicut et de Tutocorin. Il en vient aussi des terres de Visapour, et la vente s'en fait à Réjapour, petite ville du même pays. Quelques voyageurs nous apprennent que les Hollandais, qui le vont acheter des Malabares, n'emploient point d'argent à ce commerce; qu'ils donnent en échange diverses sortes de marchandises, telles que du coton, de l'opium, du vermillon et du vif-argent : c'est ce gros poivre qu'ils transportent en Europe. Pour le petit, qui vient de Bantam, d'Achem et de quelques autres lieux vers l'orient, il en sort fort peu de l'Asie, où il s'en consomme beaucoup, sur-

tout parmi les mahométans. Il a le double de grains de plus que le gros; et les Maures se font honneur de faire paraître beaucoup de grains dans leurs alimens. On prétend que tout le poivre que les Hollandais enlèvent sur la côte de Malabar ne leur revient, par leurs échanges, qu'à trente-huit piastres les cinq cents livres ; et que sur les marchandises qu'ils donnent dans ce commerce, ils gagnent encore cent pour cent. On ajoute qu'il serait facile de s'en procurer, argent comptant, pour vingt-huit ou trente piastres; mais, à ce prix même, ce serait l'acheter plus cher que les Hollandais. Le poivre long, qui est assez commun dans toutes les Indes, surtout dans les états du grand-mogol, y est ordinairement à fort bon compte, et se vend toujours deux tiers de moins.

La racine de *quil* ou *quirpèle*, que les Portugais ont nommée *pao de cobra*, et les Hollandais *bois de serpent*, est d'un blanc qui tire un peu sur le jaune, fort dure et fort amère : on la broie avec de l'eau et du vin de palmier, pour s'en servir contre les fièvres chaudes, contre les morsures de serpent, et contre la plupart des venins. Elle tire son nom indien d'un petit animal, la mangouste, qui est ennemi des serpens jusqu'à les attaquer lorsqu'il en voit. Les indigènes racontent qu'il court à cette racine pour en manger, aussitôt qu'il se sent blessé dans le combat. Cette racine est celle d'un arbrisseau dont les feuilles sont ovales, lancéolées, lisses ; ses fleurs qui pous-

sent à l'extrémité des branches sont petites et ont peu d'éclat. On donne aussi le nom de bois de serpent ou de couleuvre au vomiquier.

Le *rima* est l'arbre à pain. Ce nom est celui qu'il porte en malais.

Le riz est la principale nourriture des pays orientaux. On croit que c'est des Indes orientales que le riz a passé dans les autres parties du monde ; il est très-fécond, et aime les terres humides. C'est même dans l'eau qu'il croît naturellement. C'est en l'inondant souvent qu'on le cultive ; il ne peut donner des récoltes abondantes qu'autant que la plante est en grande partie dans l'eau. Mais ce n'est pas dans des marais qu'on doit le placer. Il doit être semé sur le bord des rivières et des ruisseaux, où l'on puisse l'inonder ou le mettre à sec à sa volonté. Plus l'eau dans laquelle il croît est pure, et plus le grain est bon. Il mûrit dans les chaleurs de l'été, et l'on en fait la dernière récolte vers l'équinoxe d'automne. On fait aux Indes plusieurs sortes de pains avec le riz. On en tire aussi par la distillation une espèce de liqueur qui se nomme *arac*, comme l'eau-de-vie de palmier : mais le mot *arac* est un nom générique que les Indiens donnent à toute liqueur forte.

Il n'existe point de plante qui nourrisse une plus grande quantité d'hommes que le riz, et qui, en conséquence, soit plus cultivée. Il fait la base de la nourriture de tous les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique qui habi-

tent entre les tropiques ; mais il s'en consomme, comme on le sait, une grande quantité en Europe, et dans les pays tempérés des autres parties du monde.

Les variétés du riz sont innombrables en Asie et dans les îles voisines de ce continent, parce qu'il y est cultivé de temps immémorial. Il y en a dont les grains sont presque ronds, c'est le goudouli de l'Inde; d'autres qui ont six lignes de long sur une demi-ligne de diamètre, c'est le benafouli de l'Inde. Il y en a de rougeâtre, de jaunâtre, de noirâtre, de transparent, de hâtif, de tardif, de barbu et d'imberbe.

Il y a un riz sec à la Cochinchine ; mais c'est qu'on le sème sur des montagnes, où il pleut presque tous les jours pendant l'été.

La plante est une graminée qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Sa feuille est plus large que celle du froment; l'épi est plus lâche.

Le *soamouna* est un bel arbre, mais d'une figure extraordinaire. Le haut et le bas de son tronc sont de même grosseur; dans son milieu, il est relevé de plus du double et arqué. Le bois est épineux, gris en dehors, blanc en dedans, moelleux, poreux comme le liége; ses feuilles sont oblongues, veineuses, dentelées, attachées cinq à cinq à d'assez longues queues. Ses fruits sont des gousses oblongues qui contiennent des pois rouges. On coupe les épines de cet arbre pendant qu'elles sont vertes, et l'on en tire un suc excellent pour les inflammations des yeux, pour fortifier la vue et pour

arrêter les larmes involontaires. Mais dans quel pays croît le fruit qui pourrait arrêter les larmes de la douleur ?

L'arbre qui donne le sagou, et que les Européens appellent du même nom, porte, parmi les Indiens, celui de *sagoumanda*. On en a déjà parlé dans la description des Moluques. La liqueur, que l'on retire par l'incision des jeunes pousses, porte en quelques endroits le nom de *sagouar :* elle est d'une douceur qui surpasse celle du miel, et d'abord assez malsaine ; mais on y en mêle une autre nommée *houbat*, composée du suc de diverses herbes, qui lui donnent une sorte d'amertume. Avec cette préparation, le sagouar est assez sain pour ceux qui en usent sobrement ; et les Hollandais mêmes n'ont guère d'autre boisson aux Moluques et dans l'île d'Amboine. Mais, pris avec excès, il enivre, il rend le visage pâle ; il fait même enfler le corps. On le rend plus agréable en y mêlant du sucre et de l'arac.

Le bois de santal est dans une haute estime aux Indes. On distingue le rouge, le jaune et le blanc, dont les deux derniers, qui croissent en abondance dans les îles de Timor et de Solor, sont les plus recherchés. On broie ou bien l'on pile ce bois avec de l'eau, pour le réduire en une pâte dont on se frotte le corps. On le brûle aussi en petits morceaux dans les appartemens, comme un parfum des plus salutaires. Quoique les habitans des Indes fassent peu d'usage du santal rouge, parce qu'ils

y trouvent moins de vertu, on le transporte dans les autres pays, où il sert aux usages de la médecine.

Le santal citron ou jaune est le cœur du santalin ; et le santal blanc est l'aubier de cet arbre qui croît dans les îles nommées plus haut et dans le royaume de Siam. Le santalin est un grand arbre qui s'élève à la hauteur du noyer et se garnit de feuilles imitant celles du lentisque. Ses fleurs sont d'un brun noirâtre ; ses fruits ou baies, grosses comme une cerise, d'abord vertes, et ensuite noires à l'époque de leur maturité, sont mangées avec avidité par les oiseaux, quoiqu'elles soient insipides. Le santal citrin est un bois blanc, pesant, ayant les fibres droites, ce qui le rend aisé à fendre en petites planches. On en fait toutes sortes de petits ouvrages. Son odeur semble être un mélange de musc, de citron, et de rose. Sa couleur est d'un roux pâle ; sa saveur aromatique est mêlée d'une petite amertume. Le santal blanc est d'une couleur plus pâle et d'une odeur plus faible.

Le santal rouge est fourni par un autre arbre, le ptérocape santalin, qui est grand et porte des feuilles disposées comme celles du cytise ou faux ébénier, mais lisses et presque rondes. Quand on fait des incisions à cet arbre, il rend un suc qui, épaissi, porte comme d'autres productions analogues le nom de sang-de-dragon.

Le savonnier est un arbre de moyenne

grandeur; ses feuilles sont ailées; ses fruits ou baies sont réunis trois à trois; ils s'emploient en guise de savon pour blanchir le linge; mais pour qu'ils ne le gâtent pas, ils ont besoin d'être écrasés dans une grande quantité d'eau, parce qu'ils sont très-corrosifs : on s'en sert aussi pour endormir le poisson et le prendre ensuite avec la main.

Les tamariniers croissent dans presque toutes les parties des Indes. Ce sont des arbres d'une grandeur et d'une beauté remarquables. Le tronc est bien fait et revêtu d'une écorce brune et gercée; les branches sont longues et garnies d'un très-grand nombre de feuilles ailées. Il y a sur chaque feuille vingt-quatre à vingt-six folioles étroites, d'un vert luisant et un peu velues, ce qui procure un charmant ombrage, où les Indiens se mettent à couvert de l'ardeur du soleil. Les fleurs naissent aux côtés ou au sommet des branches; leur odeur est agréable; elles sont disposées en grappe. Le fruit est une gousse à peu près semblable à celle de nos fèves, qui paraît d'abord verte, et qui devient grise. Elle est à peu près de la longueur du doigt, aplatie, obtuse, gibbeuse, ayant une double enveloppe, l'extérieure sèche et fragile, l'intérieure membraneuse. Entre ces deux écorces se trouve une pulpe acide; les semences sont aplaties, anguleuses, luisantes, et enveloppées d'une espèce de moelle gluante. Elle est d'un goût acide. Les Indiens et les Portugais s'en servent pour apprêter leurs

viandes. On en fait des confitures au sucre, qui se transportent dans tous les pays du monde, et cette manière de les préparer est la meilleure. Elle consiste à les tirer des gousses et à les pétrir ensemble; après quoi l'on y jette du sucre, et on les met dans des pots. Ils conservent toujours ce goût aigrelet qui les rend assez agréables, et leur principale vertu est de purifier le sang.

Le *théca* ou thec est comme le chêne des Indes. C'est un grand arbre, dont on trouve des forêts entières. Les Indiens idolâtres n'emploient point d'autre bois pour bâtir et réparer leurs temples. Il est incorruptible dans l'eau, et son amertume le préserve de l'attaque des vers destructeurs. Ils tirent des feuilles une liqueur qui leur sert à teindre en pourpre leurs soies et leurs cotons. Elles leur servent aussi d'aliment. Leurs médecins en font un sirop avec du sucre pour guérir les aphthes. Les fleurs, bouillies dans du miel, sont un autre remède qui évacue les eaux des hydropiques. Cet arbre est presque vénéré dans les Indes à cause des grands services que l'on en tire, et que les préjugés exagèrent encore.

Le *zerumbet* est, comme le gingembre, la racine d'une espèce d'amomum.

Entre diverses sortes d'oranges, le *camchain* et le *campkit* sont dans une haute estime, surtout dans la Cochinchine et le Tonquin. Le camchain est de couleur jaunâtre. Sa peau est épaisse et rude; mais rien n'approche de l'o-

deur et de la saveur de sa chair, qui est aussi jaune que l'ambre : elle est si saine, qu'on ne la défend pas même aux malades. Le campkit est rond et plus petit de la moitié que le camchain ; sa couleur est un rouge foncé : il a la peau douce et mince, et le goût délicieux ; mais il est moins sain, surtout pour ceux qui ont l'estomac faible ; il donne le cours de ventre ; il cause des tranchées douloureuses à ceux qui l'ont déjà. La saison de ces deux fruits est depuis le mois d'octobre jusqu'à celui de février.

Le *chiampin* est une fleur blanche, originaire de la Chine, qui jette une excellente odeur. On la confit ; et dans cet état elle prend une consistance très-ferme, qui ne l'empêche point d'être fort douce au palais. L'arbre qui la porte est petit ; ses feuilles sont grandes, lancéolées, lisses, d'un vert foncé en dessus, couvertes de poils courts en dessous, principalement sur leurs nervures ; les fleurs croissent à l'extrémité des rameaux.

La gomme-laque, que les Maures nomment *lak*, et qui porte le nom de *tick* au Pégou, où le commerce en est considérable, donne aux Indiens cette belle couleur d'écarlate qu'ils emploient à teindre et à peindre leurs toiles. On croyait autrefois qu'elle était produite par des fourmis. On sait aujourd'hui qu'elle est l'ouvrage de certains insectes semblables à la cochenille. Ces insectes, que les observateurs les plus attentifs ont toujours vus sans ailes, parcourent en novembre et en décembre les

branches des arbres sur lesquelles ils ont été produits, et ensuite se fixent sur les extrémités succulentes des jeunes branches. Au milieu de janvier, ils sont tous fixés dans les situations qui leur conviennent. Ils paraissent aussi renflés qu'ils l'étaient auparavant ; mais ils ne donnent aucun signe de vie ; on ne voit plus les jambes ni les antennes. Ils sont environnés d'un liquide épais, à demi-transparent, qui semble les coller par leurs bords à la branche. L'accumulation successive de ce liquide forme une cellule complète pour chaque insecte, et ce qu'on appelle gomme-laque. Vers le milieu de mars, les cellules sont complétement formées, et l'insecte est en apparence un sac rouge, ovale, lisse, sans vie, à peu près de la grosseur d'une petite cochenille, et plein d'un liquide d'un beau rouge. En octobre et novembre, on trouve environ vingt ou trente œufs rouges ovales, dans le fluide qui les entoure : lorsque tout ce fluide est consommé, les jeunes insectes font un trou au dos de leur mère, et sortent l'un après l'autre, laissant leurs dépouilles qui sont cette substance blanche, membraneuse, qu'on trouve dans les cellules vides de la laque en bâtons.

On casse les branches ; ensuite on en sépare les cellules, et on les met en petits morceaux, qu'on jette dans un baquet d'eau où il reste un jour. On les retire de l'eau rougie, et on les sèche ; on en remplit ensuite un tube cylindrique de toile de coton de deux pouces de

diamètre ; on en lie les bouts, et on tourne ce sac au-dessus d'un feu de charbon ; à mesure que la laque se liquéfie, on tord le sac, et lorsqu'il en a transsudé une quantité suffisante par les pores du sac, on met ce suc sur une portion de feuilles de bananier, et avec une côte de la même feuille, on l'étend, et on en forme une lame mince. Il faut l'enlever pendant qu'elle est flexible, car au bout d'une minute elle est dure et fragile. La valeur de la laque en écaille est en raison de sa transparence.

Les insectes qui donnent la laque s'attachent principalement sur quatre espèces d'arbres : le pipal (*ficus religiosa*) ; le bhour (*ficus indica*) ; le praso ; le bheir (*rhamnus jujuba*).

Ces insectes s'attachent communément si près les uns des autres, et en si grand nombre, qu'à peine y en a-t-il un sur six qui ait assez de place pour compléter sa cellule. Les autres meurent et sont mangés par d'autres insectes. Les extrémités des branches paraissent couvertes d'une poussière rouge, et leur séve est si épuisée, qu'elles se fanent et ne produisent pas de fruit : leurs feuilles tombent ou deviennent d'un noir sale. Ces insectes sont transplantés par les oiseaux, qui, en se perchant sur les branches, en enlèvent avec leurs pieds, et les laissent sur les premiers arbres où ils se posent ensuite. Les figuiers sur lesquels ces insectes se placent rendent

ensuite, lorsqu'on les blesse, un suc laiteux qui se coagule à l'instant en une substance visqueuse, filante, qui, durcie à l'air, ressemble à la cellule de l'insecte. Les naturels du pays font, de ce suc bouilli avec des huiles, une glu capable de prendre les paons ou les plus grands oiseaux.

On tire par incision du praso une résine médicinale si semblable à la gomme-laque, qu'on pourrait aisément s'y méprendre; ce qui donne lieu de penser que les insectes ont probablement fort peu de peine à changer la séve de ces arbres pour en former leurs cellules. On voit rarement la gomme-laque sur le bheir; elle est inférieure à celle qu'on trouve sur les autres arbres. On en rencontre aussi quelquefois sur le croton porte-laque.

On trouve principalement la gomme-laque, sur les montagnes incultes des deux côtés du Gange, où elle est si abondante, que, quand même la consommation en serait dix fois plus grande, les marchés n'en manqueraient jamais.

Les naturels du pays consomment une grande quantité de laque en écaille pour faire des anneaux peints et dorés de plusieurs manières, qui servent de bracelets aux femmes. On en fait des chapelets, des chaînes pour des colliers et d'autres ornemens de femmes.

La laque sert à faire de la cire à cacheter, des ouvrages en laque, des vernis, des meules à aiguiser, en incorporant du sable dur avec cette résine; des couleurs pour la peinture,

pour la teinture, etc.; enfin on l'emploie quelquefois en médecine. Comme, de toutes les substances connues, elle est la moins propre à conduire l'électricité, on s'en sert pour isoler complétement les conducteurs de la machine électrique.

Baron, ancien voyageur anglais que nous avons déjà cité, assure qu'au Tonquin, les ouvrages de laque n'y cèdent point à ceux d'aucune autre contrée, si l'on excepte, dit-il, ceux du Japon, qui passent pour les meilleurs de l'univers, ce qui ne vient même que de la différence du bois qui l'emporte beaucoup sur celui du Tonquin; car on ne trouve aucune différence sensible dans la peinture ou le vernis. La laque du Tonquin, suivant le même voyageur, est une simple gomme liquide qui coule du corps ou des branches des arbres : le peuple de la campagne en recueille une si grande quantité, que tous les jours on en voit apporter de pleins tonneaux au marché de Kécho, surtout dans la saison de l'ouvrage. Elle est naturellement blanche, et de la consistance de la crème; mais l'air en change la couleur, et la fait paraître noirâtre. Les cabinets et tous les ouvrages qui doivent être vernis se font d'une espèce de sapin qui se nomme *ponc*; mais les ouvriers du pays sont fort éloignés de l'habileté des nôtres; et souvent, lorsqu'ils mettent le vernis sur leurs ouvrages, il leur arrive de rompre les pointes, les jointures ou les coins de tiroirs, comme

on n'a que trop souvent l'occasion de le remarquer dans les marchandises de cette nature qui se transportent en Europe. Dampier raconte que de son temps les Anglais qui entreprenaient le voyage de Tonquin se faisaient accompagner d'un habile menuisier de l'Europe, pour le travail des meubles, qu'ils donnaient à vernir ensuite aux ouvriers du pays. Ils portaient avec eux jusqu'à des ais du sapin d'Europe, qui vaut beaucoup mieux que le ponc. Enfin l'on ajoute que les maisons où l'on travaille à la laque sont très-malsaines, ce qu'on regarde comme l'effet d'une espèce de poison qui est renfermé dans cette gomme, et qui pénètre par les narines jusqu'au cerveau des ouvriers. On les voit couverts de pustules et d'ulcères, quoique l'odeur de la matière qu'ils ont entre les mains n'ait rien d'ailleurs de trop fort ou de désagréable. Ils n'y peuvent travailler que dans la saison sèche, ou pendant le souffle des vents du nord, qui sèchent beaucoup, parce qu'ils mettent plusieurs couches de vernis l'une sur l'autre, et que la dernière doit toujours être sèche avant qu'on y en mette une nouvelle. Avec quelque soin qu'il ait été conservé, il devient noirâtre aussitôt qu'il est exposé à l'air; mais l'huile et d'autres ingrédiens qu'on y mêle relèvent l'éclat de sa couleur. La dernière couche n'est pas plus tôt sèche, qu'on s'attache à la polir. Cette opération, qui ne consiste qu'à la frotter beaucoup avec la paume de la main, la

rend aussi luisante que le verre. On fait aussi de la laque une colle qui passe pour la meilleure qu'on connaisse au monde.

Le tabac croît en divers endroits des Indes orientales, et quelquefois en si grande abondance, qu'on en laisse perdre la moitié par la négligence de le cueillir. Les qualités en sont différentes.

Le meilleur opium vient de l'île Célèbes, quoiqu'il s'en trouve dans d'autres contrées, surtout aux environs de Brampour dans l'Indoustan, où on va le prendre en échange pour le poivre.

Le salpêtre vient en abondance du Bengale, et le raffiné coûte trois fois plus que celui qui ne l'est pas.

On n'a jamais trouvé de corail rouge dans les mers des Indes, non plus que dans les autres parties de l'Océan. Cette production de la nature est réservée à la Méditerranée. Mais il se trouve souvent de l'ambre gris dans les mers de l'Orient. Outre divers morceaux d'une prodigieuse grosseur que les gouverneurs portugais ont quelquefois rapportés de Goa et de Mozambique, on sait qu'à la Chine c'est un usage dans les grands festins de faire apporter, entre divers parfums, une grande quantité d'ambre, et d'en brûler pour des sommes considérables. Le succin ou ambre jaune ne se trouve pas dans les Indes. Les rivages de la Prusse en Europe sont les lieux où on le rencontre spécialement.

Le musc vient de Boutan et du Thibet au nord de l'Indoustan.

On lit dans les relations des anciens voyageurs de longs détails sur les bézoards. Cette substance, autrefois très-recherchée parce qu'on lui attribuait des vertus infinies, n'a aujourd'hui que peu de valeur, parce que l'on n'ajoute plus aucune foi à ses propriétés merveilleuses, et qu'on en a abandonné l'emploi dans la médecine. Pour mettre le lecteur à même de juger du grand prix qu'on y attachait jadis, nous allons extraire un passage de la relation de Tavernier qui se rapporte à cette substance.

Ce voyageur raconte qu'ayant fait plusieurs voyages à Golconde, avec le dessein de s'instruire parfaitement de tout ce qui regarde le bézoard, il fut long-temps sans pouvoir apprendre dans quelle partie du corps de la chèvre ces pierres se trouvent. Enfin l'occasion qu'il eut d'en faire acheter pour soixante mille roupies à quelques agens des compagnies de Hollande et d'Angleterre, disposa les marchands qui avaient fait cette vente à lui marquer de la reconnaissance. Il leur demanda quelques-unes des chèvres qui portent le bézoard. Cette proposition les surprit; ils répondirent qu'il était défendu sous peine de mort d'en faire sortir de la province. Cependant, continue le même écrivain, « ils revinrent environ quinze jours après, lorsque je ne pensais plus à eux; et m'ayant demandé si mes

domestiques étaient étrangers, ils parurent apprendre avec plaisir que je n'avais autour de moi que des Persans. Ils se retirèrent sans autre explication; mais, une demi-heure après, je les vis paraître avec six chèvres que je considérai à loisir. Ce sont de fort belles bêtes, très-hautes, et d'un poil aussi fin que la soie. Le chef de ces marchands me pria de les accepter. Je fis difficulté de les recevoir en pur don, et je demandai ce qu'elles pouvaient valoir. Après s'être fait presser long-temps, il m'étonna beaucoup en me disant qu'une des six chèvres valait cent roupies, que deux autres en valaient quatre, et qu'il estimait les trois dernières à quatre roupies et trois quarts. Je voulus savoir ce qui causait cette différence. On me répondit que l'une n'avait qu'un bézoard, et que les autres en avaient ou deux, ou trois, ou quatre : ce qu'on me fit voir sur-le-champ en leur battant le ventre. La première en avait un de belle grosseur, et les cinq autres en avaient entre elles dix-sept, et un demi qu'on aurait pris pour la moitié d'une noisette. Comme il n'était qu'à demi formé, le dedans ressemblait à une crotte molle de chèvre.

» Les vaches et d'autres animaux de l'Orient produisent des bézoards, entre lesquels il s'en trouve qui pèsent quelquefois jusqu'à dix-sept ou dix-huit onces; mais on en fait peu de cas; et six grains des chèvres de Golconde ont plus d'effet pour les maladies auxquelles ils sont

employés que trente de l'autre. Cependant il faut distinguer celui des singes, qu'on vante encore plus que celui des chèvres. Il est extrêmement rare. Il vient particulièrement d'une espèce de singe qui n'est connue que dans l'île Célèbes. Ce bézoard est rond, au lieu que l'autre est de diverses figures. Les Portugais en donnent jusqu'à cent écus, lorsqu'il est de la grosseur d'une noix. Ils le recherchent plus que toute autre nation, parce que, le regardant comme un puissant antidote, il les rassure contre la crainte du poison, dont ils se croient menacés de la part les uns des autres. »

Un bézoard du poids d'une once ne valait pas moins de cent francs; ceux de quatre et cinq onces se vendaient jusqu'à deux mille francs. On recherchait encore plus la pierre du porc-épic, qui, disait-on, se formait dans la tête de cet animal; elle se vendait quatre ou cinq cents écus. Une autre pierre, qui se trouvait dans le ventre du même animal, passait pour n'avoir pas moins de vertus. Enfin on assurait que derrière la tête du serpent à chaperon on trouvait aussi des pierres, et que la moindre était de la grosseur d'un œuf de poule; mais les serpens qui avaient moins de deux pieds de long n'en renfermaient pas.

Les bézoards sont des concrétions qu'on rencontre quelquefois dans les intestins de divers animaux; ils ont une surface lisse et brillante, une couleur brune ou verte foncée, une forme par couches fines, lisses et cassantes,

une odeur forte et aromatique, quand on les chauffe ; une saveur un peu âcre et chaude.

La sementine, cette fameuse poudre à vers, vient d'une espèce d'absinthe dont la tige devient frutescente. Elle reçoit un nouveau prix de la difficulté qu'il y a toujours à recueillir sa graine. Comme elle n'est bonne que dans sa maturité, et que le vent en fait tomber alors une grande partie entre les herbes, où elle devient inutile et où on ne peut la ramasser, les Indiens ont besoin d'adresse pour cette récolte. Ils prennent deux paniers à anses, avec lesquels ils marchent dans les prés, en remuant l'un de la droite à la gauche, et l'autre de la gauche à la droite, comme s'ils voulaient faucher l'herbe par le haut, et ces mouvemens opposés font tomber les sommités de la plante dans les paniers. Ils apportent tant de soin à n'y pas toucher, que pour en faire la montre aux marchands, ils la prennent dans de petites écuelles convenables à cet usage.

L'on trouve les diamans et diverses sortes de pierres précieuses dans plusieurs contrées de l'Inde, dans l'île de Ceylan et dans le Pégou. C'est, selon Tavernier, dans une montagne de ce royaume que se trouve la mine d'où se tire le plus grand nombre de rubis, de spinelles, qu'on appelle autrement mères de rubis, de topazes jaunes, de saphirs bleus et blancs, d'hyacinthes, d'améthystes, et d'autres pierres de différentes couleurs. Dans les montagnes qui courent depuis le Pégou jus-

qu'à la Chine, il se trouve en quelques endroits des rubis, mais plus de rubis balais que d'autres, et beaucoup de spinelles, de saphirs et de topazes. Ces montagnes ont des mines d'or. Tavernier, qui s'était attaché particulièrement à la connaissance et au commerce des pierres précieuses, assure qu'il ne sort pas tous les ans du Pégou pour cent mille écus de rubis, et que dans le nombre de toutes ces pierres à peine s'en trouve-t-il une de trois ou quatre carats qui soit belle; ce qu'il attribue à l'extrême jalousie du roi, qui n'en laisse sortir aucune sans l'avoir vue, et qui retient toutes celles qui lui plaisent. Tous les rubis se vendent au poids, que les Indiens nomment *ratis*, qui est à trois grains et un deuxième ou sept huitièmes de carat. Un rubis qui passe six ratis n'a plus de règle pour le prix. Le même voyageur observe qu'on appelle *rubis*, au Pégou, toutes les pierres de couleur, et qu'on ne les distingue que par la couleur même. Ainsi, dans le langage des Pégouans, le saphir est un rubis bleu; l'améthyste, un rubis violet; la topaze, un rubis jaune.

Dans l'Indoustan et l'île de Ceylan, c'est surtout dans les rivières que l'on rencontre les pierres précieuses.

La turquoise ne se trouve que dans la Perse, et se tire de deux mines : l'une, qui se nomme *la Vieille-Roche*, à trois journées de Meched, au nord-ouest, près de Nichabour, l'autre, qui n'en est qu'à cinq journées, et qui porte

le nom de *la Nouvelle-Roche*. Les turquoises de la seconde mine sont d'un mauvais bleu, tirant sur le blanc; aussi se donnent-elles à un prix fort bas. Mais, dès la fin du dix-septième siècle, le roi de Perse avait défendu de fouiller dans la Vieille-Roche pour tout autre que lui, parce que les orfévres du pays, ne travaillant qu'en filigrane, et n'entendant pas l'art d'émailler sur l'or, se servaient, pour les garnitures de sabres, de poignards et d'autres ouvrages, des turquoises de cette mine, au lieu d'émail, en les faisant tailler et appliquer dans des chatons, suivant les fleurs ou les autres figures qu'elles forment naturellement.

Il ne reste rien à joindre aux éclaircissemens qu'on a donnés dans plusieurs articles sur les mines de diamans et sur la pêche des perles. Cependant on doit observer que les principales pêcheries des perles dans l'Orient sont : 1°. celle de Baharein dans le golfe Persique.

2°. Celle d'El-Katif, vis-à-vis de Baharein, sur la côte de l'Arabie Heureuse. La plupart des perles qui se pêchent dans ces lieux se vendent aux Indes; et les Indiens étant moins difficiles qu'on ne l'est en Europe, tout y passe aisément : perles baroques ou rondes, chacune a son prix. En quelques endroits, on aime autant l'eau qui tire sur le jaune que l'eau blanche, parce qu'on est persuadé que les perles dont l'eau est un peu dorée conservent toujours leur vivacité, au lieu que les blanches

ne durent pas trente ans sans la perdre, et que la chaleur du pays, ou la sueur de ceux qui les portent, leur fait prendre un vilain jaune. Du temps de Tavernier, le cheik arabe, qui était demeuré en possession de Mascate, après l'avoir enlevé aux Portugais, comptait entre ses trésors une des plus belles perles du monde. « Elle est, dit ce voyageur, moins estimable pour sa grosseur, qui n'est que du poids d'un peu plus de douze carats, que pour sa parfaite rondeur et pour l'excellence de son eau qui la rend presque transparente. Le grand-mogol lui en avait fait offrir inutilement jusqu'à cent vingt mille livres.

3°. La pêcherie de Manar, dans l'île de Ceylan : ses perles sont les plus belles qu'on connaisse pour l'eau et la rondeur; mais il est rare qu'elles passent trois ou quatre carats.

4°. Celle du cap de Comorin, qui se nomme simplement *Pêcherie*, comme par excellence, quoique moins célèbre aujourd'hui que celles du golfe Persique et de Ceylan.

5°. Enfin celles du Japon, qui donnent des perles assez grosses et de fort belle eau, mais ordinairement fort baroques.

Ceux qui pourraient s'étonner de ce que l'on porte des perles en Orient, d'où il en vient un grand nombre, doivent apprendre que dans les pêcheries d'Orient il ne s'en trouve point d'aussi grand poids que dans celles d'Occident, sans compter que les monarques et les seigneurs de l'Asie paient bien

mieux que les Européens, non-seulement les perles, mais encore tous les joyaux qui ont quelque chose d'extraordinaire, à l'exception néanmoins du diamant.

Quoique les perles de Baharein et d'El-Katif tirent un peu sur le jaune, on n'en fait pas moins de cas que de celles de Manar, parce que tous les Orientaux prétendent qu'elles sont mûres ou cuites, et que leur couleur ne change jamais. On a fait une remarque importante sur la différence de l'eau des perles, qui est fort blanche dans les unes, et jaunâtre, ou tirant sur le noir, ou plombeuse dans les autres. La couleur jaunâtre vient, dit-on, de ce que les pêcheurs vendant les huîtres par monceaux, et les marchands attendant quelquefois pendant quinze jours qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes pour en tirer les perles, une partie de ces huîtres, qui perdent leur eau dans cet intervalle, s'altèrent jusqu'à devenir puantes, et la perle est jaunie par l'infection. Cette observation paraît d'autant plus vraie que, dans toutes les huîtres qui ont conservé leur eau, les perles sont toujours blanches. On attend qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes, parce qu'en y employant la force, comme on le fait pour celles qui se mangent, on pourrait endommager et fendre la perle. Les huîtres du détroit de Manar s'ouvrent naturellement cinq ou six jours plus tôt que celles du golfe Persique ; ce qu'il faut attribuer à la chaleur, qui est beaucoup plus grande à Manar, c'est-à-dire au

10e. degré de latitude nord qu'à l'île de Baharein, qui est presque au 27e.; aussi se trouve-t-il peu de perles jaunes entre celles qui viennent de Manar. Il paraît au fond, par le témoignage de tous les voyageurs, que les Orientaux sont du goût de l'Europe pour la blancheur. Ils aiment, comme nous, les perles les plus blanches, les diamans les plus blancs, le pain le plus blanc, les femmes les plus blanches.

Dans les mers orientales, la pêche des perles se fait deux fois l'année : la première, aux mois de mars et d'avril, et la seconde dans ceux d'août et de septembre. La vente des perles se fait depuis le mois de juin jusqu'au mois de novembre ; mais il se passe des années sans aucune pêche. Ceux qui entreprennent de faire pêcher veulent s'assurer auparavant du succès ; ils envoient sur les bancs de la pêcherie sept ou huit barques, dont chacune rapporte un millier d'huîtres. On les ouvre; et s'il ne se trouve pas dans chaque millier pour la valeur de cinq fanos de perles, on conclut que la pêche ne sera pas assez bonne pour compenser les frais, et l'on y renonce pour toute l'année.

Les marchands sont obligés d'acheter les huîtres au hasard, et de se contenter de ce qu'ils y trouvent. Les grosses perles sont rares, surtout à la pêcherie de Ceylan : la plupart sont des perles à l'once et à piler. Il s'en trouve quelques-unes d'un demi-grain et d'un grain :

mais celles de deux ou trois carats passent pour une rencontre extraordinaire. Dans les bonnes années, le millier d'huîtres vaut jusqu'à sept fanos, et la pêche de Manar monte à plus de cent mille piastres. Pendant que les Portugais y étaient les maîtres, ils prenaient un droit sur chaque barque. Les Hollandais, qui leur succédèrent, tiraient huit piastres de chaque plongeur, et quelquefois neuf. Cet impôt leur a quelquefois rapporté jusqu'à dix-sept mille deux cents piastres, sans qu'ils pussent être accusés de concussion, parce qu'ils s'obligeaient à défendre les plongeurs contre les Malabares leurs ennemis, qui viennent pendant la pêche avec des barques armées, et qui cherchent à les enlever pour l'esclavage. Les Hollandais entretenaient dans cet intervalle quelques petits bâtimens pour la garde de la pêcherie. Les meilleures années pour la pêche des perles sont les plus pluvieuses.

Elles ne se vendent point, comme en Europe, au poids du carat, qui est de quatre grains, c'est-à-dire le même que celui des diamans. L'Asie a ses propres poids. Aux Indes, surtout dans l'Indoustan et dans les royaumes de Golconde et de Visapour, elles se pèsent par katis, qui est un huitième moins que le carat; en Perse, on les pèse par abas, et l'abas ne diffère du katis que par le nom. C'était autrefois à Goa que se faisait le plus grand négoce des diamans, des rubis, des saphirs,

des topazes et des perles. Les mineurs et les marchands y apportaient de toutes parts ce qu'ils avaient de plus précieux, parce que la vente y était libre; au lieu que dans leur pays ils ne pouvaient rien montrer de beau sans s'exposer à l'avidité de leurs princes, qui employaient la violence pour se rendre maîtres du prix. A la vérité, les Portugais des Indes ont pour les perles un poids particulier qu'ils nomment *chegos*, et dont nulle autre nation ne fait usage en Asie, en Amérique, ni même en Europe; mais, quoiqu'ils vendent les perles à ce poids dans tous les lieux où ils commandent, ils ne laissent pas de les acheter par carats, par katis ou par abas, suivant les lieux d'où les marchands les apportent.

C'est dans la presqu'île en-deçà du Gange que se font les plus belles étoffes de soie et de coton qui nous viennent des Indes; et quoiqu'on recueille de la soie et du coton dans presque toutes les parties de l'Orient, il semble que la perfection de ce travail soit surtout le partage des habitans de cette vaste contrée.

« Il n'y a point de pays dans les Indes, dit Tavernier, où le travail des soies s'exerce avec plus de constance et d'habileté que dans le royaume de Guzarate, surtout dans les deux cantons de Surate et d'Amedabad; il s'y fait non-seulement toutes sortes d'étoffes, mais diverses espèces de beaux tapis, soie et or, ou soie or et argent, ou tout de soie. Les chites ou toiles de coton peintes, qu'on nomme

calmandar, c'est-à-dire faites au pinceau, se fabriquent particulièrement dans le royaume de Golconde, surtout aux environs de Masulipatan. Entre les chites imprimées on met une grande différence, qui vient autant du degré de finesse des toiles que de celle de l'impression. La plupart des toiles blanches s'apportent écrues à Renonsari et à Baroche, deux cantons extrêmement favorables pour les blanchir, à cause des belles prairies et de la quantité de limons qui se trouvent dans le voisinage; car ces toiles ne sont jamais d'un beau blanc, si elles ne passent par l'eau de limon. Il y en a de si fines que, s'il en faut croire Tavernier, un ambassadeur persan qui revenait de la cour du grand-mogol présenta au roi son maître un coco de la grosseur d'un œuf d'autruche, dont on tira un turban long de soixante aunes, et d'une toile si fine, qu'on avait peine à juger de ce qu'on tenait dans la main. Tavernier ajoute qu'il apporta lui-même en France une once de fil, dont la livre coûtait six cents mamoudis (1), et que toute la cour fut surprise de voir un fil si délié, qu'il échappait presque à la vue. Les cotons filés et non filés sortent de toutes les parties des Indes; mais il n'en passe guère de non filés en Europe, parce que cette marchandise est de peu de valeur et cause trop d'embarras; ils ne se transportent qu'à la mer Rouge, à Or-

(1) Un *mamoudi* valait alors douze sous de France.

mus, à Bassora, et quelquefois aux îles de la Sonde et aux Philippines.

On ne connaît point aux Indes l'usage des chevaux, des ânes, ni des mules pour les voyages et pour les voitures. Tout se transporte sur des bœufs et des chameaux, ou dans des charrettes traînées par des bœufs. La charge ordinaire d'un bœuf est de trois cents ou trois cent cinquante livres. Tous les voyageurs parlent avec étonnement de la rencontre qu'on fait quelquefois de dix ou douze mille bœufs, pour le transport du riz, du blé et du sel, dans les lieux où se font les échanges de ces denrées, en portant du riz où il ne croît que du blé, du blé où il ne croît que du riz, et du sel où la nature en a refusé. Les chameaux sont particulièrement destinés à porter le bagage des grands. Dans les pays bien cultivés, tous les champs sont fermés de bons fossés, ou accompagnés d'un réservoir d'eau en forme d'étang pour les arroser. Cet usage est très-incommode pour les voyageurs qui ne peuvent rencontrer ces nombreuses caravanes dans des passages étroits sans se voir obligés d'attendre quelquefois deux ou trois jours que le chemin devienne libre. Ceux qui conduisent les bœufs n'ont pas d'autre profession; ils n'habitent dans aucun lieu fixe; ils mènent avec eux leurs femmes et leurs enfans. Les uns ont cent bœufs sous leurs ordres, et d'autres plus ou moins; mais ils reconnaissent tous un chef, qui tranche du prince, et qui porte toujours

une chaîne de perles pendue au cou. Si la caravane qui porte le blé et celle qui porte le riz viennent à se rencontrer, il s'élève souvent de sanglantes querelles pour le pas. Un voyageur raconte que le grand-mogol, considérant un jour combien ces querelles étaient nuisibles au commerce et au transport des vivres dans ses états, fit venir à la cour les chefs des deux caravanes, et qu'après les avoir exhortés à mieux vivre ensemble, il leur fit présent à chacun d'un lack de roupies et d'une chaîne de perle pour établir l'égalité de leur rang par celle de ses faveurs.

On fera mieux comprendre cette manière de voiturer dans les Indes, si l'on observe qu'entre les tribus idolâtres, dont on donne le dénombrement, il y en a quatre distinguées par le nom de *Mouris*, qui n'habitent que sous des tentes, et dont l'unique métier est de transporter les denrées d'un pays à l'autre. La première ne se mêle que du blé; la seconde, du riz; la troisième, des légumes; et la quatrième, du sel qu'elle recueille depuis Surate jusqu'au cap de Comorin. Ces quatre tribus ont une autre distinction. Leurs prêtres marquent ceux de la première au milieu du front, d'une substance rouge de la grandeur d'un écu, et leur font le long du nez une raie sur laquelle ils plaquent quelques grains de blé en forme de rose; ceux de la seconde sont marqués aux mêmes endroits d'une substance jaune, avec des grains de riz; ceux de

la troisième, d'une substance grise avec des grains de millet; et ceux de la quatrième portent, pendue au cou, dans un sac, une masse de sel qui est quelquefois de huit ou dix livres, parce que la pesanteur en augmente la gloire, et dont ils se frappent l'estomac à l'heure de leur prière. Ils ont tous en écharpe un cordon d'où pend une boîte d'argent de la grosseur d'une noisette, dans laquelle ils conservent un écrit superstitieux qu'ils ont reçu de leurs prêtres. Ils en mettent aussi à leurs bœufs, du moins à ceux pour qui ils ont une affection particulière. L'habit des femmes n'est qu'une simple toile, ou blanche ou teinte, qui fait cinq ou six tours de la ceinture en bas; ce qui la ferait prendre pour trois ou quatre jupons l'un sur l'autre. De la ceinture en haut, elles ont la peau découpée en fleurs, qu'elles peignent de différentes couleurs avec le suc de quelques racines, et qu'on prendrait ainsi pour une étoffe à ramages.

Pendant que les hommes chargent leurs animaux, les femmes plient leurs tentes. Ils sont suivis de leurs prêtres, qui élèvent dans la plaine où ils sont campés une idole en forme de serpent, autour d'une perche de six ou sept pieds de haut. Le bœuf qui est destiné à la porter passe aussi pour un objet de vénération.

Les caravanes de charrettes ne passent point d'ordinaire le nombre de deux cents. Chaque charrette est traînée par dix ou douze bœufs,

et accompagnée de quatre soldats qui sont payés par le marchand; deux de chaque côté, pour tenir les bouts de deux cordes qui traversent la voiture, et qui, étant tirées avec force dans les pas difficiles, empêchent qu'elle ne verse.

La manière commune de voyager est sur des bœufs, qui tiennent lieu de chevaux. Leur allure est assez douce; mais, lorsqu'on en achète un pour le monter, on prend garde que ses cornes n'aient plus d'un pied de hauteur, parce que, si elles étaient plus longues, il serait à craindre qu'en se débattant à la moindre piqûre de mouches, il n'en donnât dans l'estomac du cavalier. Ces animaux se laissent manier avec autant de docilité qu'un cheval, quoiqu'ils n'aient pour mors qu'une corde passée par le tendon du mufle ou des narines. Dans les terres unies et sans pierres, on ne les ferre point; mais la crainte des cailloux et de la chaleur qui pourraient gâter la corne, oblige de les ferrer dans les lieux rudes. La nature leur a donné, dans les Indes, une grosse bosse sur le dos : elle arrête un collier de cuir de quatre doigts de largeur qu'on leur jette sur le cou pour les atteler.

Les Indiens ont aussi pour leurs voyages de petits carrosses fort légers, qui peuvent contenir deux personnes; mais on s'y met ordinairement seul pour y être plus à l'aise, et pour avoir ses meilleures hardes avec soi. On y trouve une cave qui sert à porter les

provisions de bouche : ils ne sont traînés que par des bœufs. Les coussins, les rideaux et les autres commodités y sont fournis abondamment; mais ces voitures ne sont pas suspendues. On ne sera pas surpris que les bœufs qu'on y attelle coûtent jusqu'à cinq cents roupies, si l'on considère qu'ils sont capables de faire des voyages de soixante journées, à quinze lieues par jour, et toujours au trot. Au milieu de la journée on leur donne à chacun deux ou trois pelotes de farine de froment, pétrie avec du beurre et du sucre noir. Le soir, leur ordinaire est de pois chiches, concassés et trempés une demi-heure dans de l'eau. Le loyer d'un carrosse est ordinairement d'une roupie par jour.

Ceux qui ne veulent rien épargner pour leur commodité prennent un palanquin, dans lequel on voyage fort à l'aise. C'est une sorte de lit, long de six ou sept pieds et large de trois, avec un petit balustre qui règne à l'entour. Une canne de bambou, qu'on plie de bonne heure pour lui faire prendre la forme d'un arc, soutient la couverture du palanquin, qui est de satin ou de brocart ; et lorsque le soleil donne d'un côté, un valet qui marche à pied prend soin d'abaisser cette espèce de toit. Un autre valet porte au bout d'un bâton une rondache d'osier couverte de quelque belle étoffe pour seconde défense contre l'ardeur du soleil, surtout lorsque le voyageur se tourne et se trouve exposé à ses rayons.

Les deux bouts de la canne sont attachés aux deux extrémités du palanquin, entre deux bâtons qui la traversent en sautoir. Trois hommes à chaque bout portent le palanquin sur leurs épaules et marchent plus vite que nos porteurs de chaise. Si l'on veut faire diligence, on prend douze hommes qui se relaient, et qui font jusqu'à treize ou quatorze lieues dans un jour. Leur paie n'est que de quatre roupies par mois.

Mais, dans quelque voiture qu'on voyage aux Indes, l'usage des personnes au-dessus du commun est de se faire escorter de vingt ou trente hommes armés, les uns d'arcs et de flèches, les autres de mousquets. On ne leur donne pas plus qu'aux porteurs, et leur emploi est non-seulement de faire honneur à ceux qui les emploient, mais de veiller aussi pour leur défense. Dans les villes où on les prend, ils ont un chef qui répond de leur fidélité.

Les villages mahométans sont assez bien pourvus de poules, de pigeons, et même de grosse viande; mais, dans les lieux qui ne sont habités que par des banians, on ne trouve que de la farine, du riz, des herbes et du laitage. Les grandes chaleurs des Indes obligeant les voyageurs qui n'y sont pas accoutumés de marcher la nuit pour se reposer le jour, ils doivent sortir au coucher du soleil, des bourgs fermés, s'ils ne veulent être exposés à de grandes difficultés de la part des commandans, qui refusent de faire ouvrir les portes plus

tard, parce qu'ils répondent des vols qui se font dans l'étendue de leur gouvernement. Ceux qui craignent les obstacles n'entrent dans ces lieux que pour y prendre des vivres; et, sortant de bonne heure, ils campent dehors sous quelque arbre, où ils attendent l'heure commode pour la marche.

Dans les Indes, un village est bien petit, s'il ne s'y trouve un de ces changeurs qui se nomment *chérafs*, et qui servent de banquiers pour les remises d'argent ou pour les lettres de change. Mais le change est ordinairement fort haut, parce que ceux qui avancent leur argent sont exposés au risque de le perdre lorsque les voyageurs sont volés. Ils ont d'ailleurs un usage fort incommode pour les paiemens. Leur maxime est toujours qu'une pièce ancienne d'or ou d'argent vaut moins que celles qui sont nouvellement battues, parce que les vieilles, ayant souvent passé par les mains, en sont devenues plus légères. Si l'on n'explique pas soigneusement qu'on veut être payé en argent neuf, on ne reçoit que d'anciennes pièces, sur lesquelles on perd en effet trois ou quatre pour cent. Il se trouve fort peu d'argent faux; et si le hasard en faisait découvrir une pièce dans le paiement qu'on a reçu, il vaudrait mieux la couper et la perdre que d'en porter ses plaintes, parce qu'il y a de fâcheux risques à courir. On serait obligé de rendre le sac à celui qui l'a donné; ce qui continuerait d'aller de l'un à l'autre jusqu'à

ce que le faux-monnayeur fût découvert, et son châtiment serait d'avoir le poing coupé. Si l'on ne parvenait point à le découvrir, ceux qui ont reçu et donné l'argent n'en seraient pas moins condamnés à quelque amende. Cette rigueur apporte de grands profits aux chérafs. Personne ne voulant faire ou recevoir un paiement sans leur avoir fait examiner les pièces, leur droit pour ce service est d'un seizième pour cent. Ils poussent l'avidité si loin, que, pour ne rien perdre des plus légères parties d'or qui restent sur la pierre de touche où se fait l'essai, ils ont une méthode qui n'est point encore connue des Européens : c'est de les tirer avec une petite balle composée de poix noire et de cire molle, dont ils frottent la pierre, et la brûlant au bout de quelques années, ils y trouvent l'or qu'ils y ont pu ramasser.

A l'égard de l'or ou de l'argent qui sortent du trésor des souverains, on y apporte tant de précautions, que la fraude est impossible. Rhoé et Tavernier, qui s'étaient fait une étude particulière de ces observations, s'accordent à rapporter que tout l'argent qui entre dans le *sarquet*, qui est le trésor du grand-mogol, est jeté d'abord dans un grand feu de charbon. Lorsque les pièces sont rouges, on éteint le feu à force d'eau. S'il s'en trouve quelqu'une où l'on aperçoive la moindre marque d'aloi, elle est aussitôt coupée. Autant de fois qu'elles entrent au trésor, on les frappe d'un poinçon

qui y fait une petite empreinte sans les percer. On en voit qui ont sept ou huit de ces empreintes, c'est-à-dire qui sont entrées sept ou huit fois au trésor ; elles sont renfermées par mille sacs, avec les sceaux du grand trésorier, auxquels on ajoute depuis quel temps elles sont battues.

Tel était l'état du trésor du grand-mogol lorsque les Indes furent visitées par les voyageurs que nous avons cités.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

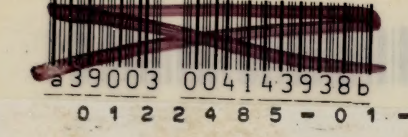
CONTENUES DANS CE VOLUME.

SECONDE PARTIE. — ASIE.

LIVRE III.

PARTIE ORIENTALE DES INDES.

FIN DE LA TABLE.


a39003 004143938b

